

Les Rohingya de Birmanie
Arakanais, musulmans et apatrides

Du même auteur

Timor-Est, le Génocide Oublié – Droit d'un peuple et raisons d'États,
L'Harmattan, collection Recherches asiatiques, Paris, 1992, 323 p.

*L'Indonésie et la Nouvelle-Guinée-Occidentale – Maintien des frontières
coloniales ou respect des identités communautaires*, L'Harmattan,
collection Recherches asiatiques, Paris, 1996, 454 p., Prix Jeanne
Cuisinier 1996.

Les Rohingya de Birmanie Arakanais, musulmans et apatrides

Gabriel Defert

aux lieux
É D I T I O N S
d'être

*À Louis et Violaine
ainsi qu'à tous ceux qui, demain, devront assumer nos héritages.*

Photo de couverture : « fillette au thanaka » par Thomas de Van
Photos intérieures : Christophe Quirion, Dragan Janekovic, Thomas de Van, personnel UNHCR, Sébastien Ruggiero, Gabriel Defert
Cartes et graphiques : KZM
Mise en pages : KZM et Juliette Panossian
Corrections orthographiques : Éléonore Defert, Grégoire Rochigneux, Brigitte Agenet-Piravinich

Avant-Propos

Il est des reconnaissances discrètes. Ce sera le cas des nôtres. Cet ouvrage doit beaucoup à ceux qui m'ont informé, soutenu, aidé, corrigé. Ils comptent parmi les meilleurs connaisseurs de la Birmanie en général ou des Rohingya en particulier. Chercheurs birmans et étrangers, responsables d'associations humanitaires, fonctionnaires internationaux, diplomates ; des amis pour nombre d'entre eux... Ils se reconnaîtront mais ils ne doivent pas être reconnus. La pérennité de leur travail passe par leur anonymat dans un contexte où ils ne sont jamais supposés dire ce qu'ils savent. Le régime de Rangoun / Nay Pyi Daw ne les tolère qu'à ce prix, postulant, peut-être à tort, que savoirs et réflexions collectives jouent contre lui, qu'ils lui sont en tous cas inutiles, à plus forte raison s'ils émanent de l'Occident.

Ce livre n'a donc pas été une entreprise tout à fait solitaire, mais, in fine, son contenu n'engage que son auteur. Car s'il est riche d'apports extérieurs, son alchimie est très personnelle. L'ambition a moins été d'informer que de faire réfléchir. On a voulu donner à penser les Rohingya, mais aussi ceux qui les gèrent et ceux qui, depuis l'Occident, se veulent les arbitres objectifs d'un monde dont ils pensent trop souvent maîtriser et l'ordre moral et l'avenir.

Il me faut enfin dire ici un mot de mon épouse ; de celle qui, tour à tour, contextualise et décontextualise ma réflexion. Parce qu'elle sait aussi bien invoquer la norme intellectuelle que m'en abstraire, elle a poussé mon regard à la distance ; à chercher les impermanences et à ne pas prendre pour acquis ce que nos conditionnements nous offrent pour tels.

Gabriel Defert
Le 15 novembre 2006

Conventions

Réflexion à la fois orientée sur son objet et sur le regard qu'on lui porte, ce livre attache une importance particulière aux conventions. La terminologie utilisée constitue donc une part de la discussion elle-même. Les ethnonymes, les dénominations nationales, mais aussi les catégorisations d'ordre politique et social font l'objet de plusieurs développements.

En revanche, nos essais de transcription du birman, de l'arakanais, du bengali, voire de l'arabe, ne participent d'aucune doctrine particulière. Faute de normalisation, les graphies diffèrent considérablement selon les sources. Pour les patronymes attachés à l'histoire arakanaise, on a adopté les transcriptions proposées par Jacques Leider. Pour les noms musulmans on a privilégié les options offertes par les auteurs de culture bengalie dont ils sont de toute évidence hérités. Dans les cas où les diverses transcriptions en usage divergeaient trop les unes des autres, on a parfois fait le choix d'en proposer deux.

Hors des noms propres, on a repris la pratique de nos informateurs, sachant que seule la version originale dans les alphabets correspondants aurait pu véritablement nous éviter les atermoiements qui ont été les nôtres.

Carte 1
L'Environnement régional contemporain



INTRODUCTION

DROITS DE L'HOMME, DROIT DES PEUPLES, DROITS HISTORIQUES, DROIT A LA SOUVERAINETE NATIONALE, DROITS DES ROHINGYA... OU DE LA CONFRONTATION DES LEGITIMITES

La Birmanie offre, par la perception que l'Occident a de ses dirigeants, un cadre conceptuel simple. Parce que le régime militaire au pouvoir depuis 1962 est conçu comme l'« Oppresseur », le bon droit est défini par le simple fait de s'y opposer ou, tout simplement, d'en être la victime. L'opposition nationale couronnée par le prix Nobel de la paix en 1991 et les minorités opprimées constituent les deux expressions politiques les plus symboliques du légitime. Parce qu'elles seraient représentatives dans leur cadre géopolitique respectif, on en oublierait presque leur propre complexité. Masquées par la généralité du destin tragique qui est posé comme leur, elles sont sanctifiées du bénéfice de l'augure (« Lorsqu'elles pourront... ») ou, tout aussi souvent, de celui du destin contrarié (« Si elles avaient pu... »).

L'emprise du « Méchant » génère le « Gentil » dont on arbore les « droits » sans toujours se donner la peine de mesurer leurs contradictions. La Birmanie est une nation plurielle dont le régime aujourd'hui au pouvoir à Rangoun / Nay Pyi Daw s'emploie sans cesse à rappeler, par intérêt mais non sans raisons, l'intrinsèque fragilité. Le fait est que depuis l'indépendance, les forces centrifuges n'ont pas manqué, sanctionnées par une brutalité qui ne remonte pas à l'arrivée au pouvoir des militaires, mais plus sûrement à l'indépendance de 1947. L'aspiration des Shan ou des Karen, même exprimée majoritairement au sein de leur communauté, a toujours pesé de peu de poids à l'échelle d'une nation dont on ne leur a pas véritablement demandé s'ils voulaient en être les constituants.

A l'instar de ce qui a pu se produire ailleurs dans la région¹, les voix des minorités nationales semblent ainsi avoir été solubles dans la démocratie

¹ Notamment en Indonésie, autre Etat-Nation « pluriethnique », institué dans le cadre géopolitique forgé par la colonisation. L'indépendance y a été acquise en 1949 sous la forme d'une république unitaire en abstraction des revendications particularistes formulées

avant même de l'être dans la dictature; comme si droits de l'Homme et droit des peuples n'avaient pas nécessairement la même polarité ; comme si, pour peu que l'on change de cadre spatial de légitimation, ce qui était démocratique à une échelle ne l'était pas à une autre et réciproquement.

Si on limite trop souvent notre analyse de la Birmanie à ce que les Anglo-Saxons résument par l'acronyme BBMR (*Burmese Brutal Military Regime*), c'est aussi que la dictature, établie depuis près d'un demi-siècle, alimente les tensions contre lesquelles elle prétend constituer un rempart. La répression politique de 1988 a entraîné la mort de plusieurs centaines de personnes et conduit à l'internement de plusieurs milliers d'autres. Elle a surtout profondément affecté le pays (son système éducatif, mais aussi son appareil productif et son intégration internationale) et aggravé les fractures entre les différents composants de la société.

Désireux d'incarner l'unité nationale, le State Law and Order Restoration Council (Slorc), rebaptisé State Peace and Development Council (SPDC) en 1997, a choisi un modèle unique en négation de la diversité. La démocratie étant présentée comme facteur de dissonance, l'opposition n'est tolérée qu'*à minima* au gré des pressions étrangères. De même, au-delà des quelques spectacles folkloriques concédés en guise de patrimoine culturel aux minorités, c'est plus que jamais l'identité bamar², incarnée par l'État,

dans des régions comme Aceh ou les Moluques. La démocratie parlementaire établie par Djakarta s'est ainsi imposée par la force, comme l'a fait, à partir de 1957, la « démocratie dirigée » du président Soekarno (qui a intégré la Nouvelle-Guinée occidentale en abstraction des aspirations de sa population) ou la dictature militaire du général Suharto. De 1965 à 1998, cette dernière s'est opposée avec vigueur à toutes les velléités régionalistes, annexant au territoire national le Timor oriental portugais dont la population venait de se prononcer pour l'indépendance (sur ces sujets voir notamment Jacques Leclerc, « Remarques sur l'idéologie du territoire national en Indonésie », in *Culture et Développement*, vol. VII, n°2, 1975, p. 283-317 et Françoise Cayrac-Blanchard, Stéphane Doyet et Frédéric Durand (éds), *Indonésie – Un demi-siècle de construction nationale*, L'Harmattan, collection Recherches asiatiques, Paris, 2000, 352 p., Gabriel Defert, *L'Indonésie et la Nouvelle-Guinée-Occidentale – Maintien des frontières coloniales ou respect des identités communautaires*, L'Harmattan, collection Recherches asiatiques, Paris, 1996, 454 p. et Gabriel Defert, *Timor Est, le Génocide Oublié – Droit d'un peuple et raisons d'Etats*, L'Harmattan, collection Recherches asiatiques, Paris, 1992, 323 p.).

² Groupe majoritaire en Birmanie que l'on peut également retrouver sous la forme *Bama* ou *Myanma*. Si la langue française ne distingue pas en l'occurrence l'ethnicité de la nationalité (« Birman » est utilisé dans les deux cas), les Anglo-Saxons ont la possibilité

qui doit servir d'identité nationale dans un schéma où les hiérarchisations raciales s'imposent comme des évidences.

La militarisation du pouvoir politique a peut-être garanti l'unité de la nation en renforçant le pouvoir de coercition de l'État. Elle a en tout cas rendu indispensable un recours perpétuel à la force à l'endroit des périphéries. Les brutalités, souvent extrêmes, et les vexations que doivent endurer les populations minoritaires, sont abondamment décrites par les organisations militantes³. Elles sont naturellement génératrices de rancœurs. Le dialogue, déjà difficile à l'indépendance, apparaît dès lors de plus en plus délicat à réinstituer.

Dans ce climat de tension, alors que les révoltes régionales restent nombreuses, il est difficile de mesurer l'état d'adhésion des populations locales à un idéal national consacré par l'indépendance de 1947. Malgré les cahots de l'histoire récente, le temps fait néanmoins son office et si les uns comme les autres se plaignent sans réserve du régime de Rangoun – Nay Pyi Daw, l'alternative à l'unité nationale birmane n'est plus présente que dans l'esprit de rares extrémistes. C'est davantage l'autonomie régionale et un meilleur fonctionnement de l'État et de l'administration qui sont réclamés.

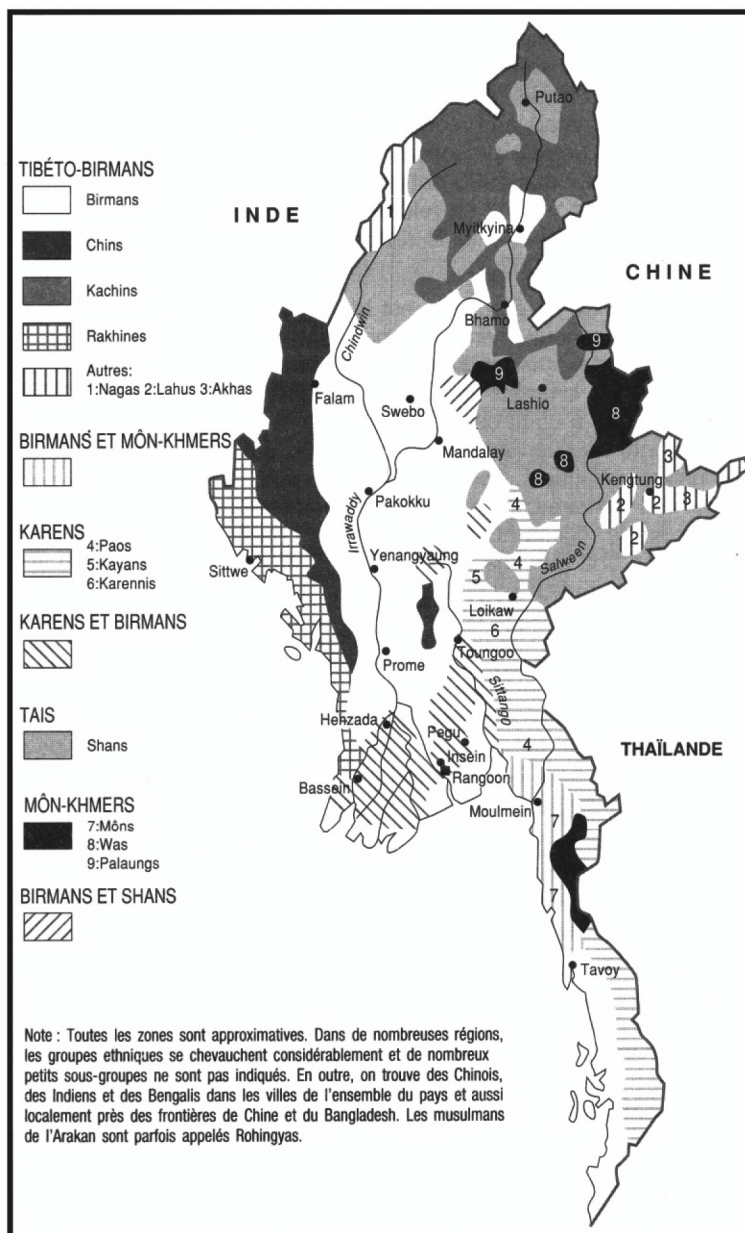
Mais en évoquant les minorités ethniques, on ne prend ici en considération que les « races nationales » perpétuellement citées par la littérature officielle ou les ouvrages savants birmans⁴ et dont on trouve régulièrement des illustrations cartographiques dans les travaux de recherche occidentaux. L'ethnicité est en quelque sorte officialisée ; chacun ayant sa place dans la famille déchirée à laquelle on pourrait comparer la Birmanie.

d'user distinctement des termes *Burmese* (citoyen birman) et *Burman* (composant du groupe ethnolinguistique correspondant).

³ Voir les documents produits par Amnesty International, la Fédération internationale des droits de l'Homme, Info Birmanie, etc. parmi lesquels on citera notamment Collectif, *Birmanie – La Peur est une habitude*, Assoc. Khiasma-Info Birmanie, sans lieu, 1999, 128 p. et Claude Delachet-Guillon, *Birmanie côté femmes*, Éditions Olizane, Genève, 2002, 300 p.

⁴ On pense entre autres à l'ouvrage de U Min Naing, *National Races of Myanmar* maintes fois réédité (nous disposons de la version anglaise de l'année 2000 rebaptisée *National Ethnic Groups of Myanmar*, trans. Hpone Thant, Swift Winds Books, Yangon, 2000, a/h-168 p.).

Carte 2
Les Principaux Groupes ethniques de Birmanie
traduit de Martin Smith (1991) par Christian Lechervy (1992)



C'est dans ce cadre ou, plus précisément, hors de ce cadre, que s'inscrivent les populations musulmanes du nord de l'Arakan aujourd'hui connues sous le nom de Rohingya. On ne trouve pas davantage leur trace sur les cartes ethniques que dans les documents officiels birmans. Dans le chapitre consacré à l'État d'Arakan (*Rakhine State*) par les *Chronicles of National Development* publiées en 2005 par le ministère de l'Information, on peut lire que « sur ses 14 200 kilomètres carrés vivent des Rakhine et des Bamar au côté des races chin, mro, thet, khami, dainet, maramagi et kaman »⁵. Il n'est point question de Rohingya.

Ces derniers représentent pourtant 93% de la population des *townships* (cantons) de Maungdaw et de Buthidaung et environ 20% de celui de Rathedaung, soit 860 000 personnes regroupées dans une région mitoyenne avec le Bangladesh, que les organisations internationales unifient sous le vocable de Northern Rakhine State. Mais il faudrait également compter dans la communauté une partie, difficile à quantifier, des musulmans du reste de l'État d'Arakan, sans compter les exilés qui résident clandestinement dans la province bangladaise de Chittagong (certaines sources parlent de plus de 200 000 personnes) ni des dizaines de milliers de réfugiés plus ou moins formellement établis en Malaisie, au Pakistan et en Arabie Saoudite.

Au Bangladesh, les Chittagoniens, très proches parents des Rohingya sur le plan culturel et linguistique, mais séparés d'eux par les deux derniers siècles de l'histoire, jouissent de la citoyenneté. En revanche, du côté birman de la frontière, on n'accorde pas aux Rohingya un privilège équivalent. Exclus de la liste des minorités nationales, ils bénéficient de peu de droits civiques. Au-delà même des aléas que doivent endurer l'ensemble des habitants du pays, la communauté fait l'objet d'une pression particulière qui ne cesse de s'aggraver. Accès à la terre de plus en plus réduit, corvées et prélèvements en nature en augmentation, violences, limitations radicales de l'entreprise

⁵ [On its 14,200 square miles of territory live Rakhines and Bamars alongside Chin, Mro, Thet, Khami, Daoinet, Maramagi and Kaman races] (Ministry of Information, *Chronicle of National Development – Comparison between Period Preceding 1988 and After (up to 12-2-2005)*, Ministry of Information, Yangon, August 2005, 372 p.). La phrase figure en introduction du chapitre intitulé "Rakhine State marching to new golden land of unity and amity", p. 114.

individuelle et du droit au mariage, entraves majeures au déplacement, restrictions croissantes à la liberté de culte constituent autant de facteurs de détresse pour une population pourtant déjà habituée à évoluer dans un contexte difficile.

Cette situation, à bien des égards tragique sur le plan humain, pourrait ne pas avoir suscité l'intérêt d'une communauté internationale focalisée sur le destin de la Birmanie en tant qu'ensemble et davantage encline, à la marge, à s'intéresser au sort d'autres minorités. Ce sont en fait deux vagues d'exode massif qui ont attiré l'attention sur la question rohingya. Après un premier flux de grande ampleur en 1978, 237 000 personnes ont fui vers le Bangladesh en 1991-1992.

Ce qui représente la plus grosse vague de réfugiés en Asie depuis la fin du conflit indochinois a incité le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et les organisations non gouvernementales étrangères à mettre en place des missions de longue durée dans les trois *townships*, terre d'origine des exilés et lieu de leur rapatriement. L'essentiel des familles y est certes revenu entre 1994 et 1996. Mais si seules 20 000 personnes résident encore dans les camps bangladeshis des environs de Teknaf – Cox's Bazaar, la situation politique et sociale laisse présager de nouveaux problèmes. Le contexte qui a conduit des dizaines de milliers de familles à quitter leur foyer pour trouver refuge dans un pays voisin au niveau de vie particulièrement bas et globalement peu désireux de les accueillir n'a guère évolué favorablement. Et malgré l'accord conclu entre Dhaka et Rangoun le 28 avril 1992, la perspective d'un nouvel exode à plus ou moins long terme n'est pas à exclure.

En Birmanie, depuis la reprise en main consécutive au limogeage du Premier ministre Khin Nyunt en octobre 2004, le régime semble moins que jamais enclin à envisager l'intégration au sein de la nation d'une population qu'il a toujours voulu considérer comme étrangère sans qu'elle puisse pour autant être rattachée à un autre ensemble national. Il est d'une certaine façon conforté dans cette option ostraciste par un Occident aujourd'hui défiant à l'endroit des communautés qui, comme les Rohingya, associent volontiers leurs revendications politiques à la mise en exergue de leur identité musulmane.

Les informations sur les conditions de vie des populations du nord de l'Arakan ne font pas véritablement défaut. Les organisations internationales n'ont pas vocation à divulguer celles qu'elles détiennent, mais les étrangers sont suffisamment nombreux sur le terrain et les contacts transfrontaliers assez fournis pour que l'on ignore peu de chose des difficultés actuelles des Rohingya. Cet ouvrage ne constitue donc pas à proprement parler le résultat d'une enquête sur la situation. Il s'est plutôt donné pour objet de mettre en perspective les enjeux propres à une crise dont les racines sont profondes, en la replaçant dans son historicité. L'identité des différents protagonistes est en effet bien plus mouvante qu'on ne le croit et pour comprendre leur présent conflictuel, il n'est pas inutile de voir comment, au fil du temps, l'ensemble géographique arakano-chittagonien s'est humainement fractionné jusqu'à comprendre en son sein des communautés apparemment irréconciliables. On interrogera ainsi les rapports de chaque groupe à des territoires qu'ils conçoivent pareillement comme leurs, ainsi que les modalités d'émergence et de gestion des espaces sociaux⁶.

La situation des Rohingya fournit également matière à réflexion sur la notion de progrès à laquelle on veut voir attachées nos modernités politiques. « Frontière », « État », « peuple », « nation » ou même « impôt » relèvent d'une forme d'universalité des catégories mentales. Il n'en a pas toujours été ainsi. Et cette évolution a sa part dans le destin actuel des populations de la région.

On n'entend en aucun cas ici plaider une cause ou attribuer blâmes et satisfecit, mais plutôt essayer d'apprécier, sur le temps long, l'évolution des identités et des perceptions que l'on en a, les stratégies communautaires qui s'y attachent et les réactions qu'elles suscitent chez « l'Autre ». La démarche relève donc davantage de l'élucidation que de la prescription, même si, comme toujours, la première peut sans doute être utile à la seconde.

⁶ On reprend là l'expression chère à Georges Condominas (*L'Espace social à propos de l'Asie du Sud-Est*, Flammarion, Paris, 1980, 539 p.).

PREMIERE PARTIE

DES IDENTITES EN CONFRONTATION
MAIS QUELLES IDENTITES ?

CHAPITRE 1

SOI ET LES AUTRES : PERCEPTIONS DES ETHNICITES

1.1 – Qui est quoi ?

Les exils de 1978 et 1992 témoignent d'un problème identitaire majeur dont les racines sont anciennes et dont l'actualité est entretenue par les tensions intercommunautaires sur place comme par la politique menée par l'État birman. L'Arakan serait ainsi le théâtre d'un choc qui opposerait deux entités : d'une part les Rakhine de confession bouddhique, associés en l'espèce aux Bamar, population majoritaire en Birmanie, auxquels l'histoire comme le présent ne cessent par ailleurs de les opposer ; d'autre part les Rohingya musulmans, assimilés par les bouddhistes aux Bangladeshi dont ils sont par contre clairement distingués du côté bangladeshi de la frontière. Le conflit relèverait donc en quelque sorte de deux « méta identités » qui n'ont de vérité que dans le contexte particulier du nord de la province birmane d'Arakan, mais qui, en son sein, transcendent des différences socio-culturelles, politiques ou économiques d'autre nature qui, ailleurs ou à d'autres échelles, institueraient d'autres formes de catégorisation.

Quels sont donc les critères qui identifient avec tant de certitude à l'un des deux groupes du couple d'opposition ? Les récits de voyage européens des siècles passés définissaient l'Arakan comme le « point de rencontre entre l'Asie brune et l'Asie jaune » ou, pour reprendre l'image de Maurice Collis, magistrat colonial et auteur prolifique, comme une « danseuse qui se balance entre l'Ouest et l'Est »⁷. C'est en effet là, dans un bassin borné à son occident par le golfe du Bengale et à son orient par la chaîne Yoma d'Arakan, que se rencontrent des populations aryennes et dravidiennes d'une part et des communautés mongoloïdes d'autre part. Pour définir les « Arakanais bouddhistes », le colonel britannique Stevenson notait dans les *British Burma Gazetteer* de 1879 qu'ils avaient « absorbé graduellement certaines des caractéristiques physiques aussi bien que sociales et morales des natifs de l'Inde avec lesquels, depuis au moins des siècles ils se sont

⁷ Maurice S. Collis et San Shwe Bu, "Arakan's Place in the Civilization of the Bay", in *Journal of the Burma Research Society*, vol. XV, n°1, 1925, p. 52.

intermêlés » et que « le type de leur visage est autant aryen que mongol »⁸.

Aux analyses anthropométriques si prisées au XIX^e siècle, les chercheurs d'aujourd'hui préfèrent en général les critères « culturels » qui accordent la préséance aux manifestations de l'esprit sur l'apparence du corps. La réflexion identitaire n'en est peut-être pas beaucoup mieux servie pour autant. Les deux approches ont en effet en commun le défaut de ne pas rendre compte de la diversité du réel ni de ses évolutions. Elles veulent pouvoir déboucher sur une taxinomie, voire sur une « arborescence ethnique » qui donne à voir des ensembles figés. On pouvait être hier « indien » ou « chinois » et s'inscrire « pour l'éternité » dans l'une ou l'autre de leurs sous-catégories. On est aujourd'hui « musulman » ou « bouddhiste », ce qui pose l'appartenance religieuse comme surdéterminant de ce que seraient les individus.

On ne s'emploiera donc pas à définir les termes des idéaux-types applicables aux « deux communautés » qui peuplent l'Arakan (À quoi ressemble chacun des groupes considérés ? Que produisent-ils ? Que mangent-ils ? Quelles langues parlent-ils ? En quoi croient-ils ?) pour arriver à identifier ce qui, « objectivement », les séparerait. Les critères de détermination identitaire dont il sera beaucoup question ici n'ont aucune dimension ontologique. La couleur de la peau ou la religion ne sont intrinsèquement ni plus ni moins de nature à opposer que la stratification sociale, l'aspiration politique, le mode de production⁹, non plus que le genre, l'éducation, le contexte familial, voire même, paramètre de différenciation que l'on réserve trop souvent aux seules sociétés occidentales, la personnalité de chacun. Ce ne

⁸ [*They [The Arakanese] appear to have gradually imbibed some of the physical as well as the moral and social characteristics of the natives of India, with whom they have, for at least centuries, much intermixed. (...) and the type of countenance is as much as Aryan as Mongolian*] (Cité in R. B. Smart (compiled by), "Akyab District", in *Burma Gazetteer*, vol. A, 1917, reprinted by Superintendent of Government Printing and Stationary, Union of Burma, Rangoun, 1957, p. 83-84).

⁹ L'opposition entre essarteurs et paysans sédentaires est par exemple bien connue dans certains conflits de la région. Voir par exemple, pour les cas vietnamiens et cambodgiens, Mathieu Guérin, Andrew Hardy, Nguyen Van Chinh et Stan Tan Boon Hwee, *Des montagnards aux minorités ethniques – Quelle intégration nationale pour les habitants des hautes terres du Viêt Nam et du Cambodge ?*, Irasec-L'Harmattan, coll. Analyses en regard, Bangkok-Paris, 2003, XVI-354 p.

sont pas les attributs eux-mêmes, mais les déterminants de leur perception qu'il convient d'examiner avec soin. Or, ceux-ci se sont élaborés, balayés ou réifiés avec le temps, posant comme des différences indépassables, politiquement et socialement structurantes, ce qui, ailleurs ou à un autre moment, constituerait des critères parmi d'autres de différenciation interindividuelle.

On prendra ainsi les classificateurs ethniques aujourd'hui en vigueur en Arakan pour ce qu'ils sont : des catégories mentales qui semblent avoir pris le pas sur les autres du fait des conditions de leur émergence comme de l'intensité de la confrontation contemporaine. On aura néanmoins soin de ne pas les voir comme les seuls pôles de tension du champ social ; de ne pas réduire notre intellection des relations humaines dans cette région à un « choc des civilisations », ce qui pourrait conduire à ajouter un degré à la cristallisation de ce que l'on conçoit déjà localement comme des identités figées et irréconciliables.

1.2 – Le poids de la taxinomie

Autre enjeu initial dans l'appréhension de la relation « intercommunautaire » locale : le choix de la terminologie. Stratégie de légitimation ou de dénigrement, les noms contiennent leur propre charge politique. Ainsi, dans le cadre qui est le nôtre, il est rare qu'endonymes et exonymes se recoupent. On ne qualifie pas toujours l'Autre comme il se qualifie lui-même ; l'enjeu étant généralement de le sortir symboliquement du champ de l'autochtonie, et donc du lien légitime au territoire, pour le rattacher à un ensemble étranger. Ainsi ce préambule consacré au lien entre les hommes et leurs noms ne relève-t-il pas d'une manière de démarche académique. Il touche directement aux termes du conflit contemporain.

Les habitants bouddhistes de la région (en dehors de certains groupes dits « montagnards ») se qualifient de « Rakhine » (ce qui les pose comme partie du groupe ethnolinguistique¹⁰ et religieux). Les populations de confession

¹⁰ Si l'on partage les réserves de certains anthropologues sur le terme « ethnolinguistique » (François Robinne, « Catégories ethniques versus réseaux transethniques - Critique du concept d'ethnicité appliqué au paysage birman », in Gabriel Defert (éd.), *Myanmar Contemporain*, Irasec-Les Indes savantes, Paris, 2007, à paraître), on n'en proscriit pas pour

musulmane reprennent volontiers ce terme lorsqu'elles désignent leurs voisins sans réaliser qu'il pose explicitement un lien au sol (« habitants de l'État Rakhine », circonscription de l'actuel Myanmar) dont ces derniers auraient ainsi l'exclusivité symbolique. Les Arakanais musulmans peuvent aussi dire « les bouddhistes », dénomination religieuse territorialement neutre, voire les *magh/mugh*. Ce dernier terme renverrait à l'origine indienne des « Rakhine » (*magh* viendrait de Magadha, localité de l'ancien Bihar) mais surtout à la tradition de piraterie qui a été la leur pendant plusieurs siècles. Le terme *magh*, encore volontiers utilisé aujourd'hui au Bangladesh¹¹, l'a également abondamment été au début de la colonisation britannique¹².

Les auteurs musulmans du nord de l'Arakan veulent croire que « *magh* » est devenu un endonyme si honteux et lié à un passé si trouble que les populations concernées auraient voulu en changer pour « Rakhine »¹³. Une légende colportée par les chroniques fait état d'un navire marchand arabe qui, au VIII^e siècle, aurait été contraint par la tempête de faire relâche dans l'île de « Yan Byey » (Ramree). Ses occupants, à court de vivres, seraient partis à la recherche d'autochtones auxquels ils se seraient présentés en implorant leur pitié (*raham* en arabe). C'est depuis lors que le terme « *rohan* » serait utilisé localement pour désigner les navigateurs arabes et dont, disent les musulmans, découleraient à la fois les termes « Rakhine » et « Rohingya »¹⁴. De fait, dans la littérature médiévale bengalie, le terme « *Roshang* » est souvent utilisé pour qualifier l'Arakan. Il l'est toujours dans le dialecte en vigueur à Chittagong qui emploie de longue date le mot « Rohingya » pour qualifier les habitants musulmans de la contrée. En 1798, l'Anglais Francis Buchanan notait la présence en Arakhan d'hindous

autant l'usage ici, étant entendu qu'il ne pose pas une relation automatique entre une connivence linguistique et une unité culturelle ni qu'il ne doit laisser croire à une éternité identitaire. Il n'a de validité pour définir un groupe qu'à un moment donné et lorsque la nature du lien est clairement établie entre ce groupe et ceux qui, en son sein ou en extériorité, le définissent.

¹¹ Voir par exemple Abdul Mabud Khan (*The Maghs, A Bouddhist Community in Bangladesh*, The University press Limited, Dhaka, 1999, XVI-232 p.) pour qui l'emploi du terme n'a apparemment rien de péjoratif.

¹² R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 27-35.

¹³ A. F. K. Jilani, *The Rohingya of Arakan – Their Quest for Justice*, Ahmed jilani, s.l., 1999, p. 57.

¹⁴ A. F. K. Jilani, 1999, p. 52-60.

(*Rossawn*) et de musulmans (*Rooinga*)¹⁵. Pour autant, le terme semble avoir été peu usité comme endonyme avant la seconde guerre mondiale. Surtout, son usage est aujourd'hui totalement prohibé en Birmanie où il figure, aux yeux des autorités, une forme de rébellion. En conséquence, de nombreux musulmans du nord de l'Arakan ne se disent pas (ou pas en toutes circonstances) « Rohingya », appellation qui leur semble porteuse d'une exclusion particulière dans le contexte multiethnique national où ils souhaiteraient se voir mieux intégrés.

Interrogés récemment sur leur identité dans le cadre d'une enquête informelle, des musulmans de Sittwe (Akyab) se disaient en premier lieu « birmans », même si cette nationalité leur est déniée. Plus au sud, ceux de Thandwe qui représenteraient environ un tiers de la population de la localité, se voient eux aussi comme des « Birmans musulmans », rattachant exclusivement le classificateur « Rohingya » aux habitants des *townships* de Maungdaw et de Buthidaung. Il semble ainsi que l'usage du terme soit conçu par beaucoup comme une forme d'engagement politique davantage que comme un identifiant culturel que l'islam et un ancrage régional arakanais suffiraient en soi à représenter.

Pour confirmer leur lien au sol, les musulmans usent de l'expression *Arakanese Muslims*. *Rakhine Muslims*, bien que parfois utilisée par les organisations internationales, sonne en revanche comme un non-sens ; les deux communautés reconnaissant de conserve au terme « rakhine » la qualité d'ethnonyme auquel est précisément rattachée la confession bouddhique. Dans cette acception, le toponyme « Northern Rakhine State » en vigueur pour qualifier l'ensemble constitué par les trois *townships* à majorité musulmane du nord de l'Arakan serait impropre. On différenciera pour notre part les dénominations « Arakanais » (*Arakanese*) et Rakhine. Par le premier on fera bien référence à un lien au territoire éponyme et par le second à une identité particulière.

Les Rakhine usent du terme « Bengalis » pour nommer les musulmans du nord de la région et il n'est pas rare que ces derniers, par commodité, se le réapproprient. Cela a néanmoins pour effet de les exclure symboliquement du champ national, suggérant leur appartenance à un État voisin. Dans la

¹⁵ Willem van Schendel (ed.), *Francis Buchanan in Southeast Bengal (1798)*, Signum Press, Dhaka, 1993, p. 223.

mesure où, en birman, le terme « bengali » couvre indistinctement les habitants du Bengale et du Bangladesh, c'est bien à une « Asie brune » extranationale que les Rakhine veulent rattacher leurs voisins. Ce lien établi entre musulman du nord de l'Arakan et « carnation extra-nationale » est encore plus sensible dans le vocabulaire utilisé par les Bamar (entendre donc ici les membres du groupe ethnolinguistique majoritaire à l'échelle de la Birmanie actuelle et non les citoyens de l'État-Nation birman tel qu'il a été défini en 1947 et que l'on qualifiera de Birmans). Les Bamar englobent en effet les Rohingya dans la catégorie *kalar* (familièrement « indiens ») dans la sous-catégorie des *kaw taw kalar* (littéralement « trop indiens » soit, implicitement, « trop sombres ») qui les unit aux Bengalis et aux Bangladeshi.

Il convient également de déterminer l'espace dont on parle. Là aussi les toponymes rendent compte de différentes réalités qui ne sont pas seulement évolutives dans le temps, mais également diverses en synchronie. Lorsque l'on parle d'« Arakan » on peut ainsi faire référence à une structure politique. Il peut s'agir de qualifier des royaumes plus ou moins éponymes qui, entre les débuts de l'ère chrétienne et le XVIII^e siècle, ont exercé une influence sur la région¹⁶ ou encore de désigner l'actuelle province birmane (Rakhine State). Mais « Arakan » peut également servir à définir un espace social particulier, lieu de résidence de telle ou telle communauté humaine. Pour notre part, lorsque nous évoquerons l'« Arakan », il s'agira d'abord de poser un espace relevant de la géographie physique, soit une bande de terre d'une longueur d'environ 800 kilomètres de son extrémité nord (constituée par la chaîne Mayu Taungdan) jusqu'au cap Negrakis. Elle est bornée à l'ouest par la baie du Bengale et à l'est par la chaîne Yoma d'Arakan. De même, on ne donnera pas intrinsèquement au terme « Bengale » une acception culturelle ou politique. On l'utilisera en référence aux terres qui s'étendent au nord du golfe du même nom jusqu'aux contreforts de l'Himalaya.

Pour la période contemporaine, on se référera aux citoyens des États à travers une terminologie le plus possible dissociée des déterminants ethniques, sauf à vouloir mettre spécifiquement l'accent sur ces derniers.

¹⁶ Comme le fait Jacques Leider, qui peut être considéré comme l'historien le plus prolifique sur la région. Voir notamment l'ouvrage tiré de sa Thèse de doctorat : Jacques Leider, *Le Royaume d'Arakan, Birmanie – Son histoire politique entre le début du XV^e et la fin du XVII^e siècle*, Monographies 190, École française d'Extrême-Orient, Paris, 2004, 571 p.

Un habitant du Bangladesh sera donc pour nous un Bangladeshi et non un Bengalis ou un Bangalais.

Il faut également dire un mot d'un débat très politique autour des termes rattachés à la Birmanie actuelle. La junte militaire a imposé en 1989 l'usage de « Myanmar » en remplacement de « Birmanie » (« Burma » en anglais). De même « Yangon » doit être désormais préféré à Rangoon (Rangoun). La National League for Democracy, victorieuse lors des élections parlementaires de 1989, a fait savoir que ce choix ne lui paraissait pas pertinent, ce qui a conduit un certain nombre de pays, dont la France, à conserver, dans les documents officiels, les anciennes dénominations.

Au-delà de la probable volonté du régime de marquer son emprise sur le pays tout en s'affranchissant de la terminologie coloniale, certains ont également cru voir dans ces changements des motivations racistes. En birman, le terme *myanmar* ne désignerait ainsi que l'ethnie birmane s'il n'est pas rattaché au substantif *ngain ngan* ou *pyi* (soit « pays » respectivement dans les formes littéraire et familière). Mais en birman, l'ethnonyme lui-même se construisant en assortissant *myanmar* du substantif *lumyo* (« race »), l'argument n'est guère valide. Il l'est même particulièrement peu en français puisque dans cette langue, l'assimilation entre ethnicité et nationalité est également contenue dans le terme « birman ».

Sans préjuger de l'évolution de ce débat, ce n'est pas ici le lieu d'y contribuer. On se contentera de se conformer à l'usage, confirmé par l'Académie française, et consacré par les dernières éditions du dictionnaire Larousse, en utilisant préférentiellement les déclinaisons du terme « Birmanie », réservant « Myanmar » à l'évocation de l'administration actuelle du pays.

CHAPITRE 2

RECOURS A L'HISTOIRE, MAIS A L'HISTOIRE DE QUOI ?

2.1 – Une recherche en devenir mais non sans influences

Comme le notent les spécialistes, « les recherches sur l'histoire de l'Arakan doivent être considérées comme un champ pour les études pionnières »¹⁷, voire comme un voyage en *terra incognita*¹⁸. Les sources critiques sont « virtuellement inexistantes, des collections majeures d'inscriptions restent à publier et le patrimoine matériel de l'Arakan s'effondre dans la jungle »¹⁹. L'effort de reconstitution du passé est d'autant plus difficile que les manuscrits disponibles figurent des points de vue qui diffèrent selon leur origine. Dans la région comme ailleurs, les chroniques sont liées à la cour du souverain qui en a passé commande. Les biais sont évidents, non pas seulement parce que les textes tendent à relater en priorité, et non sans complaisance, des hauts faits, mais également parce qu'ils donnent à lire une histoire presque exclusivement centrée sur le pouvoir politique et ses représentants²⁰. Les voyageurs étrangers dont on dispose des récits n'échappent eux-mêmes que partiellement à ce travers. Ils ont rarement été amenés à séjourner ailleurs que dans la capitale du royaume et ils n'ont généralement eu pour la population que peu d'intérêt. Surtout, leur regard

¹⁷ Jacques Leider, "These Buddhist Kings with Muslim Names – A Discussion of Muslim Influence" in the Mrauk-U Period in Pierre Pichard et François Robinne, *Études birmanes (en hommage à Denise Bernot)*, Études thématiques n°9, École française d'Extrême-Orient, Paris, 1998, p. 190.

¹⁸ Stephan van Galen, "Arakan at the Turn of the First Millennium of the Arakan Era", in Jos Gommans and Jacques Leider (eds), *The Maritime Frontier of Burma – Exploring Political, Cultural and Commercial Interaction in the Indian Ocean World, 1200-1800*, KITLV Press, Leiden, 2002, p. 151.

¹⁹ Stephan van Galen, 2002, p. 151.

²⁰ Jacques Leider, qui a mis en dialogue des chroniques de différentes origines pour tenter de recomposer l'histoire de l'Arakan entre le XV^e et le XVII^e siècle, note en permanence la divergence des sources qui rapportent les faits sous des jours si différents qu'il est souvent virtuellement impossible de les recomposer (Jacques Leider, 2004, 571 p.). Pour un commentaire des chroniques arakanaises, voir également Michael W. Charney, "A Reinvestigation of Kombaung-era Historiography on the Beginnings of the Relationship between Arakan and Ava (Upper Burma)", in *Journal of Asian History*, vol. 34, n°1, 2000, p. 53-68.

est teinté des a priori de leur propre société qui les poussent à porter un jugement perpétuellement qualitatif qui oscille entre allégorie et dénigrement.

Autre problème, cette fois davantage lié à ceux qui les consultent, les sources sont dispersées dans des aires géopolitiques clairement distinguées par notre présent et donc traitées par des univers académiques qui sont enclins à les lire à la lumière de leur ancrage national. La plupart des historiens de l'Arakan y sont venus par le biais des études birmanes²¹. Le corpus en bengali est quant à lui encore peu exploité et lorsqu'il l'est, c'est davantage dans une perspective littéraire²² qu'historique²³. Les sources persanes sont loin d'avoir livré toute leur richesse dans la mesure où elles sont souvent sanskritisées et que la double compétence linguistique n'est guère fréquente.

Les « histoires de la Birmanie » se confrontent à celles de l'Inde comme celles du Bengale se heurtent à celles de l'Arakan. En définitive, notre perception du passé de la région souffrirait peut-être moins d'un supposé désintérêt du monde académique contredit par plusieurs colloques internationaux récents²⁴, que d'un problème de prisme. Ainsi, il se pourrait bien qu'une approche plus fine de telle ou telle période et des espaces sociaux

²¹ Jacques P. Leider, "Arakanese Studies: Challenges and Contested Issues Mapping a Field of Historical and Cultural Research", in *Forgotten Kingdom of Arakan Workshop: From Dhanyawadi to 1962 (Bangkok, 23-24 novembre 2005)*, n.p., Bangkok, p. 4.

²² Swapna Bhattacharya (Chakraborti) évoque les travaux d'analyse littéraire publiés par une nouvelle génération de chercheurs bangladaïsi parmi lesquels Asit Bandyopahyaya (1980), Devanath Bandyopahyaya (1984-1985), Amritlal Bala (1991) et Saiyyid Ali Ashan (1997) (Swapna Bhattacharya (Chakraborti), "Myth and History of Bengali Identity in Arakan", in Jos Gommans and Jacques Leider (eds), 2002, p. 199-212). Un aperçu de la littérature en bengali éditée en Arakan du temps du royaume de Mrauk'U est également donné par Sukumar Sen, *History of Bengali Literature*, Sahitya Akademi, New Delhi, 1979, VIII-338 p.

²³ À cet égard, on doit se réjouir du travail de Thibaut d'Hubert, un jeune chercheur français dont les compétences en bengali ancien devraient permettre de donner un éclairage nouveau sur les sources disponibles dans les bibliothèques bengalies et bangladaïsi. On pourra d'ores et déjà se référer à Thibaut d'Hubert, "Álál's Poetry as a Source for Arakanese History", in *Forgotten Kingdom of Arakan Workshop: From Dhanyawadi to 1962 (Bangkok, 23-24 novembre 2005)*, n.p., Bangkok, p. 77-88.

²⁴ On pense notamment au "Forgotten Kingdom of Arakan Workshop: From Dhanyawadi to 1962 (A public seminar on history, identity, culture and the challenges they face)" qui s'est tenu au *First Hotel* de Bangkok les 23 et 24 novembre 2005 à l'initiative de l'Institute of Asian Studies de l'Université Chulalongkorn.

correspondants nécessite de faire voler en éclats les limites que nous imposent les frontières actuelles trop souvent conçues comme bornes de nos intellections. Dans cette perspective, les essais de recontextualisation comme le colloque qui a réuni, en décembre 1994 à New Delhi, l'ensemble des chercheurs spécialisés sur les échanges dans la baie du Bengale entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, sont méritoires mais bien trop timides²⁵.

2.2 – À la recherche d'une primogéniture : le jeu de dupes des filiations légitimantes

Bien que les données soient donc fragmentaires et souvent divergentes, l'histoire ancienne est régulièrement convoquée par les protagonistes du jeu politique actuel qui lui demandent de statuer sur leurs légitimités respectives. En premier lieu, on notera que pour les acteurs de la confrontation, le rattachement à des communautés religieuses, pourtant par vocation déterritorialisées, semble constituer l'argument essentiel.

Les bouddhistes voudraient que le Bouddha, Siddhârta Gautama lui-même, se soit rendu en Arakan au IV^e siècle avant l'ère chrétienne, époque à

²⁵ Ce colloque a permis aux connaissances et aux différentes approches de se confronter (Denys Lombard, Om Prakash (eds), *Commerce and Culture in the Bay of Bengal, 1500-1800*, Manohar-Indian Council of Historical Research, New Delhi, 1999, 416 p.) sans pour autant donner lieu à des fusions de savoirs et d'aires géographiques qui exigeraient sans doute des refontes épistémologiques plus structurelles. Des réflexions dans ce sens ont été menées pour l'Asie du Sud-Est par Victor Lieberman ("Local Integration and Eurasian Analogies: Structuring Southeast Asian History, c. 1350 – c. 1830" in *Modern Asian Studies*, vol. 27, n°3, 1993, p. 475-572) ou par Paul H. Kratoska, Remco Raben et Henk Schulte Nordholt (*Locating Southeast Asia – Geographies of Knowledge and Politics of Space*, Singapore University Press-Ohio University Press, Singapore-Athens, 2005, XII-326 p.). On a choisi pour cet ouvrage de souscrire à la méthodologie proposée in Stéphane Duvort et Julien Ténédos (eds), *Réfléchir l'Asie du Sud-Est – Essai d'épistémologie*, Irasec-Les Indes savantes, Paris, 2004, 226 p. Il s'agit d'adapter les outils d'intellection aux problématiques posées sans réduire les questionnements aux champs fixés par une méthode prédéterminée. La démarche s'applique aussi bien aux champs disciplinaires dont on veut ignorer les cloisonnements, qu'aux espaces et aux périodes considérées définis sans autre limite que leur adaptation à la problématique. C'est ainsi que l'on donnera une place importante à des événements historiquement assez lointains, mais dont l'évocation est conçue, sans déterminisme, comme nécessaires à la réflexion sur la situation actuelle des Rohingyas. De même, on s'efforcera de rendre compte de l'évolution, à la fois conceptuelle et spatiale, des cadres géopolitiques pertinents pour apprécier l'émergence et les évolutions de cette communauté.

laquelle il aurait converti un roi du nom de Candrasuriya qui régnait alors depuis la cité de Dhañavati/Dhanyawadi²⁶. Le monarque, impressionné par sa rencontre avec Le Bienheureux, lui aurait dédié une effigie, le Mahamuni, longtemps conservée sur place avant qu'un souverain bamar ne vienne s'en emparer à la fin du XVIII^e siècle²⁷. Le récit de la rencontre entre le Bouddha et Candrasuriya se heurte hélas à d'autres sources, épigraphiques celles-là, qui font débiter le règne de ce dernier en 146 de l'ère chrétienne²⁸. Deux rois homonymes auraient pu régner sur la région à 500 ans d'intervalle, mais on manque d'éléments pour étayer cette hypothèse.

Le *Maavamsa* et le *Dipavamsa*, deux chroniques cingalaises, rapportent quant à elles que c'est sous le règne du souverain Asoka (273-231 avant J.-C.) que le troisième concile bouddhique aurait envoyé en Arakan deux missionnaires, Sona et Uttara²⁹. Du fait de la proximité de l'Arakan avec son berceau géographique, le bouddhisme y aurait ainsi fait son apparition bien avant de se développer ailleurs dans ce qu'on appelle aujourd'hui l'Asie du Sud-Est. En effet, c'est au plus tôt au II^e siècle de l'ère chrétienne que l'on en trouve trace dans le delta du Mékong³⁰ avant qu'il ne se diffuse largement dans le bassin de la Chao Phraya, au Champa ou dans l'archipel indonésien. À cette genèse « bouddhique » se superpose la vision « musulmane ». Les premières incursions de souverains de confession islamique au Bengale datent de 1204-1205 avec l'arrivée des troupes

²⁶ Cette aventure est rapportée dans le *Sappadanapakarana*, un ancien manuscrit arakanais en pali qui a été traduit en anglais à la fin du XIX^e siècle (Emil Forchhammer, *Papers on Subjects relating to the Archaeology of Burma: A Report on the History of Arakan in Three Parts*, Superintendent of Government Printing and Stationary, Rangoon, 1892, 67 p.).

²⁷ La statue a fait l'objet de bien des convoitises puisqu'avant Ava, Sri Ksettra, la capitale pyu, Pagan et Pegu semblent avoir tour à tour essayé de s'en emparer.

²⁸ Catherine Raymond, "Religious and Scholarly Exchanges between the Sinhalese Sangha and the Arakanese and Burmese Theravadin Communities: Historical Documentation and Physical Evidence", in Denys Lombard, Om Prakash (eds), 1999, p. 91.

²⁹ Ernelle Berliet, *Géographie historique et urbanisation en Birmanie et ses pays voisins, des origines (I^{er} siècle avant J.-C.) à la fin du XIII^e siècle*, Thèse de doctorat de langues, histoire et civilisations des mondes anciens, université Lumière Lyon 2, 2004, n.p., vol. I (Texte), p. 63.

³⁰ Sur cette période, voir entre autres l'ouvrage de référence de R. B. Smith et W. Watson, *Early South East Asia – Essays in Archaeology, History and Historical Geography*, Oxford University Press, New York–Kuala Lumpur, 1979, XVI-562 p. (voir notamment p. 259).

d'Ikhtiyār al-Dīn Muhammed Ibn Bakhtiyār Khaljī³¹. Mais les auteurs rohingya veulent pour leur part voir l'islamisation de leur terre remonter aux périples des voyageurs moyen-orientaux du début du IX^e siècle. Ils prêtent ainsi aux Persans Ibn Khordadbeh (844-848) et Sulayman (851) ou à Ibn al-Fakih (900) des contacts avec une région située à l'est de l'île de Ceylan appelée Jazirat-al-Rahmi (ou Rahma) qui, à leurs yeux, ne saurait avoir été autre chose que l'Arakan. Ces voyages auraient immédiatement donné lieu à l'établissement de comptoirs commerçants³².

Pour gagner quelques siècles au jeu de la légitimité historique, certains activistes rohingya suggèrent la présence de mystiques fakirs et soufis en Arakan dès le VII^e siècle³³, ce qu'aucune source archéologique ou historique ne permet d'établir. D'autres quittent même le champ des possibles pour celui de la mythologie. Ma Tahir Ba Ta, faisant librement référence à un livre intitulé *Hanifa O Kaiyapuri*, écrit au XVI^e siècle par Sha Barid Khan, explique comment, en 680, un certain Mohammad Hanif serait arrivé au voisinage de Maungdaw où il aurait « vaincu la reine cannibale Kayapuri ». Il l'aurait ensuite amenée à l'islam et épousée, avant que les habitants de la région ne se « convertissent en masse ». Ce sont leurs descendants qui, aux yeux de Ma Tahir Ba Ta, ont « sans aucun doute formé le noyau original des Rohingya en Arakan »³⁴. Faute de leur donner la préséance, ces récits fondateurs positionneraient localement les Rohingya « en tant que tels » depuis plus d'un millénaire.

On notera l'importance du « en tant que tels » dans la proposition précédente. Il faut en effet remettre en question le schéma de filiation figé auquel veulent croire les protagonistes. Les musulmans du nord de l'Arakan se disent « les descendants des musulmans arabes, des Pathan, des Maures, des Perses, des Turcs, des Afghans, des Mogols et des Bengalis qui se sont

³¹ Voir par exemple Mohammad Yusuf Siddiq, "Epigraphy as a Source for the Study of Islamic Culture in Bengal" et Md. Akhtaruzzaman, "History of Early Muslim Eastern India: A Study of Some Perso-Arabic Sources", in *Journal of the Asiatic Society of Bangladesh (Humanities)*, vol. 50, n°1-2, 2005 (Golden Jubilee Volume 1956-2005), p. 113-140 et p. 247-257.

³² Abdul Karim, *The Rohingya – A Short Account of their History and Culture*, Arakan Historical Society, Chittagong, 2000, p. 10-14.

³³ A. F. K. Jilani, 1999, p. 64-65.

³⁴ Tahir Ba Tha, *A Short History of Rohingya and Kamans of Burma*, The Institute of Arakan Studies, Chittagong, 1999, p. 8.

installés en Arakan et se sont mélangés avec les populations locales développant le groupe actuel connu sous le nom de rohingya »³⁵. Ils posent ainsi la mixité et l'évolution comme principe directeur de leur « ethnicité ». Mais, comme en témoigne leur littérature, ils la veulent autant que possible liée au berceau de la culture musulmane. L'accent est toujours mis sur le processus d'islamisation, associant l'idée de la filiation génétique à la filiation religieuse.

Pareillement, les origines du « peuple rakhine » sont décrites dans des termes qui prêtent à exégèse. Le bouddhisme est attesté localement depuis près de deux millénaires, mais les derniers travaux sur l'Arakan nous empêchent de considérer que la région a toujours été exclusivement bouddhique ou que le bouddhisme a toujours signifié la même chose, constituant un système de pensée unique à quelque moment que ce soit³⁶.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement le dogme qui, pluriel, a évolué au cours du temps, mais également l'identité ethnolinguistique de ceux qui en ont été les vecteurs. Les Rakhine d'aujourd'hui se prétendent volontiers aryens, précisant même souvent en substance qu'ils sont « aryens, mais pas indiens ». Pour autant, ils se disent descendants des Sākya, dynastie du Bouddha, Siddhārta Gautama, qui régnait à son époque sur le petit royaume de Kapilavatthu³⁷.

Les caractéristiques physiques et la langue des Rakhine suggèrent plutôt qu'ils sont pour l'essentiel issus de communautés ethnolinguistiques austro-asiatiques ou tibéto-birmanes qui ne seraient pas arrivées dans la région avant le VIII^e siècle au plus tôt. Ce sont sans doute des habitants du subcontinent, soit les ancêtres attribués à ceux-là même qui portent aujourd'hui la bannière d'un islam plus récemment importé qui auraient initialement assuré la diffusion, au Bengale et en Arakan, de la doctrine de Siddhārta Gautama mais aussi du shivaïsme attesté dans la région aux

³⁵ A. F. K. Jilani, 1999, p. 52.

³⁶ Michael Charney, "Beyond State-centered Histories in Western Burma: Missionizing Monks and Intra-regional Migrants in the Arakan Littoral, c. 1784-1860", in Jos Gommans and Jacques Leider (eds), 2002, p. 215.

³⁷ Alexandra de Mersan, « L'expression du particularisme arakanais dans la Birmanie contemporaine », in *Moussons*, n° 8, janvier 2005, p. 117-141.

premiers siècles de l'ère chrétienne par les monuments comme par les récits des voyageurs étrangers³⁸.

La statuaire du royaume de Dhañavaṭī/Dhanyawadi qui s'imposa depuis la vallée de la Kaladan ouverte sur le golfe du Bengale suggère l'origine subcontinentale de ses bâtisseurs, en cela qu'elle est clairement influencée par les styles indiens Pala et Gupta³⁹. Dhañavaṭī qui aurait été fondée au milieu du deuxième siècle avant l'ère chrétienne aurait constitué l'une des premières villes fortifiées de la région. Elle a bientôt été dirigée par la dynastie Chandra dont une inscription, gravée sur un pilier (aujourd'hui conservé dans la pagode Shit-thaung), rappelle une partie de la généalogie. Très probablement d'origine indienne, elle aurait fait souche localement en s'associant avec des autochtones, Sak et Mro⁴⁰.

L'étymologie de Dhañavaṭī (littéralement « Le pays des graines ») laisse supposer l'orientation agraire du royaume. La culture du riz a pu y côtoyer l'essartage⁴¹, pratique qui reste commune sur les hautes terres de la région. Vers 380, une branche des Chandra a développé un nouveau centre de pouvoir, Vesalī, une dizaine de kilomètres plus au sud. Il est difficile de dire si le terme de capitale est celui qui convient dans la mesure où ses seigneurs ont pu un temps partager leur influence avec ceux de Dhañavaṭī et que d'autres principautés comme Sambawak, Pyinsa, Parein, Hkrit ou Launggret ont prospéré, plus ou moins simultanément, le long de la rivière Lemro.

Pour définir la situation politique de l'époque sur laquelle on sait finalement peu de choses, on serait tenté de souscrire à la théorie des *mandala* (littéralement « cercles » ou « roues »), en vogue chez les orientalistes et

³⁸ Un pèlerin chinois du nom de Hiuen Tsang notait en l'an 630, la cohabitation dans le royaume de Vesalī de nombreuses confessions (cité in Maurice S. Collis et San Shwe Bu, 1925, p. 36).

³⁹ Pour un aperçu informé des monuments et de la statuaire en Arakan à date ancienne, voir Pamela Gutman (textes) et Zaw Min Yu (photos), *Burma's Lost Kingdom – Splendours of Arakan*, Orchid Press, Bangkok, 2001, XII-176 p. et Catherine Raymond, 1999, p. 93.

⁴⁰ L'histoire locale rakhine fait de même état de l'union de son ancêtre mythique avec une princesse mro.

⁴¹ Pamela Gutman et Zaw Min Yu, 2001, p. 9.

inspirée par la tradition indienne⁴². Il s'agirait de considérer chaque pôle politique comme le centre d'une sphère d'influence qui, à ses marges, se serait superposée à ses voisines créant des zones de mixités. Toujours est-il que Vesālī entretenait, jusqu'à sa chute au milieu du X^e siècle, d'étroites relations avec son occident dans une dynamique générale à la région qui engageait Ceylan (le *Sappadanapakarana* évoque par exemple des moines de l'île venus rendre précocement hommage au Mahamuni⁴³) et l'ensemble du golfe du Bengale. Les échanges étaient commerciaux et religieux⁴⁴, mais aussi dynastiques. Ce serait une branche sœur de la famille Chandra qui, entre 825 et 1035, aurait exercé le pouvoir sur les côtes méridionales du Bengale⁴⁵. Et, que ce soit par leurs lignées bengalie ou arakanaise, les Chandra auraient été partie prenante d'une sphère culturelle beaucoup plus vaste s'étendant jusqu'aux confins septentrionaux de l'Inde (dont ils auraient hérité un tropisme mahayāniste⁴⁶). En tout état de cause, les Arakanais bouddhistes d'aujourd'hui pourraient donc se considérer comme « les héritiers d'une civilisation proprement indienne »⁴⁷.

⁴² Voir par exemple O. W. Wolters, *History, Culture, and Religion in Southeast Asian Perspectives*, Southeast Asia Program Publications Cornell University – The Institute of Southeast Asian Studies, Ithaca – Singapore, 1999 (first ed. 1982), 272 p.

⁴³ Sur ces échanges, voir également Pamela Gutman, *Ancient Arakan – With special reference to its cultural history between the 5th and 11th Centuries*, Doctorat Thesis, Australian National University, Canberra, 1976, vol. I (Text), p. 79.

⁴⁴ Tilman Frasch, "A Buddhist Network in the Bay of Bengal: Relations between Bodhgaya, Burma and Sri Lanka, c. 300-1300", in Claude Guillot, Denys Lombard, Roderich Ptak (eds), *From the Mediterranean to the China Sea*, Otto Harrassowitz Verlag, Wiesbaden, 1998, p. 69-93 et Ernelle Berliet, *Early Arakan – An Ancient City-State in the Bay of Bengal?*, Paper presented to the Conference of the European Association of South Asian Archaeologists, 5 July 2005, n.p., p. 2.

⁴⁵ Pamela Gutman, 1976, vol. I (texte), p. 79 ; Richard M. Eaton, *The Rise of Islam and the Bengal Frontier, 1204-1760*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles-London, 1993, p. 11 et Kanai Lal Hazra, *The Rise and Decline of Theravada Buddhism in India*, Munshiram Manoharlal, New Delhi, 1998, p. 254-257.

⁴⁶ On distingue généralement deux grandes écoles bouddhiques qui se sont séparées une centaine d'années après la mort de Siddharta. L'Hinayāna (ou Theravāda), péjorativement qualifiée de « Petit Véhicule » par les adeptes du Mahayāna, veut s'inscrire dans la lignée des disciples directs du Bouddha. Elle postule que la libération définitive des souffrances (nirvana) est réservée à l'infime minorité de ceux qui parviennent à éteindre totalement leurs désirs et qui appartiennent, pour ainsi dire exclusivement, à la communauté des moines (*sangha*). En revanche, pour les tenants du « Grand Véhicule » (Mahayāna donc), chacun peut profiter de l'intercession d'êtres d'exception (bodhisattvas) qui se sont fixés pour objectif d'aider les hommes à atteindre cet objectif final.

⁴⁷ Jacques Leider, 2004, p. 355.

Du delta de l'Irrawaddy à Pagan, la présence de populations d'origine indienne est partout avérée à date ancienne. L'Arakan n'en a donc en aucune façon l'apanage exclusif. Chez les Môn, population d'origine austronésienne établie avant les Tibéto-Birmans dans ce qui est aujourd'hui la Birmanie, l'interférence a été tout aussi spectaculaire. Ayetthema, cité fondée avant le V^e siècle (au voisinage de l'actuelle agglomération de Kyaiktu), portait le nom pali de Golamattikanagara, sans doute en référence aux maisons du peuple gola identifié par certains avec le Gauda, nom ancien du Bengale⁴⁸. Et lorsque dans la première moitié du IX^e siècle, deux princes de Thaton (Sudhamavati), alors principale cité du monde môn, ont choisi le site de Pegu, dans le delta de l'Irrawady pour établir leur capitale, celui-ci était peuplé d'Indiens, artisans du commerce transocéanique, avec lesquels les dits Môn se sont mélangés. Cela expliquerait en partie pourquoi les Bamar ont longtemps qualifié les Môn, population au moins partiellement d'origine austronésienne (et donc orientale), par l'exonyme *Talaings* / *Telingana* (en référence aux gens de la côte de Telanga en Inde méridionale)⁴⁹.

Ce n'est qu'entre la première invasion mongolo-shan de 957 et la quatrième en 1294 que le paysage ethnolinguistique de l'Arakan semble avoir sensiblement changé⁵⁰. Ce sont en tout cas des populations originaires du nord-est qui, sans doute après s'être mélangées aux autochtones bengalis et « montagnards », auraient créé le royaume de Lemro, au X^e siècle, à quelques kilomètres à l'est de Vesali⁵¹. L'identifiant « rakhine » devrait ainsi à tout le moins se prévaloir d'une genèse double où ethnicité et confession ne se seraient pas recoupées initialement. Par « ethnicité », on ne fait d'ailleurs pas référence à un espace social inscrit dans la durée, mais à une perception, à un moment donné, comme une étape dans le courant perpétuel de renégociation entre les « nous » et les « ils » chers à Lucien Bernot⁵². Les processus d'inclusion – exclusion étant en effet marqués du sceau de l'impermanence, on ne saurait « accoler les groupes sociaux comme des

⁴⁸ Ernelle Berliet, 2004, p. 74.

⁴⁹ D. G. E. Hall, *A History of Southeast Asia*, Mac Millan, London-New York, 1981 (first ed. 1955), p. 36.

⁵⁰ D. G. E. Hall, 1981 (first ed. 1955), p. 151-181.

⁵¹ Aung Zan, "Lemro Period, the Beginning of Medieval Arakan", in *Rakhine Magazine*, vol. 19, 1996, p. 144.

⁵² Lucien Bernot, « Les 'nous' et les 'ils' – Contribution à l'étude des relations interethniques », in *Ethnies* (Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles), Mouton, Paris – La Haye, 1982, p. 277-292.

timbres postes sur une enveloppe »⁵³ en prenant pour acquise l'existence d'entités ethnolinguistiques établies sur la durée dans des espaces qui leur appartiendraient exclusivement. Il faudrait bien plutôt s'intéresser à leurs interactions.

Certains groupes comme les Chakma, présents de part et d'autre de la frontière contemporaine entre la Birmanie et le Bangladesh, illustrent particulièrement bien ces dynamiques de recomposition. Appelés *Dhainet* par les Rakhine et *Samwa* par les Rohingya, ils sont au nombre d'environ 250 000 au Bangladesh et 20 000 en Arakan. Populations de souche essentiellement mongoloïde et de confession bouddhique, leur langue est apparentée au bengali mais sa forme écrite utilise un alphabet proche de celui qui est en vigueur en Birmanie. D'aucuns les ont vues comme le fruit d'un métissage entre les Sak, population des hautes terres de la région et les Bengalis⁵⁴. Leurs voisins marma les considèrent pour leur part comme des descendants des soldats moghols défaits par les troupes de Mrauk'U au XVII^e siècle et qui, retenus prisonniers dans la région, auraient épousé des femmes rakhine⁵⁵.

A la fois sujets et objets des influences culturelles, ces communautés minoritaires ajoutent à la mixité dont, malgré la réification récente des identités, elles rendent encore compte d'une certaine manière. Les Kaman, conçus comme les descendants des gardes persans des souverains de Mrauk'U, continuent de peupler l'île de Ramri⁵⁶. Les Marma, établis dans les zones forestières des environs de Cox's Bazaar, sont tous de nationalité bangladeshi. Ils parlent cependant une langue apparentée au rakhine et sont de confession bouddhique, etc.

L'histoire n'est pas intrinsèquement porteuse de vertus heuristiques en matière de définition des identités contemporaines. S'intéresser aux origines des peuplements pour légitimer une présence ou en condamner une autre

⁵³ L'expression est de François Robinne, 2007 (2).

⁵⁴ Herbert Risley, *Tribes and Castes of Bengal: Ethnographic Glossary*, Bengal Secretariat Press, Calcutta, 1891, vol. I, p. 168.

⁵⁵ T. H. Lewin, *The Hill Tracts of Chittagong and the Dwellers Therein, with Comparative Vocabularies of the Hill Dialects*, Bengal Printing Company Ltd, Calcutta, 1869, p. 63.

⁵⁶ Ils participent néanmoins à l'identité rohingya et ce n'est pas un hasard si Tahir Ba Tha consacre son ouvrage aux deux groupes (Tahir Ba Tha, 1999, X-66 p.).

revient à faire abstraction des reconstructions que le temps induit et qui, une fois superposées, deviennent impossibles à qualifier globalement. Établir des filiations est une démarche d'autant plus aléatoire qu'elle veut s'appliquer au temps long. L'histoire de cette région étant, comme celle de la plupart des régions, principalement migratoire, avec les mixages que cela implique, la notion de berceau ne fait pas sens en soi, pas plus que celle de primo occupant.

Si aujourd'hui, en Arakan, la religion semble constituer un critère de différenciation « définitif », les Arakanais bouddhistes sont par la force des choses, différents de leurs ancêtres, bouddhistes ou non. Ces derniers se sont progressivement mélangés à d'autres populations, elles-mêmes établies sur place plus ou moins anciennement et dont l'existence, en tant que groupe, s'est plus ou moins dissoute (on pense notamment aux Môn ou, plus anciennement, aux Pyu). Il en va naturellement de même pour les Arakanais musulmans qui sont le fruit des croisements de la diversité de leurs ancêtres, musulmans ou pas, et non de la parthénogenèse d'une improbable « matrice rohingya » sans cesse reproduite à l'identique. Ainsi y a-t-il peu de sens à s'efforcer de reconstituer des lignées aux caractéristiques intangibles ; à savoir qui descend de qui à la recherche de quelconques droits dont il conviendrait que les uns ou les autres héritent. On accordera en l'occurrence le crédit du bon sens à la proposition formulée par le Rohingya A. F. K. Jilani lorsqu'il signale qu'« en regardant l'histoire passée, on peut légitimement dire que si les autochtones rohingya ne peuvent prétendre que l'Arakan est leur mère patrie sacrée, les *Magh* [Rakhine] n'ont de même aucun droit d'être les fils du sol »⁵⁷.

⁵⁷ [*Looking at the past history of Arakan it can legitimately be asserted that if the indigenous Rohingya cannot claim Arakan as their sacred motherland the Maghs too have no right at all to be the sons of the soil*] (A. F. K. Jilani, 1999, p. 59).

CHAPITRE 3

L'ESPACE ARAKANO-CHITTAGONIEN DE L'ÉMERGENCE DES PREMIERS ROYAUMES AU XVI^e SIÈCLE

3.1 – De l'identité de l'autorité politique

Une fois écarté le risque de concevoir les tensions actuelles comme le fruit d'une sorte d'éternité identitaire, il faudrait également se défier du piège que constituerait la « détemporalisation » de la perception du territoire. On n'a en effet aucune raison de s'efforcer de discriminer, pour la période qui précède le XX^e siècle, les populations séparées aujourd'hui par la frontière entre la Birmanie et le Bangladesh. Il n'y a pas plus d'ontologie de la Birmanie qu'il n'y a pu avoir d'ontologie du Bengale ou de l'Arakan liant par essence tel ou tel territoire à telle ou telle population. Les ensembles politiques ont leur respiration. Et si des entités bengalies, gonflant vers l'est, ont régulièrement exercé une sorte de suzeraineté sur la région⁵⁸, les seigneurs de Mrauk'U n'avaient pas davantage l'impression, lorsqu'ils traversaient la rivière Naf, de franchir autre chose qu'un cours d'eau parmi d'autres.

Certes, la Naf comme la Mayu, la Lemro ou la Kaladan ont chacune constitué, à différentes époques, des barrières physiques aux invasions de l'ouest comme de l'est, contribuant à ce titre au façonnage des espaces géopolitiques. Il n'en reste pas moins que lorsque le royaume de Mrauk'U qui, au XVI^e et XVIII^e siècle, exerça sa suzeraineté depuis le cœur de

⁵⁸ Notamment au tournant du XV^e siècle d'après l'ouvrage arakanais compilé en 1788 par Kawisārābhi Siripawara Aggamahādhammarājādhirājāguru intitulé *Dhañawañ are tō pum* (cité in Jacques Leider, 2004, p. 50). S'appuyant sur les travaux de l'historien britannique H. C. Ray (*Dynastic History of Northern India*, vol. 1, p. 323) et dans la tradition historiographique indienne, Anil Chandra Banerjee cherche des traces de vassalité plus anciennes, mettant l'accent sur la probabilité du lien entre la dynastie Chandra au pouvoir en Arakan entre 788 et 957 et la dynastie homonyme qui régna entre 950 et 1050 sur Vikrampur, à l'est du Bengale (A. C. Banerjee, *The Eastern Frontier of British India*, A. Mukherjee & Co (AMC), Calcutta, 1964, p. 38). Mais, même avéré, le lien familial ne suggère pas l'ascendance de l'une de ces branches sur l'autre.

l'Arakan jusqu'à Chittagong (pour lui Cātīgrāma), il n'était pas plus infondé dans cette extension occidentale que dans l'imposition de son autorité à ses voisins orientaux bamar (dans les années 1590, Mrauk'U ira jusqu'à occuper, brièvement, le delta de l'Irrawaddy⁵⁹). Ses adversaires ne transgressaient pas davantage un interdit territorial lorsqu'ils étaient en mesure de placer dans leur orbite une partie du royaume un temps affaibli.

Avant l'ère des impérialismes européens, les centres de pouvoir étaient bien plus nombreux que l'histoire n'en a gardé trace. Surtout, les « grands ensembles » étaient soumis à des tensions internes qui pourraient aisément mettre en question l'idée même de leur unité. Évoquer le « Bengale politique » du XIII^e au XVII^e siècle figure déjà un anachronisme puisqu'il n'était pas un (et donc pas qualifiable en tant que tel) mais multiple. Le seul voisinage immédiat de Chittagong a compté simultanément jusqu'à trois souverains distincts. Ainsi, si la chute de Bagdad devant les forces d'Hulegü Khan en 1258 a en quelque sorte recentré le monde musulman sur l'Asie, la puissance des seigneurs d'Asie centrale dans l'espace bengali n'a été ni absolue ni monocéphale. Dans la péninsule indienne, l'avènement du sultanat de Delhi n'a pas conduit à une véritable centralisation du pouvoir politique. Dès le milieu du XIV^e siècle, seigneurs et gouverneurs du Bengale se sont émancipés, à l'image de Sham a-Din Ilyas Sha (1342-1357) qui a imposé, depuis Pandua, sa nouvelle capitale, l'indépendance de la région dont il s'est proclamé sultan⁶⁰. Pendant deux cents ans différents seigneurs se sont partagé la région, fondant et refondant des principautés aux contours fluctuants.

De même, du côté arakanais, Man Pa, qui régna sur Mrauk'U de 1531 à 1553, se voyait moins comme souverain sur sa région que comme « roi des rois » (*rajadhiraja*)⁶¹ chargé d'assurer une certaine harmonie entre ses « vassaux ». L'ouvrage érudit de Jacques Leider, qui recompose l'histoire du royaume de Mrauk'U entre le XV^e et le XVII^e siècle sur la base des chroniques arakanaises, décrit ainsi une infinité de conflits d'intensité

⁵⁹ Michael W. Charney, "The 1598-99 Siege of Pegu and the Expansion of Arakanese Imperial Power into Lower Burma", in *Journal of Asian History*, vol. XXVIII, n°1, 1994, p. 39-57.

⁶⁰ Shams-i Siraj' Afif, "Tārīkh-i Fīrūz Shāhī", in H. M. Elliot and John Dowson (eds), *The History of India as told by its own Historians*, Kitab Mahal, Allahabad, 1964, vol. III, p. 295-296 et Richard Eaton, 1993, p. 41.

⁶¹ Jacques Leider, 2002, p. 145.

variable mettant en scène une multitude d'acteurs politiques qui apparaissent et disparaissent sur un rythme rapide⁶².

Les alliances entre féodalités se composaient et se recomposaient alors selon des normes qui avaient peu à voir avec les appartenances ethniques. Tel roi rakhine pouvait avoir recours à l'aide de tel souverain môn et de ses alliés bamar en opposition au roi bamar d'Ava ou inversement⁶³. Tel gouverneur môn pouvait faire appel au souverain thaï d'Ayutthaya pour le protéger de la menace d'un seigneur bamar⁶⁴. Il était loisible à tel monarque sak de se réfugier en Arakan pour échapper à ses adversaires venus du Bengale⁶⁵. Tel seigneur rakhine avait la possibilité de solliciter les forces d'un allié bamar parce qu'il s'estimait injustement traité par son monarque⁶⁶. Tel ministre (*amat*) bengali de la cour du souverain rakhine de Mrauk'U pouvait se détourner de lui, non pas au nom d'une quelconque affiliation ethnique, mais pour s'allier à un seigneur rakhine en rébellion⁶⁷. Il est même arrivé que les solidarités familiales volent en éclats devant des intérêts politiques jugés supérieurs. En 1595, les seigneuries bamar de Prome, Toungoo (Taungnugu) et Ava, dirigées par trois frères, se sont déchirées en tirant profit des démêlés des uns ou des autres avec leurs adversaires de langue môn, rakhine ou thaïe⁶⁸.

Le sentiment communautaire des potentats locaux s'est bien souvent effacé devant les intérêts politiques du moment et les opportunités d'alliances interindividuelles. Entre le XV^e et le XVIII^e siècle, les conseillers môn, bamar, shan, rakhine ou bengalis se sont répartis les grâces et les disgrâces des différents seigneurs de la région sans pour autant nécessairement partager la même origine qu'eux. Le frère augustinien Sebastião Manrique a assisté au couronnement du roi Sirisudhammaraja de Mrauk'U en 1635.

⁶² Jacques Leider, 2004, 571 p.

⁶³ Jacques Leider, 2004, p. 41.

⁶⁴ C'est ce qu'a fait celui de Moulmein en 1593 (D. G. E. Hall, 1981 (first ed. 1955), p. 299).

⁶⁵ C'est notamment ce qui s'est produit en 1618 (R. C. Majumdar, *History of Medieval Bengal*, G. Bharadwaj & Co., Calcutta, 1973, p. 165).

⁶⁶ Jacques Leider, 2004, p. 41.

⁶⁷ D'après les chroniques, l'événement aurait par exemple eu lieu en 1428, lorsque Ulum Khan trahit Nara mit lha (d'après une compilation de chroniques arakanaises de Candamālālankāra publiée en 1931-1932, citée in Leider, 2004, p. 53).

⁶⁸ D. G. E. Hall, 1981 (first ed. 1955), p. 299-300.

Le monarque était alors présenté comme l'héritier de toutes les puissances politiques essentielles en abstraction de toute notion d'ethnicité. Il était « l'Empereur d'Arracan, frère légitime et propriétaire de l'Éléphant Blanc et Chanekas de Tangu et par là même, successeur légitime en ligne directe de l'Empire de Pegu et de Brama ; Seigneur des douze Boiones du Bengale et des douze Rois... »⁶⁹.

Ainsi les États se sont fondés, divisés et opposés dans des chocs de féodalités qui transcendaient largement les cadres spatiaux et ethno linguistiques auxquels on voudrait croire aujourd'hui qu'ils étaient strictement attachés. Les alliances matrimoniales étaient fréquentes entre les aristocraties de la région et entraînaient par exemple les monarques rakhine à épouser des princesses môn ou bamar⁷⁰. Le mouvement était d'autant plus naturel que les seigneurs et leurs suites se déplaçaient au gré de leur fortune politique. Le roi Nara mit lha (alias Man), fondateur du royaume arakanais de Mrauk'U au début du XV^e siècle, a fait appel à des alliés môn contre ses ennemis bamar. Il s'est également exilé en Inde, sans doute dans l'une des douze villes du « Bhanghā » citées par les chroniques ou à la cour du sultan du Bengale Ghiyath al-din Azain Shah (1389-1410). Le Bengale, que ses émanations politiques aient été successivement puissances tutélaires⁷¹ ou vassales⁷², apparaît alors aussi peu dissocié de l'univers arakanais que n'a pu l'être, à l'est, l'espace social bamar conçu aujourd'hui comme référence. Dans la région, les densités de populations étaient faibles en dehors de la proximité immédiate des cités, et les vastes forêts représentaient des hinterlands peu favorables aux échanges. Pour autant, il n'y avait pas de fracture intrinsèque au sein de cet espace qui constituait un continuum où se sont exercées les influences respectives sur le temps long. La région a d'ailleurs été durablement ouverte au commerce qui profitera pleinement de cette zone de contact entre le subcontinent et la péninsule Indochinoise.

⁶⁹ Sebastian Manrique, *Travels of Fray Sebastian Manrique 1629-1643*, Hakluyt Society, Oxford, 1927, vol. I, p. 369.

⁷⁰ Voir par exemple la vieille chronique arakanaise de Wimala, *Rakhuin mahārājāwan tō krī*, dans la version de Sā Thwan On de 1927, p. 31, cité in Leider, 2004, p. 42.

⁷¹ C'est de cette manière qu'il est décrit par la chronique de Wimala, 1927, p. 41, mais aussi qu'il apparaît au XVIII^e siècle face aux sultans moghols.

⁷² Au début du XV^e siècle (voir les textes réunis par Kawisārābhi Siripawara Aggamahādhammarājādhirājāguru, 1788, cité in Leider, 2004, p. 57) et à l'apogée du royaume de Mrauk'U jusqu'en 1666, date de la perte de Chittagong.

3.2 – Des effets unificateurs des intérêts économiques

Au cours des premiers siècles de l'ère chrétienne, la principauté pyu de Sri Ksetra est régulièrement apparue dans les annales chinoises⁷³. Et on sait que les liens entre les Shan qui peuplaient le nord de la plaine de l'Irrawaddy et la Chine, alors dirigée par la dynastie des Han orientaux (25-220), ont été nombreux⁷⁴. Les inscriptions nous disent également que Sri Ksetra entretenait des relations précoces avec les souverains des plaines de l'Arakan⁷⁵. On ignore en revanche si ces réseaux étaient reliés avec les royaumes de la partie septentrionale de la baie du Bengale, mais on peut penser qu'ils ont, les uns comme les autres, participé aux échanges nourris qu'entretenaient alors l'Orient et l'Occident.

L'érosion de l'Empire romain a sonné le glas de ce premier âge d'or du commerce transocéanique⁷⁶ et, au milieu du V^e siècle, le marchand

⁷³ G. H. Luce, "The Ancient Pyu", in *Burma Research Society – Fiftieth Anniversary Publication n°2*, Rangoon, 1960, p. 307-321 ; G. H. Luce, *Phases of Pre-Pagan Burma: Language and History*, Oxford University Press, Oxford, 1985, 187 p. et Virginia M. Di Crocco, "References and Artifacts Connecting the Myanmar Area with Western and Central Asia and China Proper via the Ancient Southwestern Silk Route from ca. the 3rd Century B.C to the 13th Century C.E.", in Nandana Chutiwongs, Himanshu Prabha Ray, Ian C. Glover et al., *Ancient Trade and Cultural Contacts in Southeast Asia*, The Office of the National Culture Commission, Bangkok, 1996, p. 164-165.

⁷⁴ Chen Yi-sien, "The Chinese in Upper Burma Before A.D. 1700", in Silver Jubilee Publication, Departement of Burma Historical Research, Ministry of Union Culture, Rangoon, 1982 et Chen Lufan, *Whence Came the Thai Race? An Inquiry*, International Publishing House, Yunnan, 1989, p. 126-127.

⁷⁵ Pamela Gutman, 1976, vol. I (Texte), p. 27-29. Pierre Fistié nous dit quant à lui que l'on pouvait encore discerner des traces de langue pyu dans l'Arakan du XX^e siècle (Pierre Fistié, *La Birmanie ou la quête de l'unité – Le problème de la cohésion nationale dans la Birmanie contemporaine et sa perspective historique*, Publications de l'École française d'Extrême-Orient, Paris, 1985, p. 5).

⁷⁶ Jan Wisseman Christie, "Trade and State Formation in the Malay Peninsula and Sumatra, 300 B.C. – A.D. 700", in Jeyamalar Kathirithamby-Wells & John Villiers (eds), *The Southeast Asian Port and Polity: Rise and Demise*, Singapore University Press, Singapore, 1990, p. 39-60 ; Jan Wisseman Christie, "State Formation in Early Maritime Southeast Asia: A Consideration of the Theories and the data", in *Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde*, vol. 151, n°2, 1995, p. 235-288 ; Pierre-Yves Manguin, « Les cités-Etats de l'Asie du Sud-Est côtière – De l'ancienneté et de la permanence des formes urbaines », in *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, vol. 87, 2000, p. 151-182 et Pierre-Yves

d'Alexandrie Kosmas Indikopleustes, familier des échanges entre le monde byzantin et l'Extrême-Orient, ne fait pas figurer les ports bengalis dans sa liste des centres de commerce majeurs de l'océan Indien⁷⁷. Pour autant, les négociants de la région n'ont sans doute guère pâti du relatif repli sur soi du bassin méditerranéen, en cela que ce dernier a été relayé par le dynamisme de la Perse. À compter du VI^e siècle, la dynastie sassanide a en effet établi des liens privilégiés avec l'Extrême-Orient, ce dont ont dû profiter l'ensemble des cités marchandes du subcontinent indien.

Au temps de la dynastie Gupta (320-570), les habitants de Tāmralipti et Gaṅgābandar (Chandraketugarh) étaient impliqués en nombre dans le commerce maritime. Le bouddhisme, alors devenu religion majoritaire dans l'ensemble du bassin bengalo-arakanais, a pu concourir à ce développement. En rejetant l'idée brahmaniste de « pureté raciale », il aurait implicitement levé une forme d'interdit sur l'échange marchand avec autrui⁷⁸, l'encourageant même comme vecteur de propagation de la doctrine. En tout état de cause, l'évolution des pratiques bouddhiques au cours des premiers siècles aurait permis aux autorités monastiques de patronner cette activité, voire d'en tirer profit⁷⁹.

Entre le deuxième et le cinquième siècle de l'ère chrétienne, le spectre des dons qu'il était possible de faire aux membres de la communauté des moines (*sangha*) s'est largement étendu. Alors que les premiers canons pali étaient très stricts quant à l'ascétisme dont devaient faire preuve les religieux, de nouveaux textes non canoniques comme le *Milidapanha* ou le *Saddharmapundarika* ont promis aux fidèles des récompenses karmiques à la

Manguin, "The amorphous nature of coastal polities in Insular Southeast Asia: Restricted centres, extended peripheries", in *Moussons*, n°5, 2002, p. 73-99.

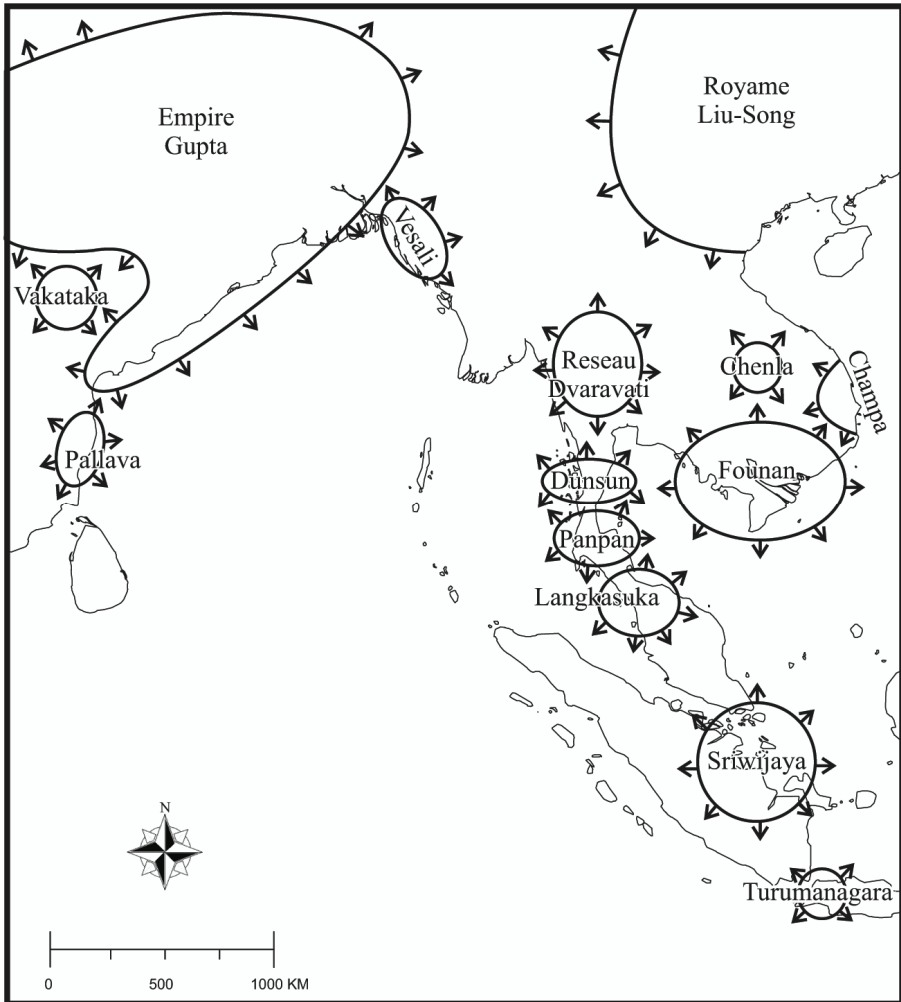
⁷⁷ Kosmas Indikopleustes, *Christian Topography*, cité in J. W. Mc Crindle, *Ancient India as Described in Classical Literature*, Oriental Books Reprint Corporation, New Delhi, 1979 (reprinted from Westminster, 1901), p. 162-163.

⁷⁸ On reprend là une idée notamment exprimée par Paul Wheatley, *Negara and Commandery – Origins of the Southeast Asia Urban Tradition*, Departement of Geography Research Paper n°207-208, University of Chicago, Chicago, 1983, p. 272.

⁷⁹ Himanshu Prabha Ray, "Early Trans-Oceanic Contacts Between South and Southeast Asia", in Nandana Chutiwongs, Himanshu Prabha Ray, Ian C. Glover et al., 1996, p. 43-56 et Shanhaj Husne Jahan, "The Operative Milieu of Merchants and the Role of the State in Gupta Bengal", in *Journal of the Asiatic Society of Bangladesh (Humanities)*, vol. 50, n°1-2, 2005 (Golden Jubilee Volume 1956-2005), p. 203.

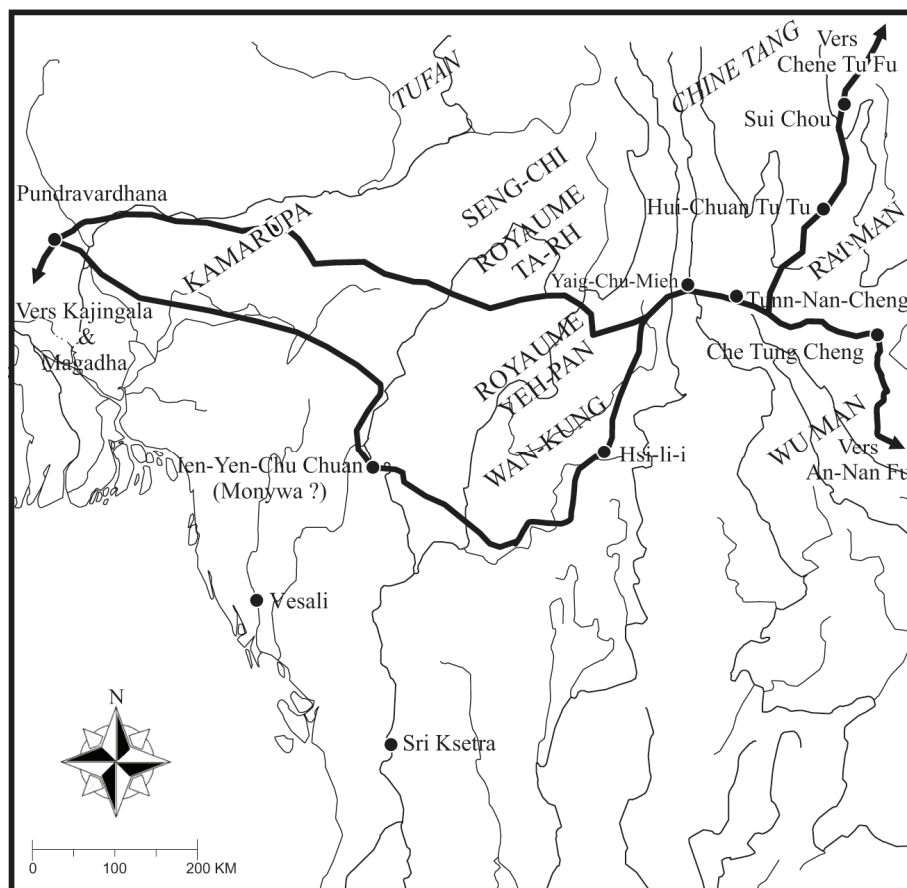
hauteur de leur générosité. Les monastères sont ainsi devenus de gros consommateurs de biens importés⁸⁰.

Carte 3
Les Principaux Centres politiques au milieu du V^e siècle



⁸⁰ Himanshu Prabha Ray, 1996, p. 46-50.

Carte 4
L'Ancienne Route sud-ouest de la soie au VIII^e siècle
d'après les sources chinoises



Source : D'après Virginia di Crocco (1996)

Des pèlerins bouddhistes chinois comme Yijing et Xuanzang sont passés au VII^e siècle par la région de l'actuelle Chittagong⁸¹. Ils ont longé les côtes, sachant que le niveau des eaux était alors sans doute nettement plus élevé qu'aujourd'hui, permettant un accès à la mer plus aisé. Les ports de la partie septentrionale de la baie du Bengale étaient alors actifs. Un siècle plus tard ils ont subi l'influence du royaume de Pala, notamment sous le règne du

⁸¹ G. H. Luce, 1985, vol. I, p. 48 et Virginia Di Crocco, 1996, p. 166.

souverain Dharmapala (775-812)⁸² qui leur a sans doute permis de développer leur industrie. En 851, le géographe arabe Ibn Khurdadhbih vantait les vertus des cotonnades de Pala qu'il disait d'une finesse et d'une beauté incomparables⁸³.

Le Bengale était alors sans doute aussi en lien avec l'Asie du Sud-Est. Les bas-reliefs du temple javanais de Borobodur (IX^e siècle) figurent des vaisseaux du commerce transocéanique et l'inscription de Kṛti (Java Est), qui date de 840, évoque la présence sur place de domestiques de la région (*gola*)⁸⁴. C'est l'époque où la dynastie chinoise des Tang (618-907) manifeste un intérêt marqué pour les produits d'Asie du Sud-Est. Il est difficile de dire si les royaumes arakanais de Dhañavatī et de Vesālī ont été connectés à l'ancienne route terrestre de la soie qui reliait l'actuelle province du Sichuan au Moyen-Orient entre le III^e et le XIII^e siècle (également connue comme la route sud-ouest en opposition à celle plus septentrionale et plus récente établie depuis Xi'an⁸⁵). La description que nous donne des différentes pistes caravanières le géographe chinois Chia Tan (730-805)⁸⁶ a pu néanmoins le suggérer à l'historien Paul Pelliot⁸⁷.

A la fin du IX^e siècle, les protagonistes du grand commerce ont changé pour partie, mais ses dynamiques n'en sont pas véritablement bouleversées. Ce n'est plus la Perse, mais les Abbassides de Bagdad (au IX^e siècle), les Fatimides d'Égypte (909-1171) et la nouvelle dynastie chinoise des Song (à partir de 960)⁸⁸ qui se sont chargés de l'animer⁸⁹. Les seigneurs cōla

⁸² R.C. Majumdar, *History of Ancient Bengal*, G. Bharadwaj & Co., Calcutta, 1971, p. 99 et p. 159.

⁸³ Ahbar as-Sin wa al-Hind, *Relations de la Chine et de l'Inde*, trad. Jean Sauvaget, Société d'édition Les Belles Lettres, Paris, 1948, p. 13.

⁸⁴ Denys Lombard, *Le Carrefour javanais – Essai d'histoire globale*, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1990, vol. II (« Les Réseaux asiatiques »), p. 22.

⁸⁵ Virginia Di Crocco, 1996, p. 161-180.

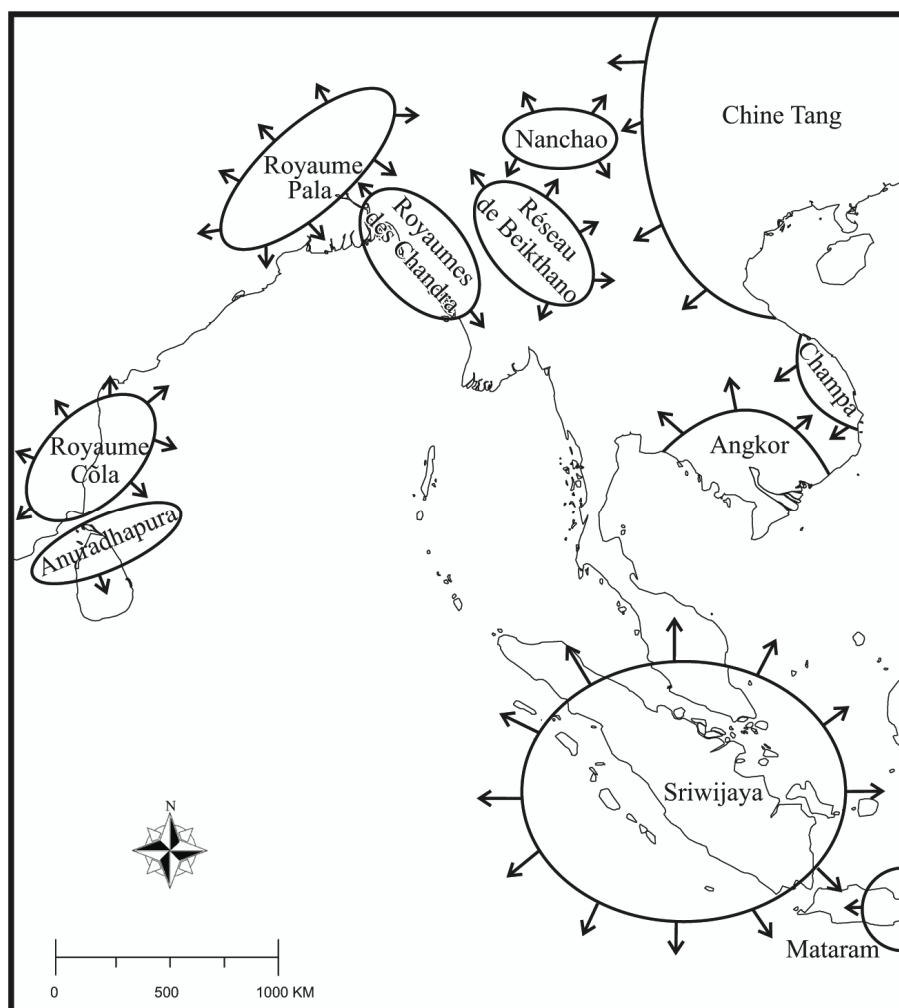
⁸⁶ Dont une traduction en anglais nous est donnée par Chen Yi-sien, 1982, p. 4.

⁸⁷ Paul Pelliot, « Deux itinéraires en Chine et en Inde à la fin du VIII^e siècle », in *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, vol. IV, 1908, p. 131-413.

⁸⁸ Paul Wheatley, "Geographical Notes on Some Commodities Involved in Sung Maritime Trade", in *Journal of the Malay Branch of the Royal Asiatic Society*, vol. 32, n°2, 1959, p. 5-140 et Jung-Pang Lo, "Maritime Commerce and its Relation to the Sung Navy", in *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, vol. 12, 1969, p. 57-101.

d'Inde méridionale (III^e-XI^e siècle) ont envoyé une première ambassade en Chine en 1015 qui a préludé à l'installation, quelques décennies plus tard, d'une importante colonie de négociants indiens à Quanzhou⁹⁰.

Carte 5
Les Principaux Centres politiques au milieu du IX^e siècle



⁸⁹ Hermann Kulke, "Rivalry and Competition in the Bay of Bengal in the Eleventh Century and its bearing on Indian Ocean Studies", in Denys Lombard, Om Prakash (eds), 1999, p. 17-20.

⁹⁰ John Guy, "The Lost Temples of Nagapattinam and Quanzhou: A Study of Sino-Indian Relations", in *Silk Road Art & Archaeology*, vol. 3, 1993-94, p. 291-310.

Si, en matière de commerce, les routes plus méridionales ont été en général privilégiées, l'augmentation du nombre des partenaires et des marchandises concernées n'a pas été sans conséquences sur le Bengale. Ce n'est plus seulement la Chine et le Moyen-Orient qui échangeaient au gré de la navigation hauturière, céramiques, étoffes et métaux précieux, mais de véritables filières locales qui se sont structurées géographiquement au gré de l'offre et de la demande des différents produits.

Les biens de valeur ne sont plus les seuls concernés. On a aussi négocié, sur de plus courtes distances, des denrées comme le bois d'œuvre ou les céréales⁹¹. En conséquence, les escales des navires transocéaniques ont été plus fréquentes que par le passé⁹², encourageant le développement de l'ensemble des ports du sub-continent dont la plupart, à l'instar des cités de la dynastie Chandra du delta du Gange, se mirent à utiliser l'or ou l'argent et non plus le troc ou les cauris pour faciliter leur commerce⁹³.

Au IX^e siècle, alors que les grands royaumes agraires commençaient à assurer leur emprise sur une partie substantielle de la région⁹⁴, les marchands des côtes de la partie nord-est du golfe du Bengale ont eu peu à craindre de leur autorité. On est ici suffisamment loin du royaume des Pala (750-1161), mais aussi du Nanchao, centré dans l'actuel Yunnan, dont les armées auraient détruit la cité pyu de Sri Ksetra au milieu du IX^e siècle. Angkor, qui rayonna sur la péninsule Indochinoise depuis l'actuel Cambodge du IX^e au XIV^e siècle, n'a jamais atteint des bornes aussi orientales. Et si le royaume de Pagan semble avoir exercé une suzeraineté relative sur l'Arakan entre le X^e et le XI^e siècle, il ne l'a jamais incorporé⁹⁵. Il n'a sans doute pas davantage eu le loisir d'exploiter l'espace maritime de son occident.

⁹¹ Sanjay Subrahmanyam, " 'Persianisation' and 'Mercantilism' : Two Themes in Bay of Bengal History, 1400-1700 ", in Denys Lombard, Om Prakash (eds), 1999, p. 53.

⁹² K. N. Chaudhuri, *Trade and Civilisation in the Indian Ocean: An Economic History from the Rise of Islam to 1750*, Cambridge University Press, Cambridge, 1985, 269 p.

⁹³ M. R. Tarafdar, "Trade and Society in Early Medieval Bengal », in *Indian Historical Review*, vol. IV, n°2, January 1978, p. 277 et A.H. Dani, "Coins of the Chandra Kings of East Bengal", in *Journal of the Numismatic Society of India*, n°24, 1962, p. 141.

⁹⁴ Sur leur lien avec les principautés portuaires, voir notamment Pierre-Yves Manguin, 2000, p. 151-182.

⁹⁵ D. G. E. Hall, 1981 (first ed. 1955), p. 412.

Le royaume « tamoul » des Cōla d'Inde du Sud (III^e-XI^e siècle) s'y est davantage intéressé. Il a mené un raid jusqu'au delta du Gange en 1022-1023⁹⁶. Mais il semble que par la suite, malgré une nouvelle incursion sous le règne de Kulottunga I (1070-1118)⁹⁷, il se soit surtout employé à y développer pacifiquement son commerce dans une optique résolument mercantiliste où le contrôle politique veut accompagner et non décourager les flux.

Au XII^e siècle, sous la dynastie des Sena (1097-1223), un hindouisme revivifié a concurrencé le bouddhisme au Bengale. Les orientations de l'économie locale ne semblent pas en avoir été sensiblement altérées d'autant que ce sont les adeptes d'une foi nouvelle dans la région qui ont bientôt joué un rôle déterminant à cet égard. Les Ghaznavid, sunnites d'origine turque très influencés par la culture persane, ont été les vecteurs de la diffusion de l'islam à l'est du Pendjab à la fin du XII^e siècle, au moment même où leur dynastie s'effondrait dans son berceau.

Quelques décennies plus tard, ce sont les troupes de Ikhtiyār al-Dīn Muhammed Ibn Bakhtiyār Khaljī, issues d'une lignée d'origine afghane, qui ont pris la capitale des Sena. Le premier souverain de confession musulmane influent dans la partie orientale du Bengale a probablement été Fakhr al-din Mubarak Shah qui a inclus la région de Chittagong dans son fief entre 1339 et 1350⁹⁸.

Cette poussée politique a amplifié le rôle des commerçants musulmans⁹⁹. Bientôt actifs dans le nord de la baie du Bengale, ils vont servir d'intermédiaires entre le Moyen-Orient, l'Asie Centrale, l'Asie du Sud-Est et

⁹⁶ Hermann Kulke, 1999, p. 27.

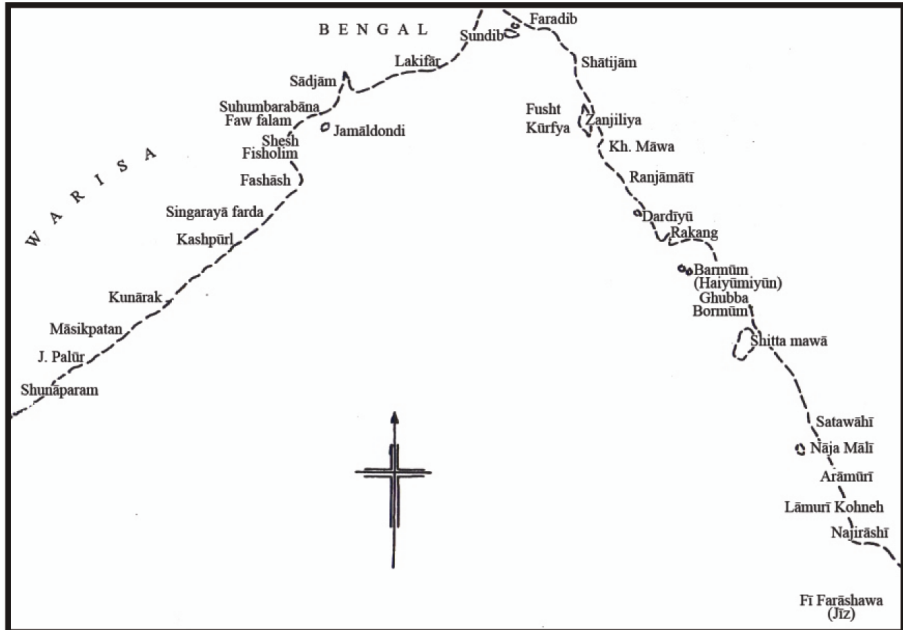
⁹⁷ O. W. Wolters, *Early Indonesian Commerce: A Study of the Origins of Śrīvijaya*, Ithaca, New York, 1967, p. 251.

⁹⁸ Suniti Bhushan Qanungo, *History of Chittagong (to 1761)*, Signet Library, Chittagong, 1986, p. 126-127 et A. C. Roy, *History of Bengal Turko-Afghan Period 1206-1538*, Kalyani Publishers, New Delhi, 1986, p. 126.

⁹⁹ À propos de leurs voyages en Extrême-Orient, voir notamment Gerald Randall Tibbetts, *Arab Navigation in the Indian Ocean before the Coming of the Portuguese, Being a Translation of Kitāb al-Fawā'id fī usūl al bahr wa'l-qawā'id of Ahmad b. Mājid al-Najdī together with an Introduction on the History of Arab Navigation, Notes on Navigational Techniques and on the Topography of the Indian Ocean, and a Glossary of Navigational Terms*, The Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland, London, 1971, XXVI-614 p.

la Chine de la dynastie mongole des Yuan (1276-1368)¹⁰⁰, ouvrant de nouvelles perspectives aux échanges.

Carte 6
Les Étapes des voyageurs arabes et de leur commerce
dans le golfe du Bengale au XIII^e et XIV^e siècle



Source : D'après G. R. Tibbetts (1971)

L'expression « économie-monde islamique » employée par certains auteurs pour qualifier les réseaux du tournant du deuxième millénaire de l'ère chrétienne¹⁰¹ n'a pas perdu de sa validité, mais il faudrait davantage parler d'« économies-mondes islamisées » tant le phénomène a pris des expressions

¹⁰⁰ Cette dernière a exercé une influence politique directe sur la haute Birmanie puisque, faute de recevoir le tribut qu'elle exigeait de Pagan, elle a conquis le grand royaume en 1287 (D. G. E. Hall, 1981, p. 169-172). Pour autant, la Chine n'a semble-t-il jamais étendu son influence jusqu'en Arakan.

¹⁰¹ André Wink, "Al-Hind: India and Indonesia in the Islamic world-economy, c.700-1800 A.D.", in *Itinerario*, vol. XII, n°1, special issue (*The Ancient Regime in India and Indonesia*), 1988. Sur ce sujet voir également K. N. Chaudhuri, 1985 et Sanjay Subrahmanyam, 1999 (2), p. 55.

diversifiées. Surtout, le fait religieux en tant que tel, s'il y a sa place, ne saurait suffire à le qualifier. Une multitude de partenaires non musulmans sont impliqués au sein des réseaux commerçants qui n'excluent d'ailleurs pas ce qui reste des puissants royaumes agraires qui avaient fleuri entre le golfe du Bengale et la mer de Chine au cours des siècles précédents.

Dans ce contexte, le royaume arakanais de Mrauk'U, qui a émergé au XV^e siècle, apparaît de prime abord semblable à Srihatta (Sylhet), cité des Chandra du Bengale, Dhañavaṭī ou Vesālī, soit comme un hybride entre les États à vocation agricole en appui sur leur arrière pays et les États portuaires qui ont fait de leur ouverture au monde la clé de leur développement. Situé à quelque distance de la mer, Mrauk'U a dû pour partie sa montée en puissance au potentiel agricole de la vallée dont il occupait le cœur. Mais, au même titre que la cité môn de Pegu qui, à partir de 1369, a forgé sa prospérité en profitant du redéploiement du commerce de l'océan Indien, le royaume s'est structuré très à propos au cœur d'un réseau hydrographique navigable. Cet entrelacs de rivières qui lui donnait accès à la baie du Bengale, a fait dire à Vincent Leblanc, voyageur français du milieu du XVII^e siècle, que Mrauk'U était « fort puissant, mais plus par mer que par terre »¹⁰².

De fait, la stratégie de conquête des souverains arakanais s'est bien davantage orientée en direction des littoraux que vers les arrières-pays. Cela peut en partie s'expliquer par un facteur purement militaire. Mrauk'U disposait d'une flotte de combat légère, opérationnelle pour les campagnes côtières, qui n'a guère pu lui servir dans le nord du Bengale ou dans les plaines de Haute Birmanie. Mais en l'occurrence, c'est surtout l'objectif qui semble avoir déterminé la stratégie et c'est la suzeraineté sur les ports prospères connectés au grand commerce océanique qui a été durablement visée. C'est ce dont témoignent les occupations de Chittagong bien sûr, mais aussi celles, plus fugaces, de Dhaka, Bassein, Martaban ou Syriam (dont la prise, en 1600, a figuré, si ce n'est un objectif, du moins un résultat majeur de la guerre contre Pegu¹⁰³).

¹⁰² Vincent Leblanc, *Les Voyages fameux du Sieur Vincent Leblanc*, Pierre Bergeron, Paris, 1648, p. 131.

¹⁰³ Jacques Leider, 2004, p. 188-189.

Entre le XV^e et le XVI^e siècle, le déplacement des centres de gravité politiques de l'intérieur des terres vers les côtes est perceptible dans tout le golfe du Bengale. Le timide développement du port arakanais d'Akyab (Sittwe) et celui plus sensible des cités du delta de l'Irrawady (Martaban, Dagon et Cosmin/Bassein) est ainsi largement lié au dynamisme économique et commercial du Bengale et de la côte de Coromandel. En 1516, le négociant portugais António Dinis, décrit l'activité inlassable du port indien de Cosmin. En arrivaient régulièrement depuis l'Arakan et le Tenasserim des gemmes, des métaux et des produits de la forêt. On a récemment retrouvé à Julfar, port du golfe Persique actif du XIV^e au XVII^e siècle, des céladons produits au XV^e siècle, sans doute à Twante, dans le delta de l'Irrawaddy, mais aussi, pense-t-on, à Mrauk'U¹⁰⁴. Les exportations du royaume arakanais lui ont notamment permis de s'approvisionner en tissus dont il était très demandeur.

Le commerce régional le disputait alors aux échanges lointains. Les manufactures textiles du Bengale, réputées depuis cinq siècles, se sont considérablement développées pendant cette période. Marco Polo les évoquait à la fin du XIII^e siècle¹⁰⁵. Entre 1415 et 1432 des diplomates chinois en parlent encore, tout en mentionnant la production locale de tapis, de voiles et de taffetas¹⁰⁶.

On sait par Ludovico di Varthema qui séjourna quelque temps à Gaur, alors principale cité du Bengale, qu'au cours de la première décennie du XVI^e siècle, des bateaux expédiaient les marchandises vers la Turquie, la Syrie, la Perse, l'Arabie Heureuse et l'ensemble de l'Inde¹⁰⁷. À la même époque, Tomé Pires évoque également des échanges avec Malacca.

¹⁰⁴ Hanae Sasaki & Tatuso Sasaki, "Myanmar green ware – The kiln sites and trade to the Indian Ocean in the 15th - 16th centuries", in *Bulletin of Archaeology* (The University of Kanazawa), vol. 26, 2002, p. 14. Voir également Myo Thant Tyn & U Thaw Kaung, "Myanmar Historic Earthenware", in John Miksic (ed.), *Earthenware in Southeast Asia*, National University of Singapore-Singapore University Press, Singapore, 2003, p. 285-299.

¹⁰⁵ Henry Yule et Henri Cordier (trad. et eds), *The Book of Ser Marco Polo*, Philo Press, Amsterdam, 1975, vol. 2, p. 115.

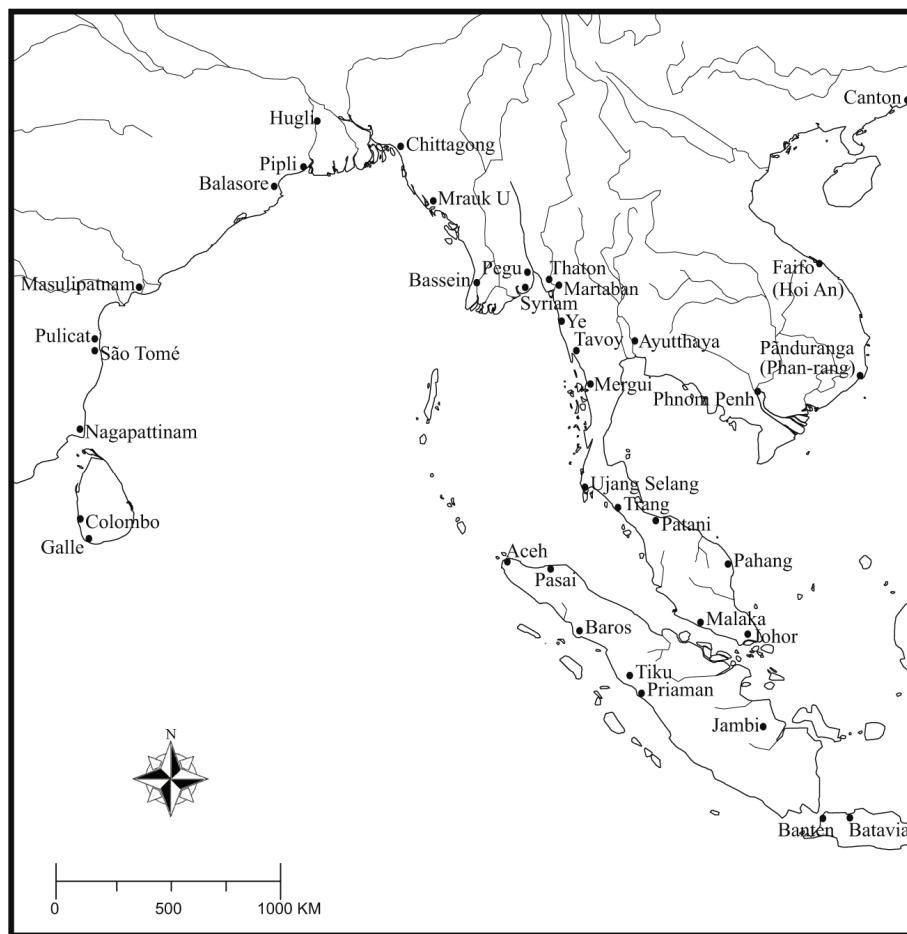
¹⁰⁶ Cité in W. W. Rockhill, "Notes on the Relations and Trade of China with the Eastern Archipelago and the Coast of the Indian Ocean during the Fourteenth Century", in *T'oung Pao* 16, pt 2, 1915, p. 439-444.

¹⁰⁷ Ludovico di Varthema, *The Travels of Ludovico di Varthema A.D. 1503-1508*, Hakluyt Society Publications, 1st ser., n°32, 1863, reprinted by Burt Franklin, New York, n.d., p. 212.

Les marchands de Chittagong en faisaient venir du camphre et du poivre, du girofle, du santal et une « grande quantité de perles », mais aussi de la vaisselle en porcelaine originaire de Liu Kiu (Leqios) ou de l'opium d'Aden¹⁰⁸.

Carte 7

Les Principales Étapes du commerce maritime au XVI^e siècle



¹⁰⁸ Tomé Pires, *The Suma Oriental of Tomé Pires: An Account of the East, From the Red Sea to Japan, Written in Malacca and India in 1512-1515 and The Book of Francisco Rodrigues: Rutter of a Voyage in the Red Sea, Nautical Rules, Almanack and Maps, Written and Drawn in the East before 1515*, Asian Educational Services-ed. Kailash, New Delhi & Madras-Paris, 1990, vol. I, p. 92-93.

La plupart des artisans de ce commerce maritime étaient de confession musulmane, connus sous le nom *Marakkayar* à Coromandel et de *Chulia* (de Cōla) en Asie du Sud-Est¹⁰⁹.

Cette ouverture côtière tous azimuts a naturellement entretenu des formes de cosmopolitisme. Jacques Leider constate que du XV^e au XVII^e siècle, l'essentiel du commerce de Mrauk'U « était entre les mains de marchands musulmans »¹¹⁰. C'est l'époque où les visiteurs de toutes origines abondaient dans le royaume. On y rencontrait des Arabes, des Persans, des Uzbeks, des « Shaikh », des Kashmiri, des Pathan, des Hindous, des Siamois et des Hindis¹¹¹. Les souverains de Mrauk'U, mais aussi leurs homologues môn des régions plus méridionales, se sont enrichis par leur participation active aux réseaux animés par ces marchands¹¹². Ils ont par la suite non moins activement contribué à la dynamique orchestrée par les commerçants musulmans du port indien de Masulipatam, protégé par le sultanat de Golkonda, pour faire front à la tentative de prise de contrôle du commerce régional par les Portugais.

C'est ainsi qu'a pu émerger, à partir de 1568, un vaste réseau impliquant outre Mrauk'U et Chittagong, les ports malais d'Aceh, Perak et Kedah, mais aussi Pegu¹¹³, Bassein, Tavoy dans un ensemble dont la constitution n'a pas été entravée par les différences de confessions et la diversité culturelle¹¹⁴. Les échanges ont été suffisamment intenses et durables pour contribuer, autant que les invasions ponctuelles, à de nouvelles mixités. Cette convergence d'intérêts a largement transcendé l'histoire politique et a concouru, pendant plusieurs siècles à unir toute la côte orientale de la baie du Bengale.

¹⁰⁹ Om Prakash, "Coastal Burma and the Trading World of the Bay of Bengal, 1500-1680", in Jos Gommans and Jacques Leider (eds), 2002, p. 93-105.

¹¹⁰ Jacques Leider, 2004, p. 424.

¹¹¹ Au milieu du XVII^e siècle, un marchand confirme que les rois d'Arakan « traitent bien les étrangers » (Will Methwold, « Relation des royaumes de Golconda, Tannassery, Pegu, Arcan, & autres Estats situez sur les bords du golfe du Bengale, & aussi du Commerce que les Anglois font en ces quartiers- là [1619] », in André Cramoisy (éd.), *Relation de divers voyages curieux*, Paris, 1672, première partie, p. 13).

¹¹² Om Prakash, 2002, p. 101.

¹¹³ Au milieu du XVI^e siècle, les bâtiments portugais se voyaient par exemple régulièrement interdire l'accès au port de Pegu.

¹¹⁴ Om Prakash, 2002, p. 97.

Distances, insécurité dans les espaces interstitiels et faibles densités de populations empêchent de parler d'« espace social commun ». Mais si les réseaux ont naturellement davantage impliqué les élites urbaines des cités maritimes et ripuaires que les populations rurales des arrières-pays, on peut néanmoins retenir la notion de « projet de coprosperité » pour qualifier la dynamique de cet ensemble polycentrique. Au cours de la période que l'historien néo-zélandais Anthony Reid qualifie d'« âge du commerce », soit entre le milieu du XV^e et la fin du XVIII^e siècle¹¹⁵, on peut également évoquer un « destin commun », reprenant pour la baie du Bengale, l'image de Fernand Braudel pour la Méditerranée du temps de Philippe II¹¹⁶.

3.3 – Mrauk'U et Chittagong : Gémellité de destins

Le delta du Gange a profondément changé de configuration physique entre le XVI^e et le XVII^e siècle. L'accumulation des sédiments a peu à peu comblé l'ancien cours des grands fleuves, poussant les flots à se tracer de nouvelles routes plus orientales. Le cours ancien qui emmenait le Gange jusqu'à Hugli (Hooghly) s'est fait plus capricieux. Il est même devenu tout à fait impraticable à la fin du XVII^e siècle¹¹⁷.

Ce changement hydrographique a considérablement affaibli les grandes villes de l'ouest comme Gaur qui finit même par être abandonnée. Elle a en revanche permis la mise en culture et l'irrigation des terres du Bengale oriental. Elle a surtout donné à Chittagong une place particulière dans le grand commerce dans la mesure où le Gange est désormais connecté à la rivière Padma qui baigne la ville. Cette dernière constitue l'accès le plus naturel de l'ensemble du bassin Gange-Padma-Brahmapoutre à la partie

¹¹⁵ Anthony Reid, *Southeast Asia in the Age of Commerce 1450-1680*, Yale University-Silkworm Book, Yale-Chiang Mai, 1988, 2 vol. (XVI-275 p. et XV-390 p.) ; Anthony Reid, *Charting the Shape of Early Modern Southeast Asia*, Silkworm Book, Chiang Mai, 1999, X-298 p.

¹¹⁶ Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Colin, Paris, 1949, 1160 p. On partage là la conclusion de Sanjay Subrahmanyam (Sanjay Subrahmanyam, "And a River runs through it: The Marauk-U Kingdom and its Bay of Bengal Context", in Jos Gommans and Jacques Leider (eds), 2002, p. 108).

¹¹⁷ Jean-Baptiste Tavernier, *Travels in India*, ed. Van Ball, Macmillan, London, 1889, reprinted by Al-Biruni, Lahore, 1976, vol. 1, p. 125.

orientale du golfe du Bengale¹¹⁸ et, par là même, au commerce régional comme aux ports d'Extrême-Orient. Ainsi Chittagong a pu remplir à la fois la fonction de porte des Indes et celle d'étape sur les grandes routes.

Malgré son réseau hydrographique, Mrauk'U était moins accessible. Un voyageur européen nous dit que si les marchands sont nombreux à fréquenter deux ports probablement situés à l'embouchure des rivières Lemro et Kaladan, « le flus & le reflux de la mer y est si violent, fur tout dans la pleine Lune que les vaiffeaux ont de la peine à entrer dans ces ports fans courir quelque danger »¹¹⁹.

L'annexion de Chittagong par Man Phalon, le souverain de Mrauk'U, en 1578¹²⁰, lui a donc ouvert des perspectives intéressantes. Elle lui a notamment permis de faire valoir ses propres marchandises (riz, éléphants, coton ou céramiques). Il a également pu prélever sa dîme sur les négoces, ce qui a bientôt constitué pour lui une importante source de revenus (même s'il a dû partager les recettes fiscales avec le gouverneur mis en place par ses soins à Chittagong et qui portait le titre d'*anauk-bhuran* – « souverain de l'ouest »¹²¹).

Douane, taxes et monopoles royaux sur le teck, le sel ou les gemmes extraits par les Bamar¹²² ont notamment assuré à la cour de Mrauk'U des fastes dont rendent bien compte, au milieu du XVII^e siècle, des voyageurs comme John Ovington, Sebastião Manrique et Gautier Schouten. Ces derniers ont été impressionnés par les parements en or et en joaillerie du palais royal¹²³,

¹¹⁸ R. K. Mukerjee, *The Changing Face of Bengal: A Study of Riverine Economy*, University of Calcutta, Calcutta, 1938, p. 3-10 et Richard Eaton, 1993, p. 194-207.

¹¹⁹ John/Jean Ovington, *Voyage de Jean Ovington, fait à Surate, & en d'autres lieux de l'Asie & de l'Afrique*, Guillaume Cavalier Fils Libraire, Paris, 1725 (première édition en anglais en 1689), tome second, p. 259.

¹²⁰ Faisant suite à des périodes d'occupation plus brèves, notamment de 1539-1540 à 1567-1568.

¹²¹ Vasant Chowdhury, "The Arakani Governors of Chittagong and their Coins", in *Journal of the Asiatic Society of Bangladesh*, vol. 42, n°2, 1997, p. 145-162.

¹²² S. M. Ali, "Arakan Rule in Chittagong (1550-1666 A.D.)", in *Journal of the Asiatic Society of Pakistan*, vol. 12, n°3, December 1967, p. 341.

¹²³ John/Jean Ovington, 1725 (première édition en anglais en 1689), tome second, p. 260-261.

par les grandes tenues arborées par la noblesse¹²⁴ ou encore par la diversité des marchandises qui affluaient du Bengale, de Pegu et de Martaban, mais aussi du Champa, du Siam, du Cambodge, de diverses parties de l'Inde, voire des Maldives¹²⁵.

Toujours au milieu du XVII^e siècle, le négociant hollandais Arent van der Helm considère Chittagong comme la principale source de revenus du souverain arakanais¹²⁶. Cela explique que la plupart des historiens associent le déclin du royaume de Mrauk'U à la perte de son emprise sur la ville en 1666¹²⁷. Mais Chittagong n'est pas seulement une « colonie arakanaise » bien utilisée. Le lien est subtil et bien plus équilibré. Déjà au XV^e siècle, avant même que n'émerge le royaume de Mrauk'U, Chittagong (alors identifiée en Arakan sous le nom de Cātīgrāma¹²⁸) était décrite par le guide de navigation arabe rédigé par Ibn Majid comme le plus grand port du Bengale¹²⁹. Au début des années 1510, Tome Pires note que des marchands originaires de diverses parties du monde musulman y résidaient¹³⁰. Baptisé « Porto Grande » par les Portugais¹³¹, il aurait joué un rôle de plateforme. Il écoulait alors très probablement les produits arakanais¹³². Et, perpétuant peut-être la tradition établie depuis l'époque lointaine de la dynastie Chandra, il pouvait en tirer un bon profit.

Certains auteurs comme Swapna Bhattacharya suggèrent que c'est la présence durable de « royaumes bouddhiques » à ses marges orientales qui aurait rendu la région de Chittagong, « terre du milieu » pour les chroniques

¹²⁴ Gautier Schouten, « Voyage de Gautier Schouten aux Indes Orientales 1658-1665 », in *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie des Indes Orientales*, Rouen, 1727, vol. 1, p. 227-229 et p. 246.

¹²⁵ Sebastian Manrique, 1927, vol. 1, p. 379.

¹²⁶ Document de la Compagnie hollandaise des Indes orientales (Verenigde Oostindische Compagnie – VOC) en date du 30 octobre 1644, cité in Stephan van Galen, 2002, p. 156.

¹²⁷ D. G. E. Hall, « Studies in Dutch Relations with Arakan », in *Journal of the Burma Research Society*, vol. 26, 1936, p. 1-31 ; Jacques Leider, 2004, p. 304-317 et Michael W. Charney, « Crisis and Reformation in a Maritime Kingdom of Southeast Asia: Forces of Instability and Political Disintegration in Western Burma (Arakan), 1603-1701 », in *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, vol. 41, n°2, 1998, p. 185-219.

¹²⁸ Suniti Bhushan Qanungo, 1986, p. 54-59 et p. 68.

¹²⁹ Cité in G.R. Tibbetts, 1971, p. 395.

¹³⁰ Tomé Pires, 1990, vol. I, p. 88.

¹³¹ Suniti Bhushan Qanungo, 1986, p. 110-135 et p. 347-358.

¹³² Stephan van Galen, 2002, p. 151-162.

arakanaïses¹³³, structurellement plus stable que la partie septentrionale du Bengale¹³⁴. De fait, c'est sous la tutelle politique arakanaïse qu'une partie importante de l'arrière-pays de Chittagong a été défrichée et mise en exploitation. Ce développement s'est certes inscrit en simultanéité avec le profitable changement de configuration du delta du Gange et les campagnes de pillages *magh* et portugaises, particulièrement intenses à cette époque, en ont très sûrement limité l'ampleur. Mais l'usage, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, de l'étalon arakanaï pour l'appréciation des surfaces foncières tendrait à témoigner de l'effort de mise en valeur consenti¹³⁵.

A partir de la fin du XVI^e siècle, les rapports de la Compagnie hollandaise des Indes orientales sont pourvoyeurs d'informations précises sur la ville de Chittagong dont il se confirme que, drainant les marchandises de l'arrière-pays, elle faisait fonction de principal entrepôt de la région sur les routes du grand commerce¹³⁶. En 1607, François Pyrard note qu'il se trouve dans le port de telles quantités de riz qu'au-delà de la satisfaction des besoins de l'ensemble de sa population, il peut en exporter « partout en Inde, aussi bien à Goa qu'à Malabar, comme à Sumatra, aux Moluques et dans toutes les îles de Sunda »¹³⁷. Le voyageur français nous dit que la céréale était abondamment produite au Bengale. Elle l'était aussi en Arakan où les surplus permettaient également, et pour quelques années encore, d'alimenter une dynamique d'exportation commune.

Jacques Leider remarque que les chroniques arakanaïses, qui relatent avec force détails tous les conflits locaux, sont étrangement muettes sur la prise de contrôle de Chittagong par les forces de Mrauk'U en 1578, alors que l'intégration de la ville dans l'orbe du « Tripura des Sak¹³⁸ », en 1513 puis

¹³³ D. G. E. Hall, 1981 (first ed. 1955), p. 415.

¹³⁴ Swapna Bhattacharya (Chakraborti), 2002, p. 204.

¹³⁵ C. G. H. Allen, *Final Report of the Survey and Settlement of the District of Chittagong, 1888-1898*, s.e., Calcutta, 1900, p. 51-56 et Richard Eaton, 1993, p. 198-204.

¹³⁶ Stephan van Galen, 2002, p. 153.

¹³⁷ François Pyrard, *The Voyage of François Pyrard of Laval to the East Indies, the Maldives, the Moluccas and Brazil*, edited and translated by Albert Gray, Hakluyt Society, 1st serie, n°76, n°77 et n°80, 1887-1890, reprinted by Burt Franklin, New York, non daté, vol. II, p. 327.

¹³⁸ Les Sak et les Tripura apparaissent toujours en tant que tels dans le Bangladesh contemporain, mais ils sont aujourd'hui dissociés. Les premiers, qui étaient au nombre de 1 500 au début des années 1980, sont généralement de confession bouddhique, alors que les seconds, bien plus nombreux (40 000), sont en majorité hindouistes (Willem van Schendel,

dans les années 1530, a fait au contraire l'objet de plusieurs développements. L'historien franco-luxembourgeois émet en conséquence l'hypothèse que la « possession de Chittagong correspondait, aux yeux des rois arakanais, à l'état normal des choses »¹³⁹. On risquera ici une nuance dans l'interprétation, sortant l'hypothèse du registre politique pour la replacer dans le champ social. On postulera ainsi que si la puissance des États est éminemment fluctuante, l'espace dont il est question ici, faute d'être homogène, apparaît à l'époque comme unique. Les dissensions « en son sein » pourraient ainsi avoir été de nature à amener moins de commentaires que les relations avec des groupes ou des ensembles plus lointains comme pouvait l'être le Tripura.

3.4 – Superpositions confessionnelles au sein de l'espace arakano-chittagonien

En matière d'islamisation, l'historien Richard Eaton voit la partie orientale du Bengale comme une « zone frontière », le « terminus d'un processus continental de conquête et de migration turco-mongoles ». Et de fait, entre le XIII^e et le XVIII^e siècle, la région peut être qualifiée de « poreuse » du fait de la superposition des modèles culturels et religieux entre une vieille civilisation dite « sanskritisée » porteuse de différentes formes d'hindouisme et de bouddhisme et un modèle arabo-persan vecteur de valeurs islamiques¹⁴⁰.

A compter de 1204, date de l'arrivée au Bengale des troupes de Ikhtiyār al-Dīn Muhammed Ibn Bakhtiyār Khaljī, la culture arabo-islamique s'est ainsi lentement distillée, ajoutant en quelque sorte une strate aux univers culturels et religieux locaux. La mixité fut d'autant plus forte que les visions de l'islam variaient selon leurs promoteurs, selon leur origine mais aussi selon leur statut. Soufis et sultans ont tiré des leçons sensiblement différentes de l'enseignement du Coran et de l'ordre social qui devait en découler¹⁴¹.

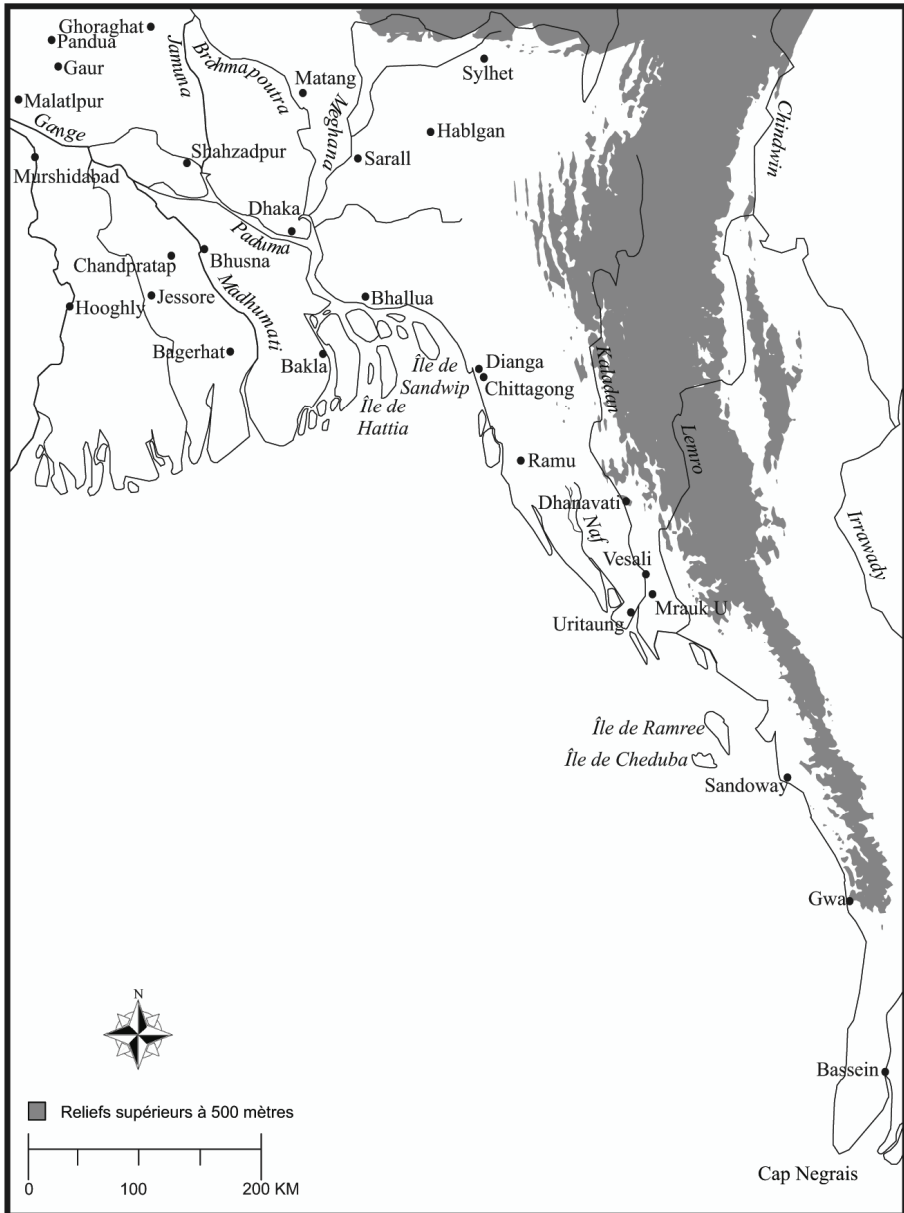
Wolfgang Mey et Aditya Kumar Dewan, *The Chittagong Hill Tracts – Living in a Borderland*, The University Press Limited, Dhaka, 2001, p. 6).

¹³⁹ Jacques Leider, 2004, p. 127.

¹⁴⁰ Richard Eaton, 1993, p. XXII-XXIII.

¹⁴¹ Qui sont tour à tour plus conservateurs ou plus libéraux. Ce point est discuté par Richard Eaton, 1993, p. 29-32.

Carte 8
L'Espace bengalo-arakanais à la fin XVI^e siècle



En fait, le processus de ce que l'on pourrait appeler l'« inculturation » musulmane au Bengale oriental s'est produit par étapes, au gré de la pression des seigneurs étrangers, des conversions plus ou moins complètes des souverains locaux et des populations rurales. Ces dernières ont été d'autant plus difficiles à atteindre qu'elles étaient fractionnées en différentes communautés ethnolinguistiques qui interféraient relativement peu les unes avec les autres. La région, très pluvieuse et marquée par la persistance de forêts denses, était notablement moins peuplée que la partie occidentale du delta du Gange. La question posée par les anciens textes persans de la distinction entre croyants et infidèles (*kufir*) apparaît ainsi peu en accord avec le contexte local où c'est la nuance qui s'impose¹⁴².

L'arrivée au Bengale d'envahisseurs venus d'Asie centrale n'a donc pas eu sur la région l'impact déterminant qu'auront, à partir du XVII^e siècle, l'avènement de la dynastie moghole, le commerce européen, l'invasion de l'Arakan par Ava ou la colonisation britannique (voir Chapitre 4). Le choc culturel initial a été ici atténué par la rapide dilution des nouveaux arrivants dans un substrat local qui les a en partie digérés. Loin de Delhi, les sultanats du Bengale oriental n'ont eu de cesse de s'affranchir de sa tutelle. Le célèbre voyageur arabe Ibn Battuta qui est passé à « Sodcâwân » (sans doute Chittagong) dans les années 1340, a noté la propension des « gouverneurs », fussent-ils parents et nommés par les souverains de l'Ouest, à se proclamer indépendants de leur autorité¹⁴³. Et Tomé Pires qui a visité Chittagong dans les années 1510, notait encore que « le sultan du Bengale », qui siégeait à quinze jours de voyage de Delhi, pouvait, malgré une capacité militaire moindre, faire fi de cette lointaine suzeraineté¹⁴⁴. Coupés de leurs racines, les sultanats du Bengale oriental se sont rapidement « indigénisés »¹⁴⁵, non seulement du fait de la résilience de la civilisation locale, mais également parce que les migrations « turco-afghanes » initiales, quantitativement très faibles, ne se sont pas renouvelées, laissant la porte ouverte à la réémergence (si tant est qu'elles aient même disparu) des aristocraties locales bouddhistes ou hindouistes (*zamindar*).

¹⁴² Richard Eaton, 1993, p. XXIV.

¹⁴³ Ibn Battûta, *Voyage III. Inde, Extrême-Orient, Espagne & Soudan*, François Maspero-La Découverte, Paris, 1982, p. 283-284.

¹⁴⁴ Tomé Pires, 1990, vol. I, p. 90.

¹⁴⁵ Richard Eaton, 1993, p. 63.

Nomades des steppes précipités dans une migration conquérante par un contexte historique particulier, Mongols, Turcs, Perses et Afghans se sont donc fondus dans une société d'accueil qui les a digérés. Cette dernière s'est cependant réapproprié leur islam, ferment des transformations qui ont affecté la totalité de l'espace arakano-chittagonien. Ainsi, si Richard Eaton date l'« indigénisation » de la classe dirigeante des années 30 du XV^e siècle, elle n'a pas engendré un appauvrissement du tropisme arabo-islamique, bien au contraire. L'islam porté par les paysans a bien davantage essaimé que celui des dirigeants. En Inde, ce sont bien les régions où l'islam a été imposé avec le moins de brutalité qui ont épousé le plus massivement et le plus durablement la nouvelle foi. C'est ainsi au Bengale, et particulièrement dans sa partie orientale, que les musulmans ont rapidement été, et sont toujours, les plus nombreux¹⁴⁶.

Les éphémères seigneurs afghans ou turcs, loin de leurs terres d'origine, n'ont pas été en mesure d'imposer leur dogme par l'épée ou par d'éventuelles faveurs concédées aux nouveaux convertis. Ils ont, pour ainsi dire par défaut, ouvert la voie à un islam consensuel, aisément appropriable par tous et à ce titre plus séduisant. Le continuum arakano-chittagonien s'en est trouvé renforcé. Entre le XV^e et le XVII^e siècle, Mrauk'U, alors au faite de sa puissance, produisait des pièces de monnaie proches de celles qui étaient en vigueur au Bengale, alors que le frère du fondateur du royaume, qui lui a succédé sur le trône en 1434, portait le nom d'Ali Khan, clairement hérité du monde islamique. La plupart des souverains allaient dès lors se voir dotés de deux patronymes dont un révélateur de l'influence musulmane : Kalima Shah pour Bha-co-phrū (Basawpyu 1459-1481), Mokhu Shah pour Dō-lyā (1481-1491), Mahā Moshah (Muhammad Shah) pour Bha-cui-ñui (1491-1493)... jusqu'à Salim Shah pour Sīrisudhammarājā (1622-1638)¹⁴⁷.

¹⁴⁶ Les musulmans constituent aujourd'hui entre 70% et 90% de la population de ces régions contre seulement 10% à 15% dans les plaines gangétiques où les dynasties islamisées ont régné le plus longtemps et avec les objectifs de prosélytisme les plus ambitieux (Richard Eaton, 1993, p. 113-134).

¹⁴⁷ Voir notamment Jacques Leider, 1998, p. 189-215 et Jacques Leider, 2004, p. 328-335. Désireux de faire pendant aux interprétations douteuses de certains historiens bengalis qui voudraient voir dans l'Arakan une simple colonie du Bengale habitée par des populations « tribales et arriérées » [*tribal and backward*] (Alamgir M. Serrajuddin, "Muslim Influence in Arakan and the Muslim Names of the Arakanese Kings: a Reassessment", in *Journal of the Asiatic Society of Bangladesh*, vol. 31, n°1, 1986, p. 17-18), Jacques Leider tend à minimiser exagérément l'influence culturelle et l'impact de la présence de ressortissants du monde

Le roi Ali Khan a fait venir une copie du livre saint bouddhique *Tipitaka* de Ceylan en 1439. Un siècle plus tard, Man Pā (Minbin 1531-1533) a fait frapper des symboles islamiques sur sa monnaie et s'est fait appeler Zabuk Shah. Mais il a aussi adopté le titre impérial sanscrit de *rajadhiraja* (« roi des rois ») et il a été parfois représenté, dans la plus pure tradition hindouiste, comme un *cakravartin* (« conquérant du monde »). Il patronna en outre la construction d'un stupa pour une relique bouddhique qu'il avait fait venir de Sri Lanka. Les temps sont au mélange. Un texte de 1595, rédigé par Ugga Byan, tuteur d'un prince de la cour, en témoigne admirablement. Le poète, prêtant son propos à l'une des favorites de son seigneur, décrit sa dévotion au Bouddha aux genoux duquel elle a déposé de précieuses fleurs avant d'évoquer la majesté d'Indra et le mont Méru, haut lieu du panthéon hindouiste. La jeune femme a enfin fait appel aux *nat*, esprits séculaires également présents dans la tradition bamar, pour les supplier de réchauffer l'atmosphère glaciale qui la baignait¹⁴⁸.

Les chroniques rakhine font état de quarante-huit bibliothèques de manuscrits bouddhiques constituées à Mrauk'U entre le XV^e et le XVII^e siècle¹⁴⁹, alors que des centaines de stupas et de pagodes fleurissaient dans le royaume (John Ovington parle de 600 pagodes en 1689¹⁵⁰). Les chroniques cinghalaises et la statuaire révèlent des liens très forts entre l'Arakan et Ceylan. Mais c'est tout à fait simultanément que le royaume a continué à s'imprégner de culture musulmane. Dans la correspondance qu'il échangeait avec le gouverneur moghol en prélude au choc de leurs armées au milieu des années 1630, Sirisudhammarājā, alors souverain de Mrauk'U faisait encore appel à des références coraniques et persanes¹⁵¹. John Ovington qui nous décrit un royaume très bouddhique note que

islamisé au sein du royaume de Mrauk'U. Il convient bien en l'espèce de dissocier les éléments civilisationnels plus ou moins teintés de religiosité des enjeux de pouvoir entre les puissances politiques du moment.

¹⁴⁸ Première strophe (vers 11-13), troisième strophe (vers 11-21) et dixième strophe (vers 7 à 12), traduit in Maurice Collis, "An Arakanese Poem of the 16th Century", in *Journal of the Burma Research Society*, vol. 13, 1923, p. 224-227. Sur le syncrétisme arakanais, voir également Michael W. Charney, *Arakan, Min Yazagyi and the Portuguese: The Relationship between the Growth of Arakanese Imperial Power and Portuguese Mercenaries on the Fringe of Mainland Southeast Asia 1517-1617*, M.A. Thesis, Ohio University, n.p., 1993, p. 15-22.

¹⁴⁹ Catherine Raymond, 1999, p. 89.

¹⁵⁰ John/Jean Ovington, 1725 (première édition en anglais en 1689), tome second, p. 263.

¹⁵¹ Voir les extraits de cette correspondance in Sanjay Subrahmanyam, 1999 (2), p. 48-50.

son souverain est néanmoins enclin à consulter un « mahométan » pour conjurer un sort¹⁵².

Les sources littéraires bengalies nous disent qu'il y a eu à Mrauk'U de nombreux responsables politiques musulmans. Burhanuddin, fils d'un ministre du Bangalah de Gaur aurait été ministre de la Guerre (*lashkar wazir*) du royaume à la fin du XVI^e siècle. D'autres comme Ashraf Khan aux côtés du souverain Sīrisudhammarājā (1622-1638), Bara-Thakur aux côtés de Narapati (1638-1645) lui auraient succédé. La fonction même de Premier ministre a pu être assumée par des personnalités musulmanes. C'est en effet la confession que l'on prête généralement à Magan Thakur (fils de Bara Thakur) ou à son successeur Sayyid Musa¹⁵³.

Au début du XVII^e siècle, alors que la campagne et les gens simples parlaient l'arakanais, langue proche de celle en usage chez les Bamar, la cour, qui accueillait depuis le XV^e siècle des mystiques soufis¹⁵⁴, a adopté le persan comme langue diplomatique et juridique. Elle a imité en cela les sultanats du Bengale mais également la cour moghole de Delhi dont William Bolts nous dit au milieu du XVIII^e siècle que « les offices et les formes du gouvernement étaient les mêmes qu'en Perse »¹⁵⁵. L'aristocratie arakanais porta également un temps des vestes de type arabe (*qaba*) et des chapeaux coniques persans (*kulah*)¹⁵⁶ ; toutes choses qui ont poussé certains auteurs à évoquer une « persianisation » de la région¹⁵⁷. Mais c'est en bengali qu'écrivaient les plus fins poètes de Mrauk'U.

Au XVII^e siècle, des littérateurs comme Daulat Qazi et surtout Sayyid Ālāol, qui furent à l'origine de ce que l'on qualifie souvent de « renaissance

¹⁵² John/Jean Ovington, 1725 (première édition en anglais en 1689), tome second, p. 287-288.

¹⁵³ Des renseignements relativement précis sont fournis par le poète Ālāol sur ces grands personnages. On peut lire de larges extraits de ses textes in Abdul Karim, 2000, p. 46-78.

¹⁵⁴ Passage dont les sépultures marquent encore la trace (M. Siddiq Khan, "Badr Maqams or the Shrines of Badr-al-Din-Auliya", in *Journal of the Asiatic Society of Pakistan*, vol. VIII, n°1, 1962, p. 17-46).

¹⁵⁵ William/Guillaume Bolts, *Histoire des Conquêtes de l'administration de la Compagnie anglaise au Bengale*, Michel Lévy Frères, Paris, 1858 (première édition en anglais en 1772), p. 29.

¹⁵⁶ Pamela Gutman, "Toward a History of the Architecture of Mrauk'U", in Jos Gommans et Jacques Leider (eds), 2002, p. 163-176.

¹⁵⁷ Sanjay Subrahmanyam, 1999 (2), p. 47-85.

bengalaise »¹⁵⁸, étaient d'ailleurs établis dans le royaume arakanais où ils ont bénéficié du patronage du souverain qui leur a parfois passé commande de traductions en bengali de textes persans.

L'architecture de Mrauk'U est, elle aussi, marquée par le jeu des influences. À l'origine, il semble que ce soit la Haute Birmanie qui ait servi de modèle aux bâtisseurs du royaume puisque entre 1430 et 1531, c'est un style qualifié par les architectes d'aujourd'hui de « Pagan tardif » qui prévalait. À partir de 1540 et jusqu'au tournant du XVII^e siècle, le bâti s'est bien davantage intégré aux tendances indiennes et arabo-musulmanes dans un style proche de celui qui était alors en vigueur au sultanat de Gaur. Les motifs ornementaux étaient à la fois originaires de l'Inde, du Sri Lanka et de Perse¹⁵⁹. L'architecture bouddhique et les représentations du Bienheureux étaient elles-mêmes réalisées dans le registre technique du Bengale, suggérant la présence sur place d'artisans venus de l'ouest.

Tout s'est passé comme si le bouddhisme de Mrauk'U ne s'était pas mis en concurrence avec un islam qui exerçait une forte emprise culturelle mais qui ne compromettait pas la foi de la population en la doctrine prêchée par le *sangha*. La nature ambivalente du bouddhisme, entre religion et philosophie, a pu contribuer à ce type d'accommodements. Mais de même que Mrauk'U, la région de Chittagong était baignée par le syncrétisme religieux. L'hindouisme (« vaisnavism ») n'avait pas disparu en tant que tel du Bengale avec les premières conversions à l'islam. L'architecture des mosquées bengalies a subi l'influence du style Pala-Sena¹⁶⁰ alors que yogis et *nathagurus* continuaient à prêcher avec succès¹⁶¹. Le bouddhisme, lui-même largement influencé d'hindouisme local, a conservé de nombreux adeptes. Au grand désespoir de certains soufis qui, à l'image de Maulana Muzaffar

¹⁵⁸ Swapna Bhattacharya (Chakraborti), 2002, p. 200. Sur Sayyid Ālāol, voir aussi Sanjay Subrahmanyam, 1999 (2), p. 78-81 ; Abdul Karim, 2000, p. 79-106 et Thibaut d'Hubert, 2005, p. 77-88.

¹⁵⁹ Pamela Gutman, 2002, p. 163-176.

¹⁶⁰ Naseem Ahmed Banerji, "The Mihrabs in the Adina Mosque at Pandua, India: Evidence of the Reuse of Pala-Sena Remains", paper read at the twenty first conference of South Asia, University of Wisconsin, Madison, 6-8 November 1992, cité in Richard Eaton, 1993, p. 42.

¹⁶¹ Muhammad Enamul Huq, *A History of Sufism in Bengal*, Asiatic Society of Bangladesh, Dhaka, 1975 et Richard Eaton, 1993.

Shams Balkhi en 1397, en ont fait grief à leur sultan¹⁶², des administrateurs hindouistes exerçaient des charges politiques importantes. Des brahmanes ont gardé le contrôle de très larges régions qu'ils ont mis en exploitation. Moyennant de très rapides conversions ils ont même pu gagner à leur fief une belle indépendance, voire prétendre à la fonction de sultan du Bengale¹⁶³. Ce fut notamment le destin de Jadu, converti à l'islam à l'initiative de son père Raja Ganesh, pour pouvoir assumer cette charge sous le nom de Jala al-Din Muhammad (1415-1432).

Le fait qu'il soit difficile de discerner, entre le XV^e et le XVI^e siècle, la religion exacte de certains princes du Bengale (étaient-ils hindouistes, musulmans, convertis ?)¹⁶⁴ ne tient donc pas seulement à l'indigence des sources. Et lorsqu'au chapitre de l'influence islamique sur l'Arakan, l'historien britannique D. G. E. Hall note qu'au XVIII^e siècle, la minorité musulmane arakanaise faisait et défaisait les souverains de Mrauk'U¹⁶⁵, il ne pose sans doute pas la problématique dans des termes appropriés. En effet, la question n'est pas de savoir si, quand ou dans quelle mesure « les musulmans » ont conquis l'Arakan¹⁶⁶ ou « les bouddhistes » le Bengale. Malgré l'incontestable orientation bouddhique du royaume de Mrauk'U et l'avènement de sultanats musulmans au nord du sub-continent, le paysage confessionnel était moins figé que ne le suggère la situation actuelle. Il relevait même de bien davantage que d'une sorte de concorde religieuse. Il ne s'agissait pas seulement alors de convergences d'intérêts bien compris ou d'une sorte d'indifférence à la différence, mais bien de formes de syncrétisme assumées par les divers composants de la population.

Dans un article intéressant sur les liens qui unissaient le Bengale et l'Arakan, Swapna Bhattacharya met en évidence, pour le XVII^e siècle, ce jeu de perméabilités réciproques entre l'islam soufi tel qu'il était alors prêché au Bengale, l'hindouisme local et le bouddhisme pratiqué en Arakan. Prenant

¹⁶² Courrier cité in S.H. Askari, "The Correspondance of Two Fourteenth-Century Sufi Saints of Bihar with the Contemporary Sovereigns of Delhi and Bengal", in *Journal of the Bihar Research Society*, vol. 42, n°2, 1956, p. 187.

¹⁶³ Richard Eaton, 1993, p. 50-63.

¹⁶⁴ Suniti Bhushan Qanungo, 1986, p. 139-140.

¹⁶⁵ D. G. E. Hall, 1981 (first ed. 1955), p. 424.

¹⁶⁶ "Muslim conquest of Arakan" est par exemple le titre donné par Mohammed Yunus au troisième chapitre de son ouvrage *A History of Arakan – Past & Present*, Imp. Magenta Colour, s.l., 1994, p. 33.

note, entre autres, des cérémonies liées au mariage décrites dans la littérature de l'époque, il conclut qu'il n'y avait virtuellement pas d'obstacle à la pratique des rituels de l'une des religions par les adeptes d'une autre¹⁶⁷ et va jusqu'à suggérer des parentés entre les dogmes eux-mêmes¹⁶⁸. Dans la partie méridionale du Bengale, le soufisme, comme le bouddhisme autochtone avant lui¹⁶⁹, s'est abondamment nourri de la tradition du « vaisnavism » dans lequel Krisna, avatar de Visnu, constitue le centre du panthéon. Rien d'étonnant dans ce contexte à ce que les voyageurs européens qui, à l'image de François Pyrard, sont passés à Chittagong au début du XVII^e siècle, aient, du fait des rigidités de leurs propres cadres religieux, peiné à identifier la foi de telle ou telle population rencontrée ¹⁷⁰.

Pour illustrer l'image de l'amour, Sayyid Ālāol et les poètes soufis qui fréquentaient la cour de Mrauk'U se sont bien davantage inspirés du lien entre Krisna et Rada que des romances plus familières au monde musulman de l'époque (Layla et Majnun ou Farhad et Shirin)¹⁷¹. Il est également intéressant de noter que le protecteur à la cour d'Ālāol, le ministre Magana Thakur, dont on sait qu'il n'était pas lui-même dépourvu de talents littéraires, parlait persan, arabe, bengali et bamar. Pour autant, on ne saurait dire avec certitude s'il était musulman, bouddhiste ou même hindouiste. De la même façon, on notera que ce sont des chroniques bouddhiques et non des récits islamiques qui prétendent que c'est lors de son exil en Inde musulmane au début du XV^e siècle, que le roi Nara mit lha (alias Man), fondateur du royaume arakanais de Mrauk'U, a « considérablement gagné en sagesse »¹⁷².

Entre un islam très marqué par la tradition hindo-bouddhique et un royaume bouddhique à tendance théravadiste mais sensible à ses héritages mahāyānistes et hindouistes tout en étant ouvert aux influences musulmanes, il n'y a pas à proprement parler de rupture. Là est peut-être

¹⁶⁷ Swapna Bhattacharya (Chakraborti), 2002, p. 203.

¹⁶⁸ Swapna Bhattacharya (Chakraborti), 2002, p. 205.

¹⁶⁹ Sukomal Chaudhuri, *Contemporary Buddhism in Bangladesh*, Atisha Memorial Publishing Society, Calcutta, 1982, p. 130 ; Ashin Siri Okkantha, *History of Buddhism in Arakan*, PhD thesis, University of Calcutta, n.p., Calcutta, 1990, p. 185-186.

¹⁷⁰ François Pyrard, non daté (1st ed. 1887-1890), vol. II, p. 336.

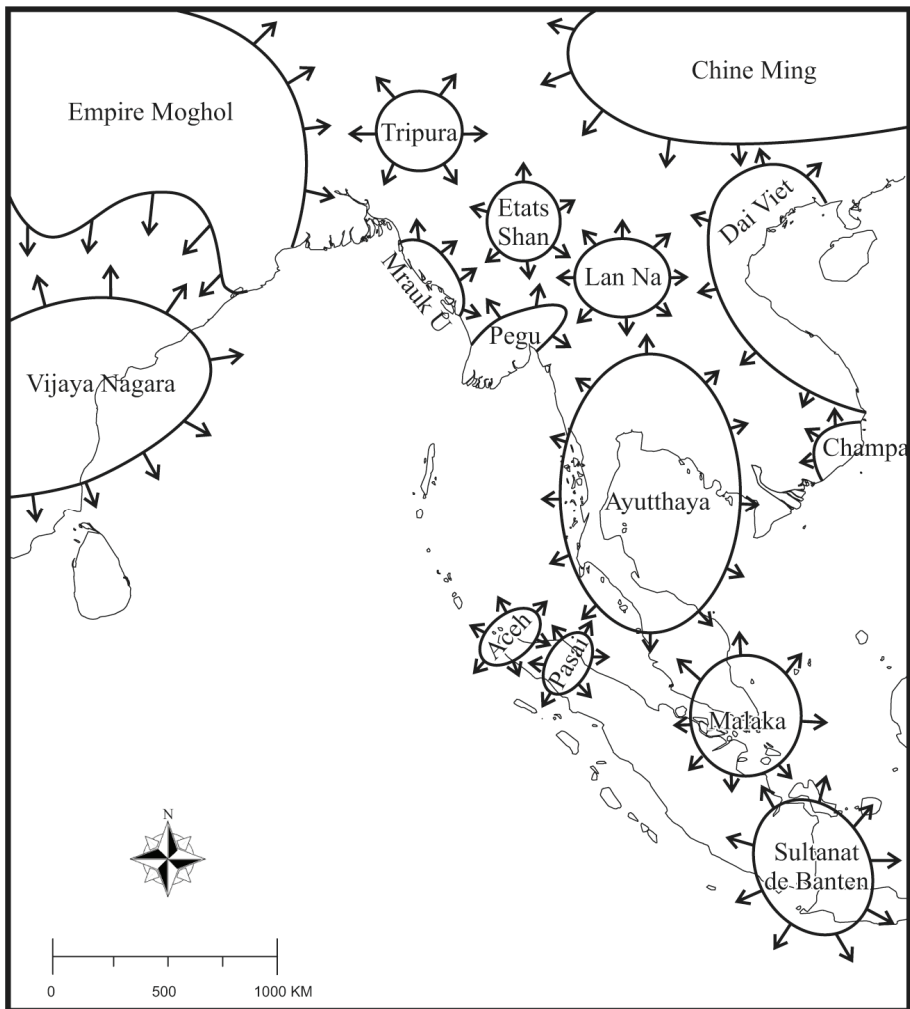
¹⁷¹ Swapna Bhattacharya (Chakraborti), 2002, p. 204.

¹⁷² Kawisārābhi Siripawara Aggamahādhammarājādhirājāguru, 1788, cité in Jacques Leider, 2004, p. 47-48.

d'ailleurs la réponse au débat qui agite la communauté des historiens. Les uns et les autres mettent en exergue, selon leurs sources ou leurs affinités, les « preuves » de la préséance de telle ou telle confession entre le XIII^e et le milieu du XVII^e siècle. Il faudrait sans doute plutôt assumer que l'identité culturelle et religieuse de la région se déclinait avec une certaine flexibilité en abstraction notable de l'opposition entre les différentes puissances politiques.

Carte 9

Les Principaux Centres politiques à la fin du XVI^e siècle



3.5 – Identifier les peuples aux structures de pouvoir ou du danger des simplifications

De même que l'on conçoit trop souvent le pouvoir politique comme un surdéterminant du cadre social et religieux (ou inversement), il faut se garder de vouloir lire le passé précolonial de la région comme une relation mécanique entre « États » et « ethnicité ». En évoquant l'« Ava des Bamar » ou le « Pegu des Môn » (jusqu' à son annexion en 1539 par le royaume de Taungoo où il serait devenu le « Pegu des Bamar »), on procède trop souvent à des raccourcis fonctionnels dont il convient de mesurer les limites. Les recherches récentes sur l'Asie du Sud-Est tendent en effet à montrer qu'établir un lien entre une structure de pouvoir passée et une communauté qui s'en revendique l'héritière est une démarche risquée et pas seulement du fait des mixités que l'on mettait en lumière plus haut.

Dans un essai utilement provocateur, le chercheur américain Mikael Vickery a récemment présenté Ayutthaya, l'ancienne capitale siamoise, fondement historique symbolique de la Thaïlande actuelle, comme une « cité khmère » tant l'héritage d'Angkor semble s'y être initialement imposé¹⁷³. La plupart des historiens discernent pareillement une forte influence des Pyu dans la fondation de Pagan où ils se seraient installés au IX^e siècle. C'est ce qui aurait notamment expliqué que les chroniqueurs chinois évoquent encore les royaumes « pyu » et non pas « bamar » (*mien* en chinois), ces derniers n'apparaissant dans leurs textes qu'en 1271¹⁷⁴. Ainsi, la genèse du grand royaume, référent politique obligé de l'actuel gouvernement de Rangoun / Nay Pyi Daw très porté sur la notion de pureté ethnique, échapperait au « groupe bamar ». Non seulement Pagan pourrait bien avoir été pyu, mais la « culture birmane », si souvent mise en exergue par le régime birman, n'est pas davantage vierge d'influences. Le bouddhisme n'est pas endogène, le système d'écriture birman est adapté de l'écriture môn, etc.

¹⁷³ Michael Vickery, *Cambodia and its Neighbors in the 15th Century*, Asia Research Institute, University of Singapore, Working Paper Series n °27, 2004, 73 p. Sur le rôle des influences allogènes au Siam, voir également Stéphane Doyet, « La Thaïlande prête pour le monde ou de l'usage intensif des étrangers dans un processus de construction nationale », in Stéphane Doyet (dir.), *Thaïlande contemporaine*, Irasec-L'Harmattan, coll. Monographies nationales, Bangkok-Paris, 2001, p. 177-248.

¹⁷⁴ Maung Htin Aung, *A History of Burma*, Columbia University Press, New York-London, 1967, p. 30.

États versus communautés ?

En Arakan aussi, les hétérogénéités locales n'ont pas manqué de marquer le paysage politique. Même si la mémoire collective en rend peu compte, de nombreuses populations dites « montagnardes »¹⁷⁵ ont, elles aussi, exercé une influence culturelle à défaut de toujours laisser des traces identifiables. Ici comme ailleurs, elles apparaissent peu dans les chroniques. Tout juste sont-elles mentionnées lorsqu'elles s'opposent au souverain de Mrauk'U, comme ce fut par exemple le cas en 1595, quand un seigneur sak¹⁷⁶, allié à des Mrum et à des Lan (Kè) plus ou moins regroupés au sein du royaume de Tripura, affronta les troupes du frère cadet du roi Man (Rājā Krī)¹⁷⁷.

Nombre de communautés étant soumises à l'itinérance par leur mode de production (chasse-cueillette, écobuage ou essartage), elles n'ont pas davantage laissé de patrimoine monumental. Pour autant, elles occupaient les hautes terres interstitielles entre les États des plaines. Il serait néanmoins hâtif de conclure à leur fragilité.

L'ouvrage d'historiographie arakanaise compilé en 1788 par un certain Kawisārābhi Siripawara Aggamahādhammarājādhirājāguru liste une dizaine

¹⁷⁵ Le terme figure souvent un anachronisme dans la mesure où, avant d'en être chassés par d'autres populations, les « montagnards » occupaient préférentiellement les plaines. Pour une discussion sur ces thèmes en relation avec la problématique indochinoise, on pourra par exemple se référer à Mathieu Guérin, Andrew Hardy, Nguyen Van Chinh et Stan Tan Boon Hwee, 2003, XVI-354 p. ; Oscar Salemink, "Moi and Maquis: The Invention and Appropriation of Vietnam Montagnard from Sabatier to the CIA", in Georges W. Stocking, Jr (ed.), *Colonial Situations: Essays on the Contextualization of Ethnographic Knowledge, History of Anthropology*, vol. 7, University of Wisconsin Press, Madison, 1991, p. 243-284 ; Oscar Salemink, *The Ethnography of Vietnam's Central Highlanders*, University of Hawai'i Press, Honolulu, 2003, 384 p. ou à Stéphane Doyet, « Autochtones ou minorités ? Reconfiguration politique des espaces sociaux et superposition des représentations », in Rodolphe de Koninck, Frédéric Durand et Frédéric Fortunel (éds), *Agriculture, environnement et sociétés sur les hautes terres du Viêt Nam*, Arkuiris-Irased, Toulouse, 2005, p. 53-89.

¹⁷⁶ Les Sak, établis au nord de Chittagong, se sont montrés durablement rebelles à l'autorité de Mrauk'U au point que Jacques Leider les voit en quelque sorte comme ses « ennemis héréditaires » (Jacques Leider, 2004, p. 121 et p. 125).

¹⁷⁷ Compilation des chroniques arakanaises de Candamālānkāra, *Rakhuin rājawān sac kyam*, publiée en 1931-1932, vol. 2, p. 143, citée in Jacques Leider, 2004, p. 204.

de groupes linguistiques¹⁷⁸ dont certains, comme les Katu ou les Sak apparaissent encore dans le paysage humain contemporain¹⁷⁹.

Leur identité a naturellement évolué avec le temps, mais leur survivance témoigne d'une solidité qui nous invite à reconsidérer nos visions de la modernité en matière d'organisation humaine. Pendant presque deux millénaires, l'alternance entre « sociétés tribales » et « sociétés étatiques » dans l'espace arakano-chittagonien a été permanente. Les royaumes arakanais, comme celui du Tripura ou les sultanats du Bengale correspondent à un moment de l'histoire.

Ces formes de structures étatiques, à la fois centralisées et multipolaires (on retrouve là la notion de *mandala* chère à certains orientalistes), n'ont été ni un progrès ni une régression ; pas davantage un point de départ qu'une fin. Il s'agissait juste, pour la région où elles se sont développées, de bornes sur le fil d'un temps qui n'a d'aboutissement que celui que chaque observateur lui prête. Surtout, les royaumes se sont rarement totalement substitués à un ordre social et politique antérieur, lui-même évolutif, qui s'en est accommodé pendant leur existence et s'est substitué à eux à leur disparition.

Sur le temps long que l'on a pris pour cadre de notre analyse, le « tribal » ou, dirait-on aujourd'hui, le « communautaire », a toujours structuré l'espace social, même si se sont exercées ponctuellement, à d'autres échelles, d'autres formes d'autorité. Même lorsqu'un État à prétention englobante a été en mesure de se montrer totalitaire à un moment donné, son autorité s'est toujours vue limitée par sa capacité d'emprise sur l'espace physique. Dans l'ensemble arakano-chittagonien, la complexité du réseau hydrographique, la profusion de la végétation, les densités relativement faibles et les *limes* escarpés ont empêché les maillages serrés. Et, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle au moins, les interférences entre les royaumes à prétention englobante et leurs « sujets » périphériques ont été réduites à des contacts ponctuels.

¹⁷⁸ Cités in Jacques Leider, 2004, p. 28-29.

¹⁷⁹ Pour un aperçu de la culture des Sak au milieu du XX^e siècle, voir Lucien Bernot, *Les Sak – Contribution à l'étude ethnographique d'une population de langue loi*, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1967, 268 p.

La migration comme instrument politique

Les analyses qui veulent voir dans le passage du « non-étatique » à l'« étatique », une forme de progrès historique rendent donc davantage compte des convictions du monde actuel, conçues comme référence, que de la situation à la période qu'elles prennent pour objet. La communauté ne figure d'ailleurs pas seulement un centre de pouvoir par son autonomie, mais également par le potentiel qu'elle représente. La vision westphalienne qui prête à la borne frontière une valeur déterminante est tout à fait inadaptée pour rendre compte des enjeux politiques qui sont alors ceux de la région. Dans un contexte sud-est asiatique où, en dehors de rares poches insulaires ou deltaïques, la pression foncière était faible, ce sont moins les territoires que les populations qui figuraient l'enjeu. La main-d'œuvre étant rare, il n'était pas tant question, contrairement à ce que suggèrent les schémas européens, de drainer vers son territoire des « esclaves étrangers » destinés au travail servile, que d'attirer, sous la contrainte ou non, des éléments destinés à structurer les États constitués par un apport citoyen.

Entre le X^e et le XVIII^e siècle, la région n'a pas manqué de royaumes qui ont construit leur puissance sur la base d'une main-d'œuvre agricole et militaire mais aussi artistique, politique ou religieuse a priori exogène. Angkor, le Champa¹⁸⁰, le Lan Na¹⁸¹ ou encore Ayutthaya¹⁸² en ont fait abondamment usage au point, parfois, de largement dépeupler leurs périphéries. Le développement de Mrauk'U a suivi cette logique. Dans les années 1590, le souverain du royaume bamar de Toungoo (Taungnugu) s'est inquiété, auprès de l'ambassadeur arakanais qui lui avait été dépêché, du dépeuplement de la basse Birmanie qu'il concevait comme une limite à sa propre puissance¹⁸³. Il est vrai qu'au tournant du XVII^e siècle,

¹⁸⁰ Stéphane Dovert et Philippe Lambert, « La relation Nord-Sud : la clé de la construction nationale vietnamienne », in Stéphane Dovert et Benoît de Trégodé (éd.), *Viêt Nam contemporain*, Irasec-Les Indes savantes, Paris, 2004, voir notamment les p. 44-52.

¹⁸¹ Volker Grabowsky, "Population and State in Lan Na prior to the Mid-Sixteenth Century", in *Journal of the Siam Society*, vol. 95 (1), 2005, p. 1-68 et Sarassawadee Ongsakul, *History of Lan Na*, Silksworm Books, Chiang Mai, 2005, XVI-328 p.

¹⁸² Volker Grabowsky, "Forced Resettlement Campaigns in Northern Thailand during the Early Bangkok Period", in *Journal of the Siam Society*, vol. 87 (1&2), 1999, p. 45-86.

¹⁸³ Antonio Bocarro, *Decada 13 da Historia da India*, Academia real das ciencias de Lisboa, 1876, vol. I, p. 121-122.

Mrauk'U organisait à son profit des migrations à grande échelle depuis le bassin de l'Irrawaddy, le Bengale et Pegu¹⁸⁴. Il s'agissait alors notamment de faire face à la puissance respective des lointains souverains d'Ayutthaya et de leurs homologues plus menaçants du delta du Gange qui disposaient de ressources de main-d'œuvre naturellement abondantes et donc d'un potentiel de développement supérieur.

Lorsqu'en avril 1644, le chef de la garde prétorienne du souverain de Mrauk'U Narapati (1638-1645) est parti mater une révolte de son vassal de Chittagong, il en est revenu en ramenant avec lui une bonne partie de la population du grand port. Une source hollandaise parle de 80 000 personnes dont de nombreux tisserands, teinturiers et artisans de l'industrie textile¹⁸⁵, mais aussi des agriculteurs, qui ont pour la plupart été réinstallés dans la plaine de Dhañavaṭī. Grâce à une politique qui a associé incitation et contrainte, le cœur de l'Arakan est devenu, entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, un pôle démographique important. Dans les années 1590 un voyageur occidental comparait par sa taille Mrauk'U à Lisbonne ou à Amsterdam¹⁸⁶. Le royaume aurait alors compté « douze grandes cités » où le roi disposait d'un palais¹⁸⁷. Au milieu du XVII^e siècle, Gautier Schouten a trouvé un pays « extrêmement peuplé » doté « d'un nombre infini de villes, de bourgs, de villages, où tout fourmille en hommes »¹⁸⁸. Interdiction était généralement faite aux nouveaux sujets de s'en aller. Il semble que certains

¹⁸⁴ Jacques Leider, "On Arakanese Territorial Expansion: Origins, Context, Means and Practice", in Jos Gommans and Jacques Leider (eds), 2002, p. 142.

¹⁸⁵ Lettre du négociant Arent van der Helm à Batavia datée du 31 octobre 1644, citée in Stephan Van Galen, 2002, p. 159.

¹⁸⁶ Fernão Guerreiro, *Relaçam annual das cousas que fizerem os Padres da Companhia de Jesus na India & Iapão*, Manuel de Lyra, Evora, 1602, 259 p. ; Sebastian Manrique, 1927, 449 p. et Gautier Schouten, 1727, vol. 1, p. 246.

¹⁸⁷ Duarte Barbosa, *A Description of the Coasts of East Africa and Malabar in the Beginning of the Sixteenth Century*, translation from an early Spanish manuscript, The Hakluyt Society, London, 1970, p. 182 et Donald Lach, *Southeast Asia in the Eyes of Europe: The Sixteenth Century*, University of Chicago Press, Chicago, 1968, p. 551.

¹⁸⁸ Impression qu'il conserve de son passage dans la ville en 1661 (Gautier Schouten, 1727, vol. 1, p. 190). Cent cinquante ans plus tard, l'Anglais Francis Jenkins décrit encore Mrauk'U, pourtant déjà sujette aux migrations forcées imposées par le royaume d'Ava (voir *infra*) comme une ville « en apparence florissante et encombrée de gens » [*On arrival we went to visit the town and were agreeably surprised to find it so extensive and wearing so flourishing an appearance. (...) The place was thronged with people.*] (récit de 1803, cité par Jacques Leider, 2004, p. 358).

d'entre eux, nommés au service du roi, aient été marqués « avec un fer chaud à la main, ou sous le bras » pour pouvoir les contrôler et éviter ainsi qu'ils ne quittent le pays¹⁸⁹. Au début du XVIII^e siècle, pour qu'ils ne puissent pas s'en échapper clandestinement, on leur a également interdit l'accès aux navires occidentaux¹⁹⁰. Vers 1777, le major britannique Roberts relevait que l'on disait encore à Chittagong que les trois quarts de la population arakanaise étaient des natifs du Bengale ou des descendants de ceux-ci¹⁹¹ et Jacques Leider estime que la majorité des Bengalis établis en Arakan entre le XVI^e et le XVIII^e siècle ne l'ont plus jamais quitté¹⁹².

L'historien qui s'attelle à donner d'une période de temps long une interprétation politique et sociale unique est toujours confronté au risque de trahir les réalités successives par l'amalgame qu'il en fait. Vouloir livrer un instantané pluriséculaire de l'ensemble arakano-chittagonien relève de la gageure. Car de quoi parle-t-on lorsqu'on l'évoque ? Non pas seulement d'anciens royaumes devenus bien plus tard circonscriptions administratives du Bangladesh ou de la Birmanie, mais d'un territoire peuplé de différentes communautés plus ou moins identifiables en tant que telles à différentes époques, dans des limites géopolitiques fixées par des rapports de forces changeants et des mouvements migratoires à l'avenant pondérés par les perceptions évolutives que les différents groupes ont pu avoir d'eux-mêmes.

Le Bengale est à la fois front pionnier et sultanat, centre de pouvoir et vivier de main-d'œuvre. Il est plus ou moins dissocié de ce qui est l'« Arakan » pour les Européens, « Rakhine » pour les Bamar, « Roshang » pour les poètes persans et bengalis, « Rakhangapura » pour les chroniques cinghalaises ou « Yakhai » pour les Siamois. L'ensemble, qu'il soit pris comme un tout ou comme un puzzle sans cohésion, change perpétuellement de nom, de vocation et de sens selon qui le qualifie et quand il le qualifie. Ainsi, la démarche qui consisterait à essayer d'établir une image fixe de ce que serait « historiquement » le peuplement de la région représenterait un vice conceptuel.

¹⁸⁹ Gautier Schouten, 1727, vol. 1, p. 261.

¹⁹⁰ Gautier Schouten, 1727, vol. I, p. 258.

¹⁹¹ Major R. E. Roberts, "An Account of Arakan. Written at Islaàmabad (Chittagong) in June 1777", in *The Asiatic Annual Register 1798-1799* (Miscellaneous Tract), London, 1800, p. 162, réimprimé in *Aséanie*, vol. 3, mai 1999, p. 144 [p. 125-149].

¹⁹² Jacques Leider, 2004, p. 439.

CHAPITRE 4

LA VAGUE DE COLONISATIONS ETRANGERES OU DE LA FRACTURE DE L'ESPACE COMMUN

4.1 – Le triomphe moghol au Bengale : De la mixité culturelle à la cristallisation des identités – Première étape

L'avènement à Delhi, en 1537, d'une dynastie turque chaghatai plus connue sous le nom de « moghole » n'a pas eu sur la partie orientale du Bengale l'effet unificateur rapide qu'on lui a souvent prêté. Au tournant du XVII^e siècle, la région était encore dirigée par des souverains indépendants de son autorité. Sylhet (Srihatta), au nord, était contrôlée par des seigneurs « afghans », le pouvoir du *zamindar* de Bhalwa, au sud, s'étendait jusqu'à Noakhali, à proximité de Chittagong, etc.¹⁹³

L'autorité dans la partie orientale du Bengale était alors diluée au gré de l'influence de principautés plus ou moins autonomes dont les équilibres sociaux et économiques relevaient des diverses alchimies locales. La région, considérée comme « sauvage », était globalement peu peuplée et périphérique en regard des grands enjeux du temps. La modification importante, à la fin du XVI^e siècle, du réseau hydrographique du delta du Gange avait cependant ouvert la voie d'une mise en valeur des terres, d'autant plus nécessaire que sa partie occidentale n'offrait plus ni la même navigabilité ni le même potentiel d'irrigation que par le passé.

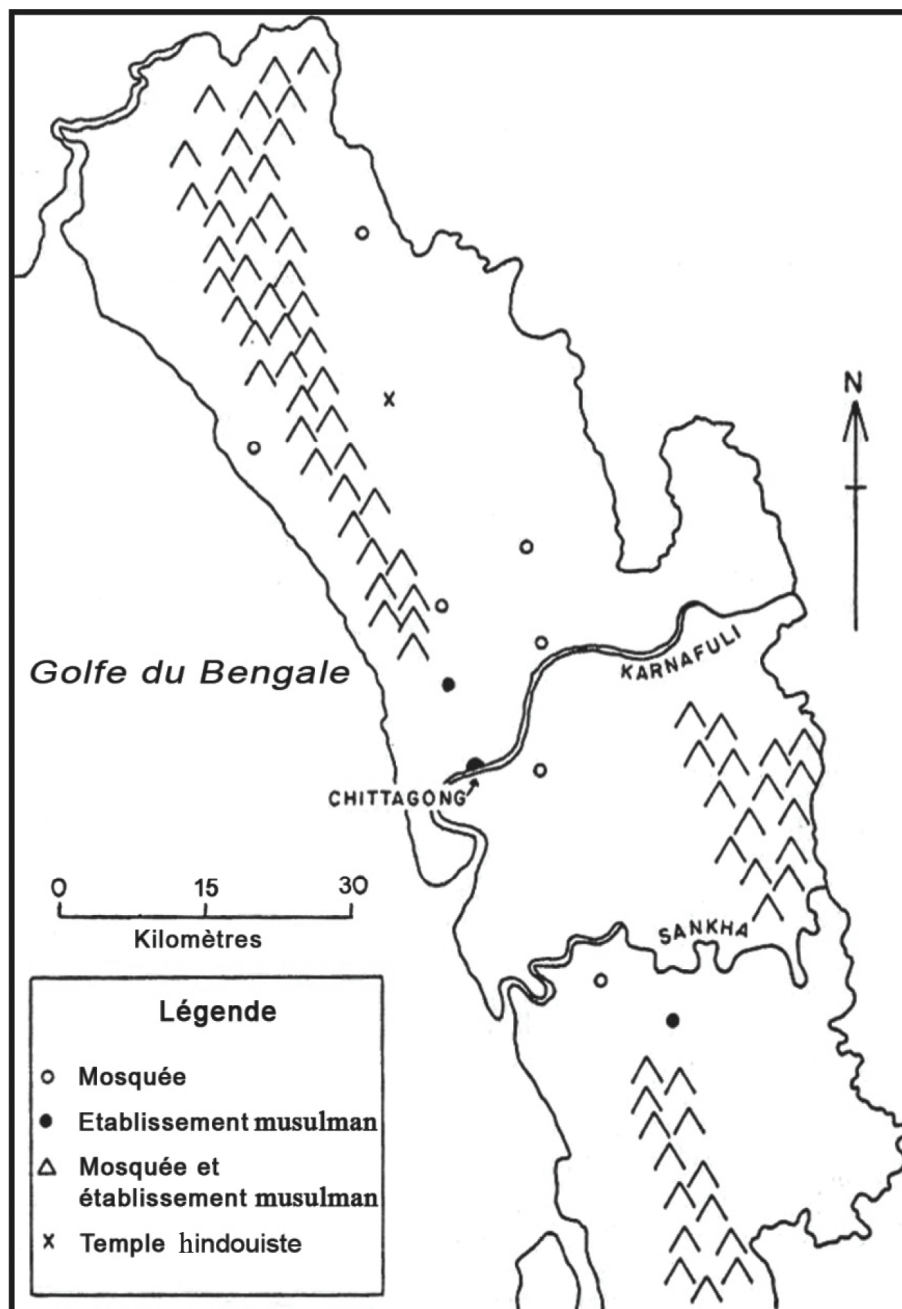
La montée en puissance de la dynastie moghole passait donc par un intérêt porté aux terres de l'est. Ce sera chose faite avec l'avènement du gouverneur Islam Khan Chishti (1608-1613) qui entreprendra d'importantes réformes dans ce sens. En 1610, la capitale régionale a été déplacée de Rajmahal, loin au nord-ouest, à Dhaka. Ce recentrage de l'autorité s'est accompagné de la mise en place d'un véritable ordre agraire¹⁹⁴, mais aussi social et religieux.

¹⁹³ Jacques Leider, 2004, p. 206-207.

¹⁹⁴ L'expression est de Richard Eaton, 1993, p. 228.

Carte 10

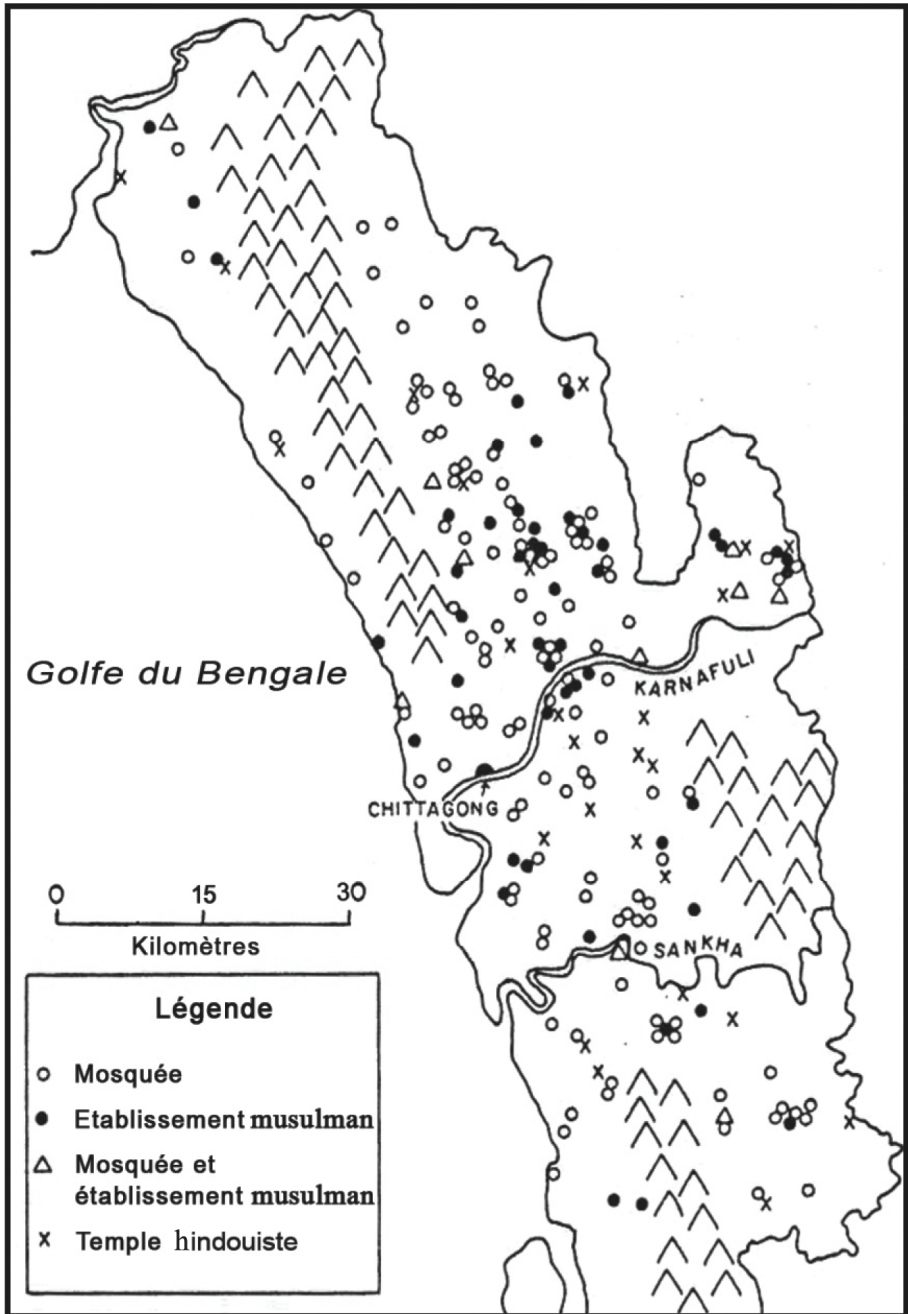
Les Institutions musulmanes dans la région de Chittagong en 1666



Source : Traduit de Richard Eaton (1993)

Carte 11

Les Institutions musulmanes dans la région de Chittagong en 1760



Source : Traduit de Richard Eaton (1993)

La riziculture sédentaire a achevé de se substituer à l'agriculture itinérante¹⁹⁵ sur l'ensemble du delta. La mise en culture systématique des nouvelles terres s'est accompagnée d'une politique intégrative. Un réseau dense de mosquées et d'institutions musulmanes s'est constitué en soutien à un encadrement administratif et fiscal civil lui-même chargé de les appuyer¹⁹⁶.

Chaque édifice religieux devait en quelque sorte constituer un îlot que la communauté, dont un nombre croissant de membres pouvait se rendre en pèlerinage à La Mecque, a eu pour charge de rendre productif et salubre. Les îlots, en s'étendant, se sont ainsi joints les uns aux autres, transformant l'unité de principe en continuum de fait.

Les pratiques de l'islam se sont homogénéisées en conséquence. Le fait religieux s'est en quelque sorte confondu avec la logique de front pionnier et celle de l'encadrement politique. Dans ce nouveau contexte, les relations interconfessionnelles ont commencé à être appréhendées en tant que telles, ce que l'extrême diversité des sensibilités religieuses et des pratiques locales empêchait largement jusqu'alors. C'est ainsi qu'entre le XVII^e et le XVIII^e siècle, les cadres spatiaux du politique, de l'économique et du religieux se sont superposés pour constituer un ensemble cohérent¹⁹⁷.

Ses bornes spatiales, sans être explicites, sont dès lors à peu près identifiables. Si jusqu'au milieu du XVII^e siècle, Chittagong est le plus souvent restée sous le contrôle arakanais, il s'agissait aux yeux des Moghols d'une partie de leur territoire. Ils accordaient d'ailleurs volontiers des droits à leurs débiteurs sur son commerce¹⁹⁸. Les sultans ont entretenu avec les Chakma de l'arrière-pays collinaire de Chittagong des relations de suzeraineté, leur laissant le monopole du commerce entre les hautes et les basses terres, pourvu qu'ils versent un tribut régulier¹⁹⁹. Ils n'ont guère affiché d'ambitions au sud de la

¹⁹⁵ L'agriculture itinérante regroupe deux types de pratiques selon les milieux et ceux qui la pratiquent : l'écobuage (soit le contrôle d'un feu couvert qui n'altère que partiellement la couverture végétale existante) et l'essartage (où l'espace visé est entièrement défriché par un feu laissé courant).

¹⁹⁶ À ce propos, voir Richard Eaton, 1993, p. 228-303.

¹⁹⁷ Richard Eaton, 1993, p. 265.

¹⁹⁸ D'après le voyageur Shiah al-din Talish cité par Jadunath N. Sarkar, *Studies in Aurangzib's Reign*, M. C. Sarkar, Calcutta, 1933, p. 182.

¹⁹⁹ Amena Mohsin, *The Politics of Nationalism – The Case of Chittagong Hill Tracts Bangladesh*, The University Press Limited, Dhaka, 2002, p. 142.

rivière Naf. Shiab al-din Talish décrit la crainte que la flotte *magh* a toujours inspirée aux Moghols²⁰⁰. Ils ont longtemps gardé en mémoire l'attaque victorieuse de 1624 lors de laquelle les forces du souverain de Mrauk'U, Sīrisudhammarāja (1622-1638), ont remonté la rivière Padma avant de dévaster leur territoire et de capturer une partie de sa population²⁰¹.

Les Moghols ont rarement triomphé militairement de leurs ennemis orientaux ce qui les a parfois conduits à les considérer comme des adversaires démesurés²⁰². Ils ont surtout toujours perçu Mrauk'U comme extérieur à leur sphère culturelle. La nation dessinée par la dynastie moghole s'est confondue avec les terres qu'elle a mises en culture grâce à son ordre agraire et religieux. À son orient arakanais, c'est un autre univers qui s'est profilé, lui-même marqué par de nouveaux acteurs, européens et bamar.

4.2 – Des Occidentaux pourvoyeurs de nouveaux modèles : De la mixité culturelle à la cristallisation des identités – Deuxième étape

Si jusqu'au XVII^e siècle, les détenteurs de la puissance politique au sein de l'espace arakano-chittagonien influençaient moins ce cadre structurant qu'ils n'étaient influencés par lui, un durable processus de décontextualisation s'est amorcé par la suite. C'est par les interventions allogènes de son occident comme de son orient que se sont peu à peu dressées en son sein des frontières qui l'ont morcelé. La fracture instituée par l'ordre moghol ne peut en effet se comprendre qu'en regard de ce à quoi il s'est trouvé confronté. Or, au début du XVI^e siècle, alors que son emprise sur la région était encore très limitée, s'est imposée dans ce qui était encore un ensemble, une nouvelle donnée majeure : l'interférence portugaise.

On pourrait être tenté de voir l'arrivée dans la région des marchands européens comme une simple complexification du jeu commercial au sein duquel ils se seraient simplement ajoutés à leurs homologues arabes ou indiens. Ils sont cependant loin d'avoir constitué un composant parmi d'autres de la mixité locale. Ils ont, par leurs moyens, par leur culture et par

²⁰⁰ Jacques Leider, 2004, p. 307. Voir également M. C. Sarkar, 1933, p. 186.

²⁰¹ Jacques Leider, 2004, p. 306-307.

²⁰² C'est notamment le sentiment de l'historien bangladaise Suniti Bhushan Qanungo, 1986, p. 256-262.

leurs aspirations, provoqué des changements profonds qui ne sont pas sans résonances contemporaines.

Du commerce, mais quel commerce ?

En 1455, le pape Nicolas V a garanti à Alphonse V, dit l'Africain (1438-1481), le droit exclusif de navigation au sud du Cap Bojador²⁰³. Ce « droit » a été confirmé par le traité civil de Tordesillas conclu entre le Portugal et la Castille en 1494. Dès lors, les souverains portugais, au premier rang desquels Dom Manuel (1495-1521), ont pu s'appuyer sur l'idée de la *mare clausum* instituée pour eux par le Vatican pour s'arroger le droit de régler seul la navigation. Ils ont ainsi fait irruption dans les circuits commerciaux de l'océan Indien non comme de nouveaux partenaires mais comme des ayants-droits susceptibles d'exiger soumission. C'est dans cette logique qu'en 1521, la première ambassade de Lisbonne à la cour bengalie de Gaur a expliqué au sultan la capture de l'un de ses navires par la qualité de « souverain de la mer » du monarque portugais, arguant qu'aucun « bateau ne saurait naviguer sans qu'il lui ait préalablement attribué un sauf-conduit [*cartazes*] »²⁰⁴.

La couronne portugaise s'est efforcée avec un bonheur variable de s'assurer des monopoles, sur le poivre, le girofle, la muscade, le gingembre et la cannelle, mais également sur le maïs, la laque, la soie ou le matériel de guerre. Pour les faire respecter, elle a établi, dès le début du XVI^e siècle, des points de contrôle sur les côtes malabar, puis aux Maldives, archipel par lequel les marchands arabes s'efforçaient de les contourner²⁰⁵.

Les Portugais ont assorti leurs pratiques commerciales d'un prosélytisme religieux. Dans la droite ligne du troisième concile de Latran qui limitait drastiquement les échanges avec les « infidèles » (1179) et de l'embargo imposé par le pape Nicolas IV lors de la croisade de 1291, il s'est agi, dès

²⁰³ Bulle papale *Romanus Pontifex* du 8 janvier 1455 (Luis Filipe F. R. Thomaz, "Portuguese Control over the Arabian Sea and the Bay of Bengal: A comparative Study", in Denys Lombard, Om Prakash (eds), 1999, p. 124).

²⁰⁴ Document cité in Geneviève Bouchon et Luis Filipe Thomaz, *Voyage dans les deltas du Gange et de l'Irraouaddy – Relation portugaise anonyme (1521)*, Fondation Calouste Gulbenkian, Paris, 1988, par. 78, p. 332.

²⁰⁵ Louis Filipe Thomaz, 1999, p. 133-134 et p. 140.

l'ouverture du cap de Bonne Espérance (1497), de bloquer le commerce des « Mahométans » en arraisonnant leurs navires et en pillant leurs cargaisons. On se rappellera ici que c'est dans la lutte contre la domination islamique (arabe et berbère) que s'était façonnée, au Moyen-Âge, l'idée portugaise. Comme le rappelle Sanjay Subrahmanyam, « le Portugal naquit dans l'hostilité aux *Mouros* »²⁰⁶. Et lorsqu'au XII^e siècle, les menaces d'invasions méridionales ont été définitivement écartées, la montée en puissance des villes côtières est apparue comme la condition du renforcement du pouvoir royal portugais face à la Castille. Le développement d'une forme de mercantilisme que certains auteurs ont qualifié de « capitalisme monarchique »²⁰⁷ était donc une raison d'État qui nourrissait l'esprit de croisade et se nourrissait de lui. Les objectifs politiques et religieux ont ici rejoint les impératifs économiques, donnant lieu à des stratégies particulièrement offensives.

Si le rapport de forces ne leur était pas toujours favorable, c'est bel et bien animés d'un esprit de conquête que les navigateurs portugais ont entrepris leur commerce dans les eaux du golfe du Bengale. Ils ont développé des intérêts divers, cherchant à s'approvisionner en sel²⁰⁸, en étoffes de coton, en argent ou même en chevaux qui ont constitué jusqu'à la fin du XVI^e siècle, l'une de leurs principales sources de revenus. Lorsque Damião Bernaldes est arrivé à Chittagong, aux environs de l'année 1531, ce ne sont pas moins de dix-sept navires de ses compatriotes qu'il a comptés dans le port²⁰⁹. Et nombre de ces bateaux, légers mais bien armés, n'hésitaient pas à s'adonner au pillage.

En procédant au sac des navires marchands, les Lusitaniens n'ont pas à proprement parler introduit une pratique nouvelle dans l'océan Indien. On sait notamment que le royaume sumatranais de Sriwijaya y avait recours

²⁰⁶ Sanjay Subrahmanyam, *L'Empire portugais d'Asie 1500-1700 – Une histoire économique et politique*, trad. de l'anglais par Marie-José Capelle, Maisonneuve et Larose, Paris, 1999 (1), p. 49. Voir aussi Ambroxio Huici Miranda, "The Iberain Peninsula and Sicily", in P. M. Holt, A. K. S. Lambton et B. Lewis, *The Cambridge History of Islam*, Cambridge University Press, Cambridge, 1977, vol. 2.

²⁰⁷ Manuel Nunes Dias, *O capitalismo monárquico português (1415-1549). Contribuição para o estudo das origens do capitalismo moderno*, FLUC, Coimbre, 1963-1964, 2 vol.

²⁰⁸ J. J. Campos, *History of the Portuguese in Bengal*, Janaki Prakashan, Patna, 1919, p. 67.

²⁰⁹ J. J. Campos, 1919, p. 30 et R. S. Whiteway, *The Rise of Portuguese Power in India 1497-1550*, Augustus M. Kelley, New York, 1969, p. 232-233.

dès le VIII^e siècle²¹⁰. La démarche s'est cependant assortie, avec les Portugais, d'un trait tout à fait particulier. En effet, en contradiction avec les normes en vigueur localement en matière de rançonnement et de pillage²¹¹, ils ne s'en sont pas seulement pris aux marchandises et aux bateaux, mais aussi à leurs équipages et à leurs passagers.

Habitué à une confrontation brutale avec l'islam, le catholicisme portugais s'est développé dans un schéma où l'infidèle pouvait être exclu de la miséricorde divine. La rivalité commerciale avec le monde musulman, qui s'est exprimée, à partir du XVII^e siècle, sur les côtes de la baie du Bengale, a donné un nouvel élan à la haine raciale et à l'aversion religieuse. Les « *Mouros* » ou, à l'instar des Bengalis musulmans, tout ce qui pouvait y être associé, étaient considérés comme de « justes proies »²¹².

Les « royaumes bouddhiques » de la région constituaient des alliés potentiels dans cette forme de traque. Le frère augustinien Sebastião Manrique, qui a passé six ans à structurer la paroisse de Dianga (Deang au voisinage de Chittagong), rend bien compte des termes de l'association qui a uni, dès la troisième décennie du XVI^e siècle, les aventuriers portugais à leur nouveau protecteur arakanais avec la bénédiction de l'Église catholique. Le souverain de Mrauk'U a concédé aux Occidentaux le droit de se payer en nature en leur accordant une permission de razzia sur les terres du Bengale :

Ils étaient autorisés à amener leurs vaisseaux dans la principauté de Bengala qui appartenait au Grand Mogol. Là, ils pillaient et détruisaient tous les villages et les établissements sur les rives du Gange, jusqu'à une distance de deux ou trois miles en amont et en retiraient toutes les choses de valeur qu'ils trouvaient. Ils pouvaient aussi capturer toutes les personnes avec lesquelles ils rentraient en contact. Ces raids ont été considérés comme justes par le concile provincial de Goa dans la mesure où

²¹⁰ Fr. Hirth & W. W. Rockhill (ed. et trad.), *Chau Ju-Kua: His Work on the Chinese and Arab Trade in the Twelfth and Thirteenth Centuries, entitled Chu-fan-chi*, Oriental Press, Amsterdam, 1966 (1st ed. 1911), para 1-7, p. 62 et Nākhodā Bozorg bin-Shariyār al-Rāmhormozī, *Book of the Marvels of India (Kitāb'ajā'ib al-Hind)*, compilé en 1000 de l'ère chrétienne, cité in G. R. Tibbetts, *A Study of the Arabic Texts containing Material on South East Asia*, E.J. Brill for the Royal Asiatic Society, Leiden, 1979, p. 44.

²¹¹ Libéralités dont s'étonnent d'ailleurs fort des voyageurs européens et arabes comme Ibn Sa'īd (1274) ou Marco Polo (dans les années 1290) (Louis Filipe Thomaz, 1999, p. 121, note 22).

²¹² Jadunath N. Sarkar (ed.), *History of Bengal*, Dhaka University, Dhaka, 1948, vol. II, p. 353.

*les Mogols n'étaient pas seulement des envahisseurs et des usurpateurs tyranniques, mais aussi des ennemis du christianisme*²¹³.

En donnant aux razzias une nouvelle ampleur, les Portugais ont contribué aux processus de captation de main-d'œuvre qui, comme on l'a vu, constituait alors une permanence de l'histoire locale. Le voyageur Shiah al-din Talish note ainsi au XVII^e siècle que les dirigeants arakanais ont tiré un double profit de cette activité. « Leur pays a prospéré et leur nombre s'est accru, alors que le Bengale devenait chaque jour de plus en plus désolé et de moins en moins capable de résister et de les combattre »²¹⁴. Il est même permis de penser que ce que Sanjay Subrahmanyam appelle, à propos de l'attitude de Mrauk'U, l'« offensive commerciale » d'un « État marchand émergent »²¹⁵ a été rendue possible par cet apport européen.

Les Portugais n'ont pas seulement donné à leurs alliés un avantage politique et économique. Ils ont également monétarisé la pratique de la razzia²¹⁶, transformant ce qui était jusque-là des migrations forcées organisées par la plupart des royaumes de la région pour accroître leur puissance en « traite des esclaves ».

Le décalage entre les perceptions européenne et arakanaise en matière d'usage des captifs est bien perceptible dans le tableau qu'en dresse Shihab-ud-din Talish. Ce dernier prend note des opérations menées sur les rives en amont de la confluence du Gange et du Brahmapoutre où les pirates, à la fois *magh* et *feringi* [portugais], pillent constamment le Bengale. Il remarque que les premiers continuent à utiliser les captifs en Arakan, alors

²¹³ [*Beside the annual income they were authorized to take their vessels into the principality of Bengala, which belonged to the great Mogul. Here they would sack and destroy all the villages and settlements on the bank of the Gange, to a distance two or three leagues up-stream, and besides removing all the most valuable things they found, would also take captive any people with whom they came in contact. This raiding was pronounced by Provincial Council at Goa to be just, since the Mogors (Maghuls) were not only invaders and tyrannical usurpers but also enemies of Christianity.*] (Fray Sebastian Manrique, 1927, p. 285).

²¹⁴ [*As they for a long time continually practiced piracy, their country prospered, and their number increased, while Bengal daily became more and more desolate, less and less able to resist and fight them*] (Jadunath N. Sarkar, 1933, p. 184-185).

²¹⁵ Sanjay Subrahmanyam, 1999 (1), p. 105.

²¹⁶ V. Magalhaes-Godinho, *L'Economie de l'Empire portugais au XV^e et XVI^e siècles*, SEVPEN, Paris, 1969, 857 p. Voir également J. L. Watson (ed.), *Asian and African Systems of Slavery*, Blacwell, Oxford, 1980, 348 p.

que les seconds les vendent aux marchands hollandais, anglais et français dans les ports du Deccan²¹⁷.

En 1590, alors que l'« Invincible Armada » ibérique avait été détruite par une tempête au large de l'Angleterre deux ans plus tôt, les Hollandais ont pu s'affranchir de la tutelle espagnole. En 1602, ils ont fondé une Compagnie des Indes orientales (Vereenigde Oostindische Compagnie – VOC), formidable outil d'expansion commerciale. Dès 1607, son facteur à Coromandel envoya deux agents rencontrer le souverain de Mrauk'U. Man Rājā-kṛī (1593-1612) semblait en effet désireux de leur ouvrir des perspectives commerciales en échange de leur aide pour expulser les Portugais, alors solidement établis à Chittagong²¹⁸. L'affaire ne s'est pas conclue, mais à partir des années 1620, la VOC éprouva un grand intérêt à prendre pied dans la région.

Elle a bientôt concurrencé les Portugais sur le marché des épices et sur celui du riz qui a suscité l'envoi d'une délégation à Mrauk'U²¹⁹. Mais l'essentiel n'était pas là. Jan Pietersz Coen, gouverneur général en charge des intérêts de la Compagnie dans ce que l'on appellera plus tard l'archipel indonésien, avait lancé un ambitieux programme de plantation de girofle et de muscade. À Amboine et surtout à Banda, il avait rapidement épuisé la main-d'œuvre locale dont il avait usé avec une grande brutalité.

Dans un courrier daté du 8 mai 1622 adressé aux facteurs de Masulipatam, il a dessiné l'ampleur du projet esclavagiste qu'il voulait en conséquence voir assigné à la Compagnie :

Un grand nombre de garçons et de filles de diverses parties de l'Asie sont nécessaires pour peupler Batavia, Amboine et Banda avec une main-d'œuvre servile. Des centaines de milliers d'individus de ce type seraient même bienvenus. Il est instructif de se pencher sur le précédent portugais, observant de quelle manière ils ont peuplé leurs possessions. Il est également utile de prendre en considération

²¹⁷ Jadunath N. Sarkar (ed.), 1948, vol. II, p. 378-379.

²¹⁸ Om Prakash, 2002, p. 98 ; Catherine Raymond, "An Arakanese Perspective from the Dutch Sources: Images of the Kingdom of Arakan in the Seventeenth Century", in Jos Gommans and Jacques Leider (eds), 2002, p. 180-181.

²¹⁹ Rapport de mission à Mrauk'U, le 15 juin 1628 (Document de la VOC cité in J. C. Van Leur, *Indonesian Trade and Society : Essays in Asian Social and Economic History*, W. van Hoeve Ltd., The Hague, 1955, p. 351.

*la manière dont les musulmans ont étendu leur règne sur l'Asie. Ils ont obtenu de la main-d'œuvre de l'ennemi et en ont également achetée. Les Hollandais ont été bien imprudents d'ignorer ces précédents*²²⁰.

Le Bengale a été ciblé en priorité. Un comptoir spécialisé y a même été ouvert en 1625. Les raids ont bientôt été menés jusqu'en Orissa. Dès lors, à la cruauté des razzias²²¹ s'est ajoutée celle du long voyage vers l'est. Les pertes ont néanmoins été si considérables que le projet ne s'est pas avéré viable économiquement. Sur les dix mille esclaves capturés dans la région à des fins commerciales en 1625, une épidémie en a emporté quatre mille. Deux navires hollandais, le *Jager* et le *Medenblick*, respectant peut-être les exigences qualitatives fixées par Batavia²²², n'ont pu en acheter que 544, dont plus de 400 n'ont pas résisté au voyage jusqu'aux Indes orientales²²³.

Malgré les résultats décevants de cette entreprise de systématisation de la traite, les Européens ont longtemps continué à s'impliquer dans le commerce des esclaves bengalis. Plus de 1 800 personnes auraient par exemple été capturées au Bengale au cours du seul mois de février 1727²²⁴. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les Portugais semblent avoir constitué un

²²⁰ [A large number of boys and girls from various quarters of Asia were needed to populate Batavia, Amboina and Banda with servile people. Even hundreds of thousands of such persons would be welcome. It was instructive to consider the Portuguese precedent of how they had populated their possessions. It was also useful to consider how the Muslims had extended their rule over Asia. They had obtained manpower from the enemy and had also purchased it. The Dutch had been so imprudent as to ignore these precedents.] (Lettre du gouverneur général Coen et du Conseil de Batavia à Andries Soury et Abraham van Uffelen à Masulipatam, le 8 mai 1622, citée in Om Prakash, 2002, p. 98).

²²¹ Shihab-ud-din Talish décrit ainsi le sort réservé aux prisonniers : « Ils [les pirates] enlevaient les hindouistes et les musulmans dont ils pouvaient se saisir, perçaient les paumes de leurs mains et passaient de minces cordelettes de canne à travers les trous. Ils projetaient les hommes serrés les uns contre les autres sur le pont de leurs bateaux. Chaque matin, ils lançaient du riz cru aux captifs qui se jetaient sur les graines comme de la volaille » [*They (pirates) carried off the Hindus and Muslims they could seize, pierced the palms of their hands passed thin strips of cane through the holes, and threw the men huddled together under the decks of their ships. Every morning they flung down some uncooked rice to the captives from above as people fling grain to fowl*] (cité in Jadunath N. Sarkar (ed.), 1948, vol. II, p. 378-379).

²²² Les enfants, les adolescents et les très jeunes adultes étaient particulièrement appréciés (voir notamment la lettre de Jan Pietersz Coen adressée le 14 juin 1628 à Marten Ysbrantz en poste à Pulicat, citée in Om Prakash, 2002, p. 99).

²²³ Om Prakash, 2002, p. 99.

²²⁴ *Twenty-four Paraganas Gazetteer*, citée in A.C. Banerjee, 1964, p. 38.

élément important de la chaîne²²⁵. Après prélèvement par le souverain arakanais d'une partie des effectifs²²⁶, le reste de la marchandise pouvait être vendu outre-mer, mais également, selon les époques, sur les marchés régionaux du Bengale²²⁷ et d'Orissa²²⁸, d'Aceh²²⁹, de Goa et de Ceylan²³⁰.

Aux transferts de populations traditionnellement consécutifs aux victoires militaires s'est donc ajoutée, pendant au moins deux cents ans, une deuxième prédation, exogène par son origine, mais surtout par sa destination. Elle a suscité des déséquilibres démographiques importants. Le frère Sebastião Manrique qui a rejoint l'Arakan depuis le Bengale en 1635 note que les terres jadis considérées par les Bengalis comme les plus riches et les plus prospères étaient désormais désolées et couvertes d'une jungle sauvage qu'il lui a fallu onze jours pour traverser²³¹.

Shiab al-din Talish qui a parcouru la même région explique que « les *Magh*, qui n'ont pas laissé un oiseau dans les airs ou un animal sur terre entre Chatgaon et Jagdia, la frontière avec le Bengale », se sont sciemment employés à transformer ces terres en *no man's land*, « détruisant les *al* [pontons] et fermant les routes »²³². Un siècle et demi plus tard, la carte de Rennell (1794) désigne encore de vastes régions du Bengale oriental comme « désertes du fait des ravages des *Mug* »²³³.

Les razzias ont été si fréquentes qu'elles ont eu, sur certaines parties de la côte, un impact que l'on peut comparer aux effets de la traite africaine²³⁴.

²²⁵ Jamini Mohan Ghosh, *Magh Raiders in Bengal*, Bookland Private, Calcutta-Patna-Allahabad, 1960, p. 100 et R. E. Roberts, 1800, p. 161.

²²⁶ R. E. Roberts, 1800, p. 161.

²²⁷ Gautier Schouten, 1727, vol. 2, p. 262.

²²⁸ Jadunath N. Sarkar, 1907, p. 422 ; Jadunath N. Sarkar, 1933, p. 184 et Jamini Mohan Ghosh, 1960, p. 105.

²²⁹ Anthony Reid, 1988, vol. 1, p. 133.

²³⁰ François Bernier, *Voyages de François Bernier contenant la description des Etats du Grand Mogol, de l'Hindostan, du royaume de Kachemire, etc.*, s.e, Paris, 1830, p. 239.

²³¹ Sebastian Manrique, 1927, vol. I, p. 394-395.

²³² [... the *Maghs* who did not leave a bird in the air or a beast on the land [from Chatgaon] to Jagdia, the frontier of Bengal, increased the desolation, thickened the jungles, destroyed the *al* [embankments], and closed the roads...] (cité in Jadunath N. Sarkar, 1933, p. 180-183).

²³³ [*Deserted on account of the ravages of the Mugs*] (A. C. Banerjee, 1964, p. 444).

²³⁴ Voir par exemple M. B. Gleave et R. M. Prothero, "Population Density and Slave raiding, a Comment", in *Journal of African History*, vol. XII, n°2, 1971, p. 319-324 et

Elles ont également posé les termes durables d'une relation entre « peuple victime » et « peuple agresseur » en suscitant chez les premiers une rancœur à la mesure du mépris des seconds.

Aiguillon et justification du commerce des esclaves, le christianisme porté par les Européens intervient également d'autres manières dans le jeu régional. S'il ne s'impose pas directement dans l'espace arakano-chittagonien, le prosélytisme missionnaire a provoqué à Ceylan, à la fin du XVI^e siècle, une crise religieuse importante qui a distrait un temps les liens très forts qui unissaient le *sangha* de l'île à celui de Mrauk'U, introduisant une discontinuité dans les pratiques et un rééquilibrage des influences respectives. Alors que jusqu'alors c'est Ceylan qui faisait figure de modèle, son souverain Vimaladhamma Surya I^{er} (1592-1604) a demandé à Man Rājā-kri (1593-1612), le roi arakanais, de lui envoyer une vingtaine de moines expérimentés pour l'aider à reformer la communauté minée par les assauts portugais²³⁵.

L'évènement a été de nature à renforcer le bouddhisme arakanais, d'autant que les Hollandais, qui ont aidé le roi de Ceylan Raja Sinha II (1632-1684) à chasser les Portugais de son île en 1656, ont encouragé le développement des contacts entre les deux *sangha*²³⁶.

Ce soutien ne répondait certes pas à des objectifs religieux. Il révèle davantage l'âpre concurrence qui opposait les Bataves aux Portugais et à la Compagnie anglaise des Indes, désormais également bien présente dans la région. Il convenait, par tous les moyens, de satisfaire des intérêts publics ou privés métropolitains, étant entendu qu'à une telle distance des commanditaires, ambitions et stratégies individuelles des exécutants sont également largement rentrées en ligne de compte.

Claude Meillassoux, *Anthropologie de l'esclavage – Le ventre de fer et d'argent*, Presses Universitaires de France, coll. Pratiques théoriques, Paris, 1986, 375 p.

²³⁵ Catherine Raymond, 1999, p. 96.

²³⁶ Ils affrèteront notamment, en 1696, un de leurs vaisseaux, le Bomba, pour acheminer jusqu'en Arakan une mission de vingt émissaires civils et religieux porteurs d'un courrier de leur souverain et de documents pali. Ils renouvelleront l'opération l'année suivante, ramenant à Ceylan trente-trois moines arakanais susceptibles de procéder à des ordinations (Catherine Raymond, 1999, p. 97).

Des aventuriers, voire des administrateurs dûment nommés par la couronne portugaise, se sont mis en concurrence avec ses intérêts. Dès 1512, un certain Diogo Pereira s'est employé à détourner à son profit l'ensemble de la production de poivre du Kerala condamnant la factorerie royale à la banqueroute. Et il n'était pas rare que des citoyens portugais tentent de faire obstruction à leurs propres ambassades. C'est notamment ce qui s'est produit à Pegu en 1519 ou au Bengale en 1521²³⁷. D'autres, profitant de leur ancrage local, ont voulu jouer les intercesseurs. C'est un petit marchand portugais, João Coelho, qui a accueilli le premier émissaire du gouverneur des Indes envoyé en mission à Chittagong en 1513²³⁸.

Quelques décennies plus tard, Felipe de Brito y Nicote a proposé au roi Philippe II (1556-1598) de conquérir pour lui le Bengale jusqu'à Chittagong. Il s'agissait alors notamment de garantir l'approvisionnement durable en riz de Malacca²³⁹, bastion essentiel de l'implantation portugaise en Asie du Sud-Est. L'historienne Ana Marques Guedes note qu'au cours des années 1590, la côte orientale du Bengale ne recevait plus d'ambassade de Goa et que toute la région était entre les mains de particuliers portugais qui échappaient presque totalement à son autorité²⁴⁰.

Au-delà du commerce et pour assurer le succès de celui-ci, les aventuriers portugais ont développé des ambitions politiques directes. Eussent-ils même été unis qu'il aurait été impossible aux Européens de contrôler les eaux de la baie du Bengale et ils n'y sont, en définitive, jamais parvenus. Leur flotte comptait moins d'une centaine de navires en 1525 et elle ne s'est guère développée par la suite²⁴¹.

En revanche, il ne leur était pas interdit d'ambitionner le contrôle des royaumes autochtones, de leurs capitales et de leurs ports. Ainsi, alors que la première ambassade déléguée par le gouverneur portugais des Indes, Don

²³⁷ Luis Filipe F. R. Thomaz, "Diogo Pereira o Malabar", in *Mare Liberum – Revista de História dos Mares*, n°5, 1993, p. 49-64.

²³⁸ Michael W. Charney, 1993, p. 40.

²³⁹ Ana Marques Guedes, *Interferência e Integração dos Portugueses na Birmânia c. 1580-1630*, Fundação Oriente, Lisboa, 1994, p. 157.

²⁴⁰ Ana Marques Guedes, 1994, p. 96-107.

²⁴¹ Rodrigo José de Lima Felner (éd.), *Subsídios para a história da Índia Portuguesa*, Academia Real das Ciências, Lisbonne, 1868, vol. IV, p. 21-25 et Sanjay Subrahmanyam, 1999 (1), p. 100.

João da Silveira, atteignait Mrauk'U, en 1518, pour y négocier des facilités portuaires²⁴², des citoyens, plus ou moins mandatés, entreprenaient de dévaster les villages peu peuplés des côtes arakanaises²⁴³. Ils ont même bientôt menacé Mrauk'U qui semble n'avoir dû son salut qu'au génie naval du Premier ministre du royaume, Anada-theha (Maha Pyinnya-gyaw)²⁴⁴.

En 1534, le gouverneur de Goa a dépêché à Chittagong un corps expéditionnaire dirigé par Antonio de Silva Meneses. Sous prétexte de libérer la précédente ambassade détenue sur place par le sultan local, les Portugais ont pillé et brûlé le port²⁴⁵, avant de se l'approprier plus durablement quelques décennies plus tard, soumettant dans un même élan l'île de Sundiva/Sândwip²⁴⁶. Mais c'est au début du XVII^e siècle, alors que le repli de l'empire lusitanien était amorcé²⁴⁷ que leur emprise politique directe sur l'Arakan a été la plus spectaculaire. En 1600, pour pouvoir mener à bien sa campagne contre le royaume de Toungoo en basse Birmanie, le souverain de Mrauk'U, Man Rājā-krī (ou Minyaza 1593-1612), a laissé à ses mercenaires portugais, sous le commandement de Felipe de Brito, la gestion du port de Syriam, à l'embouchure de la rivière éponyme²⁴⁸.

Le roi espérait compenser leur emprise sur la région par le maintien sur place d'un large contingent de soldats musulmans²⁴⁹. Pour autant, les soudards européens n'ont guère rencontré d'opposition lorsqu'ils ont entrepris de se tailler leur propre royaume. Profitant de la décomposition politique et sociale de la région dévastée par des guerres auxquelles ils avaient largement contribué, ils se sont appuyés sur les populations môn sur lesquelles ils ont entrepris de régner. La révolte de l'armée de De Brito contre le souverain de Mrauk'U était en quelque sorte naturelle. Ce sont les Portugais qui avaient

²⁴² Michael Charney, 1993, p. 40.

²⁴³ Godfrey Eric Harvey, *History of Burma from the Earliest Times to 10 March 1824 the Beginning of the English Conquest*, Frank Cass & Co Ltd, London, 1967 (1st ed. 1925), p. 140.

²⁴⁴ San Baaw U, « My Rambles among the ruins of the Golden City of Myauk-U » in *Journal of the Burma Research Society*, vol. 16, 1926, p. 40.

²⁴⁵ J. J. Campos, 1919, p. 34-35.

²⁴⁶ J. J. Campos, 1919, p. 67.

²⁴⁷ Sanjay Subrahmanyam, 1999 (1), p. 185-225.

²⁴⁸ Damrong Rajanubhab (Prince), "Our Wars with the Burmese", in *Journal of the Burma Research Society*, vol. 40, n°2, 1957, p. 205.

²⁴⁹ Michael Charney, 1993, p. 75-76.

gagné au royaume ses colonies de basse Birmanie. C'est à eux que Man Rājākrī avait délégué la gestion de ces nouvelles terres et il s'est logiquement trouvé en difficulté pour continuer à leur faire accepter son droit souverain²⁵⁰.

Devenant, au moins formellement, tributaire du royaume de Chiang Mai dont le vice-roi portugais de Goa reconnaissait à l'époque la suzeraineté sur le pays môn²⁵¹ et entrant dans des jeux d'alliances locales complexes, Felipe de Brito aurait pu passer, jusqu'à sa chute en 1613, pour un souverain de la région parmi d'autres. Mais son origine et ses loyautés allogènes rendaient sa situation plus complexe. Les historiens se disputent sur les termes de sa légitimité locale²⁵². Ils peinent plus encore à cerner son rôle exact dans le contexte géopolitique de la côte orientale de la baie du Bengale. Il est tour à tour conçu comme un aventurier, comme un acteur majeur de l'histoire politique régionale, comme un instrument de l'expansion industrielle et commerciale européenne ou comme le fer de lance du colonialisme²⁵³.

A quelques pages d'intervalle Michael Charney définit les Portugais comme des *desperados* puis comme des « commerçants » (*traders*)²⁵⁴. Mais leur polyvalence ou, pourrait-on dire, leur plasticité aux circonstances, en ont fait bien autre chose encore. Au-delà d'une forme d'intrusion frontale sur la scène politico-militaire locale, ils ont en effet joué un rôle plus insidieux qui aura des conséquences infiniment plus durables sur la région.

Felipe de Brito était en premier lieu désireux de faire de « ses » possessions des provinces de l'empire portugais. Il se voulait dans cette logique

²⁵⁰ Sur les démêlés de Felipe de Brito avec le royaume d'Arakan au début du XVII^e siècle, voir surtout Michael Charney, 1993, p. 82-124.

²⁵¹ Antonio Bocarro, 1876, vol. I, p. 133.

²⁵² Sur la question de savoir s'il a été ou non considéré comme légitime par la société môn, on se reportera aux arguments qui opposent Victor B. Lieberman ("Europeans, Trade and the Unification of Burma, c. 1540-1620", in *Oriens Extremus*, vol. 27, n°2, 1980, p. 204 et p. 218) à Godfrey Eric Harvey (1967 (1^{re} ed. 1925), p. 185-189) et Arthur P. Phayre (*History of Burma including Burma proper, Pegu, Taungu, Tenasserim, and Arakan from the Earliest time to the End of the First War with British India*, Susil Gupta, London, 1967 (1^{re} ed. 1883), p. 124-130). Les termes du débats sont repris in Michael Charney, 1993, p. 80-81.

²⁵³ Voir à ce propos les commentaires de Jacques Leider, 2004, p.10-11.

²⁵⁴ Michael Charney, 1993, p. 52 et p. 56.

l'instrument du vice-roi de Goa dont il affectait de suivre les instructions. Au même titre que Sebastião Gonçalves y Tibão, qui s'est proclamé « roi de l'île de Sundiva » en 1609²⁵⁵ avant de s'en prendre à Mrauk'U²⁵⁶, de Brito a ainsi été l'outil d'une politique qui dépassait de loin les enjeux locaux. Bien que cela ait été de nature à affecter son assise dans un environnement bouddhique, il a constitué le bras armé de la chrétienté. Il a notamment reçu l'ordre d'empêcher les musulmans de prendre possession du port de Syriam, voire de participer au commerce avec la région²⁵⁷, impliquant de ce fait l'orient du golfe du Bengale dans une querelle mondialisée dont il avait jusque-là largement été exclu.

La lutte contre l'islam qui constitua, au moins jusqu'au tournant du XVII^e siècle le viatique du monde chrétien, a dissuadé les Portugais de s'acoquiner avec les infidèles. L'Église, qui encourageait l'expansion catholique outre-mer, invitait alors à combattre les Mahométans par tous les moyens. C'est le soutien des mercenaires portugais qui a initialement permis au royaume de Mrauk'U de rééquilibrer sa puissance militaire avec celle des États musulmans. En 1531, Man Pā a déclaré la guerre au sultanat de Gaur et c'est avec l'appui de ses mercenaires qu'il a envoyé plusieurs contingents à l'assaut du Bengale oriental. Ils ont descendu le cours de la rivière Kaladan et remonté les côtes de la baie²⁵⁸. Ils ont occupé Ramu et repris le contrôle de Chittagong avant de marcher sur Dhaka²⁵⁹.

Les Portugais ont ainsi contribué à instituer une distinction formelle entre ce qu'ils concevaient comme deux civilisations différentes du fait de leurs identités religieuses respectives. Cette distinction a pris des expressions très

²⁵⁵ D. G. E. Hall, 1981 (first ed. 1955), p. 414 et Manuel de Fariah y Sousa, *The Portugues Asia or the History of the Discovery and Conquest of India by the Portugues – Containing all their Discoveries from the Coast of Africk, to the farthest Parts of China and Japan ; all their battels by Sea and Land, Sieges and other Memorable Actions – A Description of those Countries, and many Particulars of the Religion, Government and Customs of the Natives, etc.*, (translated from Spanish by John Stevens), C. Brome, London, 1695, vol. III, p. 156-157.

²⁵⁶ Fariah y Sousa, 1695, vol. III, p. 161 ; J. J. Campos, 1919, p. 87 et Arthur P. Phayre, 1967 (1st ed. 1883), p. 175.

²⁵⁷ Lettre du roi du Portugal au vice-roi des Indes, Dom Martin Affonso de Castro, en date du 2 mars 1605 (*Documentos Remettidos* cité in Michael Charney, 1993, p. 108).

²⁵⁸ San Baw U, 1926, p. 41.

²⁵⁹ S. M. Ali, "Arakan Rule in Chittagong", in *Journal of the Royal Asiatic Society of Pakistan*, vol. XII, n °3, December 1967, p. 337.

concrètes dans le jeu intercommunautaire régional. C'est ce dont témoigne par exemple un courrier adressé au souverain de Mrauk'U, Thirithudhamma (1622-1638), par Islam Khan Mashhadi (1635-1639) dont il était alors théoriquement tributaire. Le gouverneur moghol du Bengale y sermonne sèchement son correspondant dont il note qu'il a équipé et encouragé les Portugais (*firangīs*) « à pratiquer la piraterie (*harmadī*) et à commettre des déprédations auprès des masses musulmanes ». Il promet ensuite au souverain arakanais le destin dessiné par le Coran aux hypocrites, soit « les strates les plus basses de l'enfer où ils souffriront pour l'éternité »²⁶⁰.

Cette réaction ne révèle pas seulement une dispute entre voisins. Elle constitue un épisode des grands conflits du temps qui donnent à la conviction religieuse valeur politique et qui, sous la double influence européenne et moyen-orientale, vont durablement influencer une grande partie des sociétés humaines.

A la lutte contre l'« Antéchrist Mohammed » qui, d'après des Portugais comme le chroniqueur João de Barros, avait tant attisé « la fureur de son glaive et la flamme de sa secte infernale » qu'il avait pu se lancer à la conquête du monde²⁶¹, répondaient des appels à la guerre sainte universelle comme celui qu'a lancé, à la fin des années 1570, l'Arabe Zain al-Din Ma'bari. Ce dernier a ainsi posé que lorsque l'épée est portée en terre musulmane par les infidèles, « la guerre devient une obligation absolue pour chaque musulman, esclave, femme, citadin ou campagnard, sans même l'autorisation du seigneur, mari, créancier ou propriétaire ; un impératif pour ceux qui sont tout près, comme pour ceux qui sont très loin²⁶² ». Les royaumes asiatiques, en épousant, directement ou non, une de ces causes, ont contribué à figer un ordre du monde manichéen dont le conflit actuel dans le nord de l'Arakan est une forme d'émanation.

²⁶⁰ [According to the Qur'anic text "Hypocrites are in the lowest stage of hell, where they will abide forever". Perhaps a similar fate awaits you] (cité in Sanjay Subrahmanyam, 1999 (2), p. 48).

²⁶¹ João de Barros, *Da Ásia – Décadas I-IV*, Livraria Sam Carlos, Lisbonne, 1973, Fac-similé de l'édition 1777-1778, Régia Oficina, vol. I, p. 1-2.

²⁶² Zain al-Din Ma'bari, *Tuhfat al-Mujahidin* [« Don aux guerriers de Dieu »] cité in David Lopes (éd.), *História dos Portugueses no Malabar por Zinadim*, Imprensa Nacional, Lisbonne, 1899, p. 8-9.

L'« aubaine mercenaire » : une nouvelle dépendance à la violence

L'annexion du Portugal à l'Espagne en 1580 et l'emprise croissante des compagnies anglaise et néerlandaise des Indes ont également invité les Portugais d'Asie à échafauder des stratégies plus personnelles. C'est ainsi que les *feitoria*, comptoirs chargés d'exercer les monopoles sur leurs eaux, leur ont bien plus profité qu'ils n'ont servi financièrement la métropole ou le souverain asiatique qui les employait. Sur instruction du vice-roi de Goa²⁶³, Felipe de Brito avait convaincu le souverain de Mrauk'U de le laisser ériger une *feitoria* à l'embouchure de la rivière Syriam²⁶⁴. Il a naturellement continué à exploiter ce privilège une fois son indépendance gagnée. Une décennie plus tard, Sebastião Gonçalves a fait de même depuis ses comptoirs de l'île de Sundiva et du port de Dianga (au voisinage immédiat de Chittagong) d'où il a harcelé les ports arakanais et rendu la vie difficile aux commerçants hollandais²⁶⁵.

Les Portugais n'ont été dans la région que des hommes d'État de circonstance. Ils y ont en revanche largement infléchi l'art de la guerre. Certaines chroniques laissent entendre qu'au début du XV^e siècle, après avoir servi le sultan du Bengale, Nara mit lha revint en son royaume accompagné d'une troupe de soldats musulmans à laquelle on attribue d'ailleurs la construction de la première mosquée de Mrauk'U (Santikan). L'équilibre entre les principaux centres de pouvoir politique reposait alors largement sur la chose militaire. La main-d'œuvre importée, volontairement ou non, devait servir à mettre en valeur un potentiel agricole nourricier pour les villes et leurs défenseurs. Elle avait aussi vocation à renforcer directement les effectifs de forces armées perpétuellement sollicitées. L'arrivée des Portugais n'a donc pas seulement constitué une menace, mais aussi une aubaine.

Des souverains arakanais comme Man Pâ (Min Bin 1531-1553) ont immédiatement perçu le profit qu'ils pouvaient tirer de la supériorité du matériel naval des Européens mais aussi de leur artillerie. Ils se sont adjoint des contingents de mercenaires et ces derniers ont placé sur les remparts de la forteresse de Mrauk'U des canons qu'ils avaient peut-être fondus sur

²⁶³ Michael Charney, 1993, p. 107.

²⁶⁴ Fariah y Sousa, 1695, vol. III, p. 127.

²⁶⁵ Arthur P. Phayre, 1967 (1st ed. 1883), p. 175 et Antonio Bocarro, 1876, vol. I, p. 442.

place²⁶⁶. Jacques Leider estime les effectifs de l'armée de Mrauk'U entre le XVI^e et le XVIII^e siècle entre 40 000 à 50 000 hommes²⁶⁷. En nombre, les mercenaires européens (dont un observateur rapporte qu'ils auraient été 2 500 en 1598²⁶⁸) sont toujours restés marginaux en son sein. Pour autant, les hommes d'armes rakhine, bengalis, mais aussi sak, kaman, pathans (afghans), perses et « mouros »²⁶⁹ ont été plus ou moins soumis, si ce n'est à l'autorité, du moins à l'initiative des Portugais. Et Michael Charney postule que c'est bien à ces derniers que Mrauk'U doit d'être passée, entre la fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle, d'un État relativement replié sur lui-même au statut de conquérant²⁷⁰.

Entre le XVI^e et le XVII^e siècle, les souverains de Mrauk'U ne disposaient cependant vraisemblablement pas des liquidités requises pour payer ces mercenaires. Leur emploi a donc nécessité d'autres formes de rémunération. L'apanage foncier qui leur a souvent été concédé²⁷¹, mais surtout l'octroi de comptoirs et les droits de razzias (par définition accordés hors de l'orbe du royaume lui-même) ont alimenté à la fois les tensions sociales et les conflits avec les États tiers.

²⁶⁶ Maurice Collis & San Shwe Bu, 1925, p. 41. Sur le rôle militaire des Portugais dans l'histoire de l'Arakan, voir également Maurice Collis, *The Land of the Great Image: Being the Experience of Friar Manrique in Arakan*, Readers Union – Faber & Faber, London, 1946.

²⁶⁷ Jacques Leider, 2002, p. 137-138. Après la prise de Pegu par le royaume d'Ava en 1599, les Môn ont également représenté un important contingent (Antonio Bocarro, 1876, vol. I, p. 440-441 ; Jadunath N. Sarkar, "The Conquest of Chatagon 1666 AD", in *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. 3, n°6, 1907, p. 406-417 et Jadunath N. Sarkar, "The Feringi Pirates of Chatagon 1665 AD", in *Journal & Proceedings of the Asiatic Society of Bengal – Numismatic Suppl.*, n°3, 1907, p. 419-425).

²⁶⁸ Cité par J. J. Campos, 1919, p. 104. Le chiffre est sans doute exagéré comme le sont en général les évaluations livrées par les rapports portugais de l'époque. Charles Ralph Boxer estime quant à lui qu'au plus fort de leur expansion maritime en Extrême-Orient, moins de 10 000 Portugais et Eurasiens étaient aptes au service entre le Mozambique et Macao (Charles Ralph Boxer, *The Portuguese Seaborne Empire 1415-1825*, Alfred A. Knopf, New York, 1969, p. 53).

²⁶⁹ Comme le rapporte Felipe de Brito au début du XVII^e siècle (Felipe de Brito Y Nicote, « Relacion del sitio que el rey de Arracan, y el de Tangú, pusieron por mar y tierra sobre la fortaleza de serion en la India de Portugal el año de 1607 », in *Documentação Ultramarina Portuguesa*, vol. 2, p. 241, cité in Jacques Leider, 2002, p. 138).

²⁷⁰ Michael Charney, 1993, p. 14. Voir aussi les p. 46-63 et Victor B. Lieberman, 1980, p. 203-226.

²⁷¹ Fray Sebastian Manrique, 1927, p. 285.

Une forme de course aux armements a totalement déstabilisé les équilibres séculaires de la région. Mrauk'U n'a pas été le seul royaume à mobiliser des mercenaires. Leur efficacité militaire liée à la qualité de leurs équipements constituait un atout pour de nombreux souverains et, comme le note l'historien Victor Lieberman pour Pegu, leur loyauté, dûment monnayée, était présumée moins fluctuante que ne pouvaient être les alliances locales dont on a vu le caractère traditionnellement opportuniste²⁷². Mais cet atout supposé ressemblait fort à un jeu de dupes, instituant une dépendance là où chacun croyait gagner une nouvelle puissance. Entre le XVI^e et le XVII^e siècle, à l'est du Bengale, aucune armée ne pouvait espérer l'emporter sans l'appui des contingents de mercenaires portugais, ne serait-ce que parce que ses ennemis, eux, en disposaient.

L'Arakan a dû subir, en 1546, l'attaque des armées du souverain bamar Tabin Shwe Hti (1531-1550) du royaume de Toungoo (Taungnugu) qui bénéficiait pour ce faire d'un fort contingent portugais et de deux de leurs navires. L'expédition s'est achevée par une victoire des troupes de Man Pā (1531-1553)... et de ses propres mercenaires. Le dénouement a été le même en 1585 lorsque Amar Manikya (Amaramānikya), souverain du Tripura, a utilisé ses supplétifs portugais contre Mrauk'U. Il est vrai que ces derniers ont changé de camp pendant la bataille, autorisant le souverain Man Phalon (1571-1593) à harceler les troupes de son agresseur jusqu'au cœur de leurs propres terres²⁷³. Moins de dix ans plus tard, un peu plus à l'est, le roi Naresuan d'Ayutthaya (1590-1605) a également tiré grand profit des soldats et des armements portugais qui lui ont permis de prendre Pegu dont il se disputait jusqu'alors les hommes et les richesses avec la puissance arakanaise²⁷⁴.

Les razzias esclavagistes et les dépeuplements qu'elles ont impliqués constituent assurément une des rançons de l'usage extensif qu'entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, les royaumes de la région ont fait des hommes d'armes occidentaux. Partout, l'appoint des forces portugaises a joué un rôle d'amplification et a donné aux conflits armés une dimension sans précédent. Entre le XVI^e et le XVII^e siècle, les souverains de la dynastie bamar Toungoo, les seigneurs môn, les rois d'Ayutthaya et de Mrauk'U mais aussi

²⁷² Victor Lieberman, 1980, p. 207.

²⁷³ S. M. Ali, 1967, p. 339.

²⁷⁴ Michael Charney, 1993, p. 73-75.

du Tripura, de Chiang Mai et du Lan Na (au nord de l'actuelle Thaïlande)²⁷⁵, se sont déchirés dans des affrontements incessants qui ont peu ou prou impliqué l'ensemble des terres de la partie orientale de la baie du Bengale. Nombreux sont les seigneurs qui ont trouvé la mort au milieu de leurs hommes²⁷⁶. Les cités se sont gagnées et perdues non sans subir de sévères dommages. Jacques Leider qualifie l'État arakanais que le roi Man Phalon transmet à son successeur Sīrisudhammarājā en 1622, de « militarisé »²⁷⁷ et cette militarisation, qui trouve des échos un peu partout, crée des contraintes économiques et sociales qui sapent peu à peu les fondements des différents royaumes.

Au tournant du XVII^e siècle, la scène régionale est marquée par une forme de rupture entre un monde hindo-bouddhique appuyé par des émanations un peu dénaturées d'une chrétienté lointaine et un « monde musulman » incarné par un Bengale en voie d'unification sous la férule moghole. L'esprit de croisade s'est certes peu à peu estompé, notamment du fait de la relative sécularisation des communautés portugaises locales. Le sultan de Dhaka a pu ainsi à plusieurs reprises tenter d'acheter leur changement de loyauté pour qu'elles lui portent assistance dans son combat contre Mrauk'U. Il n'y est guère parvenu en 1622²⁷⁸. Mais il a eu davantage de succès en 1665-1666 et, grâce à l'entremise des résidents portugais de Hugli et de Dhaka, il a sans doute gagné l'appui des Lusitaniens d'Arakan²⁷⁹. De même, la Compagnie hollandaise des Indes orientales, peu portée sur l'activisme religieux, a pu collaborer avec la dynastie moghole. Pour autant, cette dernière s'est heurtée à une « ligne de front ». Après s'être imposée dans le delta du Gange peu ou prou islamisé, elle a dû faire face à un Orient bien plus résistant.

La confrontation a duré environ un siècle avec pour enjeu principal la région de Chittagong conçue par chacun comme la limite naturelle de sa sphère d'autorité. Mais c'est son identité religieuse autant que les rapports de force du moment qui ont décidé de son destin définitif. Au milieu des années

²⁷⁵ Sur l'évolution du poids du Lan Na dans la région entre le XIV^e et le XVIII^e siècle, voir Sarassawadee Oongsakul, 2005, XVI-328 p.

²⁷⁶ Ces épisodes sont décrits en détails in Jacques Leider, 2004, p. 206-213.

²⁷⁷ Jacques Leider, 2004, p. 250.

²⁷⁸ Sebastian Manrique, 1927, vol. 1, p. 146-147 et Jacques Leider, 2004, p. 256.

²⁷⁹ Sur ces événements, on dispose des récits de François Bernier, 1830, p. 247-248 et de Shiab al-din Talish (Jadunath N. Sarkar, 1933, p. 193-209). Voir également Jacques Leider, 2004, p. 310-311.

1630, le gouverneur moghol du Bengale, Mir'Abd us-Salam Mashhadi, connu sous le nom d'Islam khan, a repris Hugli (Hooghly), alors deuxième port de la région aux Portugais qui en avaient gagné le contrôle dans les années 1590. Il a ensuite orienté son regard vers Chittagong, mais, après de sévères affrontements, la ville a été prise par les armées de Mrauk'U qui l'ont complètement dévastée en 1644. Leur victoire a cependant été de courte durée et on ne peut s'empêcher de voir dans la brutalité du sac un signe de distanciation partielle des univers symboliques que d'autres éléments tendent à confirmer.

Lorsqu'en juin 1660, le gouverneur du Bengale, Muhammad (Shah) Shuja (1639-1660), frère et rival malheureux de l'empereur moghol Aurangzeb (1658-1707), a demandé au roi de Mrauk'U d'accueillir son exil, le fait apparaît pour le moins étonnant aux observateurs de l'époque²⁸⁰. Et c'est bien en désespoir de cause et devant l'impossibilité éolienne d'armer un bateau vers le couchant que le seigneur moghol, acculé à la fuite par les armées de son frère, a dû se résoudre à l'improbable démarche²⁸¹. Son séjour à Mrauk'U a d'ailleurs confirmé la distance qui séparait désormais le Bengale et l'Arakan. Shah Shuja semble en effet avoir tenté de fomenter un coup d'État avec l'aide des musulmans locaux²⁸².

Au XVII^e siècle, les souverains arakanais ont cessé de porter des patronymes musulmans²⁸³ et ils ont plus volontiers attaché à leur nom un titre bouddhique orthodoxe dérivé de la notion de *Dhamma* (la doctrine du Bouddha). Cette nouvelle manière de se désigner s'est inscrite dans la logique de l'évolution des pratiques monarchiques. À Mrauk'U, le religieux est plus que jamais devenu une « composante intégrale de la conception monarchique »²⁸⁴. Les chroniques de l'époque ne se sont d'ailleurs plus intéressées aux événements séculiers mais seulement aux institutions religieuses et aux actes méritoires des souverains. De même, l'architecture qui, au XVI^e siècle, avait subi bien des influences, notamment celle du monde islamique, a changé d'orientation. Les bâtiments construits entre

²⁸⁰ Voir notamment Jacques Leider, 2004, p. 293-304.

²⁸¹ L'urgence est alors bien perçue par les visiteurs européens (Gautier Schouten, 1727, vol. 1, p. 229 et François Bernier, 1830, p. 150-151).

²⁸² François Bernier, 1830, p. 154-155.

²⁸³ Alamgir M. Serrajuddin, 1986, p. 17-23 et Jacques Leider, 1998, p. 189-215.

²⁸⁴ Jacques Leider, 2004, p. 290. Sur cette lente dérive mystique, voir aussi les p. 252 à 324.

1600 et 1784 l'ont été dans un style plus dépouillé, plus proche de ce qui se faisait à la même époque dans le bassin de l'Irrawaddy, à Pegu et à Dagon (Rangoun)²⁸⁵. Là aussi, l'orthodoxie bouddhique a été mise à l'honneur et elle exigeait peut-être de s'affranchir, au moins pour partie, de l'influence culturelle bengalie. Les monnaies en vigueur dans le royaume n'ont plus été frappées au Bengale comme cela avait pu être le cas par le passé. Les pièces émises en 1622, soit au début du règne du roi Sīrisudhammarājā, étaient encore trilingues, faisant apparaître le bengali et le persan au côté de l'arakanais. Mais en 1635, seul l'arakanais apparaît sur la nouvelle monnaie.

Pour autant, les musulmans n'ont jamais été aussi nombreux dans le royaume d'Arakan qu'en ce milieu du XVII^e siècle. Sous la pression des forces du gouverneur Islam Chishti (1608-1613), véritable artisan de la colonisation moghole du Bengale, une partie des hommes des sultans turco-afghans qui avaient régné sur la région au cours de la période précédente, semblent avoir cherché refuge en Arakan. Beaucoup auraient alors trouvé à s'employer à la cour de Mrauk'U²⁸⁶. L'immigration, volontaire ou non, n'a jamais vraiment cessé. On l'a dit, en 1644, des milliers d'habitants de Chittagong rasés par les armées du souverain de Mrauk'U, Narapati (1638-1645), ont été réinstallés dans la plaine de Dhañavaṭī. Ils ont alors coloré les campagnes d'un islam qui est également resté bien représenté à la cour où, dans cette période de fragilisation du pouvoir royal, les notables ont joué un rôle croissant.

La distanciation entre les communautés semble donc avoir été plus graduelle que brutale et la prise de Chittagong par les armées mogholes en 1666 ne peut être lue qu'a posteriori comme un événement fondamental dans l'histoire de la région. Les protagonistes ignoraient naturellement qu'il s'agissait du terme « définitif » de l'influence politique des États de la côte est du golfe du Bengale sur la côte nord. Ils ne pouvaient pas davantage savoir que l'empire moghol, en s'appropriant la région de Chittagong et en limitant son expansion orientale à celle-ci, donnait un cadre territorial à ce que serait, un siècle plus tard, l'idéologie coloniale britannique puis les aspirations nationalistes pakistanaise et birmane.

²⁸⁵ Pamela Gutman, 2002, p. 174-175. Voir également Emil Forchhammer, 1892, 67 p.

²⁸⁶ Jacques Leider, 1998, p. 205.

Carte 12
L'Espace bengalo-arakanais
vu par Jacques-Nicolas Bellin au milieu du XVIII^e siècle



Source : Abbé Prévost (1754)

4.3 – Invasion des armées bamar et disparition du royaume de Mrauk’U

Le XVII^e siècle avait été celui de la rupture entre un Bengale indomusulman désormais unifié et une Asie du Sud-Est péninsulaire morcelée.

Le XVIII^e siècle a été celui d'une forme d'unification politique et de normalisation culturelle de la partie occidentale du monde bouddhique sous la férule bamar. Les États môn ont été définitivement écrasés entre 1754 et 1757 par le souverain Alaùng-hpayà (1752-1760) de la nouvelle dynastie Kòn-baung (1752-1819)²⁸⁷. Ce dernier a également mis en déroute les seigneurs shan et thaï qu'il a respectivement forcés à se réfugier au Yunnan et à Ayutthaya que l'un de ses successeurs allait d'ailleurs également mettre à sac en 1767. La Haute Birmanie est devenue le cœur d'un empire triomphant qui n'entendait pas s'accommoder de la survivance de petits voisins, eussent-ils été très affaiblis.

Recompositions démographiques

En 1785, l'invasion de l'Arakan par une force de 30 000 hommes levée par le souverain d'Ava Bodawpaya (Bò-daw-hpayà 1782-1819) a mis un terme définitif à l'indépendance de Mrauk'U. Le roi Thamadarājā (1783-1785), qui a donc été le dernier souverain d'Arakan²⁸⁸, a été exilé à Ava où il a rapidement trouvé la mort. Le royaume a été démantelé et divisé en quatre circonscriptions, chacune dirigée par un gouverneur bamar (*myowun*) assisté d'un notable local (*myothugyi*) relais de l'autorité auprès de la population²⁸⁹.

L'occupation du territoire assumée par une troupe d'environ dix mille hommes semble avoir été particulièrement brutale²⁹⁰. Elle a surtout eu de lourdes conséquences démographiques. Une grande partie des musulmans

²⁸⁷ À ce propos, voir par exemple Victor B. Lieberman, *Burmese Administrative Cycles – Anarchy and Conquest, c. 1580-1760*, Princeton University Press, Princeton N.J., 1982, p. 241-270.

²⁸⁸ Les quelques velléités britanniques de réinstaurer une forme de monarchie arakanaise dans les années 1820 n'aboutiront pas. Sur cet épisode, voir Arthur P. Phayre, "Account of Arakan", in *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. II, 1841, p. 699-700.

²⁸⁹ Jacques P. Leider, "Arakan around 1830 – Social Distress and Political Instability in the Early British Period", in *Arakanese Research Journal* (Arakanese Research Society of Bangladesh), vol. II, 2003, p. 7 et Thant Myint-U, 2005, p. 14.

²⁹⁰ Le général Arthur Phayre, il est vrai impliqué dans la logique de colonisation britannique de dénigrement du royaume d'Ava, évoque une « cruelle oppression » et de « sévères exactions » [*The people rejoiced at the prospect of relief from desolating civil war ; but cruel oppression and severe exactions by the Burmese officers destroyed their hopes and roused them to revolt*] (Arthur P. Phayre, 1967 (1st ed. 1883), p. 220).

arakanais ont d'abord fui vers l'orient au moment de l'invasion²⁹¹. Mais le courant migratoire ne s'est pas arrêté là. En 1795, 20 000 personnes, généralement de confession bouddhique, ont été déplacées au sud d'Amarapura, la capitale d'Ava, pour travailler à l'extension du lac Meiktila.

On retrouve là l'esprit propre à l'Asie du Sud-Est ancienne. Il s'agit, une fois encore, non de capturer des esclaves mais des obligés, sujets au statut hybride connus dans la tradition birmane sous le nom de *kywan* (*kyun*)²⁹². Le mouvement a cependant été cette fois particulièrement difficile. Et pour éviter la pérennisation de l'occupation, le leader de la guérilla arakanaise, le bouddhiste Chin-byan, dont le père avait pourtant facilité l'intervention des troupes d'Ava²⁹³, a proposé à la Compagnie anglaise des Indes une vassalité sur l'Arakan.

Pour éviter la mobilisation, mais aussi une imposition fiscale très lourde²⁹⁴, une importante vague de migrants arakanais de toutes confessions a traversé la rivière Naf pour se réfugier dans ce qui n'était plus alors le Bengale moghol, mais un « territoire britannique »²⁹⁵. En 1811, la mobilisation de 40 000 nouveaux travailleurs a encore accru le mouvement d'exode vers Chittagong²⁹⁶. Empruntant son nom à l'officier britannique en charge de la gestion de cette masse soudaine d'immigrants, la ville de Cox's Bazaar qui accueille aujourd'hui encore les camps de réfugiés, a été créée dans cette perspective. Selon l'historien britannique Godfrey Eric Harvey, entre les

²⁹¹ Sur la première vague d'exode, Jacques Leider évoque une lettre du roi d'Arakan datée de 1783 (Jacques Leider, 2004, p. 31, note 55). Voir également R. E. Roberts, 1800, p. 165 et Godfrey Eric Harvey, 1967 (1st ed. 1925), p. 280-281.

²⁹² Voir Michael Aung Thwin, "Athi, Kyun-taw, Hpaya-kyun: Varieties of Commendation and Dependence in Pre-colonial Burma", in Anthony Reid (ed.), *Slavery, Bondage and Dependence in Southeast Asia*, St Martin's Press, New York, 1983, p. 64-89.

²⁹³ R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 27.

²⁹⁴ Charles Paton, "Historical and Statistical Sketch of Arakan", in *Asiatic Researches*, vol. XVI, 1828, p. 377 ; Franck N. Trager & William J. Koenig, *Burmese Sit-tàans 1764-1826 – Records of Rural Life and Administration*, The University of Arizona Press, Tucson, 1979, p. 88-93 et Jacques Leider, 2003, p. 8-9.

²⁹⁵ La dynastie moghole n'a véritablement disparu qu'en 1857 lorsque s'est éteint le sultan Muhammad Bahādur Shāh, mais dès la fin du règne d'Aurangzeb (1658-1707), l'empire donna des signes de faiblesse que l'ambition britannique s'est chargée d'exploiter. L'entreprise de colonisation du Bengale est devenue systématique au tournant du XIX^e siècle sous Lord Richard Colley Wellesley, gouverneur du Bengale de 1798 à 1805.

²⁹⁶ Thant Myint-U, 2005, p. 17-18.

fuites et les déportations, seul un cinquième des 500 000 habitants de l'Arakan serait resté sur place²⁹⁷. Et quel qu'en ait été le nombre réel, le traumatisme s'est avéré durable. C'est notamment au nom de l'exode des années 1780-1820 qu'a été lancé, en 1959, un vaste projet de réattribution des terres. On peut encore en mesurer les conséquences dans certaines localités, à travers les relations qu'entretiennent, autour de la question foncière, Rohingya et Rakhine, mais aussi Chakma et Mro, anciens exilés qui se sont vu offrir la possibilité de regagner leurs « terres d'origine »²⁹⁸.

Intégration culturelle orientale

Mais ce n'est pas seulement par les mouvements de populations qu'elle a entraînés que l'occupation de l'Arakan par les forces d'Ava a influencé le champ social arakanais. En matière religieuse, l'historien Michael Charney parle d'*Irrawaddyization* de la région, notant que les moines bouddhiques de basse Birmanie ont été envoyés en nombre pour « corriger » les pratiques locales jugées déviantes²⁹⁹. Cette mission sacrée avait même été invoquée dès 1784 par le pouvoir royal comme motivation essentielle de l'invasion. On disait alors que le bouddhisme en Arakan « avait été ruiné »³⁰⁰ ; que de « mauvaises personnes » avaient « fait obstruction » à la religion et que ces fâcheux devaient être neutralisés pour qu'elle puisse rayonner à nouveau³⁰¹. Au-delà de la captation par Ava des représentations les plus symboliques du sentiment religieux arakanais (dont le fameux Mahamuni transféré à Amarapura puis à Mandalay et qui constitue aujourd'hui l'effigie du Bouddha la plus révérée de Birmanie), les missionnaires bamar ont entrepris une réécriture des mythes et de l'histoire du bouddhisme en Arakan. C'est dans cette dynamique qu'Ashin Kawisara a rédigé, en 1787, son *Dhañavati are-to-pum*, considéré désormais par les Rakhine comme

²⁹⁷ Godfrey Eric Harvey, *British Rule in Burma 1824-1942*, Faber & Faber, London, 1946 (1st edit. 1925), p. 14.

²⁹⁸ Anne Tréhondart, *Enquête socio-économique dans quatre villages du North Rakhine State*, rapport au Gret, non publié, Rangoun, 2003, p. 45.

²⁹⁹ Michael Charney, 2002, p. 215-223.

³⁰⁰ Manuscrit sur palme cité in Michael Charney, 2002, p. 216.

³⁰¹ Than Tun (ed.), *The Royal Orders of Burma, AD 1598-1885*, Kyoto University Center for Southeast Asian Studies, Kyoto, 1983, vol. 4, p. 392.

l'« histoire de leur nation » et qui constitue en partie un plaidoyer anti-musulman³⁰².

On tient là un nouveau fondement de la distanciation confessionnelle. Le *Dhañavati are-to-pum* lui-même a été sans cesse davantage « bouddhiscisé » par les copistes et ce avec d'autant plus de facilité que les anciens manuscrits bouddhiques arakanais, « examinés sur ordre royal »³⁰³, ont disparu des archives. Aux yeux de Michael Charney, cet escamotage passe difficilement pour un hasard³⁰⁴, d'autant que les moines locaux ont été parallèlement défroqués et, lorsque les missionnaires bamar l'ont jugé utile, réordonnés selon les canons du *sangha* d'Ava³⁰⁵. Le courant missionnaire s'est poursuivi au-delà même de la prise de contrôle britannique de l'Arakan puisque dans la deuxième moitié du XIX^e siècle encore, le roi Mindon a envoyé des moines bamar y prêcher.

Entre le XIII^e et le XVII^e siècle, à l'islam assimilateur du Bengale oriental, très attrayant pour la classe dirigeante de Mrauk'U, avait répondu un bouddhisme également syncretique et intégrateur. On en déduisait, pour cette période, la constitution d'un espace religieux arakano-chittagonien. Mais la plasticité aux événements des différentes confessions, qui constituait alors un facteur d'unité, portait en elle un potentiel de discord. Leur adaptabilité respective avait permis le renforcement simultané de l'islam et du bouddhisme donnant du poids au sentiment d'appartenance religieuse. Dès lors, les identités confessionnelles pouvaient, pour autant qu'elles fussent assorties de nouveaux contenus doctrinaux, servir de fondement à des revendications identitaires conçues en opposition à l'« Autre ». C'est ce qui s'est produit en Arakan avec la pression missionnaire bamar.

Afghans et Turcs, par leur faible emprise sur le Bengale oriental, n'étaient pas parvenus à rompre le continuum arakano-chittagonien. Voir la diffusion de la culture islamique dans la région entre le XIII^e et le XVI^e siècle comme un processus d'« expansion » n'aurait été, on l'a dit, guère approprié. Il n'était pas question alors de réseau unique véhiculant une forme

³⁰² Michael Charney, 1999, p. 29-267 et Michael Charney, 2002, p. 216.

³⁰³ Than Tun (ed.), 1983, vol. 6, p. 243.

³⁰⁴ Michael Charney, 2002, p. 216.

³⁰⁵ Michael Charney, 1999, p. 262.

normalisée et exclusive de modèle, mais d'appropriations diverses par différents groupes sociaux et linguistiques d'une variété d'influences³⁰⁶. En revanche, la dynastie moghole et l'administration bamar gestionnaire de l'Arakan à partir de 1785 ont conduit à une disparition quasiment totale des structures de régulation politique et sociale qui fondaient la dynamique commune.

Ce n'est plus en proximité et dans le respect de la mixité culturelle que les affaires de la région ont été gérées, mais en distance. La rupture a été d'autant plus définitive que la notion d'« identité bamar » s'est imposée comme ciment unificateur du royaume d'Ava. Une demi-douzaine de races (*lu-myo*, de *myo* – semence) ont alors été identifiées, figurant des ensembles qui constituaient tous un danger pour le groupe de référence. Les « Shan » (incluant l'ensemble du groupe ethnolinguistique tai), les « Môn » et les *Tayok* (catégorie qui comprenait surtout les Chinois) sont apparus en bonne place.

Les Rakhine, parce qu'ils parlaient une langue proche de celle en vigueur à Ava, n'ont pas été distingués. Ils ont été inclus dans la catégorie *Myanma* (« Bamar »). Les Bengalais ont en revanche été assimilés aux Indiens et classés à ce titre dans un ensemble radicalement distinct, celui des *Kala* (« Occidentaux »)³⁰⁷.

L'identification des « peuples » n'était pas alors un processus nouveau. Plus d'une dizaine de groupes linguistiques apparaissent déjà dans les inscriptions de l'époque Pagan (XI^e-XIII^e siècle) parmi lesquels les Sak (*Kadu*), les Karen (*Cakraw* ?) ou les Môn mais aussi les Khmers (*Krawm*) ou les Chinois (*Cin*)³⁰⁸. Et il semble que plusieurs tentatives de classification aient été tentées par la suite³⁰⁹. Mais au XVIII^e siècle, le cloisonnement s'est imposé avec une vigueur particulière. Il a été instauré que chacun devait être

³⁰⁶ Richard Eaton, 1993, p. 305.

³⁰⁷ Tin – Pagan, *Myanma Min Okchokpon Sadan* [Documents Relating to the Administration of the Burmese Kings], Rangun, 1931-33, vol. II, p. 24-31. Il n'y a pas à proprement parler de canon fixe et il arrive que, dans certains textes, les « Shan » et les « Tayok » soient confondus alors que les « Chin » apparaissent parfois comme une *lu-myo* séparée (Thant Myint-U, 2005, p. 88-89).

³⁰⁸ Than Tun, *History of Buddhism in Burma, A.D. 1000-1300*, Burma Research Society, vol. LXI, Parts I&II, 1978, p. 157-158.

³⁰⁹ François Robinne, 2007 (2).

solidaire de sa « race ». C'est ainsi, par exemple, que le souverain d'Ava, Alaungpaya (Alaung-hpayà 1752-1760), a pu, dans les années 1750, s'adresser à un seigneur local associé au royaume de Pegu en termes, non plus d'intérêt politique commun, mais de communauté ethnolinguistique : « Bien que vous soyez de race birmane [*myanma lu-myo*] et que vous soyez un homme brave, en envisageant de rester un sujet des Mòn, vous agissez en contradiction avec votre lignage [*amyo-anwè*] »³¹⁰. Le royaume d'Ava a ainsi clairement participé à un mouvement d'identification des États à des groupes ethnolinguistiques qui a peu à peu pris corps dans cette région.

Autour de ce débat sur les races et la notion de préséance bamar s'est également ébauchée une nouvelle idée : celle de la nation. On rejoint ici l'historien Thant Myint-U qui nous dit que l'identité birmane (*myanmar*) a véritablement commencé à émerger au milieu du XVIII^e siècle lorsque, pour la première fois, l'essentiel de la population du royaume d'Ava a parlé une même langue, pratiqué une même religion, partagé les mêmes institutions et s'est reconnue dans la même tradition historique³¹¹. Cette unification morale construite sur des bases politiques et militaires, donnera du poids à la résistance contre l'impérialisme européen, mais elle contribuera également à nourrir l'idée coloniale.

4.4 – Des effets pratiques et des conséquences conceptuelles de la colonisation européenne

La rupture entre un espace birman contrôlé et modélisé par la dynastie Konbaung (Kòn-baung) et un Bengale musulman plus ou moins administré par les Moghols jusqu'au milieu du XVIII^e siècle trouva des expressions politiques et religieuses. Pour autant, elle n'était pas assortie de limites figées. Plus encore que la politique d'Ava et la nouvelle idéologie qui la sous-

³¹⁰ Cité in Victor Lieberman, « Ethnic Politics in Eighteenth-Century Burma », in *Modern Asian Studies*, vol. 12, 1978, p. 455-483.

³¹¹ Celle-ci est notamment consacrée par la rédaction, en 1829, sur instruction du roi Bagyidaw, de la « Chronique du Palais de Glace » [*Hman-nan Raza-windaw-gyi*] (Pe Maung Tin, G.H. Luce (trad.), *The Glace Palace Chronicle of the Kings of Burma*, n.p., Rangoun, 1910). Sur cette question de l'identité birmane, voir Thant Myint-U, *The Making of Modern Burma*, Cambridge University Press, Cambridge, 2001, p. 79-103 et Michael Aung-Thwin, *The Mists of Rāmañña – The Legend that was Lower Burma*, University of Hawai'i Press, Honolulu, 2005, XI-433 p.

tendait, c'est la prise de contrôle de l'ensemble de la région par la Grande-Bretagne qui a précipité des changements irréversibles, créant une double fixation, à la fois territoriale et humaine.

Les terres qui s'étendent au nord de la rivière Naf ont été acquises aux Britanniques par un traité signé par leur Compagnie des Indes orientales avec le souverain bengalais Nawab Mir Qasim en 1760³¹². Le moment est important dans la mesure où il a permis à peu de chose près aux Européens de figer, dans une acception très occidentale de la notion, la « frontière » entre « les Indes » et « la Birmanie ».

L'ordre du monde selon les Britanniques

Les frontières politiques ne sont jamais naturelles dans la mesure où, précisément, les règles qui fixent leur définition sont politiques. À cet égard, le paysage arakano-chittagonien est exemplaire puisque s'il présente des reliefs conçus, à certaines époques, comme quasiment infranchissables, ce ne sont pas eux qui ont fixé la frontière. C'est la rivière Naf, cours d'eau parmi d'autres de l'abondant réseau hydrographique local, qui a figuré cette limite consacrée par le droit européen.

La seule dénomination de « Chittagong Hill Tracts », donnée par les Britanniques aux montagnes qui prolongent la chaîne des Arakan Yoma du côté indien de la frontière, constitue une étonnante entorse à la norme géographique. Elle suppose en effet une extension montagnarde des basses terres de la région de Chittagong plutôt que le prolongement, évident sur le plan tectonique, d'un plissement tertiaire qui s'étend du Tripura (aux confins nord-est de l'Inde) jusqu'au cap Negrais et qui constitue, entre l'Arakan et la Birmanie, une authentique barrière naturelle.

Le fait que la frontière ait été établie en relative abstraction du cadre physique n'a pas empêché la notion de s'imposer avec force aux autochtones. En janvier 1794, un contingent de l'armée d'Ava, fort de 5 000 hommes, a traversé la rivière Naf pour obliger un petit seigneur local du nom de Lohomorang et ses obligés au nombre d'environ 3 500 à rejoindre le

³¹² Banerjee, 1964, p. 33.

royaume qu'ils avaient fui quelques années plus tôt³¹³. Le souverain Bodawpaya (Bò-daw-hpayà) voulait ainsi, rapporte alors un magistrat de Chittagong, « se saisir ou contraindre à se rendre des hommes qu'il considérait depuis très longtemps comme ses propres sujets »³¹⁴. Cette démarche, naturelle pour un monarque de la région, s'est heurtée à ce que les Britanniques ont en revanche considéré comme une violation inacceptable de leur souveraineté territoriale.

Surpris, le gouverneur de Ramree, qui menait l'armée d'Ava, écrivit à l'officier anglais stationné à Ramu que puisque « ses troupes n'avaient pas pillé les effets de qui que ce soit dans son pays », il lui semblait n'avoir commis nulle offense³¹⁵. Les Britanniques eux-mêmes ne lui auraient pas prêté malice³¹⁶ lorsque, réitérant ses doléances pour que lui soit remis Lohomorang, il stipula que sa décision de se rendre avec ses troupes à Ramu était imputable « à son ignorance des frontières, des lois et des coutumes des gouvernements européens »³¹⁷. Sous la pression militaire des Anglais qui avaient renforcé en conséquence leur garnison de Chittagong, il a néanmoins dû retraverser la Naf. Il sera par la suite régulièrement menacé de représailles par les délégués du vice-roi des Indes qui l'ont notamment averti, en 1802, que « s'il persistait dans son imprudente et extravagante ligne de conduite consistant à troubler la tranquillité de la frontière britannique,

³¹³ Les interprétations diffèrent sur les causes de cette fuite. Il pouvait s'agir d'une affaire de tribut non payé (Political Letter to Court of Directors, March 27, 1794, n°24 et n°31, citée in Banerjee, 1964, p. 106) ou d'une forme de résistance arakanaise à l'occupation birmane (Michael Symes, *An Account of an Embassy to the Kingdom of Ava, Sent by the Governor-General of India in the Year 1795*, cité in Arthur P. Phayre, 1967 (1st ed. 1883), p. 220-221).

³¹⁴ Political Letter to Court of Directors, February 10, 1794, n°12 et n°16, citée in A. C. Banerjee, 1964, p. 101.

³¹⁵ Political Letter to Court of Directors, February 10, 1794, n°17, citée in A. C. Banerjee, 1964, p. 102.

³¹⁶ Sir John Shore, alors gouverneur du Bengale, ne veut pas voir derrière l'action du gouverneur des intentions hostiles, mais il la qualifie de « démarche erronée » (Political Letter to Court of Directors, March 27, 1794, n°31, citée in A. C. Banerjee, 1964, p. 108). Il faut dire que la puissance britannique était alors aux prises avec plusieurs difficultés sur la scène internationale. Elle préparait l'invasion de l'île de France / Maurice et devait envoyer des contingents en Egypte et, surtout, en Inde (pour faire face à la rébellion du sultan de Mysore et aux menaces d'invasion afghanes notamment). Elle ne pouvait donc pas encore se permettre d'affronter le souverain bamar (Arthur P. Phayre, 1967 (1st ed. 1883), p. 222-223).

³¹⁷ Political Letter to Court of Directors, March 27, 1794, n°27, citée in A. C. Banerjee, 1964, p. 105.

l'attaque serait instantanément repoussée par un puissant contingent de troupes de Chittagong »³¹⁸. La logique du partage territorial s'imposait désormais à celle du contrôle des hommes.

L'hermétisme de la frontière est apparu d'autant plus nécessaire aux Britanniques que, sous couvert de missions religieuses, le souverain d'Ava s'efforçait de conclure des alliances avec des princes indiens pour desserrer l'étau britannique³¹⁹. Dès lors, la séparation initiale entre le Bengale et la Birmanie n'a jamais véritablement été remise en cause. Elle s'est affirmée avec plus de force encore avec les conflits anglo-birmans qui allaient conduire, entre 1824 et 1885, à la disparition d'Ava (le royaume a été officiellement annexé à la Grande-Bretagne et incorporé à l'Empire britannique le 1^{er} janvier 1886). Elle a plus que jamais valeur de loi aujourd'hui.

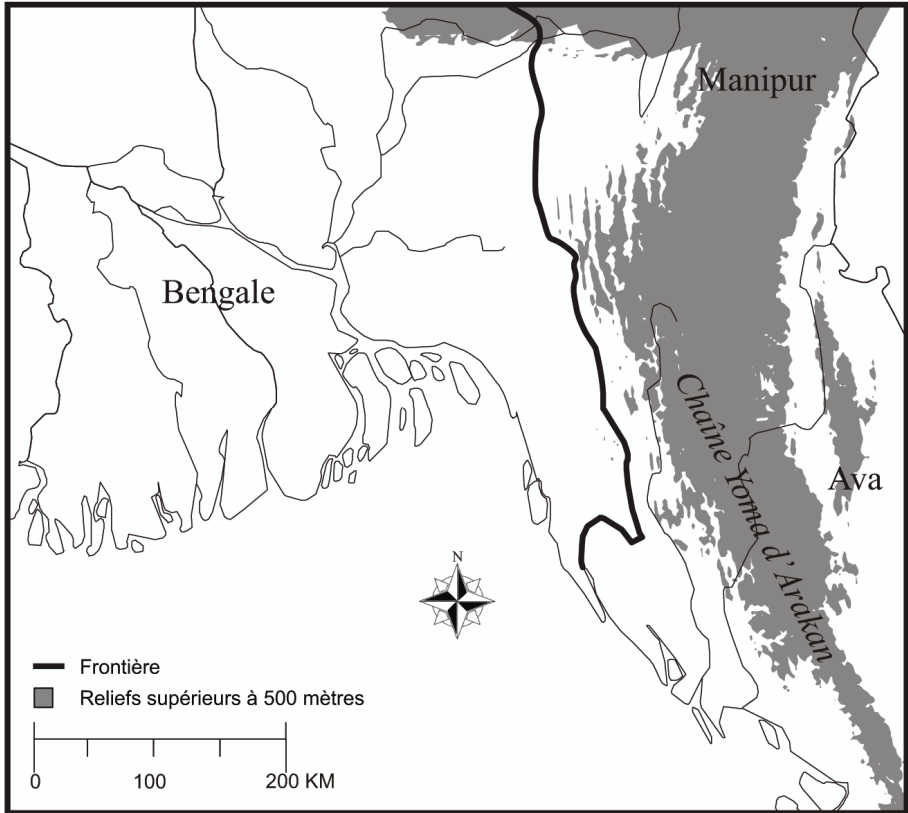
Si, jusqu'en 1937, l'empire des Indes a fait l'objet d'une administration unique depuis Calcutta, la Birmanie constituait, aux yeux des Britanniques, un cas à part. Le rapport Montague-Chelmsford sur l'Inde, rédigé en 1919 sous la double signature du secrétaire d'État pour l'Inde et du vice-roi des Indes, exclut explicitement la Birmanie du cadre général. Et sur cette base, le Joint Select Committee nommé par le Parlement pour statuer sur l'*India Bill* soumis la même année par le gouvernement est sans ambiguïté : « La Birmanie ne constitue que par accident une part de la charge du gouverneur général de l'Inde. Les Birmans sont aussi distincts des Indiens en terme de race et de langue qu'ils le sont des Britanniques »³²⁰.

³¹⁸ [*The Rajah of Arakan was duly informed that if "he should unfortunately pursue the rash and extravagant course of attempting to disturb the tranquility of the British frontier, the attack will instantly be repelled by a powerful body of British troops from Chittagong*] (cité in Dorothy Woodman, *The Making of Burma*, The Cresset Press, London, 1962, p. 46).

³¹⁹ Comme l'a noté le général et historien britannique Arthur Phayre, le fait était symboliquement important dans la mesure où, depuis le XIII^e siècle et les dernières invasions shan de l'Assam, il y avait eu fort peu de contacts entre les souverains du sub-continent et ceux du bassin de l'Irrawaddy (Arthur P. Phayre, 1967 (1^{re} ed. 1883), p. 226).

³²⁰ [*Burma is only by accident a part of responsibility of the Governor-General of India. The Burmese are as distinct from Indians in race and language as they are from the British*] (cité in Carlton C. Ames, *Impact of the British Rule on Burma, 1901-1948*, Doctorat thesis, n.p., mentionnée in Usha Mahajani, *The Role of Indian Minorities in Burma and Malaya*, Vora & Co., Publishers Private Ltd., Bombay, 1960, p. 49).

Carte 13

La Frontière orientale de l'Inde britannique à la fin du XVIII^e siècle

Une fois la colonisation consommée, le Bengale oriental et l'Arakan n'ont plus été considérés comme des espaces à géométrie variable englobant, au gré des circonstances, hommes et territoires. Ils sont devenus des districts de l'Empire britannique aux limites soigneusement précisées et cartographiées en référence à ce qui est conçu par les savants du temps comme leur appartenance à l'« espace historique birman » ou à l'« espace historique indien ». « Être d'un côté ou de l'autre de la ligne de partage » : le couple d'opposition a pris une expression concrète et « objective », que rien, pas même les importants courants migratoires qui vont suivre, ne pourra altérer. L'Arakan n'est plus la danseuse de Maurice Collis qui oscillait entre l'est et l'ouest pas plus que le Bengale, décrit par l'historien bangladaise A. M. Chowdhury comme « un pont de terre entre le sub-continent indien

et le sub-continent sud-est asiatique »³²¹, n'apparaît comme une zone de transition.

Aujourd'hui encore, la rupture entre Asie du Sud et Asie du Sud-Est qui fend en deux l'ancien espace arakano-chittagonien est clairement marquée dans les esprits, à commencer par ceux des concepteurs des atlas et autres encyclopédistes³²². Les terres qui bordent le golfe du Bengale à son orient ne sont plus jamais perçues en tant qu'ensemble ; leur histoire pas plus que leur peuplement ne trouvant leur place en tant que tels dans les schémas de pensée imposés par la puissance britannique.

L'extrême attention portée par le colonisateur à la définition des espaces politiques s'est accompagnée d'une affirmation concomitante de la notion d'ethnicité. Si l'occupation britannique a fixé une frontière intangible entre l'empire des Indes et la Birmanie, elle a également érigé un mur ethnique infranchissable en posant le principe de « race » déjà mis en exergue par la cour d'Ava comme déterminant essentiel du social et du politique. La frontière établie sur la rivière Naf ne représente plus seulement, comme jadis, un repère géographique parmi d'autres, ni même une frontière administrative, mais une rupture entre deux civilisations. L'Arakan, colonie d'Ava tel qu'il est apparu aux Européens au tournant du XIX^e siècle, figure en quelque sorte à leurs yeux une part intangible de l'ensemble birman à l'occident duquel se dresse un mur non seulement politico-juridique mais également racial.

Du côté birman de la frontière, les recensements du colonisateur discriminent les « races locales » (*local races*) et les « races indiennes » (*indian races*). Les émanations de l'« Asie brune » sont ainsi irrémédiablement distinguées de celles de l'« Asie jaune ». Les populations montagnardes qui occupent les hautes terres de part et d'autre de la frontière sans que leur langue, leur culture, leur tradition ou leur ethnicité ne les rattachent nécessairement à l'univers civilisationnel auquel elles sont intégrées conceptuellement et administrativement, ne sont pas prises en

³²¹ A. M. Chowdhury, "Bengal and Southeast Asia: Trade and Cultural Contact in the Ancient Period", in Nandana Chutiwongs, Himanshu Prabha Ray, Ian C. Glover et al., 1996, p. 96.

³²² Sur l'évolution de ces découpages, voir Frédéric Durand, « L'Asie du Sud-Est ? Une aire géographique variable », in *Limes*, n°5, novembre-décembre 2000, p. 184-193.

compte dans cette analyse. On s'intéresse certes volontiers à leurs « mœurs sauvages » ou à leur « joyeuse religion primitive »³²³. On s'efforce également de les gagner à « une attitude plus pacifique à l'endroit des gens des plaines »³²⁴. En revanche, lorsque l'on pense « frontière », on veut oublier que les Marma, les Sak, les Chakma et les Khyang³²⁵ des Chittagong Hill Tracts ne sont guère semblables aux Bengalis avec lesquels ils sont politiquement regroupés du côté indien. Et sur l'autre versant de la fameuse frontière, peu importe également si les Chakma ou les Kama ne correspondent pas à l'idéal-type bamar ou si les Rohingya, désormais intégrés de corps au « monde birman », risquent d'éprouver des difficultés à y gagner leur place.

Cette fois en opposition à la doctrine posée par la dynastie Konbaung d'Ava, ce n'est plus l'Extrême-Orient et son incarnation locale qu'est le « peuple birman » qui s'impose comme référent, mais le sub-continent conçu comme plus « civilisé ». Ce retournement des valeurs symboliques est clairement théorisé par Maurice Collis dans le *Journal of the Burma Research Society* paru en 1925. Le fonctionnaire colonial postule ainsi qu'aussi longtemps que l'Arakan a subi l'influence indienne, qu'elle ait été hindouiste ou musulmane, la région est restée sur la voie du progrès, alors qu'une fois

³²³ [Without the faintest notion of a Supreme Being, the races [the tribes of the Arakan Hill Tracts] enjoy a happy primitive religion which sees in the mountain streams, trees, and woods mysterious spirits whose mission is to watch over them for good or evil] (G. E. R. Grant Brown (compiled by), "Northern Arakan District (or Arakan Hill Tracts)", in *Burma Gazetteer*, vol. A, n.d. (circa 1909), reprinted by Supdt., Govt. Printing and Staty, Union of Burma, Rangoun, 1960, p. 18).

³²⁴ [In 1868, in order to encourage trade and traffic with the hill tribes and gradually to win them over to a more peaceful attitude towards the people of the plains, a market was established...] (G. E. R. Grant Brown (compiled by), n.d. (circa 1909), reprinted 1960, p. 8). On considérait volontiers les montagnards des Arakan Hill Tracts, récemment soumis et encore mal connus, comme « les plus sauvages des tribus chin » [This two aera (The Kanpetlet sub-division of the Chin Hills district and the Arakan Hill Tracts) contain the wildest of the Chin tribes, some of whom have come under British administration only within the past twenty years, and are amongst the least known sections of the whole of Burma Hills] (H. N. C. Stevenson, *The Hill Peoples of Burma*, Burma Pamphlets n°6, Longmans-Green & Co. Ltd., London-Calcutta, 1944, p. 7).

³²⁵ Ces deux derniers groupes ont notamment été étudiés par des anthropologues et linguistes français à partir de la fin des années 1940. Voir notamment Denise et Lucien Bernot, *Les Khyang des collines de Chittagong (Pakistan oriental) – Matériaux pour l'étude linguistique des Chin*, Plon, Paris, 1958, 148 p. et Lucien Bernot, 1967, 267 p.

tombée dans l'orbe de la Birmanie, représentante en l'espèce de l'Extrême-Orient, elle n'a cessé de décliner³²⁶.

Au-delà des problèmes suscités par une analyse qui pose les termes de « progrès » et de « décadence » comme déterminants selon les normes de celui qui les pose, on retrouve là une hiérarchisation explicite propre aux schémas mentaux de l'Occident de la première moitié du XX^e siècle. L'échelle de valeurs des civilisations, « grandes » ou « petites », est ainsi fixée avec précision et sujette à une glose abondante qui, comme c'est souvent le cas, pare de l'incontestable d'une science ce qui n'est qu'une représentation du monde.

Pour attribuer au monde indien une radicale préséance civilisationnelle, les orientalistes européens, qu'ils aient été britanniques, néerlandais ou français, se sont basés sur la prétendument éternelle asymétrie des échanges entre la partie occidentale de la baie du Bengale qui les aurait initiés et sa partie orientale qui les aurait subis. La validité de ces arguments ne sera discutée que beaucoup plus tard. Et s'ils font en partie sens pour les périodes anciennes, il est à noter qu'entre le XV^e et le XVIII^e siècle, soit au plus fort de l'activité commerciale, le dynamisme de l'économie de la partie orientale du golfe du Bengale a été supérieur à celui de sa partie occidentale alors en décroissance³²⁷.

Argument supposément plus fort encore en appui de leurs théories, les orientalistes ont mis l'accent sur un bâti et une statuaire religieuse qui, entre le IV^e et le XI^e siècle, de l'Arakan à Mojopahit (Java) en passant par Dvaravati (dans la plaine centrale de l'actuelle Thaïlande), le Founan (dans le delta du Mékong) et le Champa (au centre de l'actuel Viêt Nam), ont été incontestablement influencés par le sub-continent³²⁸. Nos savants ont néanmoins fait fi des réappropriations locales, mais aussi, et la chose est importante dans le cas de la région qui nous occupe, de ce que l'on pourrait

³²⁶ Maurice S. Collis et San Shwe Bu, 1925, p. 34-52.

³²⁷ Sanjay Subrahmanyam, 2002, p. 110.

³²⁸ George Coedes, *Les Etats Hindouisés d'Indochine et d'Indonésie*, Éditions E. de Boccard, Paris, 1964, 367 p. L'ouvrage fait toujours référence, même si depuis lors, de nombreux travaux ont mis l'accent sur les réappropriations proprement « sud-est asiatique » de cette hindouisation. Voir par exemple à ce propos John R. W. Smail, "On the Possibility of an Autonomous History of Modern Southeast Asia", in *Journal of Southeast Asian History*, vol. II, n°2, July 1961.

appeler des « passages de témoin ». Pour ne donner qu'un exemple, le bouddhisme, conçu par les Européens comme fondement civilisationnel ne serait-ce que par la qualité des artefacts qu'il a partout inspirés, a établi sa tradition et puisé sa force ailleurs que dans son berceau où il ne s'est pas imposé durablement³²⁹.

C'est donc en s'arc-boutant sur une sorte de « primitivisme » que les Britanniques ont hiérarchisé les qualités en faveur d'une région et d'une population au détriment d'une autre. Et ils ont été d'autant mieux en mesure d'universaliser cette conception qu'ils maîtrisaient politiquement l'ensemble des territoires qui, jusque-là, étaient gérés par des puissances diverses enclines à assurer la promotion de modèles culturels plus ou moins distincts.

L'impermanence de la situation politique de la région sur laquelle s'était exercée l'influence de son orient comme de son occident avait conduit localement à une certaine mixité permettant l'émergence d'un modèle endogène, certes influencé, mais fort de son propre référentiel. L'ère est maintenant à la notion de préséance civilisationnelle et à la hiérarchisation des qualités dans un ensemble englobant peu ou prou la totalité de l'Empire britannique. Théorisée, la « supériorité sub-continentale » trouve des expressions tangibles. L'essentiel des élites supplétives de l'entreprise coloniale en Birmanie n'est pas autochtone à cet ensemble particulier, mais immigré du Bengale. Au tournant du XX^e siècle, tous les médecins et les juristes « indigènes » en exercice à Rangoun sont des Indiens, pour la plupart formés à Calcutta.

Prise de contrôle effective et recomposition des relations intercommunautaires

L'invasion de la Birmanie a commencé en janvier 1825 quand l'armée britannique, sous la direction du contre-amiral Hayes, a remonté la rivière Naf et pris pied à Maungdaw, « la première position arakanaise »³³⁰.

³²⁹ Il s'apparente en cela d'une certaine façon au christianisme qui gagne l'Europe, puis l'Amérique latine et l'Afrique, mais subsiste difficilement au Proche-Orient qui l'a vu émerger.

³³⁰ [The [British] force continued in camp at Tet Naaf, opposite the extensive stockades, of Maungdaw, the first Arakan post, at which it was supposed the enemy would make a stand, until

Mais lorsque le traité de Yandabo a cédé l'Arakan à la puissance britannique, le 24 février 1826, les colonisateurs y ont moins vu une perspective d'expansion vers l'est que le moyen de sécuriser leur frontière des Indes. C'est dans cet esprit qu'il faut lire le commentaire du gouverneur général William C. Bentinck qui présenta la province comme « une acquisition de la plus grande valeur »³³¹. C'est aussi dans cette perspective que les Britanniques ont organisé le quadrillage du territoire. Ils ont à peu près conservé le découpage institué par Ava, soit quatre circonscriptions (Ramri, Sandoway, An et Akyab), mais ils les ont placées sous la tutelle d'un *Superintendent*, lui-même subordonné au *Commissioner of Revenue and Circuit* de Chittagong. Ils ont surtout divisé l'ensemble en 160 circonscriptions administratives (*circles*) comprenant chacune de trois à vingt villages³³².

Chaque *circle* a été placé sous la responsabilité d'un *kyu-ôk* (ou *chaung-ôk* selon les *circles*), sorte de fermier général mâtiné de *zamindar*³³³ qui s'est vu échoir la charge de collecteur d'impôts dont une partie (15%) devait servir à sa propre rémunération. Ce système, fort peu coûteux pour la couronne britannique, a naturellement conféré aux *kyu-ôk* un pouvoir très étendu³³⁴.

the 31st of January 1825, just a month from the period of quitting Chittagong] (R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 28).

³³¹ [*a most valuable acquisition*] (C. H. Philips, *The Correspondance of Lord William Cavendish Bentinck 1828-1835*, Oxford University Press, Oxford, 1977, vol. I, p. 165). Le *Commissioner* Thomas Campbell Robertson note pour sa part que « comme source de revenus, l'Arakan n'a jamais été considéré comme une possession utile. Tous les avantages attendus de son annexion à notre empire résident dans l'exclusion des Birmans d'une province dont les particularités pourraient leur permettre de déranger la tranquillité du pays voisin » [*As a source of revenue Arakan has never been contemplated as a useful possession, all the advantages anticipated from its annexation to our empire being comprised in the exclusion of the Burmese from a province where the local peculiarities enabled them to disturb the tranquility of the contiguous country*] (rapport du 9 juin 1826, cité in A.C. Banerjee, 1964, p. 351-352).

³³² Une description complète de l'appareil administratif britannique mis en place en Arakan a été initialement livrée par le lieutenant Phayre qui a servi en Arakan dans les années 1830. Voir Arthur P. Phayre, 1841, p. 689. Des extraits de son rapport sont également reproduits in R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 154.

³³³ Dans la tradition moghole, le *zamindar* se voyait garantir par le sultan le droit de prélever, pour assurer son administration, une part de la production paysanne (Irfan Habib, "Agrarian Relations and Land Revenue. North India", in Tapan Raychaudhuri & Irfan Habib, *The Cambridge Economic History of India*, Orient Longman, Cambridge, 2004, vol. I, p. 235-248).

³³⁴ Arthur P. Phayre, 1841, p. 679-712.

Entre 1767 et 1825, les déplacements forcés de population vers la Haute Birmanie avaient été si importants qu'au moment de la prise de contrôle britannique, l'Arakan était largement dépeuplé. Avec la pacification par les armées coloniales (elle sera globalement achevée en 1836), le retour des émigrés s'est amorcé³³⁵. Il participe de l'instauration d'une certaine forme de paix économique et sociale dans la région, mais il est également lié aux nouvelles opportunités ouvertes par les colonisateurs. En effet, dès leur arrivée, les Européens se sont employés à mettre en place un ambitieux projet de rationalisation agricole.

Initialement, les terres arakanaises n'ont pas été perçues comme très profitables par les autorités britanniques. Les forêts des collines étaient difficilement exploitables en raison des coûts élevés de transport des grumes, et les métaux précieux étaient rarement assez abondants pour justifier une véritable politique minière. Seules les plantations d'indigo, de cannes et quelques cultures maraîchères ont permis, dès l'origine, la levée de quelques impôts par les administrateurs des *circles*. Mais la British East India Company à laquelle l'entreprise de colonisation était alors dévolue avait besoin que les choses changent rapidement. En 1763, sa garnison des Indes ne dépassait pas 18 000 hommes. Elle en comptait 150 000 en 1805³³⁶ absorbant à elle seule environ 40% des revenus générés³³⁷. Ainsi, Thomas Campbell Robertson, premier *Commissioner* en charge de l'administration civile britannique en Arakan s'est-il donné pour mission de développer la riziculture irriguée en Arakan, particulièrement dans sa partie centrale et méridionale³³⁸.

Les réseaux d'irrigation n'ont pas été pris en charge par la puissance publique³³⁹, mais celle-ci s'est efforcée d'améliorer les techniques de production et, surtout, de mettre en exploitation de nouvelles parcelles. En 1829-1830, moins de 46 000 acres de terres arakanaises étaient en

³³⁵ R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 81.

³³⁶ Philip Lawson, *The East India Company: A History*, Longman, London, 1993, p. 132-133.

³³⁷ P. J. Marshall, "General Economic Conditions under the East India Company", in Sirajoul Islam (ed.), *History of Bangladesh 1704-1971*, Asiatic Society of Bangladesh, Dhaka, 1992, vol. 2 (*Economic History*), p. 85

³³⁸ A.C. Banerjee, 1964, p. 350-351.

³³⁹ R. B. Smart, 1917 (reprinted 1957), p. 112.

culture. Il y en a eu 816 000 en 1914-1915³⁴⁰, soit une augmentation moyenne de 3,4% par an sur l'ensemble de la période.

En 1914, le riz représente 94% des terres exploitées³⁴¹. La région est excédentaire mais dépendante des cultures maraîchères indiennes pour le reste de sa consommation de produits agricoles. Le prix de cet aléa paraît alors bien maigre au colonisateur pour lequel « Akyab 'est' le riz ou le paddy, tout le reste reposant là-dessus »³⁴². De fait, à la veille de la première guerre dite mondiale, alors que l'administration britannique veut encore voir Akyab concurrencer Saïgon en matière de commerce rizicole vers les détroits malais, la Chine, l'Inde et l'Europe, le riz représente 95% des recettes d'exportation du district, soit 132% de la valeur totale de ses importations³⁴³.

La mise en place de cette culture céréalière, pour le moins rentable, s'est accompagnée d'une nouvelle modification des équilibres au sein de la population arakanaise. Les observateurs britanniques des premières années du XX^e siècle nous disent que la pratique religieuse des Rakhine était modérée³⁴⁴. Quoi qu'il en ait été en réalité, l'entreprise de mise en exploitation britannique a indirectement contribué au renforcement du bouddhisme dans les campagnes. Michael Charney postule que l'érosion de l'influence des anciens propriétaires terriens conçus par les colonisateurs comme une gêne dans leur volonté de contrôle et de réaménagement du territoire, a créé une vacance en matière d'autorité locale séculière que les faibles effectifs administratifs coloniaux n'ont pu pallier. Les velléités d'exploitation britannique comme le retour des émigrés, ont généré la mise en culture de nouvelles terres sur lesquelles, parce qu'elles étaient peu

³⁴⁰ R. B. Smart, 1917 (reprinted 1957), p. 105. L'augmentation la plus notable ayant été enregistrée entre 1874-1875 et 1884-1885 (25%) soit au début du règne de la reine Victoria comme « impératrice des Indes » (1876-1901).

³⁴¹ R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 107.

³⁴² [*In fact, Akyab 'is' rice or paddy and everything else hinges on it*] (R. B. Smart, 1917 (reprinted 1957), p. 142).

³⁴³ Calculs effectués pour l'année 1913 d'après R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 143.

³⁴⁴ [*A very noticeable characteristic of the Arakanese [Rakhine] is that they appear to pay very little attention to religious duties and in fact may be said to be almost without religion*] (présentation du recensement de 1911 par Morgan Webb, cité in R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 84).

peuplées jusqu'alors, aucune relation « patrons-clients » ne s'était encore établie. Les moines bouddhiques du nouveau *sangha*, dont le réformateur Sangharaja Saramedha lui-même revenu de Chittagong³⁴⁵, ont aisément trouvé leur place, exerçant une autorité spirituelle, mais aussi culturelle, sociale et économique sur ces fronts pionniers qui ne s'est jamais démentie depuis³⁴⁶.

Mais ce ne sont pas les Arakanais de confession bouddhique qui avaient le plus vocation à participer au projet britannique de mise en exploitation. L'administration les disait incapables de s'adonner aux travaux des champs, habitués qu'ils étaient, depuis des générations, à utiliser de la main-d'œuvre « chittagonienne » pour exploiter leurs propres terres³⁴⁷. Leurs pratiques agricoles passaient en outre pour être des plus frustes, notamment parce qu'ils étaient moins enclins à utiliser les engrais organiques³⁴⁸.

Les colons ont donc souhaité avoir recours à une main-d'œuvre bengalie qui leur paraissait plus dynamique et plus dure à la tâche. Les talents agricoles de cette population étaient déjà vantés par les voyageurs des temps passés. Wang Ta-yüan, un marchand chinois qui a traversé le delta du Gange en 1349-1350, avait loué la « dévotion à l'agriculture » de ses habitants dont les talents surpassaient même à ses yeux ceux des paysans de Palembang (Sumatra) ou de Java que les étrangers avaient pourtant en haute estime³⁴⁹. La perception du colonisateur s'est donc autant appuyée sur sa foi en la « supériorité indienne » que sur une certaine tradition agraire.

³⁴⁵ Sitangshu Bikash Barua, *Buddhism in Bangladesh*, Prajna Printers, Chittagong, 1990, p. 7 ; Michael W. Charney, *Where Jambudipa and Islamdom converged: Religious Change and the Emergence of Buddhist Communalism in Early Modern Arakan (fifteenth to nineteenth centuries)*, PhD thesis, n.p., University of Michigan, Ann Arbor, 1999 et Michael Charney, 2002, p. 213-224.

³⁴⁶ Michael Charney, 1999, p. 278-303.

³⁴⁷ [That the Arakanese [Rakhine] are gradually being pushed out of Arakan before the steady wave of Chittagonian immigration from the west is only too well known. The reason why they cannot withstand this pressure is that they are extravagant and hire more labour than is necessary rather than do a fair share of work themselves. (...) The Arakanese [Rakhine] not having been accustomed to hard manual labour for generations cannot and will not do it now...] (R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 85).

³⁴⁸ R. B. Smart, 1917 (reprinted 1957), p. 115.

³⁴⁹ Wang Ta-yüan, *Tao i chih lio* [Description of the Barbarians of the Isles], cité in W. W. Rockhill, 1915, p. 436.

En Arakan, les recensements ont été trop tardifs et insuffisamment précis pour donner une image claire des migrations saisonnières de part et d'autre de la rivière Naf. L'administration britannique estimait au milieu des années 1910 qu'environ 25 000 saisonniers arrivaient en Arakan au moment des moissons et qu'un nombre équivalent de Bengalis venaient participer aux labours ou aux opérations de manutention, soit un total de 50 000 personnes susceptibles de faire l'aller et retour chaque année, essentiellement en empruntant la voie fluviale³⁵⁰. Ces flux ont été d'autant plus aisés que, malgré l'institutionnalisation de la frontière, rien ne limitait les déplacements entre les deux dominions britanniques. Ce n'est en effet qu'en 1941 qu'un passeport a été requis pour les ressortissants indiens entrant en Birmanie.

Figure 1
« Les Races représentées dans le district d'Akyab en 1872 et 1911 »

	1872	1911
Hindu*	2 655	14 454
Mahomedan	58 255	178 647
Burmese	4 632	92 185
Arakanese	171 612	209 432
Hill Tribes	38 577	34 020
Total	275 731	528 738

Source : Extrait de R. B. Smart (1917)

*On reprend ici la nomenclature coloniale des documents de référence.

Les besoins en travailleurs saisonniers ont été croissants au gré de la mise en exploitation de nouvelles terres. Mais au cours des dernières décennies du XIX^e siècle, alors que jusqu'alors la tradition voulait que l'afflux de main-d'œuvre entre octobre et décembre soit compensé par des départs

³⁵⁰ R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 99-100.

équivalents en mars et en mai³⁵¹, nombre de musulmans bengalis se sont établis définitivement en Arakan. En 1831, le peuplement de la circonscription britannique d'Akyab, qui couvrait alors l'essentiel de l'Arakan, a été évalué à 95 000 personnes³⁵². En 1911, le recensement fait état de 530 000 âmes. La population a donc été multipliée par plus de cinq en quatre-vingts ans.

L'accroissement relativement faible du nombre d'« Arakanese » (Rakhine selon notre terminologie) entre 1872 et 1911 doit être lu en regard de l'augmentation exponentielle du nombre de « Burmese » (Bamar), révélant la volonté d'une partie des premiers à s'inscrire dans la logique nationale émergente incarnée à leurs yeux par les seconds³⁵³. En revanche la multiplication par trois du nombre de musulmans en un peu moins de quarante ans est bien révélatrice de l'afflux des nouveaux venus.

Coolies, agriculteurs et négociants sont souvent arrivés sur place sans leur famille comme le révèle la répartition par sexe au sein de la population arakanaise. De 119 hommes pour 100 femmes en 1901, il a atteint 156 pour 100 en 1931. Ce déséquilibre a conduit à de fréquents mariages mixtes, vecteurs de tensions intercommunautaires, mais aussi de fusion culturelle dont a émergé un groupe de métis appelés *zerbadees*.

Les épopées du Bengale oriental ont gardé trace de cet épisode. Plusieurs chansons populaires évoquent encore ces jeunes Chittagoniens qui ont oublié leurs parents après avoir migré et rencontré en Arakan des jeunes filles autochtones³⁵⁴. Pourtant, au même titre que le bouddhisme, l'islam s'est renforcé autour des communautés migrantes en quête de repères. L'administrateur britannique R. B. Smart a d'ailleurs noté que contrairement aux descendants des migrants hindouistes qui adoptaient rapidement le bouddhisme, les enfants issus de couples mixtes de père

³⁵¹ Adapa Satyanarayana, *'Birds of Passage' – Migrations of South Indian Labour Communities to South-East Asia 19-20th Centuries A.D.*, CLARA Working Paper n°11, IIAS/IISG, Amsterdam, 2001, p. 10.

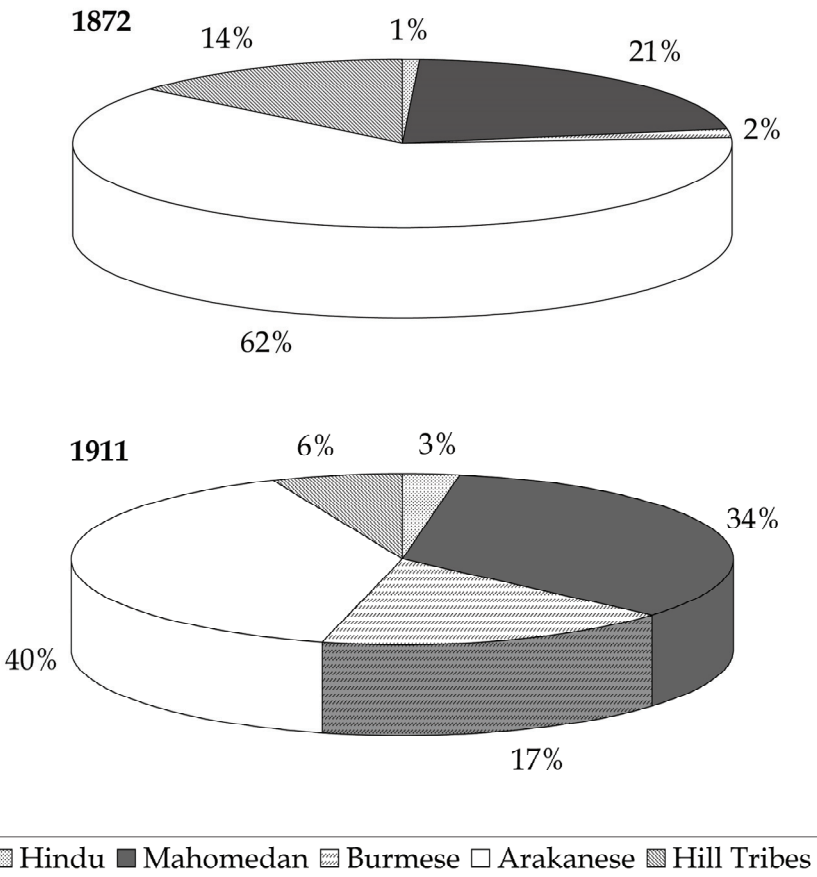
³⁵² R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 80-81.

³⁵³ C'est en tout cas ce que note Morgan Webb, auteur du rapport relatif au recensement de 1911 (cité in R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 84).

³⁵⁴ Le fait est rapporté par le chercheur bangladaise Ohidul Alam, cité in Swapna Bhattacharya (Chakraborti), 2002, p. 203.

bengali ne s'identifiaient pas à la culture rakhine ou bamar, mais adoptaient la religion musulmane³⁵⁵.

Figure 2 et Figure 3
« Les Races représentées dans le district d'Akyab » (en %)



Source : D'après R. B. Smart (1917)

Dans un premier temps la région d'Akyab (Sittwe), centre d'exportation du riz arakanais, a été particulièrement concernée par le phénomène migratoire. Le port, jusque-là modeste, s'est rapidement développé. Et, du fait de l'afflux de main-d'œuvre bengalie, il est rapidement devenu la quatrième

³⁵⁵ R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 87-88.

ville de Birmanie (derrière Rangoun, Mandalay et Moulmein), alors que la part de la population musulmane dans le nord de l'Arakan restait stable³⁵⁶. Outre les agriculteurs, ce sont des fonctionnaires, des artisans et des commerçants qui se sont installés, entraînant le déplacement du centre de gravité de la région des bassins des rivières Kaladan et Lemro, ancien cœur du pouvoir royal, vers le sud et la plaine côtière.

Mais au tournant du XX^e siècle, le développement des plantations et l'aménagement du territoire ont provoqué une nouvelle demande de main-d'œuvre. Les besoins suscités par la colonisation ont été nombreux. Les mouvements de travailleurs ont été provoqués et facilités par l'ouverture de plusieurs nouvelles voies de communication (dont la ligne de chemin de fer Maungdaw-Butthidaung) et une route correspondante qui a nécessité la construction de deux tunnels encore en service aujourd'hui.

De par sa proximité avec la frontière et l'identité culturelle de sa population, la partie septentrionale du district a bientôt constitué la destination première des nouveaux arrivants. En 1831, la population du nord de l'Arakan ne dépassait pas 20 000 personnes. Elle a crû progressivement par la suite, mais le boom a véritablement eu lieu au tournant du XX^e siècle. Entre 1891 et 1911, parmi les dix *townships* du district britannique d'Arakan, c'est celui de Maungdaw qui a connu la progression la plus spectaculaire, passant de 65 000 à 101 000 habitants au cours de la période. La densité a augmenté en conséquence de 154 à 230 habitants au kilomètre carré soit la plus haute du district³⁵⁷. En 1913, c'est aussi à Maungdaw que les revenus par habitant sont les plus bas³⁵⁸, mais l'administration britannique note que c'est dans cette région « majoritairement peuplée de Chittagoniens » que « les champs sont les mieux fumés, labourés et désherbés », ce qui permet à ses habitants d'obtenir des rendements « aussi bons qu'ailleurs » alors que « les sols y sont incontestablement inférieurs »³⁵⁹.

³⁵⁶ Moshe Yegar, 1972, p. 115.

³⁵⁷ L'augmentation de la densité n'est pas exactement proportionnelle à celle de la population dans la mesure où la taille du *township* a légèrement augmenté pendant la même période (R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 82).

³⁵⁸ R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 100.

³⁵⁹ [*The fields are better manured, tilled and weeded. (...) Although the soil is undoubtedly inferior in the Maungdaw township to that in most other parts of the district the former yields quite as well*] (R. B. Smart, 1917 (reprinted 1957), p. 117).

En vertu de leurs qualités, les « Chittagoniens » sont vite apparus comme de remarquables métayers, courbant l'échine et disposés à payer de bons loyers³⁶⁰. Car les nouveaux venus musulmans n'ont eu en définitive qu'un accès très partiel à la propriété. Le principe des *zamindar*, gros propriétaires fonciers hindouistes qui ont maintenu leur emprise sur les terres du Bengale pendant des siècles, et ce en relative abstraction du pouvoir politique, a été en quelque sorte revivifié par la colonisation.

Après avoir été longtemps en guerre contre les Moghols musulmans, les Britanniques se sont naturellement appuyés sur les élites hindouistes jugées plus inoffensives et moins rétives à l'éducation en anglais. Dans les années 1890, la proportion de musulmans dans les universités de lettres du Bengale ne dépassait pas 6%. Elle plafonnait à 3,5% dans les collèges techniques et à 13,5% dans le secondaire³⁶¹.

Pour avoir une image claire des migrations subcontinentales en Arakan, il faudrait ainsi distinguer une élite hindouiste urbaine et propriétaire terrienne (largement absentéiste) d'une masse essentiellement rurale constituée de paysans de la partie orientale du Bengale à la recherche d'emplois agricoles ou de possibilités de métayage. Qu'ils soient rapatriés ou nouveaux migrants, les musulmans qui se sont installés en Arakan appartenaient donc rarement à l'élite sociale. Ils étaient néanmoins généralement plus au fait des règles européennes en matière de gestion des terres ou de modalité d'accès au crédit³⁶² que les autres habitants de la région. L'augmentation sensible de leur nombre alliée à leur performance dans divers registres, de la production agricole aux activités manufacturières et commerciales, ont rendu leur présence difficilement tolérable aux

³⁶⁰ On ne sera pas surpris de retrouver ce point dans la littérature rohingya. Dans le chapitre qu'il consacre à la période coloniale, Abdul Karim note ainsi « qu'une fois la terre mise en exploitation, les Chittagoniens sont considérés comme les plus capables d'en assurer le développement » et que « certains gros propriétaires arakanais ont émis l'opinion qu'en tant que locataires, les Chittagoniens sont préférables à toutes les autres races, à la fois parce qu'ils sont disposés à payer un meilleur loyer et parce qu'ils essayent de mettre la terre en valeur » [*After the land has been got into working, Chittagonians are recognized as the most capable of development and some Arakanese landlords have expressed the view that Chittagonians are preferable as tenants to any other races, both because they are willing to pay a better rent, and because they try to improve the land*] (Abdul Karim, 2000, p. 108).

³⁶¹ Ramakrishna Mukherjee, "Nation-Building in Bangladesh", in Rajni Kothari (ed.), *State and Nation-Building*, Allied Publishers, Bombay, 1976, p. 291-292.

³⁶² R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 104.

Rakhine. La situation était d'autant plus tendue que ces derniers étaient, disait-on alors, « doucement mais sûrement évincés par les Chittagoniens de tous les milieux »³⁶³.

Motif supplémentaire de récrimination des Rakhine, l'autorité britannique, fidèle à ses convictions en matière de supériorité sub-continentale, tendait à arbitrer en faveur des Rohingya, s'agissant du droit matrimonial notamment³⁶⁴. La question religieuse est alors devenue un important facteur de friction. Et le deuxième conflit mondial, en faisant voler en éclats l'administration coloniale, a permis aux rancœurs de s'exprimer. La tension a culminé en 1942, au sud de l'Arakan, où des milliers de musulmans ont été tués. Réfugiés au nord de la région, dans les *townships* de Buthidaung et de Maungdaw où la communauté rohingya était donc déjà la plus importante, ils se sont vengés sur la communauté bouddhique qui, à son tour, a pris la fuite. En Arakan, le cloisonnement confessionnel croissant a été dès lors doté d'un pendant géographique. Il a surtout figé les identités autour du fait religieux. Les souverains bouddhistes aux noms musulmans ont disparu des souvenirs de même que les anciennes alliances interconfessionnelles. Les affiliations sont désormais binaires.

Les traumatismes de 1942 ont été si profonds que les deux communautés y font encore régulièrement référence et entretiennent sur la base de leurs souvenirs douloureux une haine vigilante³⁶⁵. C'est ainsi par exemple que tel

³⁶³ R. B. Smart, 1917 (reprinted 1957), p. 138.

³⁶⁴ Godfrey Eric Harvey, 1946, p. 70.

³⁶⁵ Le rôle que jouent les événements de 1942 dans la mémoire collective rohingya a été bien décrit par Mohammed Yunus, l'un des intellectuels de la communauté : « L'instigation par ces Bamar de massacres anti-musulmans a eu une myriade de conséquences physiques et matérielles. Plus de 100 000 musulmans ont été massacrés. Des milliers de villages musulmans ont été détruits. La région à majorité musulmane à l'est de la rivière Kaladan est devenue une région où les musulmans sont minoritaires. Mais les pertes en termes de civilisation humaine et de valeur morale sont bien plus grandes encore. Le massacre de 1942 a imprimé une marque noire indélébile dans l'esprit des Arakanais dont la mémoire constitue une source permanente d'obstacles à un processus de rapprochement entre les deux communautés sœurs qui vivent ensemble en Arakan depuis des temps immémoriaux » [*The result of this Burman instigated anti Muslim Massacre in terms of physical and material loss is myriad. More than 100,000 Muslims were massacred. Thousands of Muslims villages were destroyed. The Muslim majority areas in the East of Kaladan river has turned into a Muslim minority area. But the loss in terms of human civilization and moral values is much greater. The 1942 massacre impressed such an indelible black mark in the minds of Arakanese that the*

Rohingya en exil en Thaïlande a sollicité le financement d'une organisation non gouvernementale étrangère pour « procéder à une étude historique sur le massacre par les bouddhistes de 100 000 musulmans en 1942 »³⁶⁶. Et c'est en partie en vertu d'une mémoire opposée qu'un groupe de militants nationalistes rakhine s'est prononcé il y a peu à Sittwe sur l'avenir que leur mouvement entendait réserver aux musulmans si d'aventure la démocratisation qu'ils appelaient de leurs vœux débouchait sur une autonomie locale. Après avoir suggéré un « projet secret », ils ont posé « la mer » comme solution ultime « pour les Bengalis »³⁶⁷.

De fait, la seconde guerre mondiale a considérablement attisé les tensions ; chaque communauté religieuse épousant un camp différent. Lorsqu'en 1942, les forces japonaises ont occupé l'essentiel de l'Arakan, elles n'ont pas été particulièrement mal accueillies par les Rakhine. En revanche, les Rohingya, pour la plupart probritanniques, se sont réfugiés par milliers en Inde, beaucoup s'engageant dans les unités de travailleurs voire dans des activités clandestines antijaponaises. En contrepartie, les autorités coloniales leur auraient alors promis, à échéance de l'après guerre, la création dans leur région d'origine d'une « Muslim National Area »³⁶⁸.

reminiscence of which shall serve as a constant source of impediment for a long way in the process of rapproachment between the two sister communities living together in Arakan from time immemorial.] (Mohammed Yunus, 1994, p. 111-112).

³⁶⁶ Entretien avec la responsable d'une organisation non gouvernementale européenne basée à Bangkok, le 13 mars 2006.

³⁶⁷ Entretien avec des activistes rakhine, le 22 janvier 2006.

³⁶⁸ On ne trouve guère de trace de cette promesse dans les archives britanniques, mais plusieurs témoignages y font référence (à ce propos, voir Moshe Yegar, *The Muslims of Burma*, Otto Harrassowitz, Wiesbaden, 1972, p. 95-98 et Pierre Fistié, 1985, p. 89).

DEUXIEME PARTIE

ETRANGERS SUR LEURS TERRES

CHAPITRE 5

ETRE OU NE PAS ETRE INTEGRE DANS LE CADRE NATIONAL BIRMAN

5.1 –Formation d'un État-Nation et vision de la « birmanité »

Au lendemain du deuxième conflit mondial, la situation au nord de l'Arakan était riche de potentiel explosif. Les Rohingya avaient clairement la sympathie des Britanniques qui voyaient en eux une minorité nationale persécutée : « [Les musulmans arakanais] sont généralement connus comme Bengalis ou Chittagoniens, ce qui est très incorrect (...). Ils sont présents ici en tant que race depuis plus de deux cents ans. (...) Ils vivent dans un pays hostile depuis des centaines d'années et survivent encore. Ils doivent peut-être être comparés avec les juifs. Une nation dans la nation³⁶⁹ ».

Pour autant, en matière de protection, les *Peace Committees* mis en place en 1945 par les colonisateurs pour rétablir la confiance entre les communautés, n'ont pas eu, aux yeux des musulmans arakanais, les vertus d'un projet d'autonomie. Quant aux Rakhine, ils voyaient d'un mauvais œil la mise sur pied d'une administration civile largement rohingya renforcée par un courant migratoire important. Les quelque 22 000 musulmans qui avaient fui le sud de l'Arakan pour l'Inde en 1942³⁷⁰ sont venus s'installer au nord, accompagnés d'immigrants originaires de la province « indienne » de Chittagong³⁷¹.

³⁶⁹ [They are generally known as Bengalis or Chittagonians, quite incorrectly (...). As a race they have been here for over two hundred years. (...). They are living in a hostile country, and have been for hundred of years, and yet survive. They are perhaps to be compared to the Jews. A nation within a nation] (Anthony Irwin, *Burmese Outpost*, Collins, London, 1945, p. 22-24). De fait, l'analogie entre les Rohingya et les Juifs européens de la première moitié du XX^e siècle n'est pas tout à fait incongrue. On notera par exemple que les uns comme les autres se sont intégrés sur la longue durée dans une société d'accueil sans jamais s'y fondre véritablement et que l'image de leur succès économique, en réalité très relatif, a attisé des tensions avec la majorité ethnolinguistique.

³⁷⁰ Anthony Irwin, 1945, p. 27 ; Moshe Yegar, 1972, p. 95.

³⁷¹ Virginia Thompson & Richard Adloff, *The Left Wing in Southeast Asia*, W. Sloane, New York, 1950, p. 154 ; Moshe Yegar, 1972, p. 96.

Là encore, il est impossible de démêler l'écheveau démographique. Dans certaines localités comme celle de Kon Dan dans l'actuel *township* de Rathedaung, les anciens propriétaires n'ont pas retrouvé leurs terres après guerre, certains habitants des villages voisins se les étant réappropriées³⁷². Ils ont donc dû chercher ailleurs une meilleure fortune. Quant aux nouveaux arrivants, on en sait peu de chose. S'agissait-il de proches des populations rohingya ou de contacts liés pendant les différents exils ? Était-ce les anciens saisonniers qui, jadis, traversaient la frontière au gré des activités agricoles et trouvaient cette fois l'occasion de s'établir définitivement au sud de la rivière Naf ? Était-ce au contraire des Bengalis sans relation antérieure avec l'Arakan ? Faute de travaux menés sur la question à l'époque, on l'ignorera vraisemblablement toujours. Les spéculations s'alimentent néanmoins au rythme des conclusions que les uns et les autres veulent aujourd'hui en tirer. Ceux qui sont sensibilisés au destin des Rohingya s'efforcent de relativiser le caractère allogène de ce mouvement de population³⁷³. Les militants nationalistes rakhine et les autorités birmanes s'entendent en revanche pour considérer les faits migratoires les plus récents comme le déterminant unique de la présence musulmane dans la région³⁷⁴.

A l'échelle de l'espace arakano-chittagonien, le jeu migratoire a longtemps pu être conçu comme une somme nulle où les mouvements internes de départs et de retours s'organisaient au gré des pressions politiques comme des opportunités économiques et sociales. Dans le schéma de la modernité internationale, l'enjeu est tout autre. L'individu et le groupe ne peuvent appartenir qu'à un seul État-Nation. Reste alors à situer lequel.

³⁷² Anne Tréhondart, 2003, p. 33.

³⁷³ Voir par exemple Joseph L. Aguetant, *A Nation Within a Nation – Of the Nationality Question in Northern Rakhine State, Union of Myanmar*, Internal Report, HCR, n.p., juin 1998, p. 14.

³⁷⁴ Parmi bien d'autres on retiendra un article intitulé "Immigration through the Western Gate" publié in *The Rakhine Welfare Association Journal* (Rangoun). Rédigé en réponse à un livre de l'historien birman U Than Tun qui avait suggéré une présence ancienne des musulmans dans la région, il « rappelle » que « Les Rohingya ne sont pas une race de cette région. Ce sont des étrangers qui ont traversé la frontière. Ils s'efforcent de saisir toutes les opportunités pour être compris dans les races indigènes du Myanmar à chaque fois qu'ils en ont la possibilité » [*Rohingyas are not a race of this area. They are foreigners who crossed the border. They are trying every opportunity to be included as an indigenous race of Myanmar whenever there is a chance*] (cité in Joseph Aguetant, juin 1998, p. 27).

Unité dans la diversité ?

Dans un « livre blanc » publié le 17 mai 1945, la puissance britannique, soucieuse de faire pendant à la proclamation d'indépendance birmane du 1^{er} août 1943, a rappelé les principes énoncés dès le *Scheduled District Act* de 1886, soit la distinction entre la Birmanie proprement dite (comprendre ici les circonscriptions peuplées de Bamar) et les régions habitées par les ethnies minoritaires, regroupées sous le vocable de *Frontier Areas*. Dans le schéma du colonisateur, il revenait à ces dernières de déterminer si et dans quelle mesure elles voulaient être intégrées à une Birmanie indépendante.

Pour les nationalistes, regroupés au sein de l'Anti-Fascist People's Freedom League (AFPFL), l'option est apparue d'emblée comme inacceptable. L'objectif des représentants des Bamar, majoritaires à l'échelle de la colonie britannique de Birmanie, était d'assumer un pouvoir centralisé au sein du nouveau cadre national. Ils se voyaient clairement comme les héritiers naturels de l'autorité sur l'ensemble du territoire colonial au nom de ce qu'ils considéraient comme leur droit historique.

Cette perception reste d'ailleurs aujourd'hui presque unanimement partagée. L'ouvrage que le diplomate U Maung Maung a consacré, en 1989 au mouvement nationaliste est, à cet égard, révélateur. Il veut croire que les Bamar ayant par le passé « assumé la plupart du temps l'autorité sur l'ensemble de l'espace géographique birman », ils étaient naturellement fondés à continuer à le faire une fois l'indépendance acquise³⁷⁵. La conviction de l'auteur s'appuie d'ailleurs également sur la supériorité civilisationnelle qu'il attribue aux siens face aux autres communautés ethnolinguistiques. En dehors des Shan et des Môn auxquels il reconnaît un certain degré de civilisation, il nous dit par exemple qu'à l'indépendance, « les autres peuples des montagnes étaient encore primitifs et avaient vécu dans toutes les parties montagneuses de la Birmanie à leur propre manière

³⁷⁵ [In dynastic times Burma had been ruled over by three of her indigenous people, the Burmese, the Shans and the Mons. Of the three only the Burmese had ruled the entire geographical area of Burma most of the time] (U Maung Maung, *Burmese Nationalist Movements 1940-1948*, Kiscadale, Edinburgh, 1989, p. 273-277).

(...), mais prêtant allégeance à qui dirigeait alors la Birmanie »³⁷⁶. Les montagnards se voyant ainsi échu une tradition de soumission, il était en quelque sorte normal qu'ils la perpétuent.

L'attention portée par les Britanniques aux *Frontier Areas* relève incontestablement d'une stratégie très prisée après guerre par les puissances européennes en peine de conserver leurs empires coloniaux. Les Néerlandais, ne pouvant plus maintenir leur emprise sur l'ensemble de l'archipel indonésien, ils ont tenté de promouvoir des indépendances séparées pour les îles périphériques, postulant que ces dernières seraient par la force des choses désireuses de maintenir un lien fort avec eux³⁷⁷. De même, en 1945, l'administration française s'est inquiétée du sort des populations montagnardes du sud indochinois qu'elle avait longtemps cherché à « protéger » par un statut spécial non sans avoir en tête la nécessité de décourager des velléités nationalistes plus englobantes. En 1925, le résident français de Kratié, sur les hautes terres cambodgiennes, s'était efforcé d'éviter toute présence khmère sur les territoires qu'il administrait³⁷⁸. Son collègue Léopold Sabatier faisait alors de même à Ban Me Thuot, du côté annamite³⁷⁹. Et dès 1929, le résident supérieur d'Indochine avait imposé la création d'une circonscription spéciale couvrant les régions habitées par les Stieng, les Jaraï, les Brao, les Biat ou les Pnong, retirant de fait leur gestion à l'administration khmère alors sous protectorat³⁸⁰.

Les Britanniques eux-mêmes avaient appliqué un régime spécial aux populations « montagnardes » de la partie orientale du Bengale. La *Chittagong Hill Tracts Regulation* promulguée en 1900 et également

³⁷⁶ [The others people of the hills were then still primitive and had lived in all the hilly parts of Burma according to their own tribal ways and customs, under their own chieftain, but owing allegiance to whoever ruled Burma...] (U Maung Maung, 1989, p. 273).

³⁷⁷ Ils obtiendront en partie satisfaction avec l'accord de Linggajati, conclu avec les nationalistes le 12 novembre 1946, alors que ceux-ci n'étaient pas encore en position de faire valoir leur option unitaire. À ce propos voir par exemple Françoise Cayrac-Blanchard, Stéphane Doyet et Frédéric Durand (éds), 2000, 352 p. ou Gabriel Defert, 1996, p. 109-137.

³⁷⁸ Mathieu Guérin, *Des casques blancs sur le plateau des herbes – La pacification des aborigènes des hautes terres du Sud-Indochinois 1859-1940*, Thèse de doctorat d'histoire, Université Paris VII, non publiée, Paris, 2003, p. 321.

³⁷⁹ Mathieu Guérin, Andrew Hardy, Nguyen Van Chinh et Stan Tan Boon Hwee, 2003, p. 32.

³⁸⁰ Mathieu Guérin, 2003, p. 321-324.

connue sous le nom de *CHT Manual* disposait que ceux qui n'étaient pas originaires de la circonscription (en l'occurrence les Bengalis) n'avaient pas le droit d'acquérir des terres hors d'usages bien particuliers (*Rule 34*) ni même d'y résider sans autorisation sous peine d'expulsion immédiate (*Rule 51 & 52*). En 1920, les Chittagong Hill Tracts ont été désignées comme des « étendues arriérées » (*Backward Tracts*) et considérées en conséquence comme une région à part. Le *Gouvernement of India Act* de 1935 les posera d'ailleurs comme une « région totalement exclue » (*Totally Excluded Area*), les sortant ainsi radicalement du cadre du Bengale. Et si les Chittagong Hill Tracts ont été accordées au Pakistan au moment de l'indépendance, c'est sous la garantie qu'elles puissent conserver ce statut spécial³⁸¹.

Du côté birman, le caractère très tardif de la mise en application politique de l'idée de *Frontier Area Administration* suffit à révéler les arrière-pensées qui l'ont fait naître. Les nationalistes bamar étaient donc bien fondés à voir dans la promotion des spécificités minoritaires au crépuscule de la colonisation, « une menace implicite de division de la Birmanie assortie d'un plan d'unification alternatif destiné à inciter la Birmanie à rester au sein de l'Empire »³⁸². Mais en instrumentalisant les populations minoritaires, l'administration coloniale a contribué à leur forger un destin bien différent de celui qu'elle entendait leur réserver. En Birmanie, comme en Indonésie ou en Indochine, les aspirations particularistes ont été systématiquement désignées par les activistes issus de la « majorité nationale » comme de simples manifestations d'un colonialisme censé les avoir à lui seul suscitées.

Au milieu des années 1940, la Grande-Bretagne n'est plus guère capable de mettre en pratique son concept de destin séparé pour les peuples non bamar. L'idée s'est estompée au gré des négociations autour de l'indépendance. Et la prise en compte des identités par le nouveau gouvernement birman est pour le moins ambiguë. Il définit parfois les ethnicités en contradiction avec les perceptions des groupes concernés³⁸³. Surtout, la deuxième

³⁸¹ Amena Mohsin, 2002, p. 32-38.

³⁸² [*The main leverage point of the British Ministers in the negotiations was the Frontier Areas, with the implicit threat of dividing Burma into two parts, but with a suitable unification plan to induce Burma to remain within the Empire*] (U Maung Maung, 1989, p. 255-256).

³⁸³ François Robinne note par exemple que les Lisu, assimilés au groupe kachin par la nomenclature birmane, ne se réclament jamais de cette identité (François Robinne, *Prêtres et*

conférence de Panglong (12 février 1947) et la Constitution adoptée le 24 septembre 1947 instituent ce que le politologue Pierre Fistié qualifie de « régime pseudo-fédéral »³⁸⁴. Les concessions symboliques initiales (il a été décidé que le premier président de l'Union serait un Shan) resteront sans lendemain³⁸⁵.

A l'indépendance, les États d'Asie du Sud-Est revendiquent presque tous l'idée d'unité dans la diversité. C'est même là une traduction exacte de la devise nationale indonésienne (*Bhinneka tunggal ika* en vieux javanais). Mais cette invocation du respect de la différence repose avant tout sur la nécessité de tenir compte des réalités posées par la conjoncture et de bien figurer dans un débat politique auquel les nouveaux dirigeants ne peuvent se soustraire. Les Européens leur laissent une nation morcelée, même si elle l'était souvent bien davantage encore au moment de la conquête coloniale. Les nationalistes ne disposent généralement pour l'unir que d'une faible capacité coercitive. De surcroît, ils peuvent craindre qu'au nom du « droit à la liberté » de telle ou telle composante de la population, l'ancienne métropole, qui n'a concédé l'indépendance que de mauvaise grâce, s'ingère dans leurs affaires, voire s'efforce par ce biais de regagner son emprise passée. Il leur faut donc à la fois ménager un tant soit peu leurs minorités et justifier rhétoriquement des inclinaisons démocratiques que leur dénie leur ancienne tutelle, désireuse de les discréditer sur la scène internationale.

Pour autant, le respect de la diversité répond mal à l'idéal de souveraineté et de dynamique collective. Ce n'est pas un hasard si, pour revenir aux devises nationales, les Philippines retiennent « Une nation, un esprit » (*Isang bansa, isang diwa* en tagalog) ou la Malaisie « Par l'unité la force » (*Bersektu bertambah mutu* en malais). Le peuple doit être homogène et surtout en empathie avec ses dirigeants et la culture qu'ils représentent. Il n'y a donc guère de voie moyenne possible entre s'assimiler au sein d'une société définie à l'aune du modèle dominant et s'exclure en professant un idéal alternatif ;

chamanes. Métamorphoses kachin (Birmanie), L'Harmattan, Coll. Recherches asiatiques, Paris, 2007, 333 p.).

³⁸⁴ Pierre Fistié, 1985, p. 101.

³⁸⁵ Un notable shan, Sao Shwe Thaiké, *sawbwa* de Yawngghwe, a effectivement occupé le poste pendant quelques mois. Peu de « minoritaires » exerceront par la suite des responsabilités véritablement importantes au sein de l'Union ; Le général karen Smith-Dun, nommé commandant en chef des forces armées en 1948 avant d'être remplacé par le général Ne Win au début de l'année suivante, constituant une autre exception notable.

étant entendu que l'intégration du territoire dont les contestataires revendiquent la spécificité, ne saurait, elle, poser question.

Au printemps 1945, le futur président Soekarno justifiait les contours de ce qui allait devenir la république d'Indonésie en affirmant que « même un petit enfant placé devant une carte du monde, pouvait montrer que l'Indonésie formait un tout »³⁸⁶. Le cadre spatial du nationalisme était ainsi posé. Et lorsque en 1969, le nouveau président, Suharto, a été sommé par les Nations Unies d'organiser un référendum d'autodétermination pour la Nouvelle-Guinée Occidentale (rebaptisée Irian occidentale par Djakarta), il a pu déclarer que l'Indonésie n'entendait pas « abandonner les fruits de son combat pour sa libération »³⁸⁷. Le « territoire national » est ainsi défini en abstraction de ceux qui le peuplent, mais au regard de la revendication de ceux qui en ont défini les contours et se sont battus pour l'obtenir.

Lors des débats qui ont précédé l'adoption, le 4 novembre 1972, de la Constitution du Bangladesh, le père de l'indépendance, Sheikh Mujib, a été tout aussi clair sur ce qu'il entendait être l'unité de sa nation : « Le nationalisme, le nationalisme bengali, doit être le pilier central de cet État. Le nationalisme bengali comprend la culture du Bengale, l'héritage du Bengale, sa terre et, par-dessus tout, tous les sacrifices faits par les Bengalis »³⁸⁸.

Cette vision a provoqué le commentaire désabusé du représentant des Chittagong Hill Tracts : « Je suis un Chakma, pas un Bengali. Je suis un citoyen du Bangladesh, un Bangladeshi (...). Ils [les montagnards] ne pourront

³⁸⁶ Intervention de Soekarno en séance du Comité d'étude pour la préparation de l'indépendance (BPPKI), le 1^{er} juin 1945, cité in Stéphane Doyet, 2000, p. 49.

³⁸⁷ Cités in Gabriel Defert, 1996, p. 254. Le général Ali Moertopo, membre des forces spéciales a quant à lui précisé lors d'un discours dans le territoire que « 115 millions d'Indonésiens s'étaient battus pour l'Irian occidental pendant des années (...) et qu'ils n'autoriseraient pas une poignée de Papous à bafouer leurs aspirations nationales » (ibid, p. 258).

³⁸⁸ [*Nationalism – Bengali nationalism – shall be the main pillar of this state. Bengali nationalism encompasses Bengal's culture, Bengal's heritage, its land and above all the sacrifices made by the Bengalis*] (Débat parlementaire du 12 octobre 1972, cité in Amena Mohsin, 2002, p. 59).

jamais devenir des Bengalis »³⁸⁹. La Constitution a néanmoins retenu que « la nation bengalie... tient son identité de sa langue et de sa culture »³⁹⁰. A l'évidence, l'idéologie nationaliste a constitué un instrument entre les mains des élites politiques pour faire valoir les intérêts des Bengalais qui constituaient la communauté majoritaire à l'échelle du pays. Pas plus que pour les Chakma vingt-sept ans plus tard, il n'a été question pour les Shan ou les Karenni de faire valoir leur droit, pourtant reconnu par la première conférence de Panglong en mars 1946, de se séparer de ce qui allait constituer la Birmanie indépendante.

Forces centripètes versus forces centrifuges : le marchandage ethnique

Le cas birman n'a donc pas échappé à une dynamique générale dont on pourrait dire qu'elle est propre à tous les pays qui accèdent à l'indépendance. Les modalités de participation des ethnies minoritaires au mouvement national ne sont guère satisfaisantes pour elles³⁹¹. Les Shan, Kachin et Karenni (Kayah) se voient néanmoins chacun ménager un espace territorial particulier dont ils peuvent croire qu'il est reconnu comme consubstantiel de leur identité propre.

Bien que leur existence en tant que groupe soit également mentionnée par la Constitution, d'autres communautés comme les Chin, les Môn ou les Karen trouvent en revanche mal leur place sur l'échiquier fédéral. Au nom de la similarité linguistique entre les deux communautés, l'Arakan et les bouddhistes qui le peuplent sont quant à eux tout simplement assimilés au territoire et à la communauté bamar. On retrouve là la fusion en vigueur au sein du royaume d'Ava à la fin du XVIII^e siècle.

³⁸⁹ [I am a Chakma not a Bengali. I am a citizen of Bangladesh, Bangladeshi (...) They (Hill people) can never become Bengali] (Débat parlementaire du 31 octobre 1972, cité in Amena Mohsin, 2002, p. 62).

³⁹⁰ [The unity and solidarity of the Bengali nation, which deriving its identity from its language and culture...] (The Constitution of the People's Republic of Bangladesh, Article 9, Ministry of Law, Government of Bangladesh, Dhaka, 1972).

³⁹¹ Pour un commentaire détaillé sur la Constitution et la place qu'elle réserve aux minorités, voir Martial Dassé, « Les Droits des minorités nationales dans la Constitution birmane de 1947 », in *Journal of the Siam Society*, vol. 66, n°1, 1978, p. 112-138 ; Pierre Fistié, 1985, p. 95-104 et Mikael Gravers, *Nationalism as political paranoia in Burma. An essay on the historical practice of power*, Curzon Press, London, 1999, XV-167 p.

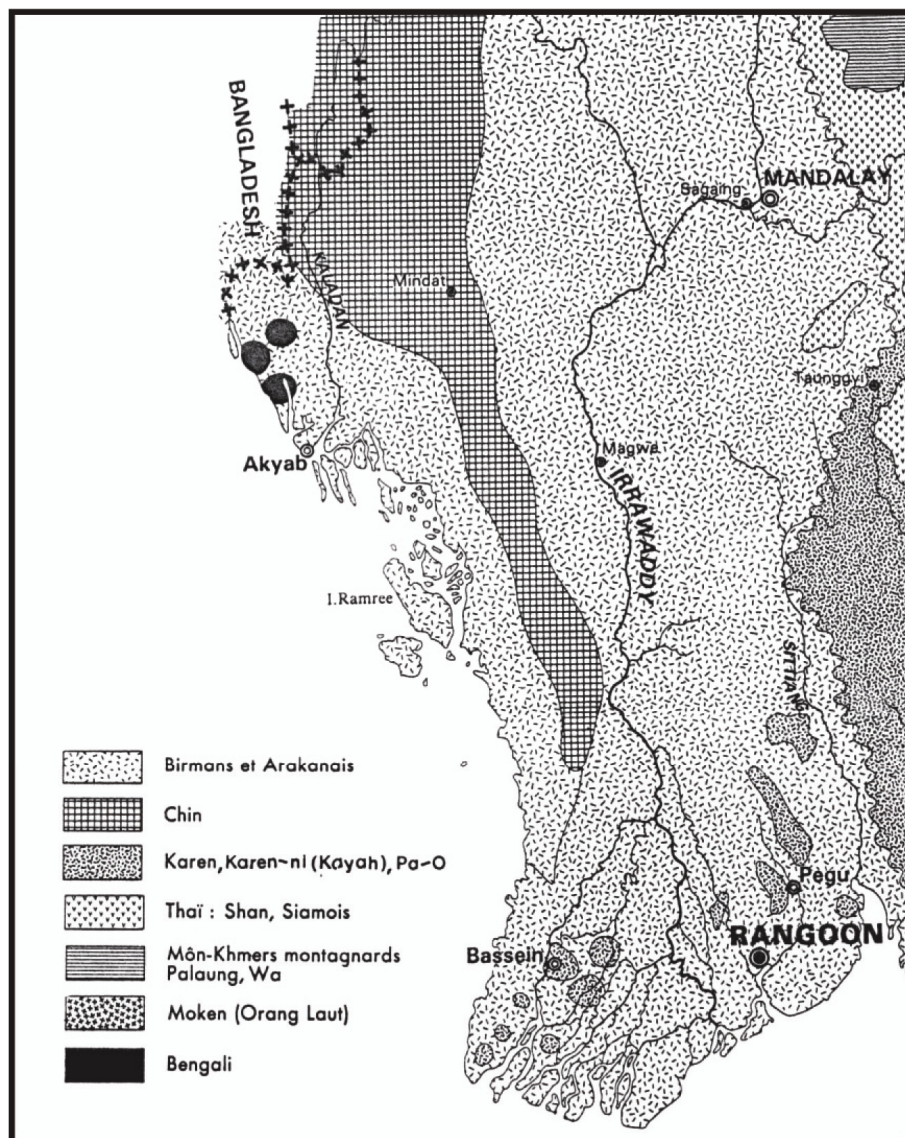
Carte 14

La Birmanie : découpage administratif défini à l'indépendance



Source : Dorothy Woodman (1962)

Carte 15
Extrait de la carte ethnique de Pierre Fistié (1985)



Ainsi ne doit-on pas être surpris si la carte ethnique de la Birmanie proposée par Pierre Fistié en introduction de son ouvrage *La Birmanie ou la quête de*

l'unité ne distingue pas les Rakhine des Birmans³⁹². Mais aux yeux des Rohingya, la chose apparaît comme une forme de complot. Mohammed Yunus postule que le destin de l'Arakan avait été scellé longtemps plus tôt : « Ils [les représentants rakhine] avaient livré l'indépendance de l'Arakan aux *thakins* [les « trente camarades » qui constituaient le noyau du mouvement pour l'indépendance birmane] en échange de leur coopération dans l'anéantissement de la population musulmane d'Arakan »³⁹³.

C'est sans doute prêter un machiavélisme exagéré au nouvel État que de le voir poser comme priorité l'« anéantissement » d'un composant de sa population. Le rattachement de l'Arakan à la Birmanie centrale constitue pourtant incontestablement un atout dans la perspective du renforcement de l'emprise du gouvernement sur la nation et c'est bien sur la population rakhine qu'il s'appuie pour ce faire.

La Constitution de 1947 ne prive pas explicitement les musulmans arakanais de la citoyenneté birmane. Elle leur en ouvre même théoriquement largement l'accès. Peuvent en effet, en principe, prétendre à la nationalité :

- (i) *Toute personne dont les deux parents appartiennent ou appartenaient à l'une des races indigènes de Birmanie ;*
- (ii) *Toute personne née dans n'importe lequel des territoires inclus dans l'Union dont au moins l'un des grands-parents appartient ou appartenait à une des races indigènes de Birmanie ;*
- (iii) *Toute personne née sur un des territoires inclus au sein de l'Union dont les deux parents remplissent les mêmes conditions sera considérée comme citoyenne de l'Union ;*
- (iv) *Toute personne qui est née dans l'un des territoires qui, au moment de sa naissance, était inclus dans les dominions de Sa Majesté britannique et qui a vécu dans n'importe lequel des territoires de l'Union pour une période non inférieure à huit ans au cours des dix dernières années précédant la date de mise en application de cette Constitution ou précédant immédiatement le 1^{er} janvier 1942, qui souhaite résider de manière permanente en conséquence et qui signifie son choix d'être citoyen de l'Union de la manière et dans les délais prescrits par la loi (Chapitre 2, section 11).*

³⁹² Pierre Fistié, 1985, hors texte.

³⁹³ Mohammed Yunus, 1994, p. 120.

La notion de « races nationales » est ici clairement reprise de la conception britannique, mais le texte n'inventorie pas ces dernières. C'est la loi sur la citoyenneté de 1948 qui apporte des précisions dans ce domaine, ajoutant que « l'expression 'chacune des races indigènes de Birmanie' utilisée dans la section 11 de la Constitution doit signifier les races arakanaise, birmane, chin, kachin, karen, kayah (karenni), môn ou shan et ce type de groupes raciaux qui étaient établis dans n'importe lequel des territoires de l'Union en résidence permanente depuis une époque antérieure à 1823 [ndla : soit le début de l'occupation anglaise] »³⁹⁴. Mais on le voit, si certains groupes principaux sont cités, la liste ne se veut pas exhaustive. C'est l'histoire qui doit en l'occurrence se charger de définir la validité du *jus soli*.

L'équation « 'races indiennes' = colonisation » en opposition à « 'races nationales' = indépendance » fait sens aux yeux de l'État birman récemment émancipé de la tutelle britannique. La loi de 1948 assimile l'ethnicité indienne à l'idée d'une immigration récente, empêchant, dans un pays longtemps dépourvu d'état civil, les nombreuses familles plus anciennement établies d'en apporter la preuve. Surtout, elle prive du droit à la citoyenneté birmane des individus nés sur le sol birman, dont les familles peuvent y avoir fait souche depuis huit générations et qui n'ont, de ce fait, ni la volonté ni la possibilité de faire valoir une autre nationalité.

On le voit, les textes fondateurs de la nation birmane ont la particularité de gérer la citoyenneté, non en fonction des itinéraires individuels, mais à travers les appartenances communautaires. Ce n'est pas l'histoire personnelle qui fixe le droit, mais des filiations ethnolinguistiques qui laissent croire à la possibilité de faire référence au temps long.

Ce choix révèle sans doute les rancœurs accumulées à l'endroit d'une communauté indienne favorisée par les Britanniques et qui, lors du recensement de 1953, représente 10% de la population urbaine³⁹⁵. Il relève

³⁹⁴ [For the purposes of section 11 of the Constitution the expression « any of the indigenous races of Burma » shall mean the Arakanese, Burmese, Chin, Kachin, Kayah, Mon or Shan race and such racial group as has settled in any of the territories included within the Union as their permanent home from a period anterior to 1823 A.D.] (The Union Citizenship Act, 1948 – Act N °LXVI of 1948 – section 3, para 1).

³⁹⁵ Le recensement fait état d'une population urbaine totale de 2 940 704 personnes dont 286 903 « Indiens » (soit 9,8%). Pour la ville d'Akyab (Sittwe), la proportion atteint 27,5% (18 807 sur un total de 68 458) (Usha Mahajani, 1960, p. 172).

également d'une forme de nécessité socio-politique. Considérée dans une perspective individuelle, la colonisation posait un problème presque insoluble. Il était en effet bien rare que, au cours de leur formation ou de leur carrière, les représentants de nouvelles élites nationales birmanes n'y aient pas été associés. Dans une perspective collective, il était en revanche aisé de désigner ceux qui, pour ainsi dire par définition, appartenaient au monde colonial de ceux qui, tout aussi intrinsèquement, en étaient affranchis.

La Birmanie n'a pas eu l'exclusive de cette volonté nationale de se « purifier » à tout prix de ce et de ceux qui incarnaient la période d'occupation européenne. L'incidence de la colonisation et des indépendances, telle qu'elle a été décrite ailleurs par Philippe Lavigne Delville et ses collègues, résonne même d'un écho familier. En Afrique de l'Ouest, l'assujettissement a eu pour effet de faciliter la circulation des migrants, « déliminalisant » les « étrangers » qui, souvent instrumentalisés par

le pouvoir colonial, s'étaient intégrés sans s'assimiler dans une société qu'ils avaient ainsi rendue plurielle. Après l'indépendance on a souvent assisté à une remontée de la revendication des communautés hôtes, à l'échelle nationale comme à celle des régions périphériques qu'elle a incluses dans son cadre. Les droits acquis par les étrangers devenus nationaux dans l'intervalle, ont ensuite dû être renégociés à la baisse³⁹⁶.

5.2 – La question rohingya à l'expérience de l'indépendance

Si les bases légales de l'exclusion sont posées dès l'indépendance, le sort des Rohingya ne semble pas totalement tranché. Doit-on les considérer comme une communauté autochtone de l'Arakan au nom de l'ancienneté de l'installation de ceux que l'on conçoit comme les ancêtres fondateurs de leur souche ? Il conviendrait alors de leur accorder le statut de « race nationale ». Ou du fait de leur « indianité » comme de l'augmentation de leur nombre

³⁹⁶ P. Delville Lavigne, C. Toulmin, J-P. Colin et J-P. Chauveau, *Negotiating Access to Land in West Africa: A Synthesis of Findings from Research on Derived Rights to Land*, Gret-HED-IRD-REFO, Paris, 128 p. commenté in Jean-Pierre Chauveau, Jean-Pierre Jacob et Pierre Yves Le Meur, « L'Organisation de la mobilité dans les sociétés rurales du Sud », in *Gouverner les hommes et les ressources, Dynamique de la frontière interne – Autrepart*, n°30, IRD Édition – Armand Colin, Paris, 2004, p. 10.

pendant la période d'occupation britannique, doit-on plutôt les voir comme des supplétifs de l'entreprise coloniale et donc des étrangers à la nation birmane qui s'en est affranchie ? Le débat n'est pas immédiatement tranché. Il ne le sera que par étapes, au gré de la situation locale, des évolutions politiques nationales mais aussi de l'évolution du contexte international.

Une région tiraillée par ses héritages

En janvier 1947, alors que l'accord Attlee – Aung San dessinait l'indépendance birmane, une rébellion emmenée par le moine Sein Da et plus ou moins soutenue par une faction du parti communiste birman (drapeau rouge) embrasa l'Arakan, rappelant que les velléités d'indépendance de la région n'avaient jamais été entièrement étouffées par les Britanniques³⁹⁷. Dès l'émancipation de la Birmanie, une pétition demandant l'autonomie régionale a été adressée à la Commission des régions frontalières (Frontier Areas Commission) de la nouvelle administration qui, bien que chargée des régions périphériques, n'a guère apporté de réponses aux préoccupations locales³⁹⁸.

A l'indépendance la situation en Arakan était d'autant plus confuse que les agendas locaux ne se sont qu'imparfaitement superposés aux profonds bouleversements politiques que connaissait l'ensemble de l'Asie. En 1947, la partition de l'Inde selon des critères ethniques et religieux met une nouvelle fois en lumière la diversité de ce qui avait été le continuum arakano-chittagonien. La ligue musulmane indienne, mobilisée par la création du Pakistan, souhaitait absolument incorporer les Chittagong Hill Tracts à son territoire national. Elle a soumis un mémorandum dans ce sens le 17 juillet 1947, plaçant que si le territoire n'était pas majoritairement peuplé de musulmans, il ne s'agissait que d'une enclave au milieu des territoires musulmans sans contiguïté aucune avec les parties non islamisées du Bengale³⁹⁹.

³⁹⁷ Jacques Leider, 2003, p. 15-16.

³⁹⁸ John Frank Cady, *A History of Modern Burma*, Cornell University Press, Ithaca, 1965, p. 542-543 et p. 558 ; Virginia Thompson & Richard Adloff, 1950, p. 153.

³⁹⁹ Amana Mohsin, 2002, p. 36.

Le complément « du Bengale » a ici son importance dans la mesure où il n'était pas interdit aux populations des Chittagong Hill Tracts, souvent bouddhistes, de rêver à une autre intégration nationale. Mais si le chef du *circle* britannique regroupant l'essentiel des populations marma a demandé le rattachement de la région à la Birmanie, il n'en a jamais été sérieusement question. C'est plutôt face au grand voisin méridional que le mouvement d'Ali Jinnah avait lieu de se dresser. La position séculariste du parti indien du Congrès avait en effet convaincu une majorité de « montagnards » de demander leur rattachement à l'Inde dans le cadre, si possible, d'une confédération avec le Tripura (on se rappellera qu'ils avaient souvent été, par le passé, associés au royaume éponyme), le Kuch Bihar et le Khasia⁴⁰⁰.

La Ligue musulmane est finalement parvenue à faire valoir sa vision de la logique géographique assortie de sa perception des intérêts économiques réciproques (le Pakistan oriental, disait-elle, ne pouvait être coupé du potentiel hydroélectrique représenté par les Chittagong Hill Tracts, pas davantage que cette région montagneuse ne pouvait se priver d'un accès au port de Chittagong⁴⁰¹). Une fois l'indépendance acquise, au mois d'août 1947, le premier gouvernement pakistanais a néanmoins d'emblée considéré la région comme un potentiel de rébellion à réduire, envoyant ses régiments baluchi enlever le drapeau indien à Rangamati et le drapeau birman à Banderban. Il s'est en revanche refusé à faire valoir d'autres ambitions territoriales orientales. Ainsi, si certains immigrants bengalis de fraîche date ont caressé l'idée d'un rattachement du nord de l'Arakan au Pakistan en cours de création, l'option n'a pas été ouverte. Muhammad Ali Jinnah, leader de la ligue musulmane indienne a d'ailleurs explicitement rassuré le général Aung San sur ses intentions⁴⁰².

De leur côté, les Rohingya du nord de l'Arakan vivaient toujours dans l'espoir de l'autodétermination. Après l'accession à l'indépendance de la Birmanie en janvier 1948, il n'était pourtant plus question pour eux d'espérer la formation de l'État que leur avait laissé miroiter l'autorité britannique. Pire, les fonctionnaires musulmans nommés par les Européens en 1945 ont bientôt été remplacés par des Arakanais bouddhistes.

⁴⁰⁰ Amena Mohsin, 2002, p. 35.

⁴⁰¹ H. V. Hodson, *The Great Divide*, Hutchinson & Co. Publishers Ltd, London, 1969, p. 350.

⁴⁰² Virginia Thompson & Richard Adloff, 1950, p. 154-155.

Ces derniers ont ramené dans leur sillage une partie de leurs compatriotes qui avaient fui vers le sud en 1942, entraînant de nouvelles tensions et, bientôt, un nouvel exil méridional des Rakhine.

L'indépendance s'est accompagnée en Arakan d'importantes flambées de violences intercommunautaires. En avril 1948, les mollahs du nord de la région ont appelé au djihad contre les « infidèles bouddhistes », initiant ce que l'on a qualifié de « rébellion des moujahids ». En juillet, une mission d'enquête a recueilli les griefs des révoltés : traitement injuste, refus opposé par les recruteurs de l'armée aux candidats se réclamant de l'islam, soupçons d'immigration clandestine portant sur des Rohingya nés sur le sol birman, destitution de fonctionnaires et policiers de confession musulmane... Les doléances des rebelles incluaient le retour de milliers de réfugiés qui se trouvaient encore dans des camps au Pakistan oriental et la restitution de leurs terres.

Dans leur lutte contre un gouvernement central encore bien faible militairement, il semble que les moujahids aient conclu une alliance de circonstance avec les insurgés bouddhistes du sud de l'Arakan, se promettant la création de deux États séparés⁴⁰³. La coalition n'a cependant guère tenu, d'autant qu'en 1949, le gouvernement, incapable d'assurer directement son emprise sur la région, a armé des milices, les Arakanese Territorial Forces, qui ont commis de nombreuses exactions à l'endroit des musulmans, provoquant de nouvelles discordes au plan local.

Les dissensions au sein même d'une communauté musulmane parfois brutalisée par ceux-là même qui entendaient la représenter, ont peu à peu sapé la dynamique du mouvement des moujahids⁴⁰⁴. Surtout, les nationalistes rakhine se sont rapidement solidarisés avec le gouvernement pour lui demander une vigoureuse intervention armée contre la rébellion. C'est le sens de l'opération militaire *Monsoon* lancée en novembre 1954, soit au début de la saison sèche. Les initiatives militaires des rebelles ont alors été plus sporadiques, jusqu'à virtuellement cesser en 1961. Il n'y a plus eu dès lors de véritable rébellion armée dans les régions à majorité musulmane du

⁴⁰³ "Political leadership in Arakan", in *Burma Star*, 23 August 1953, Editorial.

⁴⁰⁴ Moshe Yegar, 1972, p. 97.

nord de l'Arakan⁴⁰⁵. Il reste cependant naturellement toujours possible à l'administration birmane d'en invoquer la mémoire et le risque pour justifier telle ou telle « mesure de précaution ».

L'intégration : une option longtemps débattue

Paradoxe des influences conceptuelles, c'est en vertu du fait colonial que les Arakanais musulmans ont pu être rejetés, mais c'est également en son nom que la nouvelle administration birmane a pu estimer siens les territoires qu'ils occupaient. C'est en effet selon le principe de la succession d'États institué par l'Organisation des Nations Unies, et donc de la séparation coloniale entre les Indes unifiées par les Britanniques et la Birmanie dont ils avaient établi les frontières, que s'est fixé le cadre d'exercice de l'autorité de Rangoun.

Le premier chapitre de la Constitution est à cet égard très éclairant puisque dans son deuxième paragraphe, il stipule que la « République indépendante et souveraine de Birmanie » doit comprendre les territoires qui étaient inclus dans la Birmanie britannique (dont la liste détaillée comprend entre autres les Arakan Hill Tracts)⁴⁰⁶. La question des populations nationales n'est pas abordée conjointement, ce qui aurait établi un lien automatique entre le sol et la population qui l'habite, mais in abstracto (troisième paragraphe).

Au cours des premières années de l'indépendance, le débat sur les termes de l'intégration des Rohingya à la nation birmane est cependant resté plus ouvert que l'on pourrait le croire. Lors des élections générales de 1951, quatre parlementaires du parti musulman arakanais Jamat al Ulema ont été élus. L'un d'entre eux, Sultan Ahmed, député de Maungdaw North, devenant même secrétaire d'État (*Parliamentary Secretary*) au ministère des Minorités. En septembre 1951, le journal local *The Guardian* a publié un

⁴⁰⁵ Les Rohingya sont enclins à prétendre que quelques combattants ont continué à se cacher dans les montagnes jusqu'à la fin des années 1990. Mais outre le fait qu'il y a sans doute une confusion révélatrice entre le mouvement des moujahids proprement dit et les activistes qui ont émergé par la suite (voir *infra*), il est difficile de trouver un écho quelconque de leurs actions militaires.

⁴⁰⁶ Le texte de la Constitution de 1947 est notamment disponible in Universities Historical Research Centre, *The 1947 Constitution and the Nationalities*, Universities Historical Research Centre & Innwa Publishing House, Yangon, 1999, vol. 2, p. 225.

article encourageant la reconnaissance des musulmans arakanais comme une « race nationale ». Le Premier ministre U Nu, dans une allocution radiophonique de 1954, utilisa même le terme proscrit « Rohingya ».

L'administration ne distingue pas les Rohingya des « Indiens » dans l'entreprise de recensement de la population qu'elle mène en 1953 et le Jamat al Ulema, qualifié de parti religieux, est interdit en 1956. Mais en 1959, le provisoire successeur d'U Nu, U Ba Swe, se montre encore favorable à l'inclusion de la communauté musulmane arakanaise dans le cadre national : « Les Rohingya constituent une race comme les Shan, les Chin, les Kachin, les Kayin, les Kayah (Karenni), les Môn ou les Rakhine. Ils ont les mêmes droits. Selon l'histoire de la Birmanie, ils vivaient en Birmanie il y a de nombreuses années. Ce sont des fidèles de l'islam. Ils sont loyaux et se comportent bien avec les autres races »⁴⁰⁷.

La Cour suprême confirma, également en 1959, que les musulmans d'Arakan pouvaient très bien prétendre à la citoyenneté pour peu qu'ils répondent aux critères posés par la Constitution et globalement rappelés par la loi sur la citoyenneté de 1948⁴⁰⁸. À la même époque, on peut lire dans l'encyclopédie *Myanmar Sway Sone Kyan* [« La fameuse encyclopédie de Birmanie »] que 75% des 400 000 à 500 000 habitants du nord de l'Arakan « sont des Rohingya ». Il est dit également que « leur race est originaire de Patan et de l'Arabie et que leur nom est dérivé de l'arakanais 'rwa-haung-ga-kyar' qui signifie littéralement 'le tigre du vieux village' et dont l'exacte définition est 'brave' »⁴⁰⁹. C'est l'époque où l'Université de Rangoun autorise la création d'une Rohingya Student's Association alors que plusieurs périodiques sont édités légalement par la communauté, dont le *Rohingya Times News*⁴¹⁰.

Contrairement aux idées reçues, la militarisation graduelle de l'État au tournant des années 1960 n'a pas constitué en soi une étape déterminante dans le processus d'exclusion des Rohingya du champ national. Les volontés centralisatrices et pacificatrices de l'armée ne se sont pas immédiatement

⁴⁰⁷ [Rohingya is a race like Shan, Chin, Kachin, Kayin, Kayah, Mon, Rakhine. They have equal rights. According to Myanmar history, they lived in Myanmar many years ago. They are Islam worshippers. They are faithful and well-behaving with other races] (Discours des 3 et 4 novembre 1959, cités in Joseph Aguetant, juin 1998, p. 17).

⁴⁰⁸ Joseph Aguetant, juin 1998, p. 28.

⁴⁰⁹ Cité in Joseph Aguetant, juin 1998, p. 17.

⁴¹⁰ Joseph Aguetant, juin 1998, p. 18.

accompagnées d'une démarche ostraciste. La création, le 1^{er} mai 1961, d'une structure de gestion militaire directe, baptisée Mayu Frontier Administration Area, destinée à exclure les *townships* de Maungdaw, Buthidaung et la partie occidentale de celui de Rathedaung du nouvel État arakanais dont on attendait alors la création imminente⁴¹¹, a été bien accueillie par les musulmans. Une force de police spéciale appelée Mayu Ray a été constituée, comprenant des musulmans locaux. Des efforts particuliers ont été consentis dans les secteurs de la santé et de l'éducation et, le 12 février, jour de la fête nationale (*Union Day*), musiciens et danseurs rohingya participaient aux célébrations. L'activiste A. F. K. Jilani décrit même la Mayu Frontier Administration comme « la seule qui ait favorisé les Rohingya depuis l'indépendance de la Birmanie »⁴¹².

L'arrivée au pouvoir des militaires et la mise en place de la Mayu Frontier Administration ont en outre conduit à une redistribution des terres aux paysans défavorisés. Les autorités ont confisqué tout ou partie de leurs avoirs fonciers aux gros propriétaires pour les accorder à ceux, musulmans ou rakhine, qui n'y avaient pas accès jusqu'alors. Il semble que cette politique ait également contribué à restituer à leurs propriétaires antérieurs des terres qui avaient changé de main au cours des affrontements intercommunautaires des années 1940 ; voire à remettre dans leur droit des familles qui avaient fui au Bengale à la fin du XVIII^e siècle, au moment de l'occupation de Mrauk'U par Ava⁴¹³. Le régime du général Newin s'est ainsi montré fidèle à sa ligne socialiste initiale et à ses convictions antiféodales. L'histoire et la société étaient alors lues à travers le prisme de la lutte des classes. Monarques et *compradore* exploiters étaient pareillement considérés comme les ennemis du peuple. En revanche, dans la droite ligne de l'idéal stalinien de gestion des nationalités, les différences ethniques et linguistiques n'avaient pas lieu d'être gommées. Au contraire, la contribution de chacun à l'idéal collectif était perpétuellement vantée.

⁴¹¹ Au début de l'année 1962, le gouvernement préparait le projet de loi sur la création de l'Etat d'Arakan, excluant les districts relevant de l'administration *mayu*, lorsque le nouveau gouvernement militaire interrompit le processus, tout en maintenant la structure de gestion particulière des régions musulmanes.

⁴¹² [*It (the Frontier Administration) was the only administration which favoured Rohingya during the post-independent Burma*] (A. F. K. Jilani, 1999, p. 163).

⁴¹³ C'est ce que nous apprend l'enquête socio-économique réalisée pour le Groupe de recherche et d'échanges technologiques en 2003 (Anne Tréhondart, 2003, p. 9-10 et p. 45).

Sous pression militaire, mais rassurés quant à leur avenir immédiat, les derniers combattants de la révolte des moujahids ont fait leur reddition en novembre 1962. Parallèlement, la radio nationale (Burma Broadcasting Service – BBS) permettait quotidiennement à la communauté musulmane d'émettre un programme de dix minutes en langue rohingya. Elle a continué à le faire, de même que les autres minorités nationales (dont certaines comme les Shan et les Kachin avaient commencé dès 1947) jusqu'en octobre 1965. Ces émissions radiophoniques ont laissé une trace importante dans la mémoire de la communauté rohingya qui les voit comme une reconnaissance implicite de sa culture. Tahir Ba Tha en fait notamment mention dans le paragraphe de son livre consacré à la qualité de la musique et des chansons rohingya alors diffusées sur les ondes⁴¹⁴.

Le coup d'État du général Ne Win a eu un autre effet positif aux yeux de la communauté musulmane arakanaise. La dissolution des deux Chambres du Parlement, le 2 mars 1962, et l'institution d'un parti unique, le Burma Socialist Programme Party (BSPP) ont mis pour un temps un terme au projet de création d'un État arakanais ; option dont les Rohingya, soucieux d'éviter l'administration de leurs voisins rakhine, ne voulaient à aucun prix.

La pente de l'exclusion

Trois facteurs vont en fait conduire à une série de raidissements dont a pâti la communauté. On notera d'abord que les mouvements nationalistes rakhine qui aspiraient à la création d'un État arakanais au sein de l'Union ont vu d'un très mauvais œil la contre-revendication rohingya. En 1954, un petit groupe militant a été jusqu'à amorcer une grève de la faim devant la pagode Sule de Rangoun pour protester contre ce qu'il considérait comme la complaisance excessive du gouvernement à l'endroit des musulmans. Et, en 1964, la création d'un mouvement de rébellion bouddhique, l'Arakan Liberation Party, a contribué à sensibiliser le pouvoir central aux desiderata des Rakhine. La nouvelle Constitution de la « République socialiste de Birmanie », adoptée par référendum en décembre 1973, visait à l'évidence à centraliser les pouvoirs. Elle leur a néanmoins donné partiellement satisfaction puisqu'elle a finalement institué un État arakanais / rakhine (Rakhine State).

⁴¹⁴ Tahir Ba Tha, 1999, p. 50.

Deuxième facteur du durcissement de la politique de Rangoun : la guerre indo-pakistanaise de 1971 et l'indépendance du Bangladesh. Les bataillons de l'armée pakistanaise qui semblent avoir commis un grand nombre d'exactions⁴¹⁵ se sont efforcés, une fois leur défaite consommée, de gagner la Birmanie par le golfe du Bengale pour y rendre les armes. Mais l'aéronavale indienne a pris pour cible ces unités qui se déplaçaient lentement, dans des bateaux dépourvus de défense anti-aérienne.

Cette crise a concouru à faire de la frontière occidentale de la Birmanie une zone d'instabilité. Un nombre indéfini de réfugiés fuyant les conflits et la misère économique est entré dans le pays, attisant les tentations d'amalgame. Le paradigme « musulmans arakanais = étrangers » a été réinstitué avec d'autant plus de vigueur que le conflit pakistanaise a préludé à une forme d'internationalisation de la cause rohingya dont on verra plus bas qu'elle les a encore davantage exclus du cadre national birman.

On sait aujourd'hui, notamment par les travaux effectués en matière de recensements familiaux par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, que la plupart des familles musulmanes établies dans le nord de l'Arakan le sont au moins depuis deux générations⁴¹⁶. Différents recoupements en matière de propriété foncière nous permettent pareillement de conclure que l'immigration des années 1970 a en réalité été faible et éphémère. Pour autant, c'est au nom de la lutte contre une immigration clandestine qu'une vaste campagne de contrôle d'identité a été assumée par l'armée birmane en avril 1978. Baptisée *Nagamin* (« Dragon Roi »), elle devait préparer au premier recensement de la population de la région depuis 1959. À défaut d'accès à la carte nationale d'identité (*Union Citizenship Card*) qu'une petite minorité d'entre eux était néanmoins "parvenue à obtenir, notamment grâce à la corruption," les Rohingya du nord de l'Arakan pouvaient à cette époque demander une *National Registration Card* (NRC). Établi par le *Residents of Myanmar Registration Act* de 1949, ce document avait été largement distribué dans le pays à l'époque du recensement national de 1959.

⁴¹⁵ La presse américaine a alors parlé d'entre 200 000 et 300 000 victimes bengalies (*The New York Times*, 20 August 1971 et *The Washington Post*, 23 August 1971).

⁴¹⁶ Joseph Aguettant, juin 1998, p. 36.

La NRC ne constituait pas la reconnaissance d'une citoyenneté, mais une preuve que son détenteur, résident permanent en Birmanie, n'avait d'autres attaches nationales que le pays. Néanmoins, au moment de l'opération *Nagamin*, nombre de Rohingya n'en disposaient toujours pas, soit que, modestes agriculteurs ou pêcheurs, ils n'en aient jamais demandé, soit qu'ils n'aient pu en obtenir faute d'avoir su produire les justificatifs requis.

Dans le cadre de l'opération *Nagamin*, l'armée devait, après les avoir identifiés, « prendre des mesures contre les étrangers qui s'étaient infiltrés dans le pays illégalement »⁴¹⁷. L'Arakan n'était pas la seule circonscription concernée. Mais si dans l'État kachin, seuls une cinquantaine d'étrangers en situation irrégulière ont été arrêtés, le gouvernement a fait savoir qu'il avait relevé, dans le district d'Akyab (Sittwe), « un taux alarmant d'entrées illégales ».

En définitive, les « irrégularités » relevées n'ont pas été si nombreuses. Elles l'ont même été très peu si on les rapporte à l'ampleur des contrôles effectués. Dans le *township* de Buthidaung, les autorités ont déclaré que 108 431 personnes avaient été interrogées, mais seules 643 ont été poursuivies, soit 0,6% du total⁴¹⁸.

Dans un climat politique et social tendu et alors que d'incessants incidents avaient opposé les communautés bouddhiques et musulmanes au cours des mois précédents, il semble que l'armée ait commis de nombreuses brutalités au cours de l'opération *Nagamin*. Il est difficile de mesurer l'importance des exactions, mais qu'elles aient été ou non amplifiées par la rumeur, elles ont constitué le déclencheur d'un véritable exode. Ce sont environ 200 000 personnes qui, au printemps 1978, ont traversé la frontière pour se réfugier au Bangladesh⁴¹⁹. Rien ne permet d'affirmer que l'incitation à la

⁴¹⁷ Déclaration du gouvernement (16 novembre 1977) citée in Choudhury R. Abrar, *Repatriation of Rohingya Refugees*, Refugee and Migratory Movements Research Unit, n.p., Dhaka, 1995, p. 8.

⁴¹⁸ Keesing's Contemporary Archives, 19 May 1978, citée in Choudhury R. Abrar, 1995, p. 8.

⁴¹⁹ Le gouvernement bangladaise a avancé le chiffre de 252 000 personnes et les autorités birmanes en ont reconnu 143 900. Ce que l'on sait en revanche avec certitude, c'est que pendant le processus de rapatriement qui a suivi, entre le 31 août et le 29 décembre 1978, ce

fuite ait été délibérée. Il n'en reste pas moins que les départs représentaient, aux yeux des autorités de Rangoun, une compensation de ce qu'elles voulaient voir comme « l'immigration massive » du début des années 1970.

Les événements de 1978 marquent d'une certaine façon le terme du débat public en Birmanie sur la question des musulmans du nord de l'Arakan. Ils ont également décapité les élites rohingya encore intégrées dans le jeu politique national. Le destin de Sultan Ahmed, dont on se souvient qu'il avait été élu député en 1951 avant d'être plusieurs fois *Parliamentary Secretary*, est de ce point de vue symptomatique. Né en 1901, fils d'un *mulvi* (enseignant dans une madrasa) propriétaire terrien de la région de Maungdaw, il a fait ses études secondaires dans une école musulmane de Chittagong avant de préparer un *bachelor* à l'Université de Calcutta qu'il a obtenu en 1924. Il a ensuite poursuivi pendant quatre ans des études de droit à l'université de Rangoun et a entamé une carrière juridique et administrative au sein de l'administration britannique qui l'a successivement emmené à Akyab, à Maungdaw puis à Rangoun. Parlementaire et secrétaire d'État donc, mais aussi avocat à la cour, il offrait en quelque sorte un modèle d'intégration nationale sans avoir eu à renier son identité religieuse et communautaire. Il a fait partie de la vague d'exil de 1978 avant de mourir au Bangladesh en 1981⁴²⁰.

Le troisième facteur concourant à exclure les Rohingya de l'espace national birman tient à l'évolution du régime. Au début des années 1970, les insurrections ethniques se sont multipliées dans le pays et le général Ne Win a exacerbé, à Rangoun, une culture de la « birmanité », associant sans cesse davantage l'idée nationale à l'identité bamar. Afin de revivifier la « race » et la protéger de l'abâtardissement, la lutte contre les « étrangers de Birmanie » est devenue une priorité pour l'État⁴²¹.

sont 187 250 réfugiés qui sont revenus en Arakan (Choudhury R. Abrar, 1995, p. 8). À propos des événements de 1978, voir également Alan C. Lindquist, June 1979, 17 p.

⁴²⁰ A. F. K. Jilani, 1999, p. 196.

⁴²¹ En 1953, dans une allocution prononcée devant l'Assemblée des officiers supérieurs (*Commanding Officers' Conference*), le Premier ministre U Nu leur demandait déjà de « libérer l'Union des ravages provoqués aussi bien par les ennemis extérieurs qu'intérieurs » [*to free the Union from the ravages of both internal and external enemies*] (Discours traduit et imprimé in *Burma Weekly Bulletin*, September 22, 1955, cité in Mary P. Callahan, *Making Enemies – War and State Building in Burma*, Cornell University Press, Ithaca and London, 2003, p. 180). On retrouve cette conception depuis lors. Un article du *Working People's*

La notion d'« ennemi intérieur » que l'on retrouve à l'époque dans les discours de tous les régimes d'Asie du Sud-Est qu'ils soient civils ou militaires⁴²² a été particulièrement mise en exergue. La chose s'est avérée d'autant plus naturelle que les intérêts économiques des « immigrés de la période coloniale », Chinois et Indiens de Rangoun ou de Mandalay, les plaçaient dans le collimateur d'autorités désormais très inspirées par le modèle marxiste. Il s'agissait maintenant en outre de leur interdire légalement l'accès à la fonction publique ; exclusion bien justifiée par le général Ne Win devant le comité central du Burma Socialist Programme Party, le 8 octobre 1982. Après avoir évoqué les réseaux familiaux à l'étranger des Indiens [*Kalas*] et des Chinois [*Tayoke*] résidant en Birmanie, il a clairement posé leur déloyauté comme caractéristique culturelle :

*Ce frère [celui qui vit en Birmanie] contactera son frère à Hong Kong et son frère en Angleterre et ils feront sortir en contrebande des biens de notre pays. Nous avons déjà vu pareille contrebande. Nous sommes conscients de leur propension à faire de l'argent par n'importe quel moyen et, alors que nous en sommes conscients, comment pouvons-nous leur faire confiance au sein des structures qui président à la destinée de notre pays ?*⁴²³.

C'est dans ce contexte qu'a été rédigée la nouvelle loi sur la citoyenneté (*The Burma Citizenship Law, Pyithu Hluttaw Law n °4 of 1982*). Le texte,

Daily du 20 février 1989 est à cet égard intéressant. Sous le titre « Nous craignons que notre race s'éteigne », le journaliste s'inquiète de ce qu'il perçoit comme un abâtardissement. « De nombreuses filles birmanes deviennent les épouses d'Indiens et de Chinois. Elles donnent naissance à des nationaux birmans impurs. Les étrangers qui se marient avec des filles birmanes et qui s'efforcent d'engloutir la race entière continueront à constituer un problème à l'ère de la démocratie dans l'avenir » [*Many Burmese girls have become wives of Indians and Chinese. They have given birth to impure Burmese nationals. Foreigners marrying Burmese girls trying to swallow up the whole race will continue to be a problem in the era of democracy in the future*].

⁴²² Voir par exemple Arnaud Dubus et Nicolas Revise, *Armée du Peuple, Armée du Roi : Les militaires face à la société en Indonésie et en Thaïlande*, Irasec-L'Harmattan, Coll. Analyses en Regard, Bangkok-Paris, 2002, p. 75-124.

⁴²³ [*This brother [the one who lives in Myanmar] would contact his brother in Hong Kong and his brother in England and would smuggle goods out of our country. We have actually seen such smugglings. We are aware of their penchant for making money by all means and knowing this, how could we trust them in our organizations that decide the destiny of our country?*] (Burma Socialist Program Party Chairman U Ne Win's address at the Seventh Meeting of the Central Committee, 8 October 1982, reproduit in Joseph Aguetant, juin 1998, Annexe XVI).

qui remplace la loi de 1948, dresse dans son annexe III la liste des « huit races ethniques nationales majeures » (*Eight Major National Ethnic Races*) et de leurs déclinaisons. Les Kachin comptent ainsi douze sous-groupes, les Kayah (Karenni) neuf, les Kayin onze, les Chin trente-trois, les Shan trente-trois également, les Môn un seul, les Rakhine sept (dont les Daingnet/Dhainet appelés Chakma de l'autre côté de la frontière) et les Bamar neuf. Il ne saurait y avoir de citoyens birmans hors de cette liste qui figure tous ceux qui appartiennent à un « groupe ethnique qui était établi dans n'importe lequel des territoires de l'Union en résidence permanente depuis une époque antérieure à 1823 »⁴²⁴.

A la carte rose attribuée aux « citoyens à part entière » (*full citizens* constitués selon les termes de Ne Win de « nationaux de sang pur » – *pure blooded nationals*⁴²⁵) s'ajoute désormais une carte bleue, le *Foreigner Registration Certificate* (FRC) pour les « citoyens associés » (*associated citizens*) qui, toujours selon les termes du général, doivent « être exclus de ce qui concerne les affaires du pays et la destinée de l'État »⁴²⁶. Aux yeux des artisans de la loi, le passage d'une catégorie à l'autre est inenvisageable. En créant un statut légal pour les non citoyens, l'État entend régler, une fois pour toutes, le problème de leur présence tout en les excluant de toute dynamique nationale.

Aux restrictions légales posées par la loi de 1982, s'ajoute une modification des pratiques administratives qui fige la fonction publique dans une posture négative. L'un des motifs qui avaient conduit à l'abrogation de la loi de 1948 était qu'elle avait été trop contournée au gré d'une corruption rampante. Il ne doit désormais plus être question de passe-droits pour les « étrangers de l'intérieur ». Ainsi, nombreux sont ceux qui, même s'ils remplissaient a priori les critères pour devenir « citoyens associés », sont

⁴²⁴ [*Ethnic groups as have settled in any of the territories included within the Union as their permanent home from a period anterior to 1184 (Buddhist Era) – 1823 A.D. are Burma Citizens*] (The Burma Citizenship Law, Pyithu Hluttaw Law n°4 of 1982, Chap. II, para. 3).

⁴²⁵ *Burma Socialist Program Party Chairman U Ne Win's Address at the Seventh Meeting of the Central Committee*, 8 October 1982, reproduit in Joseph Aguetant, juin 1998, Annexe XVI.

⁴²⁶ [*But we will have to leave them out in matters involving the affairs of the country and the destiny of the State*] (Burma Socialist Program Party Chairman U Ne Win's Address at the Seventh Meeting of the Central Committee, 8 October 1982, reproduit in Joseph Aguetant, juin 1998, Annexe XVI).

tombés dans la catégorie « étrangers », faute de voir reconnaître la validité de leur doléance. Par une enquête menée en juin 1998 auprès d'un échantillonnage représentatif de la population musulmane du nord de l'Arakan, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés s'est pourtant aperçu que les critères généalogiques (naissance dans la région des parents et des grands-parents) étaient le plus souvent remplis et que la chose pouvait être prouvée (dans 75% des cas pour le père et dans 47% des cas pour le grand-père).

Comme le fait remarquer le juriste Joseph Aguetant, la politique d'exclusion graduelle conduit aujourd'hui à une situation troublante. Les plus âgés, en général munis de papiers, peuvent apporter la preuve de leur lieu de naissance, mais leurs descendants, qui ne bénéficient plus d'aucun document, en sont incapables⁴²⁷. La naissance sur le sol de Birmanie d'une nouvelle génération constitue donc paradoxalement une régression quant à l'intégration nationale des Rohingya. Alors que 97% de la population musulmane des trois *townships* sont privés de citoyenneté⁴²⁸, le nombre de ce que l'on pourrait appeler des « parfaits apatrides birmans » est en augmentation.

C'est sans doute la raison pour laquelle la communauté n'apparaît pas sur les cartes supposées rendre compte de la répartition en Birmanie des communautés ethnolinguistiques. Tout comme les sources dont ils s'inspirent, Martin Smith, Christian Lechervy ou, plus récemment Mary Callahan qui comptent tous parmi les meilleurs spécialistes du pays, en font pareillement abstraction⁴²⁹. Dans son très volumineux ouvrage sur la question des minorités en Birmanie, Martin Smith n'évoque les Rohingya que par six mentions, presque toutes incidentes, alors qu'il consacre des dizaines de développements aux Karen, aux Shan, aux Karenni, aux Môn, etc.⁴³⁰

⁴²⁷ Joseph Aguetant, juin 1998, p. 36 et Annexe XXI.

⁴²⁸ Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, 2006.

⁴²⁹ Martin Smith, *Burma: Insurgency and the Politic of Ethnicity*, Zed Books Ltd, London & New Jersey, 1993 (première édition 1991), carte p. VI ; Christian Lechervy, « La Birmanie à un tournant », *Problèmes politiques et sociaux* (La Documentation française – Paris), n°692, 27 novembre 1992, carte non paginée et Mary P. Callahan, 2003, carte p. 15.

⁴³⁰ Martin Smith, 1993, XVIII-492 p.

CHAPITRE 6

ENDIGUEMENT INTERIEUR

6.1 – Gérer les héritages de l'espace arakano-chittagonien : état de guerre dans une région en paix

Les tensions politiques qui caractérisent la situation dans le nord de l'Arakan ne doivent pas conduire à penser que la région serait déstabilisée par une forme quelconque de conflit ouvert. Ses structures sociales et économiques sont, on le verra, altérées par le traitement particulier que l'on inflige à ses populations. Pour autant, les Rohingya évoluent en suivant des règles anciennes où les obligations, l'accès à la terre et les statuts de chacun sont gérés sur la longue durée. Pour résumer, la communauté est forte de ses propres modes de fonctionnement et tend à s'adapter aux données nouvelles. Malgré les exodes de 1978 et de 1992 et les pressions auxquelles elle est encore soumise, elle n'a pas subi de destructurations aussi profondes qu'une lecture trop rapide de la situation pourrait le laisser imaginer. On peut ainsi parler pour Maungdaw, Buthidaung et Rathedaung d'une forme de paradoxe. De nombreux facteurs évoquent une crise extrême que seules les guerres sont généralement de nature à provoquer, alors que la région est parfaitement en paix.

On notera d'abord que les trois *townships* sont surmilitarisés alors qu'ils ne connaissent depuis plusieurs décennies ni rébellion armée, ni même une forme quelconque de résistance passive à l'autorité⁴³¹. Plusieurs facteurs explicatifs peuvent être invoqués dont certains ne tiennent pas à la question rohingya *stricto sensu*. Au même titre que l'État chin, l'État kachin, l'État shan ou l'État karen, l'État rakhine jouit aujourd'hui d'un statut spécifique au sein de l'Union du Myanmar. En tant que région frontalière peuplée de minorités ethniques, il fait naturellement l'objet d'une attention particulière en matière de défense nationale.

⁴³¹ Le responsable dans le nord de l'Arakan d'une agence des Nations Unies, évoquant les populations locales, parlait même de « conscience politique inférieure à zéro » (entretien, 27 janvier 2006). Si le point de vue mérite assurément d'être nuancé, il révèle en tout cas une situation sous contrôle.

Dans un État pluriethnique comme l'est la Birmanie où les Bamar ne dépassent pas 70% de la population et sont majoritaires sur moins de la moitié du territoire, loyauté, allégeances et sentiments d'appartenance constituent de véritables variables d'ajustement national. À la frontière orientale de la Birmanie, les Shan, partie du groupe linguistique tai, ont à bien des égards plus en commun avec leurs cousins thaïlandais qu'avec leurs concitoyens birmans. Cette situation est en partie à l'origine de leur traditionnelle insoumission à l'égard du pouvoir central et de leurs récurrentes tentations irrédentistes (qui au cours de la seconde guerre mondiale ont facilité le rattachement d'une partie de leur région à la Thaïlande alliée des Japonais). L'Arakan apparaît d'une certaine manière plus complexe encore. Le fervent nationalisme des Rakhine constitue un gêne pour un État très centralisateur. Il nécessite en soi un contrôle particulier. Et s'il ne s'appuie en aucune manière sur le Bangladesh voisin, il n'en va pas de même pour l'engagement politique rohingya. Le fait que le territoire bangladaï puisse être conçu comme terre de repli, voire comme abri pour les activistes d'éventuels mouvements rebelles ou séparatistes, inquiète Rangoun / Nay Pyi Daw.

En 1949, le Pakistan, qui comprenait alors ce qui allait plus tard devenir le Bangladesh, a été à plusieurs reprises accusé, semble-t-il avec quelques raisons, de soutenir la révolte musulmane des moujahids⁴³², redonnant une nouvelle fois à la relation interethnique sa dimension transfrontalière. Le gouvernement de Rangoun a accusé les rebelles d'avoir fait entrer des milliers d'habitants de la province de Chittagong sur le territoire birman pour retourner l'équilibre démographique (événement qu'évoquent encore volontiers les autorités civiles et militaires birmanes). Les services de l'immigration déclaraient en outre à la presse en 1961 qu'ils soupçonnaient 10 000 Pakistanais d'avoir détruit leurs papiers d'identité originaux pour les échanger contre des documents birmans falsifiés⁴³³. Les mouvements rohingya ont répondu qu'il s'agissait de campagnes de propagande de l'État birman destinées à discréditer leurs compatriotes réfugiés au Pakistan oriental et à les priver ainsi de toute possibilité de retourner sur leurs terres arakanaises. Ils avaient alors raison.

⁴³² Virginia Thompson & Richard Adloff, 1950, p. 155-156.

⁴³³ *New Light of Burma*, 10 August 1961.

Aujourd'hui ce sont les mouvements activistes rohingya réfugiés au Bangladesh qui alimentent la défiance. La Birmanie n'est cependant pas la seule à pouvoir craindre des formes d'irrédentisme liées à l'identité ethnolinguistique d'une partie de ses ressortissants. Les contrôles militaires et policiers du côté bangladaishi de la frontière sont d'autant plus nombreux que la présence dans les Chittagong Hill Tracts de communautés non bengalies justifie, aux yeux de Dhaka, une sécurité renforcée.

Ce sont au total plus d'un demi-million de « montagnards », répartis en une douzaine de communautés (mais chakma pour la moitié d'entre eux⁴³⁴), qui peuplent une région qui représente environ 10% de la surface du Bangladesh et constitue une forme de saillie dans sa partie orientale. L'indépendance bangladaishi, acquise le 26 mars 1971, a précipité leur rébellion. Considérés comme des collaborateurs du Pakistan malgré l'engagement de certains de leurs leaders au côté de la résistance bengalaise⁴³⁵, ils ont dû faire face à de nombreuses brimades au moment du changement de gouvernement et les demandes d'autonomie qu'ils ont adressées à Dhaka ont été jugées inacceptables par Sheikh Mujib, le Premier ministre du pays. Le 7 mars 1972, ils ont fondé une organisation politique, le Parbattaya Chattagram Jana Samhati Samiti (PCJSS – The United People's Party of Chittagong Hill Tracts), assortie d'une branche armée, les Shanti Bahini (SB – Peace Forces). Cette dernière a pu bénéficier du matériel laissé derrière elle par l'armée pakistanaise lors de son repli⁴³⁶.

Jusqu'à l'Accord de paix conclu le 2 décembre 1997 entre le gouvernement et le PCJSS, les SB ont toujours compté entre 5 000 et 15 000 combattants sans compter les « réservistes »⁴³⁷. La région est restée dans une sorte d'état de guerre larvée, précipitant des exodes importants vers l'État indien du Tripura et suscitant une présence militaire très lourde. Entre 30 000 et 115 000 hommes, répartis dans 200 à 400 camps seraient toujours stationnés dans la région⁴³⁸.

⁴³⁴ Willem van Schendel, Wolfgang Mey et Aditya Kumar Dewan, 2001, p. 6.

⁴³⁵ Amena Mohsin, 2002, p. 55-57.

⁴³⁶ Amena Mohsin, 2002, p. 165.

⁴³⁷ S. Mahmud Ali, *The Fearful State: Power, People and Internal War in South Asia*, Zed Books, London, 1993, p. 185.

⁴³⁸ Amena Mohsin, 2002, p. 172 et p. 216.

Les tensions sont attisées par la pression démographique. On se souvient que la colonisation avait assuré aux Chittagong Hill Tracts un statut protecteur, empêchant en leur sein les migrations des Bengalais. En 1901, ces derniers représentaient ainsi moins de 1% de la population de la région. Mais depuis l'indépendance du Pakistan, en 1947, l'arsenal juridique national a peu à peu levé l'exceptionnalité⁴³⁹, autorisant notamment les migrations depuis les plaines. Les agriculteurs bangladais représentent aujourd'hui environ la moitié de la population de la région et sont considérés comme des colons par les autochtones avec lesquels ils sont en concurrence sérieuse sur la terre⁴⁴⁰.

Pour autant, la surmilitarisation de la frontière n'est pas un phénomène nouveau, tant s'en faut. Dans les années 1870, il y avait dans les Chittagong Hill Tracts, un policier militaire pour quatre-vingt-seize habitants⁴⁴¹ révélant une forme d'instabilité récurrente liée à la fois à la proximité de la ligne de partage et aux difficultés qu'éprouvent les populations à adhérer aux principes que son existence sous-tend. En 1980, les deux pays ont signé une sorte de code de bonne conduite visant à assurer une gestion pacifique de la zone frontière (*Border Ground Rules*). Et la réunion de crise entre les deux ministres des Affaires étrangères à Dhaka entre le 23 et le 28 avril 1992 a conduit à sa démilitarisation théorique⁴⁴².

⁴³⁹ En 1955, une tentative avait été faite par la Ligue musulmane pour transformer les Chittagong Hill Tracts en simple district du Bengale oriental. Sous la pression conjuguée des derniers administrateurs issus du sérail britannique et des notables locaux, la région avait conservé son statut d'*Excluded Area* dans la Constitution pakistanaise de 1956. La Constitution de 1962, l'a transformée en *Tribal Area*. Pour autant, l'administration locale est devenue presque entièrement bengalaise et en 1964, la Cour suprême a levé les limitations qui pesaient sur l'immigration des allochtones sur les hautes terres. La Constitution de 1972 qui a consacré la création du Bangladesh a quant à elle levé l'exception régionale et, le 23 janvier 1974, le Parlement a voté une loi présentant le Bangladesh comme « un Etat unilinguistique et uniculturel » (Amena Mohsin, 2002, p. 45-46 et p. 56-63).

⁴⁴⁰ Sur les problèmes économiques et sociaux posés par ces migrations, voir Adnan Shapan, *Migration, Land Alienation and Ethnic Conflict – Causes of Poverty in the Chittagong Hill Tracts of Bangladesh*, Research & Advisory Services, Dhaka, 2004, XVI-252 p. + 96 pl.

⁴⁴¹ Wolfgang Mey, *Genocide in the Chittagong Hill Tracts – Bangladesh*, IWGIA Document n°51, Copenhagen, 1984, p. 20.

⁴⁴² *Joint Statement by the Foreign Ministers of Bangladesh and Myanmar Issued at the Conclusion of the Official Visit of Myanmar Foreign Minister to Bangladesh From 23-28 April 1992*, p. 2.

Côté bangladaishi, ce n'est plus l'armée, mais des unités de gardes frontières (les *Bangladesh Rifles*) qui doivent patrouiller. Du côté birman, les bataillons d'infanterie (KaLaYa et KaMaYa) se sont effacés de la frontière ripuaire pour laisser place à de nouvelles structures. Connues sous le nom de NaSaKa (acronyme signifiant littéralement « contrôle des frontières ») ou, en anglais, sous celui de BIHQ (Border Immigration Headquarters), elles réunissaient à l'origine des fonctionnaires du département de l'Immigration et du Travail, de la police, de la police anti-émeutes (*Lone Htein*), du renseignement militaire (MI) et des services des douanes. L'ensemble géographique constitué par Maungdaw et les parties supposées sensibles des *townships* de Buthidaung et de Rathedaung a été divisé en neuf NaSaKa, chacun administré par un commandant de secteur, généralement capitaine ou major.

La démilitarisation est en fait restée très théorique. Non seulement l'Accord ne comprenait qu'une partie des *townships* musulmans, mais les militaires ne se sont pas dilués dans les NaSaKa. Le changement d'uniformes n'a pas empêché une moyenne de 8 000 hommes de l'armée de terre de se répartir sur plus d'une centaine de sites.

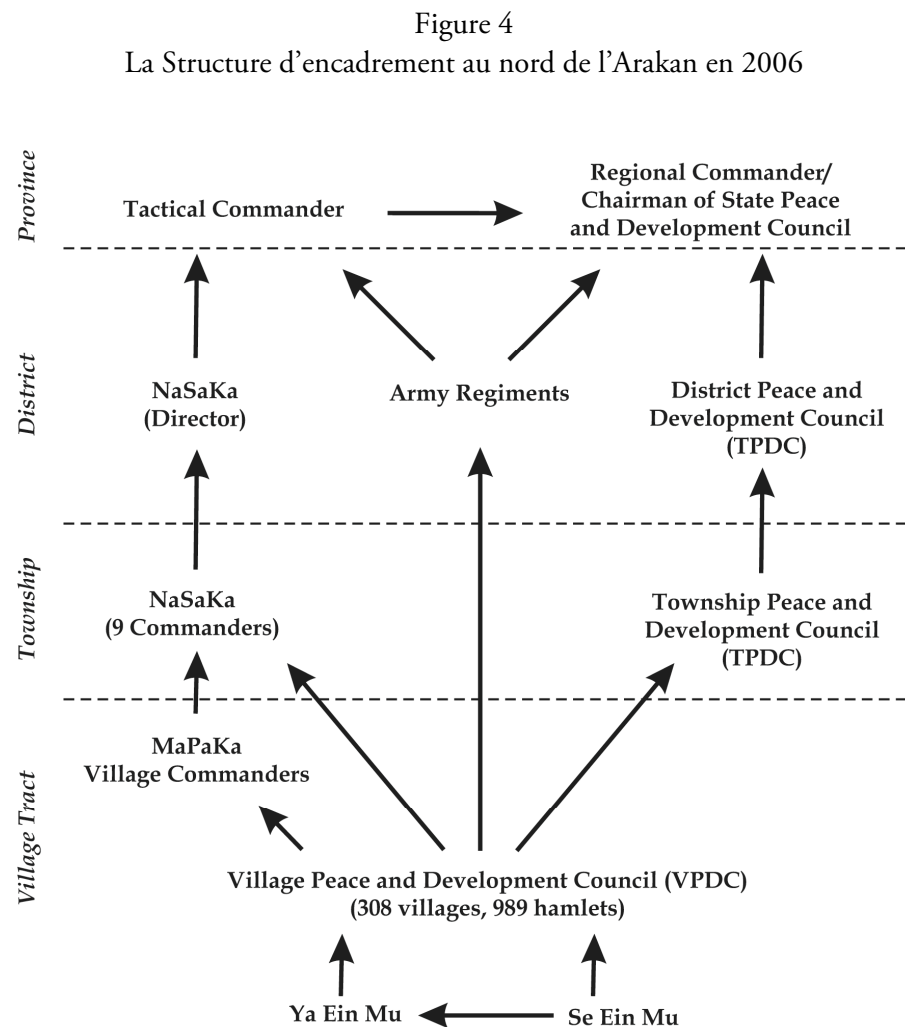
On ajoutera que la structure NaSaKa a été placée sous l'autorité du *Tactical Commander* (généralement un colonel d'infanterie), lui-même collaborateur direct du *Western Commander* en charge de la région militaire⁴⁴³. Ce dernier apparaît comme la principale autorité à l'échelle de la province et il est dit que tout ce qui se passe dans les trois *townships* est « dans une mesure ou une autre connu de lui »⁴⁴⁴.

Les NaSaKa coordonnent une quantité variable de MaPaKa qui sont au nombre de trois ou quatre par *Village Tract*. Ils ont pour vocation de mettre à jour la liste du nombre des foyers et de tenir les registres d'état civil. Ils doivent aussi établir un inventaire des propriétés de chacun (terre, bétail, mais aussi bijoux en or) et tenir au courant leur hiérarchie de la visite de

⁴⁴³ Le titre de *Tactical Commander* serait précisément destiné à laisser penser à un respect formel de l'accord. Dans la plupart des autres circonscriptions militaires birmanes, on parle en effet plus volontiers d'*Operation Commander*. Mais les observateurs s'accordent à penser que la fonction reste la même.

⁴⁴⁴ Entretien avec un responsable d'une organisation internationale dans le nord de l'Arakan, le 27 janvier 2006.

personnes étrangères au village. D'une manière générale, leur fonction est de contrôler les hameaux et l'administration qui les gère (VPDC).



A la structure NaSaKa s'ajoute en effet celle du State Peace and Development Council (SPDC) qui est organisée sur trois niveaux : le District Peace and Development Council (DPDC dont le siège est à Maungdaw), les Township Peace and Development Council (TPDC) et les Village Peace and Development Council (VPDC). Ces derniers s'appuient sur les Se Ein Mu (littéralement « représentants des dix foyers ») ou

les Ya Ein Mu (« représentants des cent foyers ») qui répercutent leurs instructions, prélèvent les impôts et surveillent les allées et venues. Ils ne perçoivent pas de rémunération pour ce faire, mais peuvent être, le cas échéant, dispensés de certaines charges ou corvées.

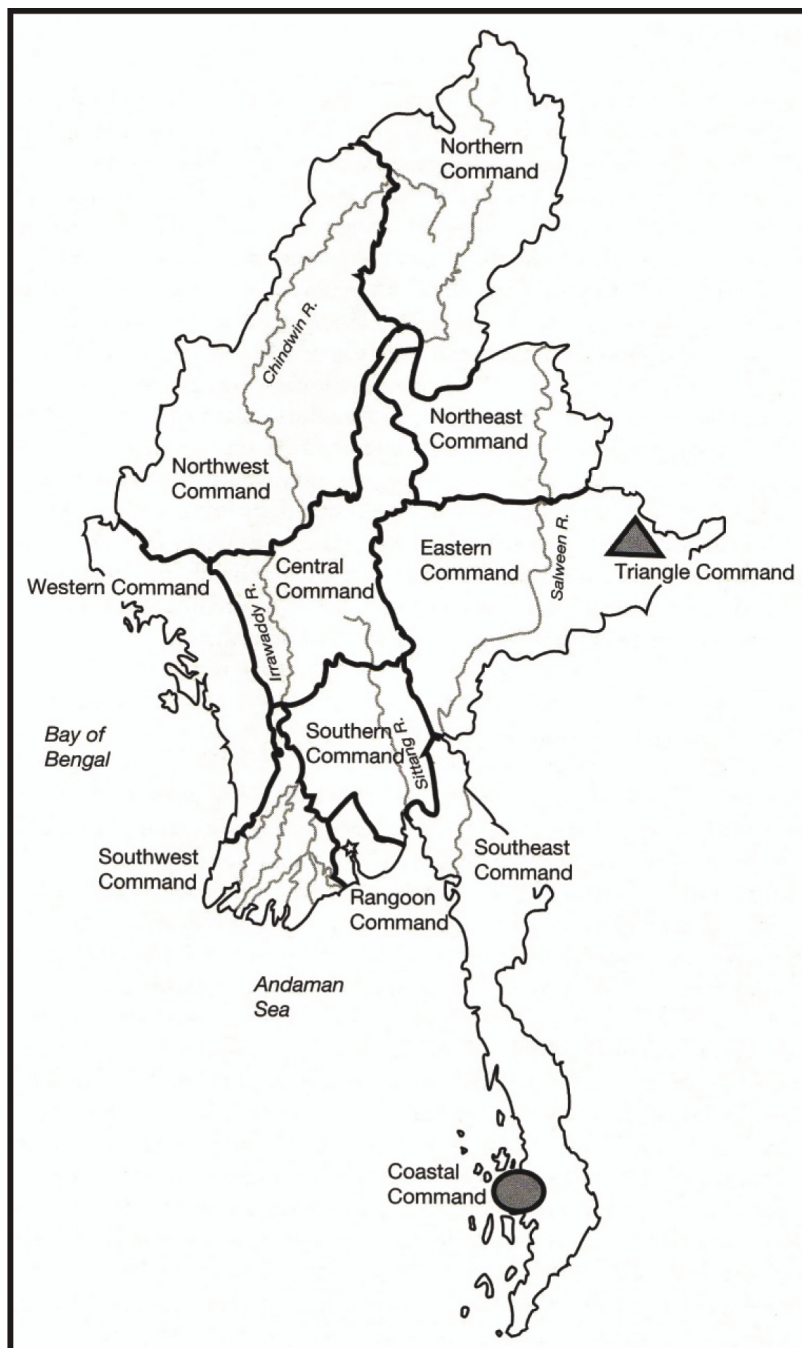
L'équilibre des forces entre le réseau NaSaKa et les avatars du SPDC varie au gré des restructurations politico-administratives à Rangoun / Nay Pyi Daw, mais les deux réseaux s'efforcent de couvrir la totalité des circonscriptions. Sous la houlette du Premier ministre Khin Nyunt (août 2003-octobre 2004), issu de la Military Intelligence (les renseignements militaires connus sont le nom de MI), cette dernière a également joué un rôle central dans le nord de l'Arakan. Elle y a disposé de branches influentes et très craintes. La MI s'est efforcée de mettre au point un réseau d'informateurs dans chaque village ; réseau qui s'est superposé, lorsqu'il ne s'est pas mis en concurrence, avec celui des autres administrations.

La dissolution de la Military Intelligence à la fin de l'année 2004 n'a pas allégé la présence militaro-administrative dans le nord de l'Arakan, bien au contraire. On lui a substitué un Office of Military Security Affairs plus connu sous l'acronyme SaHtaYa. Et s'il est moins représenté sur le terrain que ne l'était la MI, c'est l'armée de terre qui a repris la plupart des positions de cette dernière, que ce soit au sein des NaSaKa ou en dehors de ceux-ci. Le nombre de bases strictement militaires a augmenté dans la région ces deux dernières années et Maungdaw abrite, en contravention avec l'Accord passé avec le Bangladesh, plusieurs cantonnements.

D'un point de vu purement sécuritaire, cet engagement militaire plus ou moins ouvert apparaît largement disproportionné. Les musulmans des trois *townships* forment une communauté relativement homogène au sein d'un territoire qui a la double caractéristique d'être frontalier et de taille réduite.

Si le gouvernement peut craindre les irrédentismes sur un fonds ethnique ou culturel bengali, il a largement les moyens de le contrôler. Les Rohingya constituent de surcroît une cible plus facile que des mouvements de résistance armée comme ceux du plateau shan, qui, eux, peuvent se fondre dans des milliers de kilomètres carrés de jungle.

Carte 16
Les Régions militaires au Myanmar en 2001



Source : Mary P. Callahan (2003) d'après Tatmadaw regional commands (2001)

6.2 – Des papiers d'identité ?

On ne saurait affirmer que les deux vagues d'exil vers le Bangladesh, en 1978 et en 1992 ont été provoquées à dessein. Toujours est-il qu'elles ont constitué pour Rangoun des occasions rares de se débarrasser d'une partie non négligeable de ces populations indésirables. Fallait-il encore pour cela que le Bangladesh tolère l'installation sur son territoire de plusieurs dizaines de milliers de personnes ; que les intéressés s'en satisfassent durablement et que la communauté internationale ne s'en offusque pas outre mesure. Dans la tradition propagandiste propre aux régimes autoritaires, la junte s'est efforcée de réunir ces conditions au prix de torsions particulièrement acrobatiques de la réalité. En témoigne par exemple le discours tenu en décembre 1992 par son ministre des Affaires étrangères, U Ohn Gyaw, au rapporteur spécial des Nations Unies : « C'est une absurdité de penser que ces gens ont quitté le Myanmar. Ces personnes qui sont dans les camps de réfugiés au Bangladesh viennent peut-être de Dhaka, mais aucune d'elle n'a quitté la Birmanie »⁴⁴⁵.

Cette posture n'a pas empêché le gouvernement birman de devoir conclure un accord avec son homologue bangladaï pour faciliter le rapatriement « dans leur maison » des « résidents du Myanmar »⁴⁴⁶, comme elle avait déjà dû le faire quinze ans plus tôt. La junte birmane a globalement laissé le UNHCR libre d'organiser la réinstallation dans le nord de l'Arakan des 240 000 personnes qui l'avaient fui. En mai 2003, elle a même décidé de ne plus limiter le nombre de rapatriements hebdomadaires autorisés. Et, de toute évidence, elle s'est résignée à devoir gérer sur son sol une partie de cette population. Si, en 2006, environ 20 000 personnes s'entassaient toujours dans deux camps du voisinage de Cox's Bazaar, rien n'est fait, hors de la dissuasion que constituent les conditions d'existence dans les trois *townships*, pour les empêcher de rentrer.

⁴⁴⁵ [It is a rubbish thing that people have left Myanmar. These people who are in the refugee camps in Bangladesh are perhaps from Dhaka, but not one single person has left Burma] (Report on the Situation of Human Rights in Myanmar, prepared by Pr Yozo Yokota, Special Rapporteur of the Commission on Human Rights, in accordance with Commission resolution 1992/58, 17 February 1993, UN doc E/CN.4/1993/37, para. 41).

⁴⁴⁶ Joint Statement by the Foreign Ministers of Bangladesh and Myanmar Issued at the Conclusion of the Official Visit of the Myanmar Foreign Minister to Bangladesh from 23-28 April 1992, Para 7 (iii), p. 3.

Faute donc de pouvoir les chasser durablement des territoires qu'ils occupent, les autorités birmanes mènent localement une politique de gestion des Rohingya que l'on pourrait résumer par le concept d'« endiguement intérieur ».

Le *Foreigner Registration Certificate* (FRC – carte bleue), qui prouve que son bénéficiaire n'a d'autres attaches que la Birmanie ne vaut pas citoyenneté. Il a néanmoins longtemps constitué pour les membres de la communauté un bien précieux. Il a même pu leur permettre de voter aux élections nationales de 1990 lorsque la junte comptait sur leurs suffrages pour encourager une dilution des voix. L'assemblée élue a compté dans ses rangs des représentants de 27 partis. Cinq d'entre eux ont fait valoir leur position en Arakan. L'Arakan League for Democracy (ALD) y a remporté dix sièges, la National League for Democracy (NLD) neuf, la Kamans National League for Democracy (KNLD) et la Mro and Khamsi National Solidarity Organisation (MKNSO) un chacun. La population musulmane des districts du nord s'est pour sa part prononcée en faveur du parti local, le National Democratic Party for Human Rights (NDPHR) qui a remporté les quatre sièges à pourvoir entre Buthidaung et Mawdaw ; les élus étant logiquement de confession musulmane⁴⁴⁷.

Depuis 1995 et la mise en application de la loi sur la nationalité de 1982, ce ne sont plus des FRC qui sont délivrés aux Rohingya par l'Immigration National Registration Department, mais des *Temporary Registration Certificates* (TRC), des cartes blanches qui les privent de toute forme de scrutin. Il est à noter qu'en Birmanie, les Rohingya constituent la seule communauté ethnolinguistique majoritaire dans une partie du territoire national à devoir se contenter d'un TRC. Ce document, qui rend compte de la précarité de leur statut, aurait été délivré depuis dix ans à environ 370 000 personnes, contraintes de restituer leurs anciens NRC et FRC en échange.

⁴⁴⁷ U Kyaw Min (alias Marmaud Shaoshu Arnolgula Haud) et U Tin Maung (alias Nur Ahmed) pour Butthidaung et U Chit Lwin (alias U Ebrahim) et U Fazul Ahmed pour Mawdaw. Sur l'Assemblée élue en 1990 et ses membres, voir All Burma Students' Democratic Front, *To Stand and Be Counted – The Suppression of Burma's Members of Parliament*, All Burma Students' Democratic Front Documentation and Research Centre, Bangkok, June 1998, 352 p.

L'attribution même d'un TRC, qui donne pourtant bien peu de droits, n'est pas automatique. Selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, en 2006, environ 150 000 adultes ne seraient encore en possession d'aucun papier. Aux contraintes juridiques s'ajoute en effet un arbitraire administratif local qui tient autant à la prévarication qu'à l'idée toujours plus ancrée en Birmanie que les Rohingya doivent être aussi peu que possible associés à un quelconque projet national. Les membres de la communauté étant privés de statut, ils sont en quelque sorte structurellement soumis au principe de l'exception et il revient à chaque niveau de la chaîne de commandement militaire, du sommet de l'État à la patrouille de village, d'en apprécier les modalités d'application.

6.3 – Cantonner

Les divers échelons militaro-administratifs imposent aux populations musulmanes du nord de l'Arakan un contrôle sans cesse renforcé. Il leur est, depuis 1988, interdit de quitter l'Arakan pour une autre province birmane, mais le champ des possibles s'agissant de leurs déplacements est bien plus réduit encore.

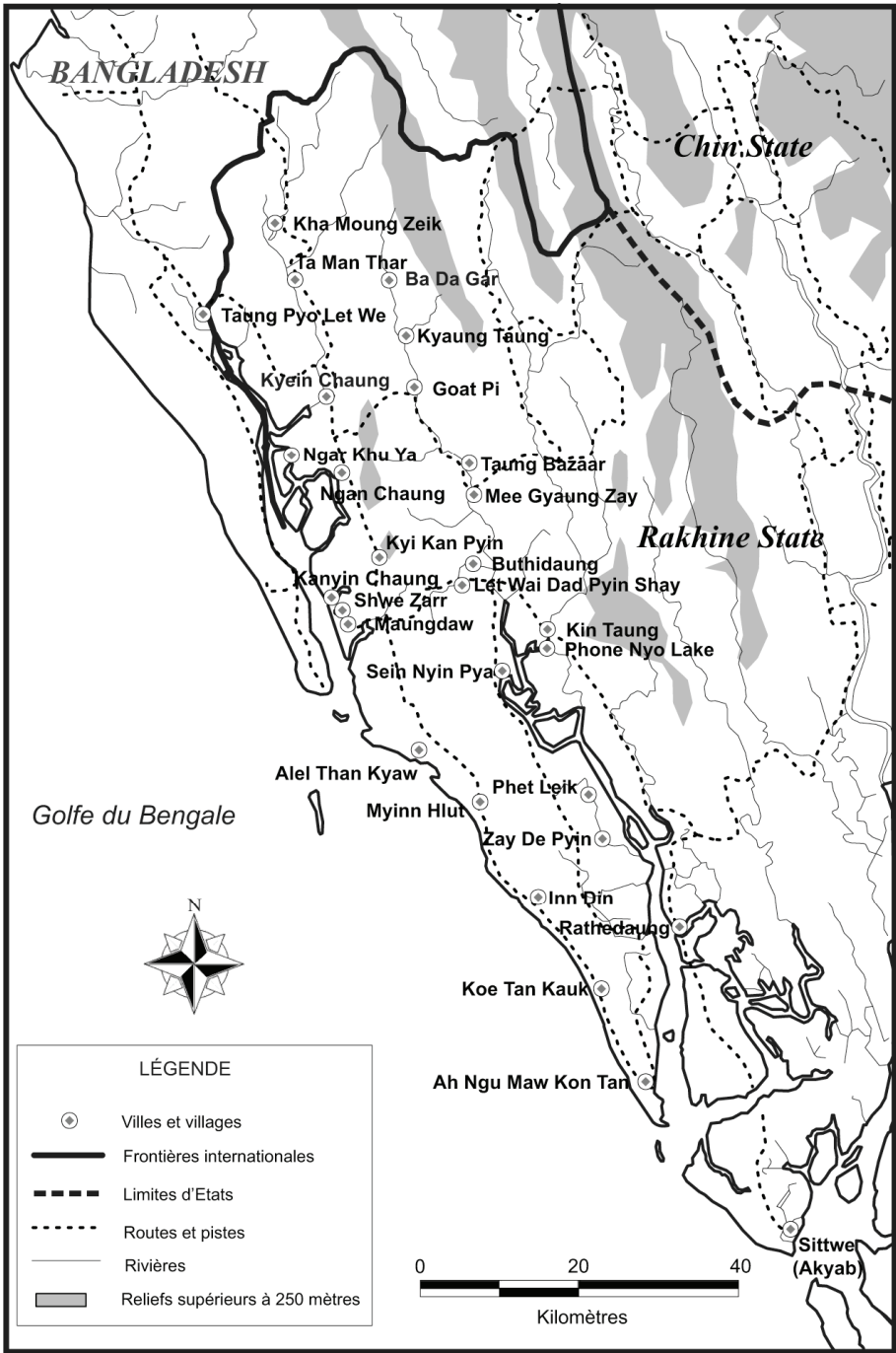
Depuis 1991, il n'ont plus le droit de quitter leur *township* d'origine sauf autorisation spéciale. Avec le renforcement de cette réglementation à la suite des affrontements interconfessionnels qui ont embrasé Sittwe en 2001, la capitale provinciale leur est devenue très difficilement accessible.

Pour chaque déplacement, les démarches en matière d'autorisation sont très lourdes. Il faut d'abord s'adresser à l'échelon administratif le plus bas qui doit demander aux échelons plus élevés la permission d'amorcer la procédure avant d'éventuellement faire remonter le dit dossier tout en fournissant une lettre de recommandation au solliciteur.

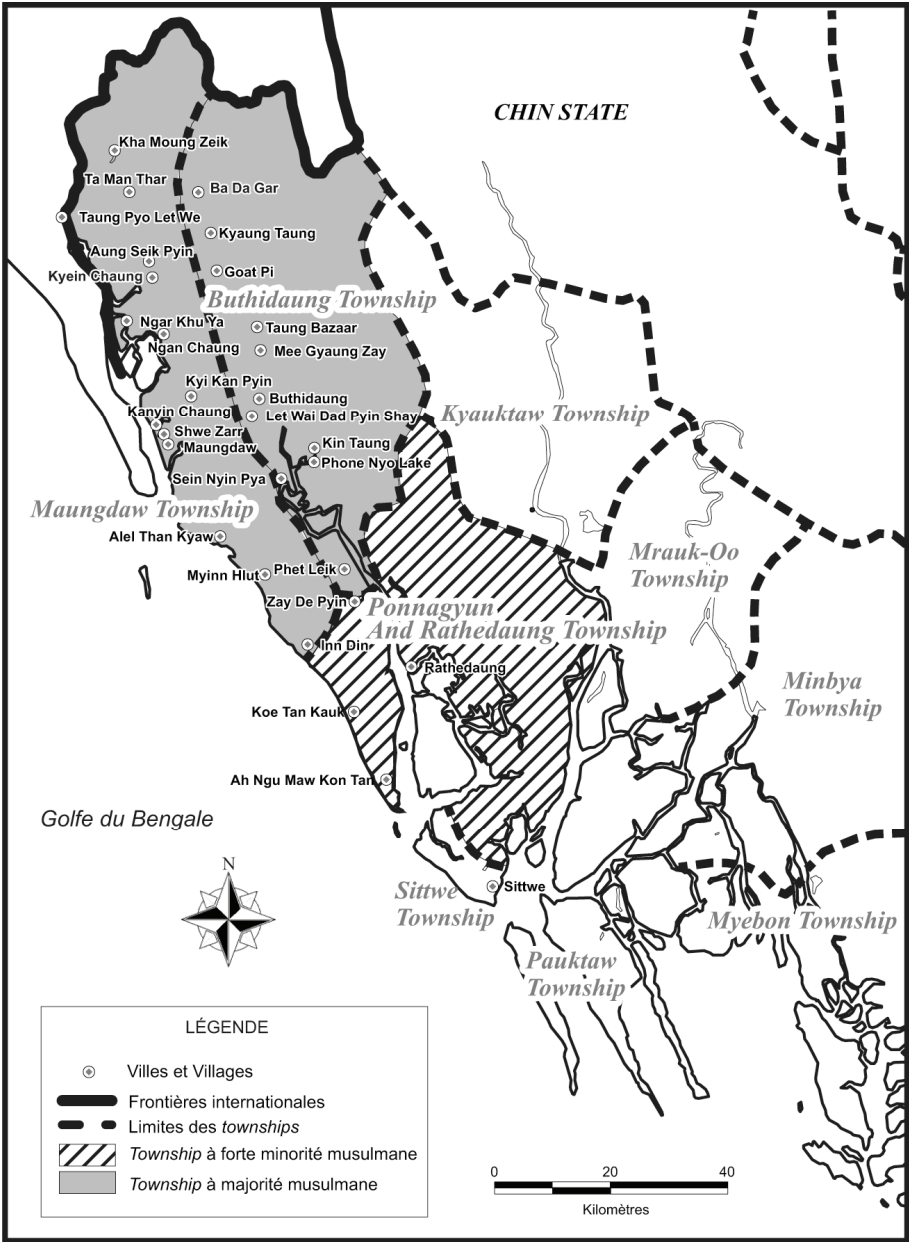
Il n'est pas rare que le Village Peace and Development Council demande au Rohingya concerné d'effectuer lui-même les démarches au niveau du *township* qui, lui-même... dit ne pouvoir se prononcer sans être saisi par le VPDC⁴⁴⁸.

⁴⁴⁸ Entretien avec un commerçant rohingya, le 31 août 2006.

Carte 17
Le Nord de l'État birman d'Arakan (Rakhine State)



Carte 18
Le Nord de l'État birman d'Arakan
découpage administratif et appartenance religieuse



Lorsque l'on veut aller d'un *township* à l'autre, il faut également disposer d'une autorisation du Département de l'Immigration pour laquelle un prix officiel est fixé en abstraction de l'enveloppe « informelle » nécessaire. Tout concourt à décourager les candidats aux voyages qui, depuis juillet 2006, se voient parfois également demander le parrainage de deux citoyens birmans de confession bouddhique qui doivent se porter garants de leur retour.

Ces restrictions, de plus en plus drastiques, réduisent d'autant les opportunités, en matière de commerce notamment. Déjà, au cours de la période coloniale britannique, l'insuffisance des infrastructures routières isolait le nord de l'Arakan du reste du pays. Malgré la mise en circulation en 1887 de bateaux à aubes, Maungdaw constituait alors un marché à part, largement déconnecté du nœud commercial d'Akyab/Sittwe⁴⁴⁹. Le réseau navigable constitué par le golfe du Bengale et les bassins des rivières Kaladan, Lemro, Mayu et Naf ne touche toujours qu'une partie des *townships* du nord, mais les pistes actuelles permettent de le rejoindre depuis la plupart des localités. Les coûts représentent néanmoins une contrainte forte dans un contexte où l'essence n'est disponible sur place qu'à un prix très supérieur à la moyenne nationale. Surtout, les « importations » dans les trois *townships* sont très réglementées et les « exportations » largement concentrées entre les mains d'intermédiaires obligés. L'interdiction de déplacement qui pèse sur la plupart des habitants de la région rend ces derniers d'autant plus incontournables. Elle donne aux Bamar et aux Rakhine de nouvelles opportunités économiques à l'avenant de celles dont elle prive les Rohingyas.

Mais, conséquence induite du cantonnement, c'est l'absence de perspectives en matière d'éducation qui constitue aujourd'hui le principal motif de récrimination des élites locales. Pour les Rohingyas, l'accès aux écoles secondaires est déjà un luxe rare qui requiert des moyens. Les familles dites aisées sont souvent contraintes de se dessaisir d'une partie de leur terre ou de leur bétail pour assumer les coûts de scolarité et de subsistance, parfois loin du cadre familial. Les études universitaires constituent une charge bien plus lourde encore. Seuls quelques dizaines d'étudiants sélectionnés pouvaient, jusqu'à l'année universitaire 2004-2005, suivre un cursus à l'Université de Sittwe. Cette option ne leur est plus ouverte depuis lors. De même, trois

⁴⁴⁹ R. B. Smart, 1917 (reprinted 1957), p. 117.

jeunes gens ayant obtenu leur baccalauréat en 2005 ont souhaité suivre des études de médecine auxquelles leurs notes, particulièrement élevées, leur donnaient théoriquement accès. Ils ont obtenu du ministère de l'Éducation l'autorisation de s'inscrire à l'Université de médecine de Rangoun. Mais le ministère de l'Immigration, lui, ne les a pas laissés s'y rendre⁴⁵⁰.

Cette entrave à l'accès physique à l'éducation s'ajoute à d'autres mesures dissuasives. Tel Rohingya qui avait été exceptionnellement autorisé à suivre les enseignements de l'University of Community Health de Magway n'a obtenu qu'à la faveur d'une importante pression personnelle auprès du recteur d'en être diplômé une fois son cursus achevé. Il lui a néanmoins été stipulé que son succès ne lui donnait aucun droit à exercer la médecine dans une institution publique ou parapublique birmane puisqu'il n'était titulaire que d'une *Temporary Registration Card*⁴⁵¹.

Pour les autorités, il s'agit à la fois de renforcer le contrôle sur des populations dont on craint l'activisme politique et d'éviter une sorte de contamination raciale et religieuse dont la population birmane pourrait être la victime. Seules les institutions internationales et les organisations non gouvernementales étrangères présentes dans le nord de l'Arakan offrent quelques opportunités ponctuelles. Les populations alphabétisées ne peuvent donc puiser que dans l'exil un tant soit peu de perspectives professionnelles.

Ce n'est sans doute pas un hasard si le courrier distribué clandestinement par des activistes rohingya à quelques représentants étrangers de passage au début de l'année 2006, fait abondamment état de ce problème qui touche les individus dont l'insatisfaction est le plus à même de prendre une expression politique⁴⁵². La reproduction des élites est aujourd'hui un problème crucial pour la communauté. La terre se parcellise et son accès devient de plus en plus difficile, précarisant la situation économique des grandes familles musulmanes. Les notables perdent ainsi peu à peu leur leadership dans le monde rural où ils étaient à la fois employeurs, prêteurs mais aussi arbitres des querelles et, par le biais de la mosquée, vecteurs de

⁴⁵⁰ Entretien avec un commerçant rohingya, le 31 août 2006.

⁴⁵¹ Entretien avec un agent rohingya d'une organisation non gouvernementale étrangère, le 7 août 2006.

⁴⁵² Courrier signé de la Muslim Community of Northern Rakhine State en date du 25 janvier 2006 intitulé "An earnest appeal".

redistribution. Ils sont bien représentés au plus bas niveau de l'appareil administratif local. À défaut de Rakhine susceptibles d'assumer la tâche, les *chairmen* des VPDC et des MaPaKa sont parfois des Rohingya. Mais faute d'accès à l'éducation, les élites risquent rapidement de ne plus se trouver à même de guider de quelque manière que ce soit leur communauté. Un des rares musulmans de la région à avoir pu obtenir récemment un diplôme de l'enseignement supérieur birman nous confiait qu'il n'y aurait plus, d'ici vingt ans, de lettrés au sein de la communauté. Il en concluait que le gouvernement pourrait « mener les Rohingya comme des bœufs sur une pâture »⁴⁵³. Et, de fait, il est difficile de ne pas mesurer l'avantage que représente aux yeux de l'administration birmane, cette forme de décapitation communautaire.

Les notables ne sont pas les seuls à devoir supporter des entraves à leurs déplacements préjudiciables à leur activité. À une autre échelle géographique et impliquant également d'autres groupes sociaux, les mouvements entre les villages doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation qui est longuement examinée et qui fait souvent l'objet de refus. Cinquante postes de contrôle principaux sur les voies de communication et un nombre indéfini de patrouilles volantes ont été établis pour que les populations ne puissent transgresser l'interdit.

Les Rakhine sont eux aussi soumis à la règle des autorisations. Mais ce qui pour eux revient à une simple formalité virtuellement dénuée de coût (de l'ordre de vingt kyats soit environ un centime d'euro) constitue pour les musulmans une procédure le plus souvent rédhibitoire par la sévérité avec laquelle elle s'impose comme par son coût (jamais inférieur à 200 kyats et souvent bien plus élevé). La règle est appliquée avec d'autant plus de rigueur que les VPDC, qui ne sont pas payés par le gouvernement, s'indemnisent par ce biais.

Cette situation engendre chez les paysans un sentiment de claustration. Elle est surtout riche de conséquences économiques et sociales. Les plus défavorisés qui vivent généralement de la location de leur force de travail sont enclins à se déplacer en fonction des opportunités offertes. Ils en ont de moins en moins la possibilité. Ainsi est-il devenu très difficile pour un habitant de l'intérieur des terres de profiter, d'octobre à janvier, de la saison

⁴⁵³ Entretien avec un activiste rohingya en exil, le 9 avril 2006.

de la pêche au cours de laquelle les salaires sont généralement intéressants. De même, l'accès au marché est réduit pour les producteurs de denrées alimentaires, contraints de fait, sinon de droit, de passer par des revendeurs agréés.

Figure 5 et Figure 6
La Population du nord de l'Arakan (Octobre 2003)

	Maungdaw	Buthidaung	Rathedaung	Total
Familles	62 236	41 35	21 027	124 613
Hommes	240 465	135 027	67 906	443 398
Femmes	231 245	141 984	67 734	440 963
Total	471 710	277 011	132 640	881 361

	Maungdaw	Buthidaung	Rathedaung	Total
Rohingya	415 442	231 774	22 416	669 632
Rakhine	20 192	27 895	106 996	155 083
Autres*	36 076	17 342	3 228	56 646
Total	471 710	277 011	132 640	881 361

Source : UNHCR

*Hindous, Dinet, Thet, Myo...

Faute d'être autorisées à bouger, les familles s'entassent dans des espaces de plus en plus peuplés, alors que, ne serait-ce qu'ailleurs en Arakan, d'autres terres pourraient les accueillir. La densité de peuplement des trois *townships* est de 160 personnes au km² pour seulement 74 dans l'ensemble du pays⁴⁵⁴. À titre de comparaison, la population du *township* de Maungdaw est à peu près égale à celle de l'ensemble de l'État chin.

Dans le nord de l'Arakan, beaucoup de familles qui sont considérées aujourd'hui comme « sans terre » ne l'étaient pas à la génération précédente. Une décapitalisation progressive s'opère. Au moment des héritages, le droit d'usage des terres est partagé entre plusieurs enfants qui ne parviennent pas

⁴⁵⁴ UNHCR in Myanmar – An Overview of Operations in Northern Rakhine State, UNHCR Representation in Myanmar, n.p., janvier 2006, p. 1.

par la suite à augmenter leur capital foncier par une défriche ou une acquisition. Le morcellement se poursuit naturellement à la génération suivante.

6.4 –Réduire

Aux yeux des autorités birmanes, les Rohingya sont, par définition, surnuméraires. Il ne s'agit donc pas seulement de limiter leurs déplacements, mais également de réduire leur poids démographique relatif au sein de la nation. La démarche est naturellement difficile à mener à bien. Les exodes plus ou moins sciemment suscités par l'administration birmane en 1978 et 1992 n'ont pas eu les effets escomptés puisque le gouvernement a dû, dans les deux cas, se résigner à accepter un processus de rapatriement. Si le Bangladesh et l'ensemble de la communauté internationale ont fait valoir les conséquences diplomatiques très négatives que pourraient avoir pour lui un nouvel exode, on assiste, depuis 1995, à un mouvement simultané. Face aux politiques de rapatriements médiatisés, un flux diffus de nouveaux migrants continue à partir chercher refuge du côté bangladaishi de la frontière.

Le fait que quelques centaines de personnes par an quittent définitivement la Birmanie s'avère néanmoins sans grandes incidences sur la composition de la population locale et d'autres mesures doivent donc être imaginées par les autorités birmanes pour « endiguer » la population rohingya. On rappellera ici que depuis l'indépendance de la Birmanie, le nord de l'Arakan n'a jamais été le théâtre de massacres comme ont pu en connaître certaines régions périphériques d'autres pays de la zone. Pour mémoire, plus d'un tiers de la population est-timoraise a péri, entre 1975 et 1982, du fait des actions de l'armée indonésienne et des famines que celle-ci s'était employée à provoquer⁴⁵⁵. Rien de tel ne s'est produit à ce jour dans le nord de l'Arakan. La brutalité de la junte birmane, si souvent mise en exergue, a trouvé ici une limite.

⁴⁵⁵ Les autorités indonésiennes avaient notamment décidé de parquer les populations dans des camps côtiers sans les nourrir ni véritablement leur laisser le loisir d'en sortir. Ce sont plus de 150 000 personnes qui auraient ainsi succombé pour les seules années 1978-1979 (à ce propos, voir Gabriel Defert, 1992, 324 p.).

En revanche, l'administration s'emploie à réduire l'accroissement naturel des Rohingya. La fécondité des familles des trois *townships* s'établit aux alentours de 6,5 enfants par femme dont quatre seulement atteindront l'âge adulte. Le taux de natalité y est bien plus élevé que la moyenne de l'État d'Arakan. Au milieu des années 1910, l'administration britannique notait déjà que « les foyers d'origine bengalie » comprenaient plus d'enfants (entre 6,5 et 7,5) que leurs homologues rakhine (entre 5,7 et 5,9)⁴⁵⁶. Aujourd'hui, le planning familial, généralement peu performant en Birmanie, se heurte dans le nord de l'Arakan à des résistances culturelles très fortes. Mais faute de pouvoir contrôler les naissances au sein des familles constituées, les autorités s'efforcent dans une certaine mesure de... les empêcher de se constituer. Le droit au mariage est ainsi sévèrement réduit dans une société conservatrice où il apparaît plus que jamais comme l'indispensable prélude à la vie familiale. Certains Rohingya partent ainsi, sans grand espoir de retour, convoler de l'autre côté de la frontière. C'est même aujourd'hui l'un des principaux motifs d'exil⁴⁵⁷.

Aucune loi ou décret birman ne semble justifier cette restriction pourtant très effective à la conjugalité qui condamne une partie non négligeable de la population locale au célibat. Plusieurs personnes font état d'une attente de près de dix ans dont rien ne laisse augurer l'issue favorable. Des femmes qui approchent aujourd'hui de la quarantaine n'ont toujours pas obtenu le précieux sésame qui conditionne la maternité⁴⁵⁸. Les dossiers s'amoncellent et les « frais » afférents exigés par l'administration semblent augmenter. Quant aux sans-papiers, ils sont dans l'incapacité pure et simple de formuler une demande.

Alors que, pour reprendre les termes du représentant dans la province d'une organisation internationale, les Rohingya titulaires d'un TRC « ont besoin d'un permis pour chaque pas », ceux qui n'en bénéficient pas sont condamnés à la survie. Privés de mouvement, du droit au mariage et à la procréation, ils se trouvent virtuellement dans des conditions de détention.

⁴⁵⁶ R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 100.

⁴⁵⁷ On sait que l'âge moyen du mariage dans les camps de réfugiés bangladais de Nayapara et de Kutupalong est de quatorze ans avant une première maternité deux ans plus tard (Robert Simpson, Gaby Duffy, Nina Kolbjornsen et al., *Report on the Joint Assessment Mission – Bangladesh 10 to 17 October 2004*, United Nations High Commissioner for Refugees – World Food Programme, 2004, p. 5.

⁴⁵⁸ Entretien avec un agriculteur rohingya, le 8 novembre 2005.

Leur situation est d'autant plus délicate que même si, bravant la réglementation ou gagnant un passe-droit, ils parvenaient à fonder un foyer, ils se retrouveraient dans l'impossibilité d'envoyer leurs enfants à l'école.

L'alphabétisation des musulmans d'Arakan était particulièrement basse pendant la période coloniale (environ cinq fois inférieure à celle des bouddhistes au tournant du XX^e siècle⁴⁵⁹). L'inspecteur de l'éducation Saw Chin Htin notait que les populations des *townships* de Buthidaung et de Maungdaw, « Mahomedans » et « agriculteurs », avaient « particulièrement peu d'intérêt pour l'éducation »⁴⁶⁰. Mais que le problème ait alors été imputable à l'offre ou à la demande éducatives, il reste en tous les cas patent aujourd'hui. Le taux d'illettrisme dans les trois *townships* serait aujourd'hui de 80% malgré la présence des madrasas qui s'efforcent de procéder à une alphabétisation en arabe.

Alors que partout en Birmanie, l'État semble désireux de faire porter un effort particulier sur l'enseignement primaire, notamment conçu comme un mode d'intégration nationale des populations des régions frontalières⁴⁶¹, son désintérêt pour les enfants rohingya est, selon toute vraisemblance, révélateur de l'absence de perspectives qu'il entend leur dessiner. Il faut cependant noter que, une fois encore, la stratégie du gouvernement n'est pas univoque, révélant des hésitations stratégiques et des préoccupations sociales ponctuelles qu'on oublie parfois de lui reconnaître. En 1999, l'administration avait par exemple expérimenté un couplage ambitieux. Il s'agissait de s'appuyer sur le tissu des madrasas pour mettre en place un programme d'alphabétisation auquel certains enseignants rohingya avaient même été invités à participer. Le projet a cependant été complètement

⁴⁵⁹ Le recensement de 1901 indique que 4,7% des *Mahomedan* d'Arakan sont alphabétisés contre 25,7% des *Buddhist* et 25,7% des *Hindu* (R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 207).

⁴⁶⁰ Contribution de Saw Chin Htin in R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 207.

⁴⁶¹ Le nombre d'écoles primaires dans les *border areas* serait ainsi passé de 383 à 853 entre les années scolaires 1999-2000 et 2005-2006 (Ministry of Education, *Accessibility, Quality and Diversity – Basic Education Sector*, Ministry of Education, The Government of the Union of Myanmar, Yangon, Octobre 2005, p. 19). Cette statistique doit cependant être considérée avec circonspection dans la mesure où la part de l'éducation dans le budget de l'Etat, particulièrement basse (aux alentours de 4,5%), ne semble pas avoir augmenté ces dernières années. On ajoutera que si de nombreux villages sont dotés d'une école, il n'est pas rare que celle-ci soit laissée à l'abandon, faute d'instituteurs.

abandonné en 2004. C'est aujourd'hui sur le soutien logistique et financier des organisations internationales (notamment sur le Programme alimentaire mondial dans le cadre de son action *Food for School*) que repose l'essentiel de l'effort d'enseignement en birman.

6.5 –Marginaliser

Parallèlement à son entreprise de circonvallation des Rohingya, le gouvernement birman s'efforce de réduire le poids relatif de la communauté à l'échelle des trois *townships*. C'est dans cette optique qu'ont été mis en place des « villages modèles » destinés à accueillir massivement des populations rakhine ou bamar originaires du reste de la Birmanie.

Cette politique de « transmigration » n'a rien de spécifiquement birman. Elle a eu, ailleurs dans la région, des résultats spectaculaires et des conséquences importantes. Avec la levée définitive, en 1979, des mesures protectrices décidées pour les Chittagong Hill Tracts pendant la période coloniale, le gouvernement bangladaï a par exemple lancé un vaste programme de transfert de populations, accordant des lopins à de nombreux paysans sans terre bengalis originaires de l'ouest du pays. Ce sont ainsi près de 400 000 nouveaux venus qui auraient été installés sur les hautes terres en cinq ans⁴⁶². De même, des millions de « transmigrants » javanais ont été transférés par le gouvernement indonésien dans des régions comme Kalimantan (la partie indonésienne de Bornéo), la Nouvelle-Guinée Occidentale (Irian Barat puis Irian Jaya) voire la côte sud du Timor oriental⁴⁶³. Le gouvernement vietnamien a quant à lui ouvert les hautes terres du centre du pays⁴⁶⁴ aux migrations de la majorité kinh qui s'en était vu virtuellement interdire l'accès pendant la période coloniale. Entre 1975 et 1990, ce sont 575 000 migrants qui ont été installés durablement dans le cadre du développement des « nouvelles zones économiques » et des fermes d'État auxquels il faut ajouter, à partir du début des années 1980, un afflux considérable de migrants spontanés participant pour la plupart au boom caféier. Ce serait 250 000 personnes qui seraient arrivées dans la seule

⁴⁶² Amena Mohsin, 2002, p. 112-113.

⁴⁶³ Voir notamment Gabriel Defert, 1992, p. 177-186 et Gabriel Defert, 1996, p. 331-355.

⁴⁶⁴ Le *Tây Nguyên*, qui regroupe, du Nord au Sud, les provinces de Kontum, Gia Lai, Đắk Lak, Đắk Nông et Lâm Đồng.

province du Dak Lak entre 1980 et 1999, renversant totalement les équilibres démographiques⁴⁶⁵. Les « autochtones »⁴⁶⁶ sont aujourd'hui très nettement minoritaires sur les hauts plateaux puisqu'ils ne représentent plus que 26% de la population⁴⁶⁷.

Dans tous les cas, il s'est agi pour l'État central de remplir une série d'objectifs de nature différente. Au Bangladesh comme en Indonésie ou au Viêt Nam, on entendait d'abord homogénéiser le peuplement du territoire national sur un plan quantitatif. La pression sur les terres des plaines devait ainsi pouvoir s'alléger et les montagnes offrir des perspectives économiques aux plus défavorisés de leurs habitants. Il s'agissait ensuite, au nom de la supposée supériorité technologique et culturelle des populations des régions basses, de mettre en valeur le potentiel productif des hautes terres que les autochtones « laissaient en friche ». Il convenait enfin de diluer des identités locales rétives dans le creuset national incarné par la communauté ethnolinguistique majoritaire. Ce faisant, le pouvoir central espérait bien mettre un terme à ce qu'il percevait comme une forme de rébellion permanente au projet commun qu'il entendait incarner. Les volontés d'autonomie des Papous, des Chakma ou des populations du Tây Nguyên devaient ainsi se diluer au gré de leur marginalisation démographique dans leur région d'origine.

Contrecoups de l'histoire, ce sont précisément les régions que les puissances coloniales s'étaient efforcées de protéger de la dynamique collective des nations émergentes qui ont été l'objet de ces politiques de migrations massives. On peut incontestablement discuter le mythe des « terres vides » qu'il conviendrait soi-disant de valoriser. Les terres hautes ou forestières dont il est le plus souvent question n'ont pas forcément le même potentiel agricole que les plaines rizicoles dont les immigrants sont généralement issus. Dans les forêts, les coupes claires sont à proscrire absolument car contrairement aux régions tempérées où l'humus et la litière composent l'essentiel de la biomasse, la fertilité potentielle se trouve, en Asie du Sud-

⁴⁶⁵ Voir à ce propos la Thèse de Frédéric Fortunel, *L'Etat, les paysanneries et les cultures commerciales pérennes dans les plateaux du centre Viêt Nam – L'autochtonie en quête de territoires*, Université de Toulouse II, décembre 2003, p. 271-274 et p. 293-309.

⁴⁶⁶ On compte parmi les « autochtones », les membres des communautés traditionnellement implantées sur ces terres (Jaraï, Rhadé, Bannar, etc.) et non les enfants des migrants nés sur place qui pourraient pourtant, à ce titre, faire valoir une forme d'autochtonie.

⁴⁶⁷ Rodolphe de Koninck, Frédéric Durand et Frédéric Fortunel (éds), 2005, p. 25.

Est, davantage dans la végétation que dans le sol. Ce dernier est d'autant plus fragile que, compte tenu des différences d'activités chimique et biologique, l'humus peut, en région tropicale, disparaître à un rythme dix fois plus élevé qu'en milieu tempéré⁴⁶⁸. Ainsi, l'agroforesterie et l'écobuage, partout présentés comme des arrières-pensées par la puissance coloniale comme par les États indépendants, ont longtemps fait la preuve d'une adaptation aux contraintes du milieu que l'on peine à retrouver aujourd'hui avec l'aide de techniques agricoles jugées plus performantes⁴⁶⁹. En d'autres termes, il n'est pas certain que, sur la durée, les sols fragiles de Nouvelle-Guinée, du Tâi Nguyễn ou des montagnes du sud du Bangladesh soient en mesure d'offrir aux migrants autre chose qu'une désillusion.

Pour autant, le relativement faible peuplement des îles extérieures indonésiennes, des hauts plateaux du Viêt Nam voire, dans une moindre mesure, des Chittagong Hill Tracts, conférerait à première vue aux migrations intérieures une certaine logique, permettant d'accorder projet politique et aménagement du territoire. En revanche, la densité nord arakanaise a d'emblée condamné la stratégie birmane à l'échec. Acheminer de nouvelles populations dans les régions rurales qui sont déjà les plus peuplées posant forcément problème.

On peut l'imaginer, dans un contexte de pénurie terrienne et de crise alimentaire larvée, les tensions intercommunautaires tendent à s'exacerber. Le modèle de « frontières internes », des *Far East* et des *Far West*, bien connu dans certains pays africains, est ici déconnecté de tout projet économique et social rationnel ou supposé tel. Le nouvel arrivant n'est porteur ni d'innovation ni de nouvelles perspectives économiques. Il entre seulement dans le jeu des concurrences, pourrait-on dire « en aplat », parce que son approche de la terre et de son usage n'est pas différente de celle de l'autochtone auquel il s'oppose pour son appropriation. En conséquence, on ne retrouve en aucun cas ce qu'a pu être, pendant l'époque précoloniale, la réceptivité au sein de l'espace arakano-chittagonien. Il n'est pas question ici que les nouveaux venus occupent la position d'acteurs « liminaux » passibles

⁴⁶⁸ Jean Demangeot, *Les Espaces naturels tropicaux*, Masson, Paris, 1976, p. 83.

⁴⁶⁹ Sur le débat sur l'agriculture itinérante et la manière dont il a été mené dans un pays comme l'Indonésie, voir Frédéric Durand, *Les Forêts en Asie du Sud-Est : recul et exploitation – Le cas de l'Indonésie*, L'Harmattan, Coll. Recherches asiatiques, Paris, 1994, p. 67-68 et p. 311-318.

de devenir membres de la communauté⁴⁷⁰. Ce sont purement et simplement de nouvelles bouches à nourrir dans un espace qui ne dispose pas du potentiel pour le faire dans de bonnes conditions.

Non seulement les nouveaux établissements, baptisés NaTaLa (littéralement villages modèles), ont nécessité l'expropriation d'autochtones musulmans dont on ne s'est pas donné la peine d'envisager la réinstallation, mais les nouveaux arrivants n'ont jamais perçu le nord de l'Arakan comme une terre d'accueil attrayante. Des Rakhine d'autres *townships* (celui de Sittwe notamment) ont d'abord été sollicités. Au cours des années 1990, ils ont été rejoints, sur des implantations différentes, par des Bamar. Paysans sans terre des banlieues de Rangoun et prisonniers (politiques ou de droit commun) élargis sous condition de cette migration, il semble qu'ils aient été généralement installés sur place sans volonté d'y rester. Ils ont pu bénéficier de l'expropriation de paysans musulmans.

Les organisations internationales, très présentes dans le nord de l'Arakan, sont régulièrement sollicitées par les autorités militaires pour apporter un soutien à des villages modèles souvent en difficulté. Elles se gardent généralement de le faire pour ne pas cautionner une politique qu'elles jugent dangereuse pour la région. Aujourd'hui au nombre de trente, les NaTaLa abriteraient un total de 3 000 familles, soit environ 15 000 personnes. Ils constituent assurément un nouveau potentiel de tension inter-communautaire qui s'ajoute aux fréquents incidents qui opposent déjà localement la minorité rakhine à la majorité musulmane. Une altercation sur un marché, le supposé manque de respect de lycéens bouddhistes à l'égard de musulmans âgés ou de jeunes de confession islamique à l'endroit d'un moine ont été, au cours de ces dernières années, prétextes à des montées de fièvre. Ces tensions ont parfois dégénéré et justifié l'intervention des forces de l'ordre en faveur des Rakhine. C'est notamment ce qui s'est produit à plusieurs reprises avant l'exode de 1992. Il semble néanmoins que, pour l'heure, la police joue davantage son rôle de modérateur, appelant régulièrement les deux communautés au calme.

⁴⁷⁰ On reprend ici les termes de Jean-Pierre Chauveau, Jean-Pierre Jacob et Pierre-Yves Le Meur, 2004, p. 9.

Il faut se garder de caricaturer la relation intercommunautaire au nord de l'Arakan, les voisinages se chargeant d'assortir ce qui est devenu la règle de la confrontation de multiples exceptions et accommodements. On notera par exemple que les Rohingya s'adressent souvent aux propriétaires rakhine pour contracter des emprunts et que ces derniers, peut-être parce qu'ils savent pouvoir compter sur les autorités en cas de problèmes de remboursement, satisfont en général assez volontiers à leur demande sans pour autant nécessairement tirer grand profit de la situation⁴⁷¹. Les échanges sont quotidiens. Ils n'impliquent d'ailleurs pas seulement les Rakhine et les Rohingya, mais également les Chakma ou les Mro, qui peuplent traditionnellement les pentes, utilisent volontiers des intermédiaires pour commercialiser leur production maraîchère.

Il n'en reste pas moins qu'en englobant l'Arakan et notamment sa partie nord « islamisée » tout en s'autorisant à questionner l'opportunité de l'intégration de ses populations à la nation, le gouvernement birman a posé les bases d'une distinction communautaire structurelle. Il a aussi généré ce que le géographe Frédéric Durand qualifie de « transterritorialité »⁴⁷² et qui entretient la tension actuelle ; soit des perceptions simultanées mais radicalement différentes d'un même espace que chaque groupe est fondé à considérer, sur des critères qui lui sont propres, comme sien, en abstraction de ses liens à l'« Autre ». Un même village peut être désigné de manière différente en fonction de la communauté à laquelle on appartient, à moins que les séparations communautaires conduisent à une scission explicite d'un espace traditionnellement unique. Il peut ainsi y avoir par exemple deux hameaux jumeaux, comme le Kon Dan Rakhine et le Kon Dan Muslim, dans le *township* de Rathedaung⁴⁷³.

L'Arakan en général et sa partie septentrionale en particulier existent dans la mémoire de plusieurs communautés pour lesquelles il constitue pareillement un espace légitimement appropriable. À ce rapport physique au terrain des Rohingya et des Rakhine se superpose un idéal national qui se voit mieux

⁴⁷¹ Anne Tréhondart, 2003, p. 15 et p. 26.

⁴⁷² Nous prenons ici quelques libertés avec la notion telle qu'elle est exposée in Frédéric Durand, *Forêts, flammes, fonciers : productions spatiales et "transterritorialité" en Asie du Sud-Est, face aux enjeux environnementaux et développementalistes planétaires*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Toulouse II-Le Mirail, juin 2003, non publié, vol. I, 168 p.

⁴⁷³ Anne Tréhondart, 2003, p. 32.

représenté par les seconds que par les premiers. Au même titre que les statistiques, la presse birmane ne fait jamais état des musulmans arakanais, mais elle mentionne régulièrement les Rakhine et leur histoire. On pouvait, par exemple, lire récemment dans le quotidien *New Light of Myanmar* les impressions d'un certain Moe Htet Myint. Il notait à la suite de son voyage en Arakan que « même si, avec le passage du temps, de nombreuses pagodes historiques et temples se sont détériorés, les pagodes et les temples encore en bon état reflètent le prestige national, l'intégrité et le patrimoine culturel »⁴⁷⁴.

Les pistes d'hélicoptères au cœur du site de Mrauk'U révèlent la réappropriation symbolique de l'histoire du royaume par la junte. En 2003-2004, le général Khin Nyunt appréciait, alors qu'il était secrétaire n°1 du SPDC et Premier ministre, d'y emmener ses hôtes de marque. Il leur faisait alors visiter Shit-thaung (le « temple des 80 000 bouddhas » édifié en 1536), Koe-thaung (le « temple des 90 000 bouddhas » construit vers 1554) ou Htu-kan-thein (1571), considérés comme des hauts lieux du bouddhisme national. Ces monuments ont d'ailleurs fait l'objet de rénovations importantes, contestables sur le plan archéologique (notamment par l'usage immodéré fait du ciment), mais révélatrices de l'importance que leur attribue le pouvoir militaire. Les mosquées arakanaises (dont celle de Santikan érigée dans les années 1430), sont loin de susciter le même intérêt. Elles sont au contraire perçues comme les traces d'un passé pluriel dont, comme on le verra, la disparition ne pose pas, à ses yeux, de problèmes particuliers.

⁴⁷⁴ Moe Htet Myint, "A tour of developing Rakhine State", in *New Light of Myanmar*, 6 June 2006, p. 7.

CHAPITRE 7

LA GESTION DES RESSOURCES : PRESSION SUR UN POTENTIEL LIMITE

7.1 – Le foncier comme denrée rare

Le facteur démographique est déterminant pour comprendre la situation dans les régions qui bordent la baie du Bengale. L'époque où les seigneurs de la région s'efforçaient de ramener de leurs expéditions militaires main-d'œuvre et soldats est bien révolue. De même, les saisonniers bengalis ont cessé depuis déjà quelques décennies de représenter une quelconque nécessité pour la mise en culture des terres arakanaises et c'est peu dire que les réfugiés rohingya qui arrivent aujourd'hui au Bangladesh trouvent mal à s'y employer.

En un siècle, la perception du facteur humain dans la région a fondamentalement évolué. D'élément rare vecteur de puissance et de richesse, il est devenu d'une certaine façon un fardeau à assumer. La situation est d'autant plus tendue dans les *townships* du nord de l'Arakan que leurs habitants ne sont pas autorisés à en sortir pour aller chercher meilleure fortune dans les *townships* voisins ou des districts birmans moins peuplés.

Les régions situées au sud de la rivière Naf sont plus habitées que jamais, entraînant une déforestation rapide et une surexploitation des sols. La pression augmente sur les régions montagneuses où les fortes pentes s'érodent facilement. Le phénomène inquiétait déjà l'administration britannique⁴⁷⁵, il est devenu alarmant aujourd'hui. Il n'est plus question d'encourager le défrichement et la mise en exploitation de nouvelles terres, donnant, comme le faisaient les colonisateurs, la primauté à l'exploitant face au primo-occupant supposé passif⁴⁷⁶. Dans les trois *townships* ruraux à majorité musulmane du nord de l'Arakan, trois fois plus peuplés que la moyenne nationale, le paysan excédentaire ne correspond plus dans

⁴⁷⁵ R. B. Smart, 1917 (reprinted 1957), p. 109.

⁴⁷⁶ Sur les règles qui prévalaient dans ce domaine au début du XX^e siècle, voir R. B. Smart, 1917 (reprinted 1957), p. 115.

les esprits à un potentiel de production supplémentaire, mais bien plutôt à un élément à nourrir.

L'articulation entre le cantonnement des populations musulmanes et leur dynamisme démographique accompagne autant qu'elle suscite l'évolution du lien des communautés à la terre. Dans l'espace arakano-chittagonien, le sol a longtemps été conçu pour la seule pérennité symbolique qu'il pouvait assurer à tel ou tel lignage dans la limite des fréquents mouvements migratoires imposés par les différents royaumes. Sa valeur d'usage n'était alors considérée que lorsque sa mise en exploitation était envisagée. Le sol était le plus souvent géré en proximité par la communauté des usagers eux-mêmes.

Au fil du XIX^e siècle, la terre est devenue, avec sa raréfaction relative et la poursuite du processus de sédentarisation des activités agricoles, un important enjeu d'appropriation. L'accès au sol a alors été consacré en vertu de schémas de transmission héréditaire pondérés de la possibilité de cession marchande. S'est alors opéré un processus de dissociation entre le « droit du sol » (*jus soli*) qui doit désormais définir une forme de citoyenneté dans un cadre géopolitique arrêté (en l'occurrence la Birmanie, province de l'Empire britannique) mais n'est rattaché en soi à aucun « droit au sol », et la propriété qui doit fixer les règles d'usage de la terre en abstraction relative de la dite citoyenneté.

Avec l'indépendance de la Birmanie, une deuxième déconnexion a eu lieu puisque le *jus soli* ne constitue plus une donnée automatique. Ce n'est plus le lieu de la naissance qui doit définir la citoyenneté, mais une décision politique appliquée à une communauté constituée et qui peut se prendre en abstraction de celui-ci. Dans ce schéma, ce ne sont plus des individus qui sont appréciés en fonction de leur histoire propre, mais des ensembles ethnolinguistiques évalués en fonction de l'histoire qu'on leur prête. Dès lors, les éléments constitutifs de la communauté musulmane, attachés de fait ou, pourrait-on dire, par défaut, au sol arakanais, se sont retrouvés sans droit légal à l'exploiter, ni même à l'occuper. Les règles qui s'appliquent à l'exploitation agricole dans le nord de la région relèvent donc désormais davantage de l'habitude et de la tolérance que d'un véritable appareil légal.

En conséquence, doit-on, pour le nord de l'Arakan, parler d'arbitraire absolu en matière de gestion des terres ? Sans doute pas. L'évolution théorique que l'on vient de décrire doit être pondérée de plusieurs facteurs qui relèvent à la fois du national et du local. Depuis la loi cadre de 1959, toutes les terres de Birmanie appartiennent à l'État. Dans le nord de l'Arakan comme ailleurs, le droit de jouissance est en général négocié, monnayé et respecté. L'accès à la terre, octroyé sur une base emphytéotique par l'administration, se transmet généralement de génération en génération, chez les Rakhine comme chez les musulmans. Il est également possible de vendre et d'acheter ce droit d'usage. La transaction est alors entérinée par le Village Peace and Development Council (VPDC) et enregistrée par le Land Record Department. On peut également le transmettre en héritage, en faire don à la mosquée ou le mettre en hypothèque. Il est donc possible de parler de « propriété » à l'accès de laquelle les non citoyens titulaires d'un simple TRC peuvent d'ailleurs prétendre.

Le marché foncier a toujours été agité et son organisation est complexe car la terre ne s'analyse pas seulement en termes de surface mais aussi d'accessibilité, de pente, de qualité et donc de vocation. Les Rohingya utilisent plus d'une dizaine de termes différents pour qualifier un champ selon qu'il s'agit d'un jardin autour d'une maison, d'une terre de bas fonds propice à la culture des variétés courtes de riz, de terrasses adaptées aux cultures d'appoint, de pâtures, de rizières de vallée ou de fond de vallon, de terres incultes, etc. Cette nomenclature élaborée se superpose aux catégories administratives birmanes qui différencient les terres selon leur potentiel (première, deuxième ou troisième qualité). Leur prix peut varier en conséquence du simple au décuple⁴⁷⁷.

Le marché est de surcroît stimulé par le morcellement croissant des propriétés, mais surtout par le rôle de plus en plus important joué par les différents avatars de l'État. L'agroéconomiste Louis Merlin notait en 2003 que certaines terres de la région de Goat Pi avaient changé de main quatre fois au cours des dix années précédentes au gré des confiscations et des réattributions successives⁴⁷⁸. La pression foncière tend à valoriser les terres et à en rendre l'achat impossible aux plus pauvres, mais, parallèlement,

⁴⁷⁷ Louis Merlin, *Étude agro-socio-économique du milieu rural du Northern Rakhine State, Union du Myanmar*, rapport au Gret, juin 2003, p. 64-66.

⁴⁷⁸ Louis Merlin, 2003, p. 4.

les risques croissants d'expropriation conduisent les acquéreurs solvables à hésiter à consentir l'investissement.

Avant la seconde guerre mondiale, des seigneurs de la terre (qualifiés de *zo mi dar* / *zamindar* quelle que soit leur confession) auraient possédé jusqu'à 1 500 *kani* (240 hectares⁴⁷⁹) qu'ils louaient à des métayers. Malgré la volonté des grandes familles, par le biais d'une certaine endogamie, de maintenir un semblant de concentration de la richesse, il est rare aujourd'hui qu'une « propriété musulmane » dépasse 50 *kani* (8 hectares)⁴⁸⁰. Si la décapitalisation relative des notables est loin d'avoir profité à l'ensemble de la population, nombreuses sont les familles qui disposent aujourd'hui de droits sur un ou deux *kani* de terres à riz ou, à tout le moins, sur une forme ou une autre de potager. Quand bien même les familles, rakhine ou rohingya, sont-elles contraintes à se livrer à d'autres activités, commerciales, libérales, religieuses voire administratives, elles ne renoncent pas volontiers à leur vocation agricole.

Le statut même de « sans terre » (*zagga sarra manuche* en langue rohingya) recoupe une extrême variété de situations qui nécessite de relativiser la notion. Anne Tréhondart relevait dans une enquête agroéconomique menée en 2003 que beaucoup de ceux qui se déclarent « sans terre » le font parce qu'ils n'ont pas accès aux terres à riz, même s'ils peuvent, le cas échéant, être propriétaires légaux d'une petite parcelle de culture maraîchère ou d'une assez vaste pâture⁴⁸¹. En outre, pour ceux qui en ont les moyens, le métayage est une option ouverte dans les trois *townships*. Il donne lieu à des formes d'association diverses selon que l'usufruitier légal souhaite se faire payer en nature ou en numéraire ; avant ou après la récolte⁴⁸², etc.

Les ruraux les plus pauvres peuvent également avoir, à la marge, accès à certaines terres. S'ils sont le plus souvent employés comme ouvriers agricoles par des exploitants privés ou les grandes plantations de l'administration, ils doivent pouvoir, d'après la coutume, bénéficier gratuitement en saison sèche

⁴⁷⁹ Un *kani* est égal à 0,16 hectare.

⁴⁸⁰ Anne Tréhondart, 2003, p. 14.

⁴⁸¹ Anne Tréhondart, 2003, p. 9.

⁴⁸² Lorsque le paiement doit s'effectuer à l'avance, ce qui demande une capitalisation préalable mais engage généralement des montants plus faibles, on parle d'*ago*. Lorsqu'au contraire le paiement s'effectue a posteriori, on parle de *fasso*.

de l'usage des terres alors considérées comme infertiles. Cette option est encouragée par l'islam pour lequel elle relève du devoir de redistribution des plus riches (soit en l'occurrence les propriétaires légaux). Elle l'est aussi, semble-t-il par l'administration⁴⁸³. Plusieurs éléments tendent néanmoins à la fermer progressivement. Non seulement la demande ne cesse d'augmenter pour des terres disponibles en réduction, mais dans la pratique, des loyers en travail, en nature ou en espèces sont souvent exigés⁴⁸⁴.

On ajoutera que les initiatives de diversification agricole menées par certains organismes comme la FAO pourraient altérer à terme cette forme de solidarité traditionnelle. De nombreuses légumineuses de saison sèche ont été introduites ces cinq dernières années parmi lesquelles plusieurs variétés de pois dont le niébé (*cow pea*) très riche en protéines, peu gourmand en eau, utile à la fixation de l'azote dans les sols et aisément commercialisable au Bangladesh⁴⁸⁵. Cette évolution s'avère très profitable aux plus pauvres, si profitable que divers éléments laissent penser que les conditions d'accès à la terre pourraient en être rapidement modifiées. Les propriétaires qui, eux-mêmes, connaissent des difficultés croissantes auraient en effet tout intérêt à tirer directement bénéfice de ces nouvelles cultures auxquelles, de surcroît, aucun monopole d'achat n'est encore associé.

Plusieurs changements contribuent à faire basculer une grande partie de la population dans la précarité. La pression démographique, l'interdiction de déplacement qui ne permet pas de l'alléger et l'appropriation par différents services de l'État d'une partie des terres conduisent à une augmentation permanente du nombre de ceux qui ne bénéficient pas d'un accès administrativement formalisé à une parcelle d'une taille supérieure à 2,5 *kani* (0,5 hectare), soit le niveau seuil pour assurer la survie d'une famille⁴⁸⁶. Si les Rohingya sont particulièrement touchés, on retiendra

⁴⁸³ Anne Tréhondart, 2003, p. 16.

⁴⁸⁴ L'enquête socioéconomique menée pour le Gret en 2003 évoquait un tarif de 12 000 kyats (environ 15 euros) par *kani* pour une exploitation de saison sèche sur les terres basses (Anne Tréhondart, 2003, p. 16).

⁴⁸⁵ Food and Agriculture Organization, *Support for Agriculture and Natural Resource Management Project in NRS, Phase II*, note GCP/MYA/005/EC Project Office, 2005, 7 p.

⁴⁸⁶ Entretien avec un ingénieur agronome d'une organisation non gouvernementale, le 26 juillet 2006.

également que la moitié des Rakhine vivant dans les trois *townships* sont également privés d'un accès véritable à la terre⁴⁸⁷.

On ajoutera que les vagues d'exil de 1978 et de 1992 ont joué leur rôle dans l'exclusion. Bien qu'elles aient touché, en priorité, les strates les plus défavorisées de la population qui ne disposaient initialement qu'à la marge d'accès à la terre, de nombreux témoignages attestent de la précarisation induite par plusieurs mois voire plusieurs années d'exil⁴⁸⁸. Dans l'intervalle, les terres ont souvent été exploitées par des proches ou des voisins n'ayant pas fui lors des exodes et qui se sont trouvés en position de force lorsqu'ils ont souhaité les conserver. On notera en outre que le bétail, qui constitue avec la terre (et les bateaux de pêche au voisinage de la mer) le principal capital mobilisable et transmissible, a souvent été totalement perdu lors des exodes. De même, l'outillage agricole a été cédé à bas prix avant des départs que l'on imaginait sans retour. Les sommes offertes par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés au titre de l'aide à la réinstallation n'ont pas toujours suffi à reconstituer le cheptel et les outils de production.

Profitant du dépeuplement relatif de 1978 et de 1992, les autorités ont également entrepris de sédentariser dans les plaines des populations montagnardes, *chakma* (*dhainet*), *kamwee* ou *mro*, et installer sur les terres laissées vacantes des villages modèles *rakhine* ou *bamar*. Un grand nombre de terres à riz ont ainsi été réattribuées au prétexte qu'elles avaient été laissées en friche⁴⁸⁹.

Le nombre de témoignages de Rohingya qui se disent « sans terre » alors que leurs parents en possédaient révèle la dégradation progressive de la situation du plus grand nombre. Le réseau dense des mosquées et des madrasas s'efforce de gérer le déséquilibre social croissant. De même les *sawrdar*, sorte de conseils communautaires à l'échelle du hameau, s'efforcent de lui conserver une certaine cohésion face aux pressions étrangères. Mais les accommodements divers qui ont longtemps permis, dans le nord de l'Arakan, la gestion sociale de ceux qui n'ont d'autre moyen de production

⁴⁸⁷ Anne Tréhondart, 2003, p. 38.

⁴⁸⁸ Entretiens divers avec des Rohingya et des responsables d'organisations internationales et non gouvernementales (janvier-septembre 2006).

⁴⁸⁹ Anne Tréhondart, 2003, p. 13-14.

que leur force de travail, sont de plus en plus délicats à mettre en œuvre dans un contexte de paupérisation générale de la population musulmane. L'impossibilité pour un nombre croissant d'individus d'accéder légalement à une parcelle de terre est génératrice d'une précarité d'autant plus grande que, sans capital foncier, l'accès au crédit est largement compromis. Ainsi, si la propriété légale d'une parcelle ne permet pas nécessairement de garantir en soi la survie de la famille, elle l'autorise néanmoins, par la solvabilité qu'elle lui confère, à assumer une diversification de son activité. À défaut, seuls des taux d'emprunt usuraires sont accessibles en cas de coup dur, plaçant les débiteurs dans des spirales de dépendance vis-à-vis des propriétaires, rakhine, bamar ou musulmans. Malgré la prohibition de l'usure (*ribā*) par l'islam, celle-ci est souvent pratiquée.

Le fractionnement extrême des parcelles empêche donc la majorité de la population d'assurer l'épargne minimum nécessaire à une forme quelconque d'investissement productif. Non seulement la mise en exploitation d'une terre exige un minimum de semences (sans parler d'intrants), mais elle signifie également que le paysan, propriétaire ou métayer, devra se passer, pendant toute la durée de son effort, de quelque forme que ce soit de revenus salariés. Il peut certes réduire la durée de la période critique en privilégiant les plantes à croissance rapide, mais l'économie ainsi réalisée, si elle rend possible l'opération, lui confère également une moindre rentabilité. Les variétés courtes de paddy se négocient par exemple à des prix plus bas que les variétés longues alors que les coûts d'accès à la terre, aux intrants ou au repiquage (ce dernier nécessitant le recours à une main-d'œuvre salariée), sont sensiblement les mêmes⁴⁹⁰.

Autre effet induit de la réduction des possibilités d'accès légal à la terre pour ceux qui, in fine, l'exploitent : l'impossibilité d'envisager des stratégies à long terme. Les diverses formes de « tolérance » qui permettent ponctuellement aux « sans terre » de mettre en culture telle ou telle parcelle, que ce soit dans le cadre d'un métayage ou d'une niche d'opportunité saisonnière, peuvent être remises en question à tout moment pour peu que le propriétaire officiellement reconnu soit enclin ou contraint à une autre stratégie. Les expropriations auxquelles procèdent régulièrement les administrations

⁴⁹⁰ Entretien avec les responsables d'une organisation internationale dans le nord de l'Arakan, le 22 février 2006.

civiles et militaires pour mener à bien leurs propres projets s'accompagnent souvent, contrairement aux idées reçues, de l'octroi d'une contrepartie financière pour les propriétaires légaux. Mais les métayers, salariés agricoles et « sans terre » exploitants en saison sèche, sont exclus des schémas d'indemnisation, suscitant les problèmes sociaux que l'on imagine.

La culture sur défriche-brûlis (*tongghya* ou *zum* en langue rohingya) a été interdite en 2003, ce qui pourrait bien faire disparaître la dernière soupape de sécurité foncière. Déjà rendue doublement difficile par la raréfaction des terres libres et par les restrictions de déplacement, elle constituait la seule possibilité d'ascension sociale. Elle donnait en effet accès à des surfaces plus vastes (souvent de l'ordre de trois à cinq *kani*), évitait de coûteuses locations, permettait l'accès à l'emprunt dans de bonnes conditions et ménageait donc, à terme, aux plus dynamiques, la possibilité d'accéder à d'autres moyens de production. Pour les Mro qui sont perçus avec davantage de bienveillance par les autorités, l'écobuage et l'essartage représentent même le plus souvent les seules formes d'agriculture pratiquée et l'application rigoureuse de la nouvelle réglementation pourrait avoir des effets catastrophiques. Tous les essais de sédentarisation antérieurs de ces populations, notamment ceux qui ont été menés dans les années 1950 et 1970 sur les terres des agriculteurs musulmans, ont globalement échoué. La prohibition pourrait ainsi conduire à une baisse de production rizicole et maraîchère très substantielle que ne saurait compenser le développement par les Rohingya de cultures de contre saison. La situation alimentaire, déjà difficile, en serait alors sensiblement affectée.

7.2 – Un objectif : produire assez

Le fait que l'État birman s'efforce, depuis maintenant plusieurs décennies, d'abstraire les musulmans du reste de la population arakanaise conduit à une forme de paradoxe économique et statistique. L'Arakan était posé par la colonisation comme un grenier à céréales. La production maraîchère laissait alors à désirer (dans les années 1910, la région importait une partie de ses légumes d'Inde de même que son huile⁴⁹¹), mais l'administration britannique notait que la consommation de riz non décortiqué par foyer était de l'ordre de 2 700 kilos, voire davantage pour les « Chittagoniens »

⁴⁹¹ R. B. Smart, 1917 (reprinted 1957), p. 101.

dont les familles étaient un peu plus nombreuses. La production permettait alors une couverture satisfaisante des besoins locaux en abstraction des exportations massives. De même, le Rakhine State serait aujourd'hui, d'après les statistiques officielles, « autosuffisant sur le plan alimentaire à 143% »⁴⁹², son abondante production vivrière ne l'empêchant pas de développer également des plantations de poivriers et d'hévéa⁴⁹³.

On notera cependant qu'outre le fait qu'en Birmanie, la qualité et l'objectivité de l'appareil statistique puissent poser question, ces données ne tiennent pas compte des populations musulmanes, conçues comme « étrangères » et à ce titre non comptabilisables en terme de besoins, bien que leur production soit, elle, prise en compte. Les données livrées pour le Rakhine State ne tiennent pas davantage compte des disparités de production au sein même de la province.

Avec une moyenne d'environ 4 500 mm de pluies par an, la partie septentrionale de l'Arakan compte certes parmi les régions les plus arrosées d'Asie (il tombe en moyenne 2 600 mm d'eau dans l'ensemble de la Birmanie), mais elle est aussi, sur le plan pédologique, assez peu propice à l'exploitation rizicole. Pendant la période coloniale, l'administration britannique notait déjà la nature sableuse des sols et leur grande porosité suggérant qu'ils étaient surtout favorables à l'élevage⁴⁹⁴.

Ces dernières années, dans les trois *townships* comme ailleurs, les autorités birmanes ont imposé que certaines terres soient réservées à la culture du riz alors que d'autres doivent l'être aux cultures maraîchères. Le contrôle du « bon usage » des terres est théoriquement assumé par les services du Land Record Department qui, en pratique, délègue cette tâche aux VPDC. Les quotas répondent à un double objectif de production alimentaire et d'imposition puisque c'est sur cette base qu'est déterminée l'assiette du *government basket*, soit l'impôt sur la production qui, bien qu'ayant été aboli sous sa forme initiale en avril 2003 au moment de la libéralisation du marché du riz, reste en vigueur dans les faits.

⁴⁹² [Food sufficiency of the state has reached 143 per cent] (Ministry of Information, Republic of Myanmar, August 2005, p. 115).

⁴⁹³ Ministry of Information, Republic of Myanmar, August 2005, p. 115.

⁴⁹⁴ R. B. Smart, 1917 (reprinted 1957), p. 110.

Aujourd'hui, les VPDC n'ont plus guère de difficultés à remplir les objectifs fixés par le gouvernement en matière de surfaces rizicoles. Le riz a clairement la préférence des producteurs. Le problème viendrait plutôt du nombre de terres disponibles. Il est désormais difficile d'envisager une augmentation importante des surfaces rizicoles au-delà des 35 000 hectares consacrés actuellement à la céréale dans chacun des trois *townships*⁴⁹⁵.

Pour faire face au boom démographique et aux « migrations bouddhiques » encouragées par l'État, il faudrait donc rendre possible une augmentation des rendements ou développer la culture de contre saison. Mais la démarche a ses limites. Avec une productivité d'environ soixante-neuf *baskets* par acre (soit 1,4 tonne), les riziculteurs des *townships* de Maungdaw, de Buthidaung et de Rathedaung ne sont pas si peu performants. Ils s'inscrivent en tout cas, d'après les statistiques officielles, exactement dans la moyenne nationale birmane⁴⁹⁶. Surtout, les intrants disponibles sur le marché sont insuffisants et souvent chers. Les semences sont importées du Bangladesh alors que les pesticides et les engrais (l'urée surtout), produits dans l'État chin, mais également en Chine ou en Inde, doivent être acheminés via Sittwe⁴⁹⁷.

Malgré les efforts fournis par la FAO ou des organisations non gouvernementales comme le Gret⁴⁹⁸, le matériel agricole reste difficilement accessible au plus grand nombre dans la mesure où les revenus, très bas, limitent la capacité d'investissement.

Le riz de contre saison, encouragé par les institutions étrangères, trouve aussi ses limites. Son exploitation est particulièrement coûteuse. Les quantités d'intrants nécessaires sont plus importantes et l'eau représente une contrainte forte. Les paysans doivent procéder à l'achat ou à la location de motopompes, difficiles à envisager sans aides financières extérieures. Sauf à ignorer tout à fait les contraintes écologiques et économiques, la saison sèche

⁴⁹⁵ Pour la saison 2005-2006, 34 000 hectares à Maugdaw (32 000 en saison et 2 000 en contre saison), 35 000 hectares à Buthidaung (31 000 en saison et 4 000 en contre saison) et 34 000 hectares à Rathedaung exclusivement en saison (Statistiques du ministère birman de l'Agriculture et de l'Irrigation, 2006).

⁴⁹⁶ Food and Agriculture Organization, 2005, p. 3 & Annex II.

⁴⁹⁷ Entretien avec un ingénieur agronome d'une organisation non gouvernementale européenne basée dans le nord de l'Arakan, le 26 juillet 2006.

⁴⁹⁸ Ce dernier a ainsi ouvert dans les trois *townships* trente magasins où les agriculteurs peuvent se fournir à des prix bas.

se prête davantage à d'autres formes de cultures qui participent également à l'alimentation et aux revenus des familles. Remplacer les légumineuses par du riz relèverait donc dans de nombreux cas d'une forme de non sens.

Pour autant, les besoins en céréales, l'interdiction de l'essartage et l'extrême pression sur les terres obligent en quelque sorte à la production rizicole ; d'autant que dans la logique du cantonnement qui est celle des autorités birmanes, il va de soi que ce sont les trois *townships* et les trois *townships* seuls qui doivent pourvoir aux besoins de leurs populations. Les importations de paddy à leur profit sont ainsi prosrites, même si, pour l'heure, la réglementation est largement contournée. Une fois les amarres larguées, les *steamers* qui quittent Sittwe sont ainsi accostés par de petites embarcations⁴⁹⁹ qui transbordent leur chargement de riz.

Figure 7
Production et consommation de riz non décortiqué dans le nord de l'Arakan
2005-2006 (en tonnes)

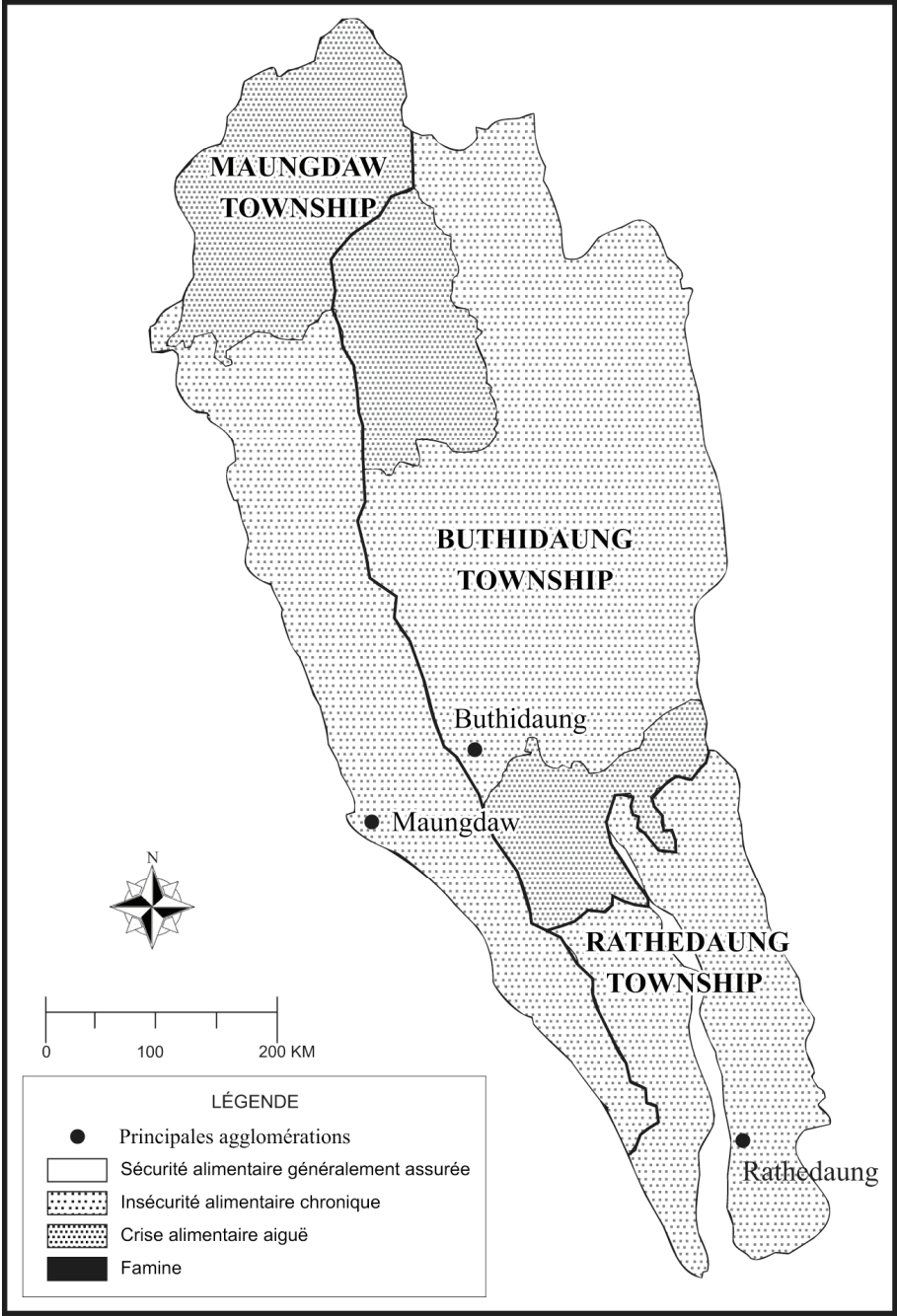
	Maungdaw	Buthidaung	Rathedaung	Total
Population	454 230	282 162	159 091	895 483
Production (en tonnes)	121 058	118 473	112 173	351 705
Consommation (en tonnes)*	198 051	126 391	75 257	399 700
Déficit ou Surplus (en tonnes)	76 992 (-)	7 918 (-)	36 916 (+)	47 995 (-)
Couverture Des besoins estimés	61%	94%	149%	88%

Source : Myanmar Agriculture Service, Rakhine State et FAO (2006)

*Comprenant les pertes post-récoltes et les réserves pour semences qui constituent environ 7% du total.

⁴⁹⁹ Entretien avec un commerçant de Sittwe, le 18 avril 2006.

Carte 19
La situation alimentaire dans le nord de l'Arakan en juillet 2006



Source : Nations Unies (2006)

Le riz constituant l'alimentation de base dans le nord de l'Arakan, on estime la ration alimentaire annuelle requise à environ 20 *baskets*, soit 418 kilos de paddy par personne⁵⁰⁰. En 2005, la production rizicole par habitant dans les *townships* de Maungdaw, de Buthidaung et de Rathedaung étaient respectivement de 250, 400 et 700 kilos⁵⁰¹.

En théorie, la production couvrirait donc environ 88% des besoins des trois *townships* tels qu'ils ont été évalués par les agences des Nations Unies, mais on notera que le taux de couverture réel est probablement bien plus bas. En premier lieu parce que le *township* de Rathedaung, seul excédentaire, ne joue pas nécessairement de rôle régulateur. Il est peuplé en majorité de bouddhistes qui concentrent l'essentiel de la propriété foncière et qui ne connaissent pas les mêmes difficultés que les musulmans pour commercialiser leur production hors de la sous-région. De même, l'emprise croissante des autorités sur la production de la céréale à Maungdaw et à Buthidaung réduit d'autant la part de la production disponible pour la consommation des Rohingyas.

Au nord de l'Arakan, le riz est devenu une véritable obsession. Dans une civilisation où il est synonyme d'alimentation, mais aussi de monnaie d'échange et de moyen de capitalisation, sa rarefaction relative conduit chacun à articuler prioritairement ses stratégies sur son obtention. Ceux qui en ont s'efforcent de le conserver et ceux qui en manquent d'en gagner, mais cet échange naturel tend à tourner à une forme larvée de confrontation arbitrée par des administrations dont les intérêts sont également fixés par des logiques d'appropriation.

C'est ainsi que le commerce entre Buthidaung (qui atteindrait plus ou moins l'équilibre) et Maungdaw (chroniquement déficitaire) est devenu de plus en plus difficile et que les phénomènes parasites se multiplient. Non seulement les paysans, obnubilés par la production rizicole nécessaire à leur

⁵⁰⁰ Le coefficient de conversion du paddy (non décortiqué) au riz est particulièrement bas dans la région en raison de la faible qualité des minoteries et de l'épaisseur des cosse des variétés exploitées. En général, le taux est d'environ 45% soit 188 kilos de riz pour 418 kilos de paddy.

⁵⁰¹ Calcul effectué sur la base des statistiques de production agricole (FAO et ministère birman de l'Agriculture et de l'Irrigation) et des données démographiques (UNHCR et Fonds des Nations Unies pour la population – Fnuap).

subsistance, sont parfois contraints de délaisser des cultures maraîchères généralement plus lucratives mais malaisées à négocier dans le contexte local. Mais, surtout, la pénurie de riz est mise à profit par les spéculateurs qui créent artificiellement des stocks au détriment du plus grand nombre. Le prix de la céréale était, avant la récolte de 2005, environ deux fois plus élevé à Maungdaw qu'à Rangoun. Les salaires des ouvriers agricoles, payés en riz, sont d'autant moins conséquents que son prix est haut.

Une enquête inter agences menée par les Nations Unies au mois de juillet 2006, soit au début de la saison des pluies, a conclu à une situation d'insécurité alimentaire chronique (*Chronic Food Insecurity*) dans les trois *townships* avec, dans certaines régions, des signes de crise aiguë (*Acute Food and Livelihood Crisis*)⁵⁰².

Pendant plus de six mois de l'année une partie substantielle de la population peine à se nourrir. À certaines périodes, nombreuses sont les familles qui se contentent d'un repas par jour, voire qui jeûnent un jour sur deux. Les femmes et les fillettes, dernières servies au sein des familles, sont particulièrement touchées par la malnutrition. La mortalité infantile dans les trois *townships* est de 71 pour 1 000 soit quatre fois supérieure à la moyenne nationale⁵⁰³.

De nombreuses familles sont désormais passées en dessous du seuil de subsistance et il suffirait de peu pour que la situation ne bascule vraiment. Une année de mauvaise récolte accompagnée d'une application plus stricte de la règle du bannissement des « importations » alimentaires serait de nature à provoquer une catastrophe de grande ampleur. Elle pourrait d'autant plus facilement se produire que les voies de communication sont aisées à contrôler et que le cadre administratif contraignant est déjà posé par les autorités.

⁵⁰² Multi-Agency Food Security Survey, *Food Security and Humanitarian Situation Analysis Northern Rakhine State (NRS)*, July 2006. Carte et document élaborés sur la base d'informations multiples en suivant le modèle défini in FAO Food Security Analysis Unit, *Integrated Food Security and Humanitarian Phase Classification: Technical Manual Version 1*, Nairobi FAO/FSAU, Technical Series IV.11, May 2006.

⁵⁰³ Donnée communiquée par une organisation internationale présente dans le nord de l'Arakan, avril 2005.

PONCTIONS ADMINISTRATIVES

8.1 – Le Principe de l'impôt

Dans le nord de l'Arakan l'impôt sur le revenu n'existe virtuellement pas. En revanche chaque initiative individuelle, qu'il s'agisse d'une activité marchande (vendre du sel, du poisson ou du riz, écouler au marché les légumes de son potager, etc.) ou d'une démarche familiale dénuée de perspective de profit (poser un toit en tôle sur sa maison, aller se faire soigner, se marier...) exige une demande d'autorisation préalable assortie du versement d'une taxe.

Soumettre à l'impôt des populations auxquelles on ne veut pas, en principe, accorder le bénéfice des services publics attachés à la citoyenneté, a incontestablement quelque chose d'inique. Force est cependant de constater que dans les faits, si les Rohingya tirent peu parti des prestations offertes par l'État, ils ne sont pas beaucoup moins bien lotis dans ce registre que le reste de la population birmane. Les dépenses publiques sont largement consacrées à la défense (25% du budget national en 2005) et répondent peu aux besoins généralement exprimés par les citoyens. L'État n'accorde que 2% de son budget à la santé (contre 10% en Chine, 14% en France ou 19% au Cambodge) et le pays est classé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à l'avant-dernier rang mondial en matière d'indice de développement sanitaire.

La situation n'est guère beaucoup plus favorable dans le secteur de l'éducation (8% du budget). Le SPDC ne consacre en outre que 0,4% de ses dépenses aux affaires sociales⁵⁰⁴ et rares sont les populations rurales qui, en Birmanie, ont accès à l'électricité, à l'eau courante ou à une route asphaltée.

Il n'est naturellement pas interdit de s'interroger sur les priorités de l'État birman, mais plus difficilement sur son droit à en fixer. L'indépendance

⁵⁰⁴ *Pyi Htaung Su Myanmar Naing Ngan Taw Pyan Tann* (Journal officiel du gouvernement birman), 21 avril 2006.

nationale, validée dans les années 1940 et garantie par les textes fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, rend même théoriquement le principe de son autonomie inaliénable, qu'il soit ou non géré démocratiquement. Ainsi, sauf à remettre en question la notion même de fiscalité, ce qu'aucun État ne peut, par définition, se permettre de faire, il convient en préambule de prendre en note sa nécessité.

Dès lors rien n'oblige à considérer que c'est l'impôt monétaire, direct ou indirect, pratique occidentale de ces deux derniers siècles qui a vocation à l'exclusivité ou même à la préséance. Ce dernier ne s'inscrit que partiellement dans la tradition locale. Surtout, il exige des populations rohingya une intégration dans les circuits économiques ou commerciaux pourvoyeurs de liquidités auxquelles elles ont souvent difficilement accès.

L'impôt monétaire ne pose pas de problèmes insurmontables aux propriétaires de bateaux de pêche ou aux gros exploitants agricoles, mais ils sont proportionnellement rares. Dans les trois *townships* du nord de l'Arakan, l'autosubsistance reste la règle. Le travail salarié annualisé pourvoyeur de revenus en espèces reste marginal. L'économie n'est que partiellement monétarisée et les échanges de denrées constituent une pratique très fréquente chez les Rohingya comme chez certaines communautés montagnardes comme les Mro au sein desquelles la monnaie n'a cours que pour les échanges avec l'extérieur.

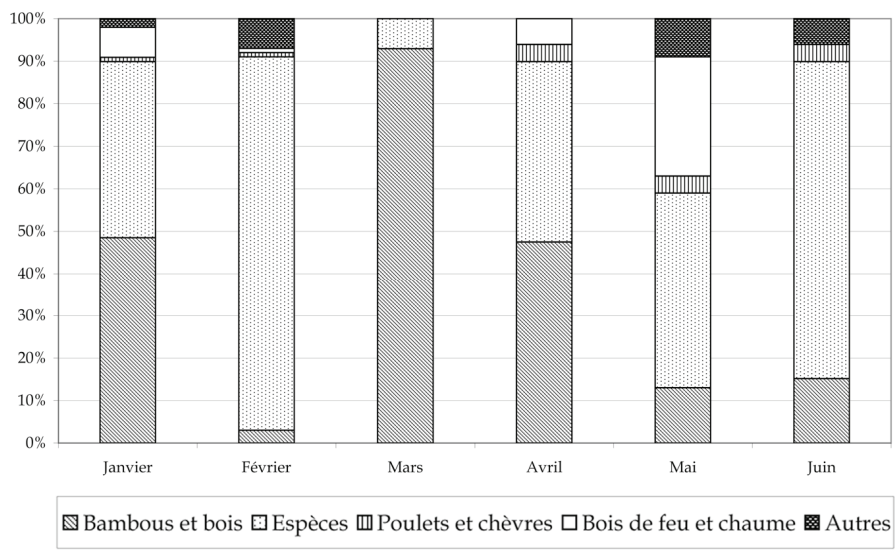
Le riz est le plus souvent au centre de cette économie de troc. Pour en obtenir, on donne du poisson, des bambous ou sa force de travail au moins aussi souvent que des kyats. Ainsi, lorsque l'administration a imposé, avant la session 2005 de la Convention nationale, une contribution exceptionnelle pour assurer le financement des sièges en plastique moulé nécessaires aux plus de mille délégués⁵⁰⁵, il a posé à beaucoup des difficultés pratiques importantes. Elles ont été plus douloureusement ressenties que ne l'a été la raison même du prélèvement, pourtant politiquement contestable pour

⁵⁰⁵ Le plan de route (*road map*) supposé conduire à la rédaction d'une nouvelle Constitution et à la transition démocratique en Birmanie amène chaque année le régime à convoquer une Convention nationale à Nyaung Hna Pin, à quelques dizaines de kilomètres au nord de Rangoun. Ce sont ainsi plus de mille délégués (1 080 en décembre 2005) censés représenter l'ensemble de la nation qui, pendant plusieurs mois, se réunissent en commissions et écoutent les communications des caciques du SPDC.

une communauté dont aucun représentant n'avait été convié à participer à l'évènement.

Dans la pratique, au nord de l'Arakan, impôts monétaires et prélèvements en nature se superposent. Les couches les plus aisées de la société rohingya y sont indifféremment soumises. Les agents des VPDC, les commerçants, les détenteurs de licences et les propriétaires terriens paient ainsi des redevances en liquide, mais ils doivent également fournir du riz et des volailles sur des bases régulières à diverses administrations. Les hameaux sont généralement soumis collectivement aux demandes en riz des NaSaKa qui réclament souvent plusieurs dizaines de tonnes de riz à chaque récolte.

Figure 8
Répartition des prélèvements fiscaux par nature en équivalent monétaire
(janvier-juin 2005, exprimée en %)



Les plus défavorisés dont l'administration sait le peu de liquidités sont, pour leur part, essentiellement ponctionnés en nature, mais aussi et surtout, on le verra, en travail. Ils sont particulièrement exposés aux maraudes des patrouilles qui peuvent à tout moment exiger d'eux un don quelconque. Les unités régionales reçoivent de l'État des budgets de fonctionnement qui

ne leur permettent pas à eux seuls d'assurer leur mission, ni même la survie matérielle du contingent. Les prélèvements en nature sont donc nécessaires à la troupe insuffisamment approvisionnée en denrées alimentaires. Les soldats s'autorisent à réquisitionner du riz ou des volailles, sans d'ailleurs pour cela que leurs besoins soient toujours suffisamment satisfaits.

8.2 – Expropriations

Le nord de l'Arakan n'a pas l'exclusivité des réquisitions foncières par les administrations. Mais comme toutes les zones frontières et plus encore que la plupart d'entre elles, il y est particulièrement sujet. La perception par Rangoun du risque politique sur la partie la plus occidentale de son territoire est telle que les contingents présents sont hors du commun. Leurs besoins fonciers s'établissent en conséquence.

On l'a vu, lors des vagues d'exil de 1978 et 1992 les cas de réaffectation des terres ont été nombreux. Ils ont permis d'accélérer l'implantation des villages modèles. Mais cette volonté d'aménagement du territoire national dans un esprit clairement communautariste ne constitue qu'un aspect de la contribution de l'administration civile et militaire à la pression sur la terre. Elle s'exerce en fait de trois manières : par les besoins directement suscités par la présence des divers contingents plus ou moins agglomérés autour des NaSaKa, par le rôle qu'entendent jouer ces unités dans la production et, enfin, par leur volonté de capitalisation terrienne.

En premier lieu, on notera que la mise en place des cantonnements exige de l'espace. La construction du camp NaSaKa d'Inn Dinn, dans le sud du *township* de Maungdaw, a par exemple nécessité, en 1994, l'expropriation des autochtones dans des délais rapides. Pour des raisons de « sécurité » et dans la perspective d'éventuels agrandissements, les transactions sur les terres alentours ont été gelées. Les camps sont ceints d'un périmètre de sécurité d'un diamètre variable dont sont exclues cultures et pâtures.

Une fois établis, les NaSaKa doivent faire face à leurs besoins, non seulement en prenant en charge financièrement leur propre fonctionnement, mais en assurant autant que possible, une certaine prospérité personnelle à ceux qui les dirigent. Les projets d'exploitation agricole et aquacole se sont

multipliés au cours de la dernière décennie. Plusieurs centaines d'hectares de marais salants et de terres inondables utilisables pour l'élevage de crevettes ont été réquisitionnées.

En 2002, un programme de confiscation des terres de pâture a permis l'installation sur les contreforts des montagnes de Maungdaw de vastes plantations d'arbres fruitiers, d'hévéa et d'anacardiens. À l'intérêt traditionnellement porté par les NaSaKa aux terres basses s'ajoutent ainsi, depuis quelques années, des ambitions sur les pentes qui les conduisent à diaboliser les essarteurs dont les pratiques sont désormais désignées comme « Le » vecteur de dégradation écologique⁵⁰⁶.

On notera ici une certaine ironie de l'administration. Ce sont en effet souvent les expropriations auxquelles elle procède qui obligent les agriculteurs à s'adonner à la défriche-brulis qu'elle fustige. C'est ce qui s'est massivement produit en 1994 au moment de la construction du village modèle et du camp d'Inn Dinn qui ont privé de nombreuses familles de leur accès traditionnel à la terre sans pour autant leur fournir d'opportunités d'emploi alternatives⁵⁰⁷.

Les démarches d'appropriation des unités militaires et NaSaKa ne se réduisent pas à leur capacité d'exploitation directe. Elles peuvent également, dans certains cas, être motivées par la seule perspective d'une rente foncière. Ainsi, aujourd'hui, la plupart des exploitants de marais salants sont-ils des métayers soumis à un loyer par une autorité ou une autre.

Dans leur cas, le profit est double pour l'administration. Non seulement elle s'est donc autorisé un prélèvement sur l'outil de production (le marais), mais elle bénéficie de la production elle-même puisque c'est elle qui attribue, moyennant commission, le monopole d'achat. Certains s'efforcent d'échapper à l'obligation de vendre leur sel aux conditions fixées par le monopole, mais il leur faut alors accéder à des marchés plus distants qui oblige l'achat de permis de déplacement, eux aussi délivrés par l'administration.

⁵⁰⁶ Anne Tréhondart, 2003, p. 10.

⁵⁰⁷ Anne Tréhondart, 2003, p. 25.

8.3 – Monopoles

Aux impôts directs, en espèces ou en nature, il faut donc ajouter le manque à gagner que représente pour les producteurs l'existence de ces monopoles octroyés moyennant redevance par l'administration. Ils touchent généralement la commercialisation, mais ils peuvent également porter sur la production et être accordés de conserve avec les terres nécessaires. Ainsi une unité NaSaKa peut-elle exproprier des éleveurs de crevettes et s'approprier leurs bassins avant d'attribuer au plus offrant un monopole de production sur les crustacés et donc sur l'usage des marais correspondants. L'exploitant désigné n'a plus alors qu'à utiliser les anciens propriétaires pour assumer la tâche pour lui en tant qu'employés. En matière de travail les acteurs restent les mêmes. En revanche, la répartition des profits change du tout au tout.

Des glissements similaires ont eu lieu dans de nombreuses filières. Les bambous, dont les administrateurs coloniaux disaient qu'ils couvraient « la majeure partie des collines arakanaises »⁵⁰⁸, constituent encore aujourd'hui un enjeu économique et social important. Leur coupe représente en effet une activité d'appoint pratiquée par de très nombreux Rohingya. Mais de même que celle des arbres (qui, au début du XX^e siècle, étaient propriété de ceux qui voulaient bien les prélever⁵⁰⁹), leur exploitation est aujourd'hui sujette à de nombreuses restrictions.

Les « ressources naturelles » sont, en Birmanie, réservées à l'usage des citoyens birmans, ce qui prive légalement les Rohingya du droit d'en profiter. En tout état de cause, pour chaque *township*, une ou plusieurs concessions exclusives sur des bambouseraies généralement situées sur les reliefs sont attribuées par l'administration à des hommes d'affaires bamar ou rakhine dans des conditions peu transparentes. Ces derniers sont dès lors libres d'accorder des sortes de « sous-concessions ». Les « sous-concessionnaires » disposent d'agents dans la plupart des *Villages Tracts* et achètent leur récolte à ceux qui, effectivement, partent dans les montagnes.

Le système ménage des marges très faibles aux coupeurs, d'autant que ces derniers sont souvent amenés à demander une avance au « sous-

⁵⁰⁸ R. B. Smart, 1917 (reprinted 1957), p. 8.

⁵⁰⁹ R. B. Smart, 1917 (reprinted 1957), p. 116.

concessionnaire » pour pouvoir emporter la nourriture nécessaire aux quelques jours qu'ils ont à passer dans les montagnes. Surtout, les restrictions de déplacement croissantes imposées aux musulmans tendent à les exclure graduellement de cette activité. Ce sont maintenant de plus en plus souvent des Rakhine ou des Chakma, habitants ou non des villages modèles, qui assurent la coupe et le transport. Les bambous sont utilisés localement pour les maisons et les clôtures, mais la plupart sont envoyés à Rangoun ou exportés au Bangladesh.

A l'attribution de la concession, qui constitue une recette fiscale importante pour l'administration qui l'assume, s'ajoutent les prélèvements des autorités locales. Les « sous-concessionnaires » doivent ainsi, par exemple, s'acquitter auprès du NaSaKa d'une somme calculée au prorata des bambous coupés⁵¹⁰. Il en va de même pour le bois, à la différence près que les coupeurs sont rarement des travailleurs indépendants mais, le plus souvent, des salariés directs du concessionnaire ou de ses représentants.

Il est très difficile de se faire une idée claire des différentes formes de monopoles attribués à plus ou moins long terme. Chaque niveau du système NaSaKa semble avoir la capacité d'en accorder, sans que l'on puisse très bien comprendre comment il en définit la nécessité ni comment il en acquiert le droit auprès des autorités supérieures. Le système administratif birman laisse croire à une extrême centralisation de la décision, mais il semble bien qu'en l'occurrence, ce soit l'autorité locale qui s'impose au sein d'une circonscription conçue comme un fief. Chaque échelon, hameau, village, *township*, province est totalement souverain dans sa sphère tant que ses décisions ne contreviennent pas à celles de l'autorité de la sphère supérieure à laquelle il est, dans ce cas, totalement soumis.

Les règles fluctuent donc au gré des féodalités. Seuls certains agents sont habilités à acheter, en deçà du prix du marché, certaines denrées agricoles ou halieutiques comme le riz, le sel, les bambous (ou les nattes qui en sont dérivées), les crevettes, le bois de chauffe, l'huile de moutarde ou, ponctuellement... n'importe quel autre produit. Ici ce sont les unités de la Military Intelligence qui prélevaient une partie de la production

⁵¹⁰ Anne Tréhondart l'évoque dans le cas du village de Kadila où le « sous-concessionnaire » devait verser au NaSaKa local 0,5 kyat par bambou coupé (Anne Tréhondart, 2003, p. 19).

d'arachide d'un village à un prix inférieur d'un tiers au prix du marché⁵¹¹. Là, c'est une unité de NaSaKa qui alloue les autorisations d'aller en mer aux pêcheurs et qui veille au bon respect des monopoles d'achat qu'elle a concédés pour le poisson⁵¹². Ailleurs c'est le camp militaire qui s'intéresse aux fruits dont il entend revendre lui-même la production⁵¹³, etc.

Pour les habitants du nord de l'Arakan, la marge de manœuvre est très réduite, ce qui les oblige à faire preuve d'une exceptionnelle capacité d'adaptation. Dans la mesure où la liste des denrées soumises aux monopoles d'achat met toujours un certain temps à s'actualiser, on assiste à une forme de course à l'innovation. Alors que le riz, les crevettes, le poisson, les arachides ou les bambous sont lourdement taxés, l'objectif est de produire autre chose. Les pastèques, les méduses (exportées au Japon) ou, on l'a dit, les légumineuses, libèrent un temps les paysans de l'étouffement fiscal, avant que, tôt ou tard, ce dernier ne les rattrape. À défaut de pouvoir peser sur les innombrables réglementations, d'ailleurs rarement couchées sur le papier, les organisations internationales et non gouvernementales comme la FAO, le Gret ou le Pnud participent activement à cette fuite en avant, délivrant quantité de semences en tous genres et sessions de formation à l'avenant.

Les monopoles sont d'autant plus difficiles à contourner pour les producteurs que les restrictions qui portent sur leurs mouvements sont drastiques. Les postes de contrôle établis par l'armée ou les NaSaKa n'ont d'ailleurs pas pour seule fonction de contrôler le déplacement des personnes, mais aussi le respect des monopoles. Tel bateau pourra parfois céder en mer une partie de sa pêche avant d'être contraint de la livrer au représentant agréé. Tel acheteur de poisson séché passera par les montagnes pour tenter de s'approvisionner directement. Mais les risques sont à l'avenant. Quand bien même les producteurs seraient-ils en droit de négocier leur produit comme bon leur semble et auraient-ils acheté les autorisations de déplacement nécessaires, les coûts induits ne leur permettraient pas nécessairement d'en tirer bénéfice. Les voies praticables sont rares et l'essence est aujourd'hui environ trois fois plus chère dans les trois *townships*

⁵¹¹ Anne Tréhondart, 2003, p. 25.

⁵¹² Anne Tréhondart, 2003, p. 28.

⁵¹³ Entretien avec le responsable d'une organisation humanitaire présente dans le nord de l'Arakan, le 22 septembre 2006.

musulmans qu'à Rangoun, du fait notamment des difficultés d'approvisionnement. Dans ce contexte, sauf à trouver la filière qui permette d'exporter clandestinement les produits au Bangladesh, il est virtuellement impossible à la plupart des Rohingya de dépasser le seuil de subsistance.

8.4 – Corvée

Connue en Indonésie sous le nom de *gotong royong* et jadis courante au Cambodge comme au Viêt Nam ou au Siam, la participation, à titre gratuit, aux travaux d'intérêt collectif, est une tradition historique sud-est asiatique. Elle se heurte néanmoins depuis près d'un siècle aux conceptions d'un Occident qui a lui-même, en son temps, eu abondamment recours à la corvée.

Le Bureau International du Travail (BIT) a voté en 1930 une convention (n°29) prohibant toute forme de « travail forcé ». Depuis lors, la communauté des nations porte sur la conscription civile un regard très sévère⁵¹⁴. Les tensions structurelles qui règnent entre le BIT et le régime birman lui sont quoi qu'il en soit imputables de même que la plupart des ennuis médiatiques de l'entreprise pétrolière Total, accusée d'y avoir eu recours lors de son installation en Birmanie en 1994⁵¹⁵.

L'association des mots *forced labour* (travail forcé) et Burma sur les moteurs de recherche déclenche une cascade de réponses, à la mesure de l'indignation que le cas suscite. *Google* propose sur ce thème 1,17 million de références⁵¹⁶ et les rapports sur cette question sont marqués par une réprobation inconditionnelle qui tranche sans autre réflexion la question de l'opportunité. Même les approches les plus sensibles de la situation birmane n'échappent pas tout à fait à ce travers. On peut ainsi lire dans le rapport que Chris Lewa a soumis au BIT le 31 août 2005 que lors d'une récente réunion, l'ambassadeur du Myanmar au BIT n'a même pas essayé de

⁵¹⁴ Elle tolère néanmoins son homologue militaire, ce qui ne va pas sans poser question. Les arguments généralement opposés au « travail forcé » selon lesquels il ferait fi de la notion de compétence et perturberait le bon fonctionnement du marché ne sont en effet pas moins applicables aux armées qu'au monde civil.

⁵¹⁵ Pour un aperçu sur ces critiques, voir Alain Clément (éd.), *Birmanie TOTALitaire*, L'Esprit frappeur n°73, 1994, 122 p.

⁵¹⁶ Recherche sur www.google.com, le 15 septembre 2006.

transmettre l'impression que son gouvernement souhaitait s'engager pour « éradiquer ce fléau »⁵¹⁷. Le travail qu'Anne Tréhondart a consacré aux paysans sans terre du nord de l'Arakan et qui constitue sans doute la meilleure analyse socio-économique jamais rédigée sur la région, nous dit pareillement que le « travail forcé (...) vole des journées de travail aux familles les plus pauvres »⁵¹⁸.

De même dans les documents de travail des organisations internationales relatifs aux trois *townships* les mobilisations sont le plus souvent qualifiées d'« incidents ». Les heures demandées à la population sont analysées en terme de « manques à gagner salariaux » (*estimated wages (loss) at market value*) et non, comme cela pourrait être le cas, en tant que « taxes » auxquelles il serait possible d'attribuer, sur la base du marché du travail, une valeur monétaire. On pourrait bien entendu présenter l'impôt sur le revenu appliqué dans la plupart des pays industrialisés d'*estimated wages (loss) at market value*, mais on notera que ce n'est guère la pratique des agences statistiques occidentales...

Contribution à des travaux d'intérêt collectif, construction d'infrastructures, soutien aux initiatives productives de telle ou telle administration, voire mission paramilitaire, le « travail forcé » prend en Birmanie des formes diverses. Au nom du *Town Act* et du *Village Act* de 1907, loi britannique restée en vigueur après l'indépendance, les autorités se sont longtemps assuré le droit légal de réquisition. Entre 1989 et 2000, le SPDC y a notamment massivement eu recours pour de grands travaux routiers et ferroviaires.

Menés extensivement et sans souci de logistique, ces derniers ont souvent eu des conséquences catastrophiques pour ceux qui y ont contribué. Privés de nourriture et de soin, placés dans l'impossibilité d'assumer leurs propres travaux agricoles, ils y ont souvent succombé dans des conditions qui

⁵¹⁷ [He did not even convey a token commitment to eradicate this scourge]. La spécialiste des Rohingya résume ainsi le compte-rendu de la session du 4 juin 2005 du comité d'application des normes (International Labour Conference, 93nd session, Geneva, June 2005, Committee on Application of Standards – Ref. C. App/PV2). Voir Chris Lewa, *Forced labour in full swing – Forced Labour practices in Northern Arakan State, Burma, May-August 2005*, Report submitted to the ILO on 31 August 2005, p. I.

⁵¹⁸ Anne Tréhondart, 2003, p. 46.

rappelaient certains grands chantiers japonais de la seconde guerre mondiale⁵¹⁹.

L'instruction n°1/99 promulguée par le ministère de l'Intérieur le 14 mai 1999 (*Order Directing Not To Exercise Power Under Certain Provisions of the Town Act, 1907 and the Village Act, 1907*), l'instruction complémentaire du 27 octobre 2000 et la lettre n°4/ Na Ya Ka (U) / Ma Nya adressée le 1^{er} novembre 2000 à l'administration par le secrétaire n°1 du SPDC (courrier intitulé *Prohibiting Requisition of Forced Labour*) mettent théoriquement un terme à toutes formes de mobilisation « gratuite » en dehors des cas d'urgence ou de désastres naturels. Depuis lors, les populations bamar ont été considérablement moins soumises à ce type de contrainte⁵²⁰. Seuls les détenus condamnés à des peines de prison légères, et reconnaissables sur le terrain à leurs tenues bleues, sont désormais abondamment mobilisés. Et on peut dire qu'« il n'y a plus, en Birmanie, de politique nationale de travail forcé »⁵²¹.

Pour autant la pratique est loin d'avoir totalement disparu. Elle est même plus fréquente que jamais dans certains contextes. Les populations des régions périphériques comme les Shan, les Karen ou les Rohingya sont soumises à un régime spécial. Afin que leur mobilisation ne puisse être qualifiée de « travail forcé » (*forced labour*), les administrations sont sommées d'éviter l'utilisation du mot « travailleurs » (*labourers*), et de le remplacer par celui plus élégant de « volontaires » (*volunteers*). Cet effort terminologique tient cependant difficilement lieu d'argument et place une nouvelle fois la Birmanie dans le collimateur des organisations internationales.

Le renforcement de la conscription dans certaines régions périphériques tiendrait à plusieurs raisons qu'il faudrait lire en corrélation avec la densité du réseau militaire. Les observateurs du BIT ont noté un lien très fort entre

⁵¹⁹ Grands chantiers dont la mémoire a notamment été entretenue par le roman de Pierre Boulle, *Le Pont de la rivière Kwaï*, Julliard, Paris, 1952, 217 p. et le film de David Lean qui en a été tiré (1957).

⁵²⁰ *Developments concerning the question of the observance by the Government of Myanmar of the Forced Labour Convention, 1930 (N°29) – Report of the High Level Team*, International Labour Office Governing Body, GB.282/4, 282nd Session, Geneva, November 2001, point 57 (a) et entretien avec un délégué du BIT, le 13 septembre 2006.

⁵²¹ Entretien avec un délégué du BIT, le 13 septembre 2006.

présence armée et recours au « travail forcé »⁵²². Depuis une instruction de 1996, les unités ont la nécessité d'être financièrement autosuffisantes, ce qui les amène, là où elles sont présentes, à développer une double stratégie de prédation et d'exploitation. Elles requièrent ainsi de l'alimentation, mais aussi du travail agricole sur les terres qu'elles s'approprient sans disposer des ressources nécessaires ni de la motivation requise pour acheter et rémunérer. Au cours des années 1990, les effectifs de l'armée de terre seraient passés de 120 000 à 350 000 soldats. Le nombre de bouches à nourrir, directement ou non, a donc été augmenté en conséquence et l'effort revient ironiquement aux régions qui, précisément, voient déjà le moins d'intérêt à supporter l'autorité de Rangoun / Nay Pyi Daw.

Faute d'intendance en matière de transport, les unités en opération ont également abondamment recours au portage. L'armée compte seulement cinq Animal Transport Battalions (ATB) et, le plus souvent, il revient aux villageois des régions rebelles d'accompagner les soldats sur les lieux d'opération, charriant sur leur dos de lourdes charges d'alimentation et de matériel. La tâche est particulièrement difficile. Les porteurs, considérés comme des collaborateurs potentiels de l'« ennemi », sont maltraités et régulièrement utilisés en première ligne, lorsqu'il s'agit, notamment, de traverser un espace miné, comme on en trouve beaucoup en région karen.

Le portage et, d'une manière générale, l'usage de supplétifs sont conçus comme une priorité par les commandants militaires des régions dites insoumises et le poids de ces derniers dans l'appareil politique du pays leur a permis de les faire valoir. Le général Khin Nyunt, secrétaire n°1 du SPDC et chef du gouvernement qui, sous la pression de la communauté internationale, a signifié le bannissement du « travail forcé » n'était que le troisième dignitaire du régime derrière les généraux Than Shwe et Maung Aye. Il n'avait pas les faveurs de l'ensemble des chefs d'unité dont certains ont signifié à une mission d'enquête du BIT que le secrétaire n°1 « n'avait pas la responsabilité des combats » et donc pas vocation à leur délivrer des instructions⁵²³. Depuis la destitution de Khin Nyunt en octobre 2004, ses décisions passées ont naturellement moins de poids encore.

⁵²² International Labour Office Governing Body, November 2001, point 55 et entretien avec un délégué du BIT, le 13 septembre 2006.

⁵²³ International Labour Office Governing Body, November 2001, point 59.

Dans le nord de l'Arakan, la situation au regard du « travail forcé » peut passer pour particulièrement étonnante. La concentration militaire justifie en quelque sorte qu'il y soit fait couramment recours pour la production alimentaire nécessaire à l'armée comme pour les charges d'intendance (construction et entretien des camps NaSaKa, service des officiers...). En revanche, dans la mesure où la région est en paix, on pourrait imaginer que les charges liées au portage ou aux missions de sécurité paramilitaires soient particulièrement limitées. Il n'en est rien. La mobilisation de patrouilles (*sentry*) s'est semble-t-il nettement intensifiée.

Depuis 2005 tous les témoignages s'accordent sur le problème posé par ces *sentry*. Dans la mesure où il s'agit le plus souvent de gardes nocturnes, elles perturbent considérablement les rythmes de vie des villages. Les unités NaSaKa ont souvent fait installer un poste tous les cinquante mètres dans des hameaux où aucun problème de « sécurité » n'a jamais été enregistré. A raison de cinq hommes par poste, chaque villageois doit assumer au moins une nuit de garde par semaine hors l'entretien des postes eux-mêmes et sans préjuger des autres charges qui pourront lui être imposées pendant la journée⁵²⁴.

Le décalage entre la paix qui règne dans la région et les tâches imposées aux Rohingya en matière de « sécurité » a conduit les enquêteurs du BIT à déduire que si « la population musulmane du nord de l'Arakan est disproportionnellement affectée par le travail forcé, cela reflète un élément de discrimination contre cette population »⁵²⁵. Sans doute la charge « travail forcé » dans le registre paramilitaire participe-t-elle d'une certaine manière de la politique de marginalisation des Rohingya auxquels on signifie par ce biais la précarité de leur situation au sein de l'espace national birman. Il pourrait également s'agir d'une forme d'incitation à l'exil. On sait d'ailleurs que la mobilisation de main-d'œuvre par les autorités militaires a joué un rôle important dans le déclenchement de l'exode de 1992. On notera cependant que la mobilisation des civils s'inscrit fort bien dans la logique du fonctionnement de l'appareil militaire birman pour lequel toute

⁵²⁴ Chris Lewa, 31 August 2005, p. 1.

⁵²⁵ [*The Muslim population in this area is disproportionately affected by forced labour, it reflects an element of discrimination against this population...*] (International Labour Office Governing Body, November 2001, point 57 (e)).

action de sécurité est nécessaire en soi et, en quelque sorte, justifiée par sa seule présence.

La multiplication des patrouilles dans les zones montagneuses et forestières requiert l'usage d'un nombre sans cesse accru de Rohingya qui portent nourriture et équipements, préparent les campements, cuisinent et servent de guides⁵²⁶. La mise en place d'un chapelet de postes de garde, mais aussi la construction d'une infinité de clôtures en bambou laissée à la charge des villageois relèvent d'une certaine vision de l'ordre. De même, la politique de pavoiement qui exige la fabrication et la gestion par les Rohingya d'une multitude de petits fanions aux couleurs de chaque hameau relève moins de la vexation que d'une forme de démarche civilisatrice selon les termes d'une armée elle-même très peu formée. Chaque jour, des milliers de petits drapeaux confectionnés par les familles doivent ainsi être disposés le long des routes, surveillés soigneusement pendant la journée avant d'être retirés, chaque soir.

Au-delà même de leur cohérence militaire, toutes ces tâches sont potentiellement pourvoyeuses de revenus pour ceux qui les exigent. Il est toujours possible d'arguer d'éventuels mauvais fonctionnements des groupes civils en mission paramilitaire pour procéder à un prélèvement supplémentaire. Le rapport rédigé par Chris Lewa en août 2005 présente notamment des témoignages sur la manière dont les patrouilles NaSaKa tirent profit des gardes (*sentry*) imposées. Elles ne se contentent pas d'en monnayer les dispenses. Si les villageois laissent nuitamment passer un commando sans en signaler la présence, ce dernier les sanctionnera par une amende en espèces, en nature ou en travail. Si, en revanche, ils l'interpellent, ce dernier pourra arguer qu'ils auraient dû l'identifier ou qu'ils lui ont fait perdre le bénéfice de la discrétion dans la traque d'hypothétiques malandrins. Le commando exigera en conséquence réparation en argent ou sous la forme d'une volaille ou d'un sac de riz⁵²⁷.

Ces pratiques, semble-t-il communes, sont particulièrement vexatoires. Mais aux yeux d'un réfugié récemment arrivé au Bangladesh, ce n'est pas leur objet. Le *sentry*, dit-il, leur sert « à nous extorquer de l'argent pour leur

⁵²⁶ "Interview 4", in Chris Lewa, 31 August 2005, p. 9.

⁵²⁷ "Interview 3", "Interview 8" et "Interview 13", in Chris Lewa, 31 August 2005, p. 8 et p. 14.

propre poche⁵²⁸ ». Ce point de vue est corroboré par un autre témoignage qui porte cette fois sur le programme des fanions. Il semble ainsi que certains VPDC aient profité de l'obligation imposée aux villageois de fournir les bambous utilisés comme hampes pour en exiger une quantité largement supérieure ; le surplus étant commercialisé par leurs soins.

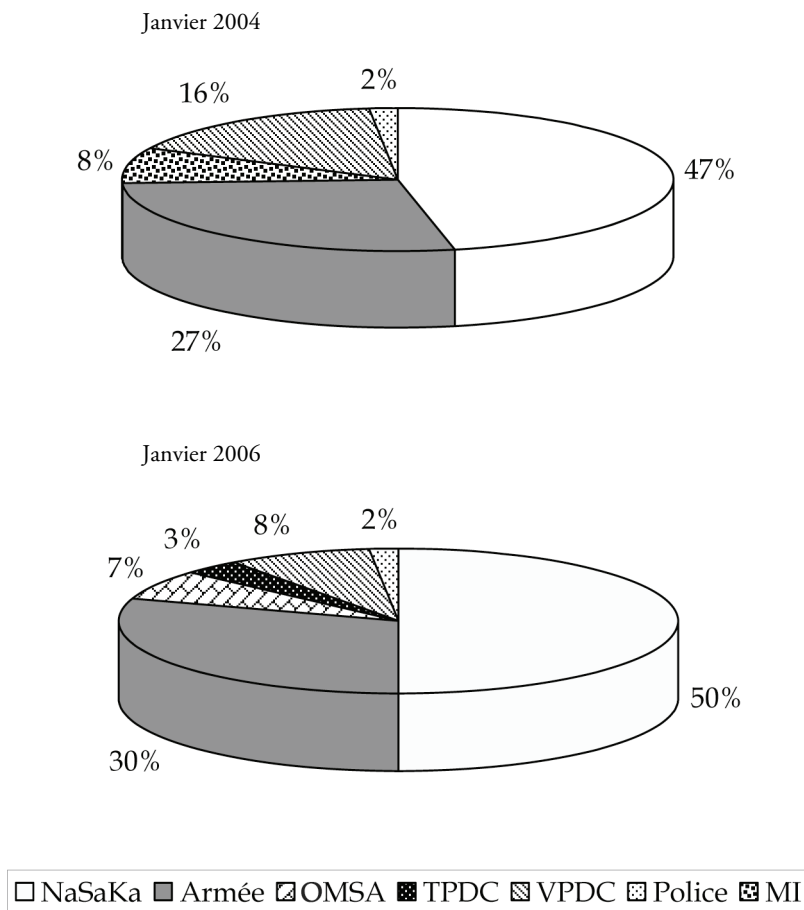
Le désir que peuvent avoir les employés du gouvernement d'accroître leur solde constitue donc, plus qu'une éventuelle stratégie de terreur, un facteur explicatif aux pressions qui s'exercent sur les populations. En outre, le confort que représente pour un officier ou un fonctionnaire de pouvoir disposer de personnel de service domestique s'ajoute à celui de bénéficier de caddies sur les parcours de golf (le nord de l'Arakan en compte plusieurs) ou de pouvoir à tout moment demander à virtuellement n'importe qui de porter un sac, de faire une course ou d'acheminer un message. Il arrive ainsi couramment que des militaires apostrophent les passants ou traversent un marché pour requérir tel ou tel service exécutable dans l'instant.

On sait que partout où elles ne sont pas strictement découragées par le pouvoir central, les exactions commises par les unités militaires dans les régions périphériques ont tendance à se multiplier. Le sentiment de supériorité d'une armée qui représente l'étalon culturel national, l'absence de contrôle et une certaine forme de toute puissance, ont conduit dans les États shan et karen, mais aussi dans les provinces indonésiennes d'Aceh ou de Nouvelle-Guinée Occidentale, dans l'île philippine de Mindanao, ou même au Pakistan oriental en quête de son indépendance, à des exactions qui, sans avoir été nécessairement décidées par l'État central, ne s'inscrivaient pas en rupture avec sa politique.

Au demeurant, la conscription dans le nord de l'Arakan est organisée par les différentes administrations selon des schémas qui relèvent davantage de leurs besoins et des ambitions de développement collectif et individuelles qui sont les leurs que d'une politique clairement définie. Elle ne touche pas de la même manière toutes les tranches de la population. Les bouddhistes, les membres des VPDC et leur famille, les agents du service public ou les collaborateurs des unités militaires et NaSaKa en sont dispensés.

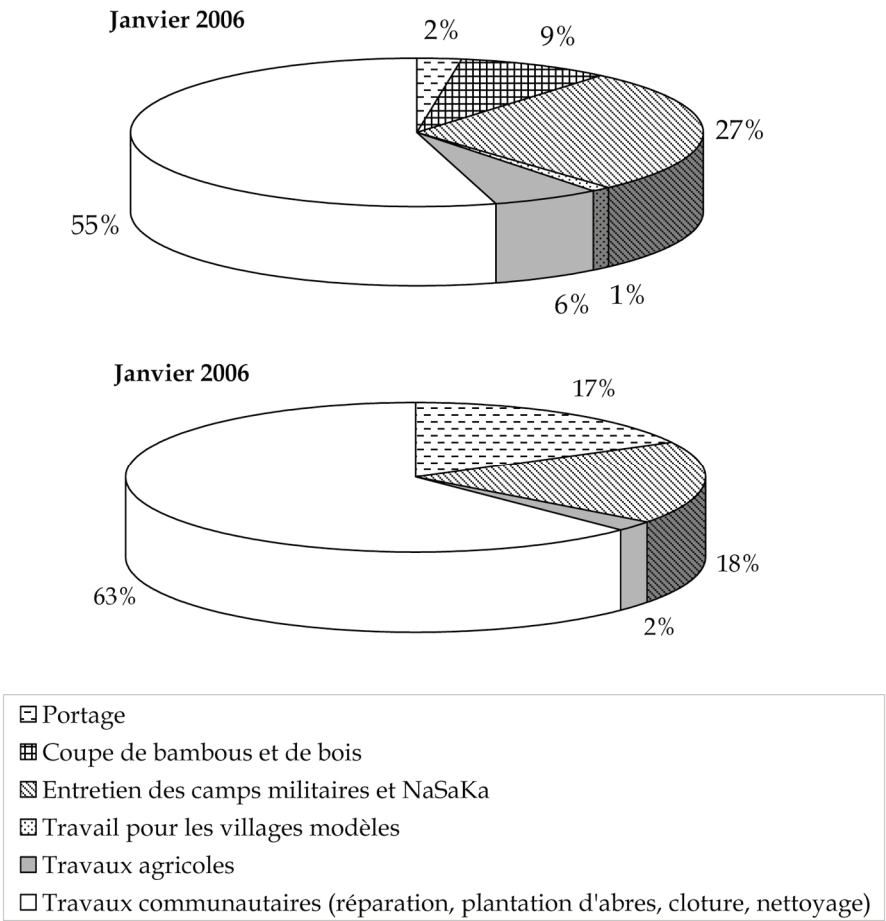
⁵²⁸ [*The sentry duty they impose on us is just to extort money for their own pockets*] ("Interview 8", in Chris Lewa, 31 August 2005, p. 14).

Figure 9 et Figure 10
Contribution en travail exigée par institution (en %)



De même, il est toujours possible d'échapper à la conscription en s'acquittant d'une somme d'argent conçue comme équivalente. C'est ce que font les familles les plus aisées, mais aussi les villageois qui souhaitent éviter cette charge aux mollahs et aux mulvis des madrasas qui devraient théoriquement y être soumis. Il est également possible de se faire remplacer par un voisin ou un membre de sa famille.

Figure 11 et Figure 12
Contribution en travail par type d'activité (en %)



Toutes les circonscriptions ne sont pas concernées dans la même mesure. Les mobilisations sont le plus souvent régies par une négociation menée entre l'administration demandeuse et les VPDC qui donnent en général à leurs Se Ein Mu (« représentants des dix foyers ») et à leurs Ya Ein Mu (« représentants des cent foyers ») mandat pour choisir ceux qui y seront soumis⁵²⁹. La demande varie selon les besoins des administrations ; le plus souvent les militaires ou les NaSaKa. Il est également possible que les *Village*

⁵²⁹ Anne Tréhondart, 2003, p. 69-70.

Tracts qui ménagent le moins de possibilités de taxation par ailleurs (sur le foncier, sur les activités agricoles et halieutiques ou encore sur les différentes formes de commerce) voient leur force de travail davantage sollicitée⁵³⁰.

8.5 – Arbitraire fiscal et spirale de l'illégalité

Si les prélèvements en nature ou en travail constituent un important motif de grief des Rohingya, ce n'est pas nécessairement pour les raisons spontanément identifiées par les organisations internationales. Si on se souvient qu'à la fin du XVIII^e siècle, les Arakanais, bouddhistes et musulmans avaient été nombreux à fuir la conscription imposée par le royaume d'Ava, on a également dit que la surimposition avait contribué à la migration. En 1836, soit moins de dix ans après que l'Arakan est passé sous l'administration britannique, le lieutenant Arthur P. Phayre notait qu'il était « difficile de rendre compte d'un système aussi politiquement inepte et injuste » où tout, du filet de pêche à la moindre tête de bétail, faisait l'objet d'une taxe particulière⁵³¹.

La colonisation britannique n'y a rien changé, bien au contraire. Le système de perception a alors été d'autant plus pénible pour les contribuables qu'abus de pouvoir et détournements personnels de la part des fermiers généraux des *circles* étaient monnaie courante. Il a provoqué plusieurs révoltes paysannes comme celle qu'a conduit Maung Tha U en 1829⁵³², précarisant la présence britannique bien davantage que toute autre manifestation nationaliste. Des mouvements similaires se sont d'ailleurs également produits de l'autre côté de la frontière où, en 1777, une guerre a même été déclarée à la Compagnie britannique, coupable aux yeux des Chakma de prélèvements abusifs⁵³³.

On pourrait penser que la fiscalité était d'autant moins supportable qu'elle était le fait d'un colonisateur, par définition honni. Mais en Arakan,

⁵³⁰ C'est notamment l'hypothèse d'Anne Tréhondart, 2003, p. 58.

⁵³¹ Arthur P. Phayre, 1841, p. 700-701.

⁵³² Jacques Leider, 2003, p. 14-15.

⁵³³ Alamgir M. Serrajuddin, "The Origins of the Rajas of the Chittagong Hill Tracts and their Relations with the Moghals and East India Company in the Eighteenth Century", in *Journal of the Pakistan Historical Society*, vol. XIX, n°1, 1971, p. 56 et Amina Mohsin, 2002, p. 26.

l'intolérance à l'impôt vient moins qu'on ne le croit de l'identité de celui qui le prélève ou de celui qui, in fine, en bénéficie. L'agriculteur contribuable, aux prises avec les difficultés de son quotidien, s'en préoccupe peu. Comme le suggère Arthur P. Phayre en référence à la période coloniale, le plus souvent, la colère n'est généralement même pas due au montant prélevé, mais aux incertitudes quant au dit montant et à l'imprévisibilité du prélèvement. L'administrateur colonial note par exemple que les sévères tensions du temps des gouverneurs birmans trouvaient leur origine dans le fait que les gens n'avaient pas tant de taxes régulières à payer, mais qu'on leur réclamait constamment du travail, des services ou du matériel au profit de certains membres de l'administration⁵³⁴. Ce serait donc moins la pratique elle-même qui s'avérerait inacceptable, que son caractère aléatoire et arbitraire et la diversité des institutions qui pouvaient, sans préavis et sans concertation, y avoir recours.

Sous la gestion britannique, on rappellera qu'au même titre que les militaires birmans actuellement, les « fonctionnaires », au premier rang desquels les chefs de village et de *circles*, ne recevaient de leur administration ni moyens de fonctionnement ni salaires suffisants. Ils se voyaient en revanche, tout comme c'est le cas aujourd'hui, accorder une sorte de « droit de prélèvement compensatoire », peu réglementé ou, en tout cas, peu contrôlé. Et ce sont les modalités d'exercice de ce « droit » qui, hier comme aujourd'hui, sont largement vecteurs de tensions. Ainsi n'est-ce pas tant telle ou telle taxe, les monopoles ou la corvée qui posent en soi problème que leur accumulation désordonnée, l'arbitraire absolu qui les guide, le rançonnement permanent qui s'y ajoute.

Les responsables des administrations birmanes n'hésitent pas à superposer les exigences dans des termes qu'il est difficile de ne pas considérer comme choquants. Après avoir exproprié les habitants d'une terre où elle entend développer une plantation quelconque, il n'est pas rare que, pour préparer le sol, une section NaSaKa mobilise ceux qu'elle vient de spolier⁵³⁵. Il peut également arriver qu'un responsable de VPDC exige une contribution financière des habitants de sa circonscription pour assumer le coût de

⁵³⁴ [... *the people were not called upon to pay much in regular taxes, but there were constant calls on them for labour, for service, and for materials...*] (Arthur P. Phayre, 1841, p. 697-698).

⁵³⁵ "Interview 1", in Chris Lewa, 31 August 2005, p. 6.

rénovation de ses locaux avant, quelques semaines plus tard, d'exiger d'eux le matériel et le travail nécessaires pour la réaliser⁵³⁶.

Les familles rohingya sont généralement contraintes de payer en espèces ou en équivalent riz, le prix de la mise en exploitation des terres des unités militaires et NaSaKa. Ces contributions sont supposées servir à rémunérer les travailleurs qui viendront les exploiter. Il arrive cependant que la mise en culture se fasse finalement par le biais d'un autre type de contribution, cette fois sous la forme de travail non rémunéré, à moins que, tout simplement, la terre ne soit louée pour l'année à un métayer qui versera une rente et assumera lui-même les coûts d'exploitation⁵³⁷.

Aux corvées imposées de jour comme de nuit s'ajoutent encore des charges induites. Édifier des clôtures de bambous sur ordre du NaSaKa signifie acheter des bambous soi-même ou payer le prix nécessaire au Département des forêts pour pouvoir aller les couper. Construire, agrandir ou embellir un camp revient pareillement à devoir se procurer, par ses propres moyens, le bois ou les cailloux, ce qui nécessite de payer une autorisation de déplacement.

Les Rohingya sont ainsi soumis à de multiples formes de fiscalité incontrôlée, à la fois permanentes et imprévisibles, auxquelles ils sont d'autant moins en mesure de résister que leur statut et les mesures d'exception qui leur sont appliquées les placent en situation d'infériorité et d'illégalité permanentes. Les restrictions de déplacement ne constituent pas seulement une entrave à l'activité économique de ceux qui les subissent. Elles représentent également une charge. Pour un habitant du *township* de Butthidaung, se rendre à Maungdaw nécessite l'obtention d'une autorisation payante. Le passage au Bangladesh pour une visite familiale, la vente de denrées, ou un simple accès à une structure de santé, nécessitent l'obtention d'un permis très coûteux. Dans le cas des activités commerciales, la fiscalité est souvent si lourde qu'elle suffit en soi à annuler le bénéfice de la vente et donc à décourager la démarche.

⁵³⁶ "Interview 16", in Chris Lewa, 31 August 2005, p. 23.

⁵³⁷ "Interview 4", "Interview 5" et "Interview 7", in Chris Lewa, 31 August 2005, p. 9-12 et témoignage le 12 mars 2006.

Les monopoles n'arrangent rien. Il arrive même que les agriculteurs soient contraints de leur vendre leur production à vil prix avant de la leur racheter plus chère assortie de la licence qui leur permet de la commercialiser⁵³⁸. Le système des concessions en vient ainsi souvent à totalement dissuader l'activité. Les dynamiques économiques en sont naturellement altérées. La plupart des Rohingya délaissent des productions sujettes à des monopoles instables mais également toutes formes de négoce ; ce dernier étant particulièrement sujet aux ponctions. Seuls le salariat ou l'autoproduction, si possible orientée vers le riz, apparaissent désormais capables d'assurer une certaine sécurité. Cette désaffection pour les initiatives individuelles limite d'autant la valeur ajoutée dégagée par la région.

Au-delà même des innombrables formes de spoliation foncière, la seule pression administrative suffit souvent à précipiter les familles dans une spirale de précarité. De petits patrons pêcheurs n'ayant pas les moyens de s'acquitter du droit d'aller en mer imposé par les unités NaSaKa peuvent être contraints de céder leur bateau. Tant qu'ils étaient en activité, ils étaient en mesure de rémunérer certains de leurs voisins pour assumer à leur place les différents travaux exigés par l'administration (les gardes notamment). Ils sont désormais tenus de les effectuer eux-mêmes ce qui, étant donné la charge, réduit leur capacité à mettre en place une nouvelle activité.

Le système d'impôt et de taxe est tellement lourd, complexe et fluctuant qu'il est malaisé de s'y plier. Il est souvent difficile voire impossible aux musulmans de suivre les procédures imposées, soit qu'on ne satisfasse pas leur demande, soit que les coûts exigés soient trop élevés, soit que la procédure soit trop complexe, soit encore qu'elle ne permette pas véritablement de se mettre en règle (les permis de déplacement sont rarement accordés pour la durée nécessaire au dit déplacement).

Dans certains cas, il semble que la quantité de travail gratuit dû à l'une ou l'autre des administrations atteigne entre un tiers et la moitié du temps de travail disponible⁵³⁹ rendant nécessaire l'élaboration de tous types de stratégies permettant de s'y soustraire. Les Rohingya se trouvent ainsi

⁵³⁸ C'est notamment la situation qui prévalait en 2003 pour les huiles de palme et de moutarde dans la circonscription de Ye Nauk Nga Thar au nord du *township* de Maungdaw (Anne Tréhondart, 2003, p. 56).

⁵³⁹ Chris Lewa, 31 August 2005, p. I.

régulièrement précipités dans l'illégalité, ce qui les expose à une gamme plus lourde encore de punitions. Les promesses de « sanctions légales » sont très sévères ou même totalement démesurées. On peut se voir immédiatement confisquer la terre que l'on exploite pour non paiement dans les temps du *gouvernement basket*, taxe en nature proportionnelle à la récolte. On risque des mois de prison pour un déplacement sans autorisation, des années pour un mariage clandestin. Le commerce illégal avec le Bangladesh auquel sont contraints les producteurs de denrées alimentaires qui n'ont aucun profit possible dans le cadre du système économique local, est lui aussi passible de punitions sévères.

On retiendra ici un témoignage recueilli au printemps 2006 en cela qu'il montre bien pourquoi, dans certains cas, il est impossible aux Rohingyas d'échapper à l'infraction. Celui que nous appellerons M. Kaliya est âgé de 24 ans et l'aîné d'une famille monoparentale de quatre enfants. Ces deux sœurs plus jeunes sont partiellement à sa charge de même que son frère de quinze ans handicapé. M. Kaliya a été lourdement sollicité au début de l'année 2005, VPDC et NaSaKa exigeant des habitants de son village de nombreux jours de travail et diverses contributions financières (essentiellement pour l'entretien de leurs locaux). En juin, le bureau du VPDC l'a informé que chaque citoyen devait fournir au NaSaKa dix plants de manguiers, cinq plants de cocotiers et cinq plants d'arachides. Il n'est parvenu à fournir que les cinq plants d'arachides arrachés de son jardin, sa famille n'ayant plus aucune ressource et se trouvant déjà dans une situation alimentaire difficile.

Pour faire face à ses besoins comme aux exigences de l'administration, M. Kaliya a décidé de partir clandestinement deux semaines au Bangladesh d'où il a rapporté l'équivalent d'environ quatorze dollars. À son retour il a été arrêté et conduit au camp NaSaKa où il a été battu et incarcéré. On lui a alors demandé la somme de 100 000 kyats (environ 100 dollars) pour éviter la peine de prison qui devait lui échoir en vertu de son infraction à la loi sur l'immigration. Sa mère s'est rendue au camp NaSaKa où elle a négocié sa libération moyennant l'octroi de vingt galons de kérosène, de trente bouteilles d'eau minérale et de cinq bouteilles de rhum d'une valeur totale de 63 500 kyats. Pour ce faire il lui a fallu vendre, pour 150 000 kyats, deux *kani* de terres dont elle était propriétaire. Une fois la transaction effectuée,

son fils a été libéré en quatre jours⁵⁴⁰. M. Kaliya est aujourd'hui parti se réfugier au Bangladesh.

Pour éviter le pire, les Rohingya doivent s'acquitter en permanence de dessous de table qui sont fonction de l'avidité de celui qui les exige. Le délit peut même parfois être tout à fait imaginaire. Une querelle domestique mineure peut donner lieu à une très coûteuse convocation pour « atteinte à l'ordre public »⁵⁴¹, un voyage administrativement autorisé suscite parfois des fouilles vexatoires de longue durée que l'on ne peut interrompre que par le versement d'un « montant approprié », etc.

Là encore, la superposition des structures administratives alourdit un peu plus la charge. Une personne peut être redevable de la même surtaxe informelle auprès de plusieurs bureaux différents, que ce soit pour l'accès à la terre, pour acheter un droit de déplacement ou pour s'acquitter des contraventions arbitrairement distribuées. Aux différentes unités simultanément en charge de l'administration territoriale, dont certaines, comme les VPDC sont entièrement dépendantes financièrement des prélèvements qu'elles organisent, se surajoutent les émanations locales des ministères techniques comme l'agriculture ou les services fonciers qui ont vocation à gérer une partie de la fiscalité, notamment à travers les *gouvernement baskets*. Même ce qui semble relever de directives gouvernementales lourdes comme la destruction, ordonnée en 2001, de vingt-huit établissements religieux construits sans autorisation, semble pouvoir donner lieu à marchandages économiques, puisqu'une mosquée du voisinage du village de Stapurika dans le *township* de Maungdaw a pu être sauvée moyennant le versement de 100 000 kyats (environ 100 dollars) au commandant militaire de la circonscription⁵⁴².

⁵⁴⁰ "Interview 15" in Chris Lewa, 31 August 2005, p. 21-22.

⁵⁴¹ Entretien avec un commerçant rohingya, le 31 août 2006.

⁵⁴² Human Rights Watch, *Crackdown on Burmese Muslims*, July 2002, p. 11.

CHAPITRE 9

EXCLUSION ET RENFORCEMENT IDENTITAIRE

9.1 – Ce qui « fait » un Rohingya

Au-delà du projet d'indépendance brièvement échafaudé après guerre, la revendication politique des populations du nord de l'Arakan porte essentiellement sur deux points : la prise en compte de leur identité ethnolinguistique particulière au sein de la Birmanie et la reconnaissance en conséquence de leur citoyenneté birmane. Dès lors, les leaders de la communauté se sont ingéniés à dessiner les contours de cette identité ; démarche dont ils n'avaient jamais vraiment eu la nécessité jusqu'à l'indépendance.

Sommés de démontrer qu'ils n'appartiennent pas à l'ensemble national pakistanais puis bangladaishi, ils ont insisté sur les différences dialectales, au demeurant mineures, entre la langue qu'ils parlent et celle qui est en usage dans la province de Chittagong. De même, veulent-ils s'inscrire en permanence dans la filiation des royaumes arakanais où ils estiment que leurs ancêtres ont joué un rôle déterminant. On peut notamment lire dans la littérature rohingya que « la position des musulmans d'Arakan était glorieuse au temps de l'empire de Mrauk'U et qu'elle a été ruinée en quarante années d'administration birmane indépendante »⁵⁴³. Enfin, lorsqu'il s'agit de décrire leur culture, les rares intellectuels rohingya qui s'y risquent évoquent presque exclusivement des pratiques qui les rattachent à l'étalon arabo-musulman. Il est question des grands événements du calendrier religieux (*Aïd-al-Fitr* qui marque la fin du jeûne du ramadan et *Aïd-al-Adha* / *Aïd Qurbani* au terme du pèlerinage à la Mecque), de la *zakât* (obligation de charité conçue ici et ailleurs comme une base de la solidarité islamique), des normes religieuses appliquées au mariage, etc.⁵⁴⁴

⁵⁴³ [The position of the Muslims of Arakan was glorious during the time of Mrauk-U Empire and it was ruined during the 40 years rule of Burma.] (A. F. K. Jilani, 1999, p. 151).

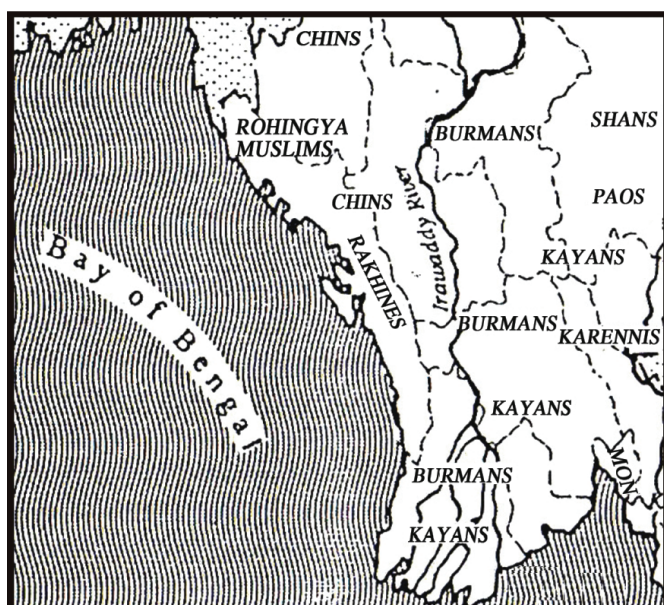
⁵⁴⁴ Voir surtout Tahir Ba Tha, 1999, p. 43-53.

La gestion des mosquées, question hautement sensible dans le face à face de la communauté avec les autorités, fait l'objet d'une attention particulière, de même que l'organisation des systèmes de dons et d'entraides entourée d'une certaine aura de secret liée à l'obligation d'humilité en matière de générosité.

La carte ethnique de Birmanie proposée par Abdul Karim relègue le terme rohingya au statut d'adjectif accolé à « musulman » alors que les autres communautés sont présentées sans aucun lien religieux explicite⁵⁴⁵.

Carte 20

Extrait de la carte de distribution des principaux groupes ethniques de Birmanie dessinée par Abdul Karim (2000)



Les Rohingyas assimilent étroitement leur histoire à celle de l'islamisation de la région. Le fait que A. F. K. Jilani titre le troisième chapitre de son livre « L'Établissement des Rohingyas en Arakan – Avancée de l'islam en Arakan »

⁵⁴⁵ Abdul Karim, 2000, p. 109.

est de ce point de vue révélateur⁵⁴⁶. Abondance de cartes à l'appui, Tahir Ba Tha consacre la moitié de son *A Short Story of Rohingya and Kamans of Burma* (1999) aux acteurs de l'islamisation de la région. Il traite ainsi extensivement de « L'arrivée des musulmans arabes en Arakan » [*Coming of the Arab Muslims to Arakan*] (titre de son deuxième chapitre), de « L'arrivée des musulmans pathans en Arakan » [*Coming of the Pathan Muslims to Arakan*] (chap. IV) et de « L'arrivée des musulmans moghols en Arakan » [*Coming of the Moghul Muslims to Arakan*] (chap. V) qui préludent naturellement dans son esprit à « L'émergence du groupe ethnique rohingya » [*The Emergence of Ethnic Rohingya*] (chap. VI)⁵⁴⁷.

Aujourd'hui, les Rohingya se perçoivent clairement comme citoyens de la Birmanie⁵⁴⁸, mais en posant leur double revendication, citoyenne d'une part et culturelle et religieuse d'autre part, ils se heurtent à deux principes implicites de l'État birman. Le premier tient au lien entre nationalité et ethnicité. Il y a bien invocation récurrente des « races nationales », soit les Bamar, les Kachin, les Karenni, les Karen, les Chin, les Môn, les Shan, mais aussi, et c'est pour eux un succès politique, les Rakhine cités en tant que tels dans la loi sur la citoyenneté de 1982. Au total, il est dit que la Birmanie compterait 135 groupes distincts. Mais cet explicite, artificiel tant il est parfois difficile de définir l'appartenance ethnique des individus, ne doit pas faire oublier qu'aux yeux du pouvoir birman et dans la logique mise en place par la dynastie Kombaung au XVIII^e et XIX^e siècle, le lien entre l'identité bamar et la citoyenneté birmane sonne toujours comme une évidence fondatrice. Ainsi est-il aisément possible d'envisager, dans le cas de l'Arakan, une déconnexion entre le sol et ses habitants ; le premier étant conçu comme clairement « birman » et les seconds comme extérieurs à la « birmanité ». La dissociation est d'autant plus naturelle que, comme on l'a vu, les « Indiens » auxquels sont assimilés les Rohingya sont considérés comme consubstantiels d'une colonisation honnie. Peu importe si la situation des musulmans du nord de l'Arakan ne s'est jamais apparentée à celle des Chettiar qui, ailleurs en Birmanie, ont longtemps incarné le pouvoir économique et commercial, l'usure et une forte concentration des terres

⁵⁴⁶ [Chapter 3 : *The settlements of Rohingyas in Arakan – Advent of Islam in Arakan*] (A. F. K. Jilani, 1999, p. 63).

⁵⁴⁷ Tahir Ba Tha, 1999.

⁵⁴⁸ L'un des chapitres du livre de Jilani s'intitule d'ailleurs précisément *Rohingyas belong to Burma* (A. F. K. Jilani, 1999, chapitre 19, p. 196).

entre les mains de propriétaires absenteïstes⁵⁴⁹. Si les rapports britanniques notaient qu'en Arakan, « les natifs de l'Inde monopolisaient pratiquement le petit commerce »⁵⁵⁰, ce n'est pas des Rohingya qu'il s'agissait.

Deuxième facteur d'identification nationale au yeux du régime birman : la confession. Malgré la prise en compte des minorités religieuses et la reconnaissance constitutionnelle de la liberté de conscience, le lien entre « bouddhisme » et « birmanité » a quelque chose d'un truisme⁵⁵¹. Dans ce contexte, l'affirmation forte d'une identité religieuse alternative, à plus forte raison si elle s'inscrit en résonance avec celle d'un État voisin qui lui aussi associe la confession majoritaire à l'idéal national⁵⁵², est perçue par les autorités comme « antinationale ». On aurait là une partie de l'explication de l'interdiction faite aux musulmans arakanais de construire des monuments religieux et même d'entretenir les mosquées existantes dont certaines tombent en ruine sous le regard mortifié des fidèles.

Les musulmans de Birmanie sont d'origines très diverses ce qui ne les incite guère à se considérer comme un ensemble constitué. Pour autant, les mesures

⁵⁴⁹ Sur le rôle de ces derniers sous l'administration européenne, voir David West Rudner, *Caste and Capitalism in Colonial India: The Nattukottai Chettiers*, University of California Press, Berkeley, 1994, 379 p.

⁵⁵⁰ [*Natives of India practically monopolise the petty trade of the district*] (R. B. Smart (compiled by), 1917 (reprinted 1957), p. 144).

⁵⁵¹ À ce propos, voir Guillaume Rozenberg, « Être birman, c'est être bouddhiste ? », in Gabriel Defert (éd.), *Myanmar Contemporain*, Irasec-Les Indes savantes, coll. Monographies nationales, Paris, à paraître en 2007. Sur les relations entre la notion de pouvoir et le bouddhisme en Birmanie, voir aussi Juliane Schober, "Buddhist Visions of Moral Authority and Modernity in Burma", in Monique Skidmore (ed.), *Burma at the Turn of the 21st Century*, University of Hawai'i Press, Honolulu, 2005, p. 113-132.

⁵⁵² À l'indépendance du Pakistan, en 1947, l'islam a été posé par les nouveaux dirigeants comme un attribut national fort, censé justifier, entre autres, la domination de l'Ouest supposé plus fidèle aux canons religieux sur le Bengale. L'adoption de l'urdu au détriment de la langue bengalie a pareillement été présentée sous un angle religieux ; le Premier ministre Liaquat Ali Khan déclarant que « la défense de la langue bengalie devant l'urdu est contre les lois de l'islam » [... *the defense of Bengali language in front of Urdu is against the laws of Islam*] (cité in Safiqul Islam, "Failure in State-Building: the case of Pakistan", in *Asian Profile*, vol. 2, n°6, 1984, p. 585). Non sans ironie, l'idéal nationaliste séculaire bangladaï, développé en contrepoint, ne survivra guère à l'indépendance. Le coup d'État d'août 1975 se fera notamment au nom de la « République islamique du Bangladesh » [*Islamic Republic of Bangladesh*] avant que le lien de l'État avec l'islam ne soit explicitement établi en 1977 par un ajout à la Constitution (Amena Mohsin, 2002, p. 66-75).

ostracistes qui leur sont appliquées et les violences dont ils sont parfois victimes comme celles qui ont provoqué, en 2001, la destruction de commerces et de mosquées dans plusieurs agglomérations birmanes dont Sittwe, les conduisent à éprouver le caractère précaire de leur situation⁵⁵³.

Dans tous les cas, des événements a priori mineurs ont eu des conséquences démesurées. À Sittwe, en février 2001, c'est semble-t-il un jeune moine qui, ayant refusé de payer un gâteau sur le marché, aurait été « battu » par la marchande. Une véritable bataille rangée a alors opposé, pendant des heures, les deux communautés. Elle a été largement attisée par les mosquées et les pagodes ; chaque institution envoyant les siens au front. Il y aurait eu au moins une dizaine de morts. À Taungoo, c'est la destruction d'une statue de Bouddha au mois de mai qui a entraîné la mort d'au moins neuf musulmans, la destruction de soixante maisons et de six lieux de culte islamiques dont la mosquée d'Hantha, vieille de plus de deux siècles. Enfin à Prome, en octobre, ce sont plus d'un millier de personnes, entraînées par des moines, qui s'en sont pris aux commerces et aux maisons des musulmans. Les assaillants avaient entendu dire qu'une jeune bouddhiste avait été forcé à la conversion par la famille de son fiancé musulman...⁵⁵⁴.

Le sentiment d'exclusion tend partout à attiser la pulsion communautaire. Être désigné comme « Autre » pousse à vivre sa différence en confrontation. Dans le nord de l'Arakan l'identité religieuse s'exacerbe au gré d'une pression à la fois excluante et assimilatrice. Les autorités soumettent en effet les musulmans de la région à une injonction paradoxale. Elles leur dénie l'accession physique ou symbolique à la Birmanie qu'elles les amènent à concevoir en totale extériorité à ce qu'ils sont. Parallèlement, elles exigent d'eux qu'ils se conforment à des usages nationaux qui heurtent leur sensibilité particulière. L'obligation de poser sans barbe pour les photographies nécessaires à l'obtention du droit au mariage est notamment ressentie comme une humiliation et renforce, selon plusieurs observateurs, la volonté des jeunes gens...de porter la barbe. De même, l'interdiction pour les élites locales d'aller poursuivre leurs études ailleurs en Birmanie les encourage à chercher localement des modes de valorisation selon

⁵⁵³ Pour un aperçu de la situation actuelle des musulmans birmanes, voir la revue d'opposition birmane *Irrawaddy* qui leur a consacré un dossier spécial dans son numéro de janvier 2006 (*The Irrawaddy Online Edition*, www.irrawaddy.org).

⁵⁵⁴ Human Rights Watch, July 2002, 12 p.

des critères naturellement différents de ceux qui sont en vigueur dans le reste du pays.

L'attitude des autorités face aux institutions religieuses musulmanes constitue assurément un facteur de mécontentement fort. Au sein d'une communauté paupérisée, *mollahs* et *mulvis* qui ont charge d'enseignement dans les écoles coraniques parviennent rarement à tirer de leur activité des moyens de subsistance suffisants. Ils bénéficient cependant souvent de solidarités locales en nature rejoignant en cela ceux que l'on appelle parfois les *paddy teachers*, instituteurs payés en riz par le Programme alimentaire mondial.

L'indigence relative des religieux est toujours choquante pour des familles souvent très pieuses prêtes à consentir des efforts importants pour pouvoir envoyer leurs enfants à la « moyenne » madrasa (niveau collège) en espérant les voir un jour rejoindre eux-mêmes le clergé. La décision régulièrement prise par les autorités de mettre un terme aux activités de certaines institutions islamiques sans préavis ni raison invoquée est également de nature à attiser les mécontentements et à favoriser des formes de résistance religieuse. L'administration ne se contente pas de rendre difficile l'entretien des lieux de culte. En mai 2001, au plus fort des affrontements intercommunautaires dans le pays, au moins vingt-huit mosquées et madrasas du nord de l'Arakan auraient été détruites sous l'ordre des NaSaKa⁵⁵⁵. Le mouvement aurait ensuite cessé, mais il semble qu'en juillet 2006, cinquante-deux nouvelles mosquées aient été fermées. Et la communauté s'est particulièrement offusquée de la condamnation à trois années d'emprisonnement d'un homme âgé qui avait néanmoins persisté à se rendre sur un de ces lieux de culte⁵⁵⁶.

Les mesures prises « contre l'islam » prennent, dans le contexte du nord de l'Arakan, une résonance particulière. Dans une région où l'information circule très mal, les rumeurs en tiennent le plus souvent lieu, ajoutant de nouvelles frustrations à celle que le quotidien provoque. Elles contribuent à façonner un univers mental où l'imaginaire, le soupçon et la crainte génèrent des formes de repli.

⁵⁵⁵ Human Rights Watch, July 2002, p. 11.

⁵⁵⁶ Entretien avec un commerçant rohingya, le 31 août 2006.

Tous les observateurs notent une radicalisation identitaire construite selon des bases religieuses très locales qui, par leur caractère extrême, confinent souvent à l'obscurantisme. La claustration des femmes (*purdah*), les violences domestiques dont elles font très fréquemment l'objet, s'allient à des règles de vie parfois surprenantes qui, faute de contrepoids extérieurs, se muent en traditions. Pour ne prendre qu'un exemple, les importants tabous alimentaires qui pèsent sur les jeunes mères allaitantes provoquent de sévères malnutritions chez de nombreux nourrissons⁵⁵⁷. Et ces pratiques particularistes sont sans cesse davantage érigées en critère de définition d'une identité conçue, du fait de la pression extérieure, comme indispensable à la survie du groupe.

L'usage même du mot « rohingya » qui n'était, semble-t-il, que marginalement en vigueur jusqu'au début du XX^e siècle, participe de ce processus de sédimentation identitaire. Un militant rakhine, désireux de démontrer le caractère étranger de ces populations, résume le processus par un raccourci qui, pour être un peu rapide, est révélateur des enjeux politiques qui pèsent sur le terme :

Il y a eu un meeting de masse à Alel Tan Kyaw en juin 1951. Pendant ce meeting, il a été décidé qu'afin d'être reconnus en tant que race nationale, ils allaient s'intituler eux-mêmes 'musulmans rakhine' [Rakhine Muslims], juste comme 'musulmans birmans' dans d'autres parties du pays. Mais les Rakhine ont objecté qu'il n'y avait pas de religion musulmane dans leur race rakhine [Rakhine race]. En conséquence, ils ont essayé race 'rohingya' »⁵⁵⁸.

Aujourd'hui encore, si le terme rohingya est rarement utilisé par les musulmans des trois *townships*, ce n'est pas seulement du fait de l'interdit politique qui s'y attache. C'est aussi lié à la tradition de ces deux derniers

⁵⁵⁷ Les jeunes mères sont censées ne consommer que du riz blanc pendant quarante jours après l'accouchement ce qui provoque de sérieuses anémies au cours de cette période d'allaitement. Le bureau à Maungdaw de l'association française Action Contre la Faim traite un grand nombre de cas de ce type (rapport d'activité devant une délégation internationale, le 26 janvier 2006).

⁵⁵⁸ [There was a Muslim mass meeting in Alel Tan Kyaw in June 1951. During that meeting it was decided that in order to be recognized as a national race, they would call themselves 'Rakhine Muslims' in other parts of the country. But the Rakhine objected that they do not have Muslim religion in their Rakhine race. Therefore, they tried as 'Rohingya' race] (*The Rakhine Welfare Association Journal* (Rangoun), vol. II, 1996, cité in Joseph Aguetant, juin 1998, p. 27).

siècles qui veut que l'on se qualifie de « musulman » par opposition aux « bouddhistes » rakhine.

9.2 – Querelles, groupuscules et discrédit

La première organisation politico-religieuse désireuse de donner un corps politique à l'identité communautaire des musulmans du nord de l'Arakan a sans doute été la Jamat al Ulema qui a vu le jour en 1936. Fondée par un juriste de l'administration britannique, elle posa les termes d'un particularisme régional. Arguant de la majorité effective des musulmans dans le district du nord de l'Arakan, elle demanda un statut spécial pour la région. En 1947, c'est le Mujahid Party Arakan, dirigé par Jafar Hussain (que l'on retrouve aussi sous le nom de Mohammed Jatafar Hussein ou de Jafar Kawal) qui a explicitement revendiqué la création d'un État autonome musulman au sein de l'union fédérale de Birmanie⁵⁵⁹.

Après l'épisode de la révolte des moujahids dans les années 1950, la Rohingya Youth Association et la Rohingya Students Association ont été formées en Birmanie. Tout comme la Rohingya Independant Force (RIF), créée en avril 1964 sous l'autorité de Sultan Ahmed et de Jafar Habib (alias B. A. Jafar), elles réclamèrent la création d'un État rohingya autonome dans le cadre d'une Birmanie fédérale.

Le durcissement de la dictature militaire et l'accélération du processus d'exclusion des Rohingya de l'ensemble national birman ont conduit à une certaine forme de distanciation entre les organisations à vocation religieuse et sociale légales et des mouvements qui entendent exprimer les aspirations politiques de la communauté et qui sont, eux, contraints à une totale clandestinité. Parmi les premières, on notera le rôle central des mosquées, toutes dotées d'un comité de gestion. Ces derniers sont contrôlés par le gouvernement au travers des membres des VPDC et des MaPaKa qui y siègent, mais la relation n'est pas univoque puisque les Rohingya dotés de responsabilités administratives constituent également les meilleurs relais de la communauté auprès des autorités administratives. Tout comme

⁵⁵⁹ Stéphane Doyet et Rémy Madinier (dir.), *Les Musulmans d'Asie du Sud-Est face au vertige de la radicalisation*, Irasec-Les Indes savantes, Paris, 2003, p. 91-93. La contribution sur l'Arakan a été rédigée sur la base des informations fournies par Jacques Leider et Han Ka.

les mosquées, les madrasas sont habilitées à recueillir des dons et à assumer une fonction éducative et redistributive, décloisonnant les différents villages et structurant par ce biais la communauté musulmane du nord de l'Arakan. Leurs responsables participent également au Conseil des oulémas, généralement perçu comme un interlocuteur valable par les autorités du *township*⁵⁶⁰. Un certain nombre de personnalités religieuses participent au repli de la communauté sur ses repères identitaires. Comme on le verra, leurs intérêts, tels qu'ils les conçoivent, rejoignent ironiquement ceux de l'armée birmane qui souhaite limiter au maximum les liens des Rohingya avec l'extérieur.

Du côté de l'activisme politique, en 1969, la RIF s'est transformée en RIA (Rohingya Independant Army), toujours menée par Jafar Habib. La radicalisation a alors porté non sur l'objectif (qui reste l'autonomie dans le cadre national), mais sur les moyens nécessaires pour l'obtenir. Il n'est pas davantage question que par le passé de réclamer l'indépendance totale. Le débat est en revanche ouvert pour savoir si l'État autonome que les militants de la RIA veulent voir créer au sein de l'Union doit ou non être doté d'une base religieuse.

En septembre 1973, le Rohingya Patriotic Front (RPF) a été fondé à la frontière entre la Birmanie et le Bangladesh par des membres de la RIA alors dissoute. Ce nouveau mouvement, également dirigé par Jafar Habib, a lui aussi revendiqué la création d'un État rohingya autonome au sein de l'Union birmane. Le RPF a pris un peu d'importance avec la loi de 1982 sur la nationalité qui a assimilé la plupart des musulmans d'Arakan à des étrangers, alors qu'un autre groupe créait la Rohingya Solidarity Organization (RSO) supposée favorable à une confrontation plus directe avec le régime.

En 1987, sur l'initiative de Shabbir Hussein, dont on notera qu'il comptait parmi les très rares officiers arakanais musulmans de l'armée birmane, le RPF s'est transformé en Arakan Rohingya Islamic Front (Arif). En 1991, le mouvement a appelé ses partisans à se rallier à la National League for Democracy (LND) d'Aung San Suu Kyi qui venait de gagner les élections nationales. Il se disait alors prêt à intégrer une coalition interethnique et interconfessionnelle. Mais l'Arif voudrait surtout aujourd'hui que

⁵⁶⁰ Entretien avec un haut fonctionnaire birman, le 12 août 2006.

l'Organisation de la Conférence Islamique (OIC) prenne part aux discussions sur la question du statut des musulmans d'Arakan.

De son côté la RSO, dirigée par Din Mohamed, est passée de l'activité politique à des velléités de lutte armée après l'exode de 1992. Mais même si Van Wonterghem, un enseignant belge de l'Université de Delhi, a suggéré, au plus fort de la psychose occidentale post 11 septembre 2001, qu'elle formait de véritables « mujahiddin » dans les camps, le mouvement n'a jamais compté dans ses rangs plus de quelques dizaines de combattants⁵⁶¹.

En 1998, une énième organisation a vu le jour : l'Arakan Rohingya National Organization (Arno), supposée fédérer les énergies de la RSO et de l'Arif, toutes deux désireuses de gagner en crédibilité internationale. L'Arno est composée d'un comité central exécutif présidé depuis 2000 par l'ancien chef de l'Arif, Nurul Islam, qui a obtenu, en 2005, l'asile politique en Grande-Bretagne. Selon l'opinion des dirigeants de l'Arno eux-mêmes, il semble que les dissensions en son sein aient rapidement nui à son efficacité comme à sa capacité de dialogue avec l'extérieur⁵⁶².

Le parti a disposé un temps d'un bras armé, la Rohingya National Army (RNA). Au début des années 2000, elle aurait compté 200 à 300 hommes et bénéficié du financement d'hommes d'affaires du Bangladesh et des pays du golfe Persique (dont l'Arabie Saoudite). Ses principaux leaders ont été arrêtés entre 2004 et 2005 à la suite d'échauffourées avec les forces de sécurité frontalières bangladeshi aidées...par des combattants de la RSO (dirigée par un certain Salim Ullah depuis la mort de Din Mohamed en 2005). Les dirigeants de la RNA sont aujourd'hui en prison au Bangladesh.

Cette politisation rohingya, que l'on pourrait qualifier de profuse pour ne pas dire désordonnée, a incontestablement concouru à l'ostracisme dont les musulmans du nord de l'Arakan sont victimes. C'est ainsi, par exemple, qu'en réponse aux conclusions du rapporteur spécial des Nations Unies qui, en 1992, reprochait au régime de Rangoun de priver arbitrairement les Rohingya de leur nationalité, il a paru logique aux autorités, pour discréditer la revendication elle-même, d'invoquer ceux qui la formulent. « Les soi-disant Rohingya sont une invention des organisations insurgées

⁵⁶¹ Stéphane Doyet et Rémy Madinier (dir.), 2003, p. 92.

⁵⁶² Entretien avec un activiste rohingya en exil, le 9 avril 2006.

terroristes comme la Rohingya Solidarity Organisation (RSO) et l'Arakan Rohingya Islamic Front (Arif) », déclarait en substance le porte-parole birman, ajoutant un argument pensait-il également de nature à discréditer la revendication de la communauté à la citoyenneté : « Ces deux organisations sont étrangères au Myanmar dans leur forme comme dans leur contenu et elles sont largement soutenues depuis l'extérieur »⁵⁶³. En acculant les Rohingya à constituer ces mouvements et à requérir des soutiens étrangers, l'État birman s'est, en quelque sorte, donné les moyens d'invalidier leur aspiration politique.

L'existence, même sous une forme purement symbolique, d'une résistance armée rohingya permet également à l'armée birmane de justifier sa présence massive (par le biais ou non des NaSaKa), mais aussi certains des abus qui l'accompagnent. Les lourdes corvées imposées aux populations en matière de garde (*sentry*) et d'édification de palissades en bambous sont ainsi présentées comme des impératifs au regard de « l'entrée de groupes rebelles dans la région » et de la nécessité pour les villages d'assurer « leur propre protection »⁵⁶⁴.

⁵⁶³ [The so-called Rohingya is an invention of insurgent terrorist organisations like the Rohingya Solidarity Organisation (RSO) and the Arakan Rohingya Islamic Front (ARIF). Both organizations are alien to Myanmar in form and content and are largely supported from abroad.] (Permanent Mission of Myanmar Naing Ngan, citée in UN Doc E/CN.4/1993/62, p. 75).

⁵⁶⁴ « Interview 2 », in Chris Lewa, 31 August 2005, p. 7.

QUELLE INTERNATIONALISATION DE LA QUESTION ?

10.1 – Fondamentalisme : « bienfaits » attendus et dangers réels

La pratique de l'islam dans le nord de l'Arakan est particulièrement variée et des communautés libérales influencées par le soufisme côtoient depuis longtemps des fidèles plus rigoristes. Au-delà de cette diversité qui mériterait assurément des recherches approfondies, l'étouffement culturel que l'État fait subir aux Rohingya tend à produire une radicalisation générale de leur identité qui, la contradiction n'est qu'apparente, se nourrit à la fois de leur isolement et de leur ouverture croissante à une partie du monde.

Si les contrôles frontaliers sont importants, ils n'empêchent pas les mouvements clandestins vers le Bangladesh de se poursuivre. Puisqu'il s'agit avant tout pour le gouvernement birman d'éviter la dissémination en Birmanie de l'ethnie honnie, la traversée de la rivière est considérée par les autorités comme un bienfait ou, à tout le moins, comme un moindre mal. On peut ainsi franchir clandestinement la frontière, mais il est également possible d'obtenir une autorisation légale, généralement valable quelques jours.

En conséquence, les Rohingya qui en ont les moyens peuvent se rendre sans trop de difficultés à Chittagong pour accéder aux services qui font défaut chez eux. Les centres de santé ruraux et les modestes hôpitaux du nord de l'Arakan n'offrent que des prestations limitées et ils ne sont accessibles aux populations rurales que moyennant des autorisations de déplacement préalables. Et, d'un strict point de vue géographique, le Bangladesh est bien plus facile à atteindre pour les habitants du nord du *township* de Maungdaw. En 2002, le médecin-chef de l'hôpital de Maungdaw n'ayant pas les moyens nécessaires pour soigner une jeune femme frappée par une méningite aiguë, a signifié à sa famille qu'il n'était pas en mesure d'obtenir pour elle une autorisation d'hospitalisation à Sittwe. Il leur a en revanche conseillé de l'emmener dans une clinique de Chittagong, ce pour quoi ils ont aisément

obtenu la permission⁵⁶⁵. Les hôpitaux de Chittagong constituent ainsi dans bien des cas des solutions « naturelles ».

De même, les institutions financières bangladaïsi, formelles ou informelles, jouent un rôle essentiel pour de nombreuses familles. Le plus souvent, les immigrés rohingya en Arabie Saoudite, au Pakistan ou en Malaisie font parvenir à leurs familles des fonds via le Bangladesh où il faut donc aller les chercher. Les communications téléphoniques internationales elles-mêmes sont bien plus aisées, moins coûteuses et moins surveillées à Chittagong qu'à Maungdaw, Buthidaung ou Rathedaung.

Placés dans l'impossibilité de se former dans leur région d'origine et d'aller étudier dans le reste de la Birmanie, les Rohingya financièrement en mesure de le faire se dirigent pareillement vers le Bangladesh où certains établissements de formation se font une joie de les accueillir. Les frais d'inscriptions perçus n'en sont pas toujours la seule raison. L'International Islamic University of Chittagong propose de très nombreuses formations techniques d'assez bon niveau. Elle affiche également sans complexe son caractère confessionnel.

De fait, l'ouverture bangladaïsi relative ne donne pas seulement accès à des biens et des services, elle est aussi favorable à la circulation des idées, notamment de celles qui peuvent être véhiculées par les réseaux du monde islamique.

Il est difficile d'évaluer précisément le nombre de Rohingya d'origine arakanaise. Ils seraient actuellement plus d'un million en Birmanie et plusieurs centaines de milliers répartis entre le Bangladesh, le Pakistan, l'Arabie Saoudite, la Malaisie et, plus marginalement, les Émirats Arabes Unis et la Thaïlande. Lorsque l'on s'efforce d'identifier les exilés, les pistes se brouillent de bien des façons. On notera par exemple qu'aujourd'hui encore, même si les effectifs concernés sont devenus très faibles, l'ambassade du Pakistan en Arabie Saoudite délivre des passeports pakistanais à certains Rohingya⁵⁶⁶.

⁵⁶⁵ Entretien avec un commerçant rohingya, le 18 mars 2006.

⁵⁶⁶ Entretien avec un diplomate du Moyen-Orient, le 8 avril 2006.

Le statut incertain de ces émigrés dans les pays d'accueil les incite à une discrétion peu propice aux recensements. Pour la plupart dépourvus de nationalité, ils n'ont guère de papiers à faire valoir et il arrive d'ailleurs fréquemment que leur identité communautaire soit usurpée. Des Chittagoniens, voire des Bengalais de Dhaka utilisent la sensibilité relative de la communauté internationale à l'endroit des Rohingya pour tenter d'immigrer eux-mêmes en Europe. Il arrive ainsi que les agents des organisations non gouvernementales qui ont eu l'occasion de travailler dans le Nord de l'Arakan ou dans les camps de réfugiés de la région de Cox's Bazaar soient sollicités par des organismes spécialisés comme l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) pour les aider à opérer la distinction. Malgré les similarités physiologiques, linguistiques et culturelles entre Rohingya et Chittagoniens, la démarche s'avère moins malaisée que l'on pourrait l'imaginer⁵⁶⁷, révélant, s'il en était besoin, les effets que peuvent avoir une rupture forte du champ géopolitique et de l'espace social sur plusieurs générations.

Contrairement à d'autres minorités de Birmanie, comme les Karen par exemple, les Rohingya bénéficient peu des réseaux de solidarité de l'Occident. En revanche, certaines organisations musulmanes fondamentalistes s'intéressent de près au potentiel d'adhésion qu'ils représentent. Les musulmans d'Arakan, peu alphabétisés et privés d'accès à l'éducation birmane, sont logiquement en demande de soutien. Et les élites religieuses locales, mollahs et *mulvis*, ont besoin du surcroît de légitimité que peuvent leur conférer des liens avec le cœur du monde islamique. Lorsqu'ils exercent leur apostolat dans les trois *townships* ils sont bien souvent obligés de se livrer également à des activités agricoles ou commerciales pour assurer leur survie. S'ils se voient donner les moyens de se concentrer davantage sur leur mandat religieux et d'approfondir leur compétence dans ce domaine, ils sont peu enclins à les refuser. Ils peuvent aussi s'efforcer de mettre le réseau organisé que constituent les madrasas à l'unisson de courants religieux teintés de fondamentalisme.

De même, ceux qui sont tentés par l'activisme politique ne peuvent guère attendre de soutien en Birmanie ou en Occident. Ils sont mieux perçus dans le monde musulman. L'arrestation, en janvier 2001, de plusieurs chefs de

⁵⁶⁷ Entretien avec la responsable d'une organisation non gouvernementale européenne basée à Bangkok, le 13 mars 2006.

l'Arno aurait permis d'établir des relations entre l'organisation et des réseaux islamistes internationaux. Salim Ulla Salim (alias Selimullah Selim) et Noor Mohammad, bien qu'ils l'aient nié, auraient ainsi entretenu des liens avec des organisations du Pakistan, voire avec la Libye qui accueillerait la base de l'organisation.

La très difficile situation de la communauté dans le nord de l'Arakan laisse également penser à certains observateurs que tous les ingrédients sont réunis pour l'émergence d'une forme ou d'une autre de terrorisme⁵⁶⁸. Et l'argument de la menace n'a pas échappé aux autorités birmanes qui l'invoquent désormais régulièrement. Elles se satisfont donc très bien des phénomènes de radicalisation en cours au sein de la communauté. L'Arno tout comme la RSO et sa Rohingya Army sont bien peu actives, mais elles servent régulièrement de prétexte à l'armée birmane pour justifier l'ampleur de sa présence dans la région. Ainsi, en avril 2006, soit un mois avant sa nomination comme ministre des Affaires sociales, le général Khin Maung Myint, alors Western Commander, rappelait aux représentants des organisations internationales et non gouvernementales qu'il avait réunis, que la présence massive de ses troupes dans le nord de l'Arakan s'expliquait par la présence « d'immigrés dangereux dont les pratiques sont dangereuses »⁵⁶⁹.

Peut-on pour autant accuser le gouvernement de Rangoun / Nay Pyi Daw d'attiser sciemment la réification de la communauté autour de ses valeurs religieuses les plus excluantes ? Admise en 1997 au sein de l'Asean, la Birmanie peut difficilement se permettre de provoquer le courroux des pays membres à majorité musulmane dont l'Indonésie, le Brunei et, surtout, la Malaisie. Avant même son entrée dans l'organisation, le gouvernement birman avait d'ailleurs vu sa politique à l'égard des populations musulmanes condamnée par son homologue de Kuala Lumpur. Le général Than Shwe, principal dirigeant de la junte, avait alors entretenu un échange tendu avec le Premier ministre malaisien Mahatir Muhammad.

⁵⁶⁸ C'est notamment ce que laissait penser en privé Erika Feller, directrice de la Protection internationale du HCR, lors de son voyage dans la région en octobre 2002. Mais la problématique du terrorisme islamique, à peine plus d'un an après les attentats de New York, était alors particulièrement présente dans les discussions. On peut également voir dans l'importance de la mission inter-ministérielle américaine menée en Arakan et à Rangoun en avril 2006, la marque d'une sensibilité particulière sur ces sujets.

⁵⁶⁹ Entretien avec la responsable d'une organisation non gouvernementale européenne basée à Maungdaw, le 6 juillet 2006.

Si elle s'est officiellement résolue à accueillir plus de dix mille Arakanais musulmans, la Malaisie n'a pas ratifié la Convention de 1951 sur le statut des réfugiés et elle peine à leur accorder la carte d'identité spéciale dont il est question depuis novembre 2003. Les divergences sur le dossier rohingya ont substantiellement réduit le volume des coopérations entre les deux pays. La Malaisie a ainsi renoncé à acquérir du gaz du gisement de Yetagun⁵⁷⁰ et si, depuis que Mahatir Muhammad a quitté son poste de Premier ministre, les négociations pétrolières semblent s'inscrire en abstraction croissante du registre des principes politiques, la relation reste fragile. L'entreprise Petronas mène actuellement des explorations sur trois blocs dans les eaux birmanes (M-16, M-17 et M-18), mais il serait de bon ton que ce rapprochement ne soit pas perturbé par une crise majeure dans le nord de l'Arakan.

Au demeurant, il n'est sans doute pas dans l'intérêt des autorités birmanes d'encourager l'émergence d'un terrorisme de nature à embraser la frontière avec le Bangladesh, non plus que de créer contre elles une mobilisation islamique mondiale. Pour autant, comme souvent en Birmanie, la scène internationale n'apparaît pas comme un déterminant majeur de la décision politique. Et il est fort possible que des notions comme la « pureté ethnique » ou une certaine culture du rapport de force priment aux yeux des généraux du SPDC sur toute autre considération.

Le profil religieux des Rohingya peut donner lieu de la part du gouvernement birman à une adaptation locale de la théorie du choc des civilisations si complaisamment développée aux États-Unis et en Europe dans la première moitié de la décennie 2000. Ainsi, si les spéculations sur les possibles dérives islamistes de la communauté musulmane du nord de l'Arakan ne sont pas totalement vaines, elles prennent surtout sens dans un contexte historique où l'Occident, traumatisé par certaines actions violentes menées contre lui au nom de l'islam, tend à se focaliser sur ce type de phénomènes, quitte à réduire à ceux-ci sa compréhension de certains tissus sociaux et politiques. Une fois la part de la réalité distinguée de celle des spéculations et des fantasmes prospectifs, on ne peut que constater que l'évolution de la société rohingya est soumise à des dynamiques très locales où la diabolisation de l'autre a finalement peu sa place.

⁵⁷⁰ Entretien avec un cadre d'une entreprise pétrolière européenne, le 12 mai 2006.

Les réactions des musulmans d'Arakan aux événements du 11 septembre 2001 à New York furent très limitées. Les organisations rohingya se sont désolidarisées très tôt de leurs artisans. L'Arno a en particulier envoyé un message condamnant ouvertement les attentats contre les tours jumelles du World Trade Center de New York et se défendant d'avoir un quelconque lien, direct ou indirect, avec l'organisation al-Qaeda. Le Département d'État américain a fait savoir de son côté qu'il ne considérerait pas la RSO comme une « organisation terroriste ».

Surtout, au-delà des symboles, les représentants des organisations étrangères qui travaillent sur le terrain nord arakanais notent que bien que tous les ingrédients soient réunis pour précipiter les Rohingya dans un complexe obsidional vecteur de xénophobie, ce n'est pas ce qui, pour l'heure, se produit. Si la pratique religieuse se radicalise, c'est moins en référence à un ensemble culturel et religieux susceptible d'être opposé à une altérité bamar honnie ou à un Occident hégémonique que dans une volonté évidente de faire valoir sa propre existence. Dans le nord de l'Arakan, les populations se montrent globalement ouvertes aux échanges avec les expatriés asiatiques ou européens bien au-delà de ce que pourrait leur dicter leur seul intérêt du moment. Plus étonnant encore, hors du registre strictement religieux, ce n'est pas vers les capitales régionales de la culture islamique que la plupart des regards se tournent. Rangoun, devenue inaccessible, représente plus souvent la référence, l'idée de la réussite et de l'urbanité que Chittagong ou Dhaka.

Ce souhait de participer davantage à la société birmane s'exprime au quotidien. L'usage du *thanaka*, pâte issue de l'écorce broyée du *Limonia acidissima* et produit de beauté birman par excellence est répandu dans le nord de l'Arakan, ce dont témoigne d'ailleurs la couverture de cet ouvrage. Comme à Rangoun, le cinéma indien de Bollywood constitue, à Maungdaw, une forme de référence. Ce sont les groupes de rock, voire de rap ou de musique électronique birmans comme Iron Cross ou Big Bag, qui font sens pour la jeunesse. Même les festivités étroitement liées à la culture para-bouddhique bamar sont enviées. Nombreux sont les jeunes musulmans qui regrettent, par exemple, de ne pas avoir le loisir de participer à la fête de l'eau qui constitue, en avril, le moment le plus fort du calendrier birman⁵⁷¹.

⁵⁷¹ Entretien avec le délégué d'une organisation non gouvernementale européenne dans le nord de l'Arakan, le 26 mai 2006.

10.2 – Les Rohingya dans le no man's land de la relation birmano - bangladeshi

Comme en témoigne la littérature, la mémoire collective bengalie garde trace d'une période antérieure à la colonisation européenne où le Bengale et l'Arakan « partageaient une identité culturelle commune »⁵⁷². Les romans historiques évoquent volontiers un continuum où les héros évoluent d'un lieu à l'autre sans que ne soient jamais mentionnées de quelconques frontières⁵⁷³. Mais à cette familiarité s'ajoutent des souvenirs plus cuisants. Les Rohingya ne sont pas les seuls à utiliser le terme *magh* pour qualifier les Arakanais bouddhistes d'aujourd'hui. La mémoire des razzias esclavagistes qui, jusqu'au XVIII^e siècle, dépeuplèrent des pans entiers de la côte du Bengale reste entretenue par certaines expressions appliquées à l'Arakan comme *mager muluk* (littéralement « monde de désordre »). On pourrait donc penser que, face à l'oppression dont les Rohingya sont victimes, les Bangladeshi en général et les Chittagoniens en particulier, se montreraient moralement solidaires d'eux. Force est de constater que cette sympathie fait aujourd'hui défaut.

Après les exodes de 1978 et de 1992, la possibilité de nouvelles migrations massives ne peut être exclue. Ce risque migratoire est cependant pondéré par la précarité des conditions d'accueil. À l'été 1978, environ 12 000 réfugiés rohingya avaient péri au Bangladesh, victimes du manque de nourriture et de soins, soit une moyenne de quatre-vingts à quatre-vingt-cinq personnes par jour⁵⁷⁴. Le taux était alors supérieur aux famines africaines et bangladeshi du début des années 1970.

Les conditions de vie dans les camps de Kutupalong et de Nayapara où 20 000 réfugiés s'entassaient encore aujourd'hui sont très difficiles. La situation sanitaire n'est pas bonne. En 2002, Médecins Sans Frontières – Hollande relevait que 58% des enfants qu'ils abritaient étaient chroniquement mal nourris⁵⁷⁵. Et deux ans plus tard, une mission conjointe

⁵⁷² Swapna Bhattacharya (Chakraborti), 2002, p. 203.

⁵⁷³ Swapna Bhattacharya (Chakraborti), 2002, p. 202.

⁵⁷⁴ Alan C. Lindquist, *Report on the 1978-1979 Bangladesh Refugee Relief Operation*, n.p., Washington, June 1979, 17 p.

⁵⁷⁵ Site de l'organisation cité in Chris Lewa, “‘We are like a soccer ball, kicked by Burma, kicked by Bangladesh’ – Rohingya refugees in Bangladesh are facing a new drive of involuntary repatriation”, Forum Asia, Bangkok, June 2003, p. 11.

de l'UNHCR et du Pam s'inquiétait encore du taux élevé d'infections respiratoires aiguës, de maladies de peau et d'affections digestives⁵⁷⁶.

Les autorités locales exercent de surcroît sur les habitants des pressions morales et physiques fréquentes⁵⁷⁷. En 2003, leur responsabilité a même été sérieusement engagée dans les incendies criminels qui ont touché les camps. Le droit de déplacement des réfugiés est limité et les Rohingya ne sont théoriquement pas autorisés à percevoir des rémunérations, que ce soit dans ou hors des camps. En conséquence, lorsqu'ils trouvent néanmoins à s'employer comme journaliers dans les agglomérations voisines, ils ne touchent pour prix de leur peine qu'environ un euro par jour, soit la moitié de ce à quoi peuvent prétendre les autochtones.

Certains réfugiés considèrent les camps « comme des prisons »⁵⁷⁸, d'autant que la métaphore se mue parfois en réalité objective. Il arrive ainsi que certains réfugiés soient punis d'emprisonnement pour avoir formulé des critiques trop acerbes sur leurs conditions d'existence. Les cas de brutalité, de viol et d'extorsion sont également nombreux⁵⁷⁹.

Les responsables des forces de sécurité bangladeshi répètent volontiers que la présence des réfugiés est déstabilisante pour l'économie et l'ordre local⁵⁸⁰. Surtout, l'activisme politique dans les camps ne contribue assurément pas à rendre le Bangladesh plus accueillant. Le 17 août 2005, 500 bombes ont simultanément explosé dans tout le pays, révélant le dynamisme des organisations extrémistes autochtones. Les Rohingya ne peuvent guère en être tenus pour responsables, mais la sensibilité croissante du gouvernement et de l'opinion publique au « risque fondamentaliste » contribue à sa défiance à l'endroit d'une communauté auquel on l'associe volontiers⁵⁸¹.

⁵⁷⁶ Robert Simpson, Gaby Duffy, Nina Kolbjornsen et al., 2004, p. 5.

⁵⁷⁷ Pour plus de détails à ce propos, voir Chris Lewa, June 2003, 58 p.

⁵⁷⁸ Clive Parker, "The Rohingya Riddle", in *The Irrawaddy Online Edition*, www.irrawaddy.org, June 2006, p. 3.

⁵⁷⁹ Les missions d'observation régulièrement organisées dans les deux camps en rendent toutes compte (sources diplomatiques 2003-2006).

⁵⁸⁰ Source diplomatique, mai 2006.

⁵⁸¹ Voir à ce propos les remarques de Tasneem Khalil journaliste au *Daily Star* de Dhaka cité in Clive Parker, 2006, p. 4.

Si un flux régulier de Rohingya continuent tout de même à partir tenter sa chance au Bangladesh, le gouvernement de Dhaka se montre très peu enclin à son accueil. Il n'est pas davantage que la Malaisie signataire de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés de 1951 et il s'est clairement prononcé contre les programmes d'amélioration des conditions de vie dans les camps proposés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, arguant que de « telles initiatives ne peuvent que décourager les retours » conçus comme la première priorité⁵⁸². Le programme de développement communautaire dessiné par l'UNHCR et l'Union Européenne en 2005 pour assurer à terme l'autonomie économique des réfugiés (*Self-Reliance Proposal*) a été rejeté en conséquence. Le long de la rive bangladeshi de la rivière Naf, de petits groupes de réfugiés récents se voient également refuser par les autorités nourriture et traitements médicaux que sont prêts à leur prodiguer les organisations étrangères⁵⁸³.

En contrepoint des mesures bangladeshi pour prévenir l'immigration rohingya, l'État birman s'est toujours inquiété des mouvements possibles de population. Si le commerce transfrontalier, important pour la survie des populations locales, ne constitue pas un enjeu économique majeur à l'échelle des deux pays, une perte de contrôle des flux pourrait entraîner des trafics illicites par voie fluviale (d'armes notamment) qu'ils soient ou non le fait des Rohingya. Les officiers de l'immigration en poste au sein des NaSaKa restent rarement plus d'un an dans le nord de l'Arakan pour éviter les accommodements et la structure est doublée par le Département du commerce frontalier (NaKaTha) dépendant du ministère du Commerce.

La Birmanie ne constitue pas aujourd'hui une option pour les Bangladeshi pourtant volontiers enclins à l'immigration économique. Les transferts de main-d'œuvre ont été assez faibles depuis le début des années 2000.

⁵⁸² Leur position ne s'est guère infléchi depuis trente ans. Le 12 juillet 1978, lors d'un comité de coordination pour l'assistance aux réfugiés, Syed All Kashru, haut fonctionnaire du ministère des Affaires sociales et de la Réhabilitation déclarait aux participants, s'agissant de la ration alimentaire quotidienne requise : « Bien, Messieurs. C'est absolument parfait d'avoir des réfugiés gras et bien nourris. Mais je dois penser en politicien et nous n'allons pas mettre les réfugiés dans une position de confort telle qu'ils ne voudront pas rentrer en Birmanie » [*Well, gentlemen, it is all very well to have fat, well-fed refugees. But I must be a politician, and we are not going to make the refugees so comfortable that they won't go back to Burma*] (Cité in Alan C. Lindquist, 1979, p. 6).

⁵⁸³ Clive Parker, 2006, p. 2.

Mais malgré ce calme relatif, le gouvernement de Rangoun / Nay Pyi Daw continue à considérer qu'il est menacé par les populations originaires d'Asie du Sud. Ainsi, la construction le long de la frontière d'une route stratégique et le déplacement vers l'intérieur de nombreux villages musulmans trop proches de la ligne de démarcation visent davantage à empêcher toute forme d'immigration qu'à interrompre l'émigration. La densité, treize fois supérieure au Bangladesh qu'en Birmanie (985 habitants au km² contre 75), apporte il est vrai un argument de poids en faveur de la théorie du risque migratoire structurel. Les motifs de défiance sont partagés et chacun s'attache à la surveillance d'une frontière de 280 kilomètres rendue très poreuse par l'abondance d'îles et de cours d'eau.

La rivière Naf constitue de surcroît une forme d'enjeu pour des États qui tendent volontiers à attacher leur nationalisme à des conquêtes symboliques. L'émergence d'une nouvelle île sur son cours capricieux a provoqué, à la fin de l'été 2006, un incident révélateur. À peine la parcelle de terre avait-elle émergé, qu'une unité NaSaKa l'a abordée pour y planter le drapeau birman. Le commandant de l'unité n°23 des Bangladesh Rifles basée à Teknaf a immédiatement adressé un courrier aux autorités birmanes pour leur signifier que ce type de décision unilatérale ne pouvait être accepté⁵⁸⁴.

Depuis quelques décennies, le fait religieux joue sans doute, lui aussi, un rôle croissant dans les tensions du champ régional. Un lien très fort s'est établi en Birmanie entre bouddhisme et politique. Il se passe rarement de jour sans que la presse ne présente les photos d'un général venu faire un don à une pagode et le modèle bouddhique est souvent invoqué comme ciment de la nation. L'attitude au mieux passive des autorités birmanes face aux flambées de violence antimusulmanes de l'année 2001 laisse également penser que l'administration n'est pas neutre sur le plan religieux.

Plusieurs témoignages font état du lien entre la destruction des mosquées birmanes et le dynamitage, en mars, par les talibans, des statues monumentales de Bouddha situées dans la vallée afghane de Bamiyan. Certains fonctionnaires birmans auraient justifié l'attitude des incendiaires par la nécessité d'une rétorsion⁵⁸⁵.

⁵⁸⁴ *Narinjara News*, 4 September 2006.

⁵⁸⁵ Human Rights Watch, July 2002, p. 6 et p. 11.

L'islamisation de l'État bangladaishi est elle-même patente. Et on notera à cet égard que l'influence hindo-bouddhique et les traits sécularistes que ni les sultans turco-afghans, ni les Moghols, ni même le Pakistan n'étaient parvenus à réduire, se sont rapidement effacés à l'épreuve de l'indépendance. Au nord de l'Arakan, les mosquées sont progressivement fermées par les autorités et le nombre de pagodes enfle au rythme des villages modèles et de la présence militaro-administrative. Comme en miroir, plusieurs dizaines de pagodes ont été détruites par l'armée bangladaishi dans les Chittagong Hill Tracts alors que les mosquées se multiplient⁵⁸⁶. La distance qui sépare les deux rives de la rivière Naf n'a jamais été aussi grande.

Il n'en reste pas moins que par le simple fait de leur frontière commune, la Birmanie et le Bangladesh partagent des intérêts que ne peuvent négliger ni Dhaka ni Rangoun / Nay Pyi Daw. Les négociations qui suivent inmanquablement les crises liées aux réfugiés ont montré la volonté des deux pays de trouver des terrains d'entente. La visite du ministre bangladaishi des Affaires étrangères à Rangoun en novembre 2002 a préparé celle du général Than Shwe à Dhaka en décembre à laquelle a répondu le voyage en Birmanie de son homologue Khaleda Zia en mars 2003. Depuis lors, des consultations sont organisées sur des bases régulières par les diplomaties des deux pays.

Les discussions sont facilitées par le fait que l'État bangladaishi n'a aucun désir d'alimenter d'éventuelles tentations irrédentistes. On pourrait d'ailleurs s'étonner que, malgré la proximité ethnique, culturelle, linguistique et religieuse des populations bengalies avec les Rohingya, le sentiment de communauté soit aussi bas. Les Rohingya eux-mêmes ne formulent plus depuis longtemps de revendications dans le sens d'une quelconque unification. Leur littérature militante présente d'ailleurs des cartes de l'Arakan dans le cadre des frontières actuelles de la Birmanie pour figurer la « terre natale des Rohingya » (*Rohingya Homeland* ou *Traditional Homeland*). Le continuum arakano-chittagonien des temps passés, s'il a laissé son empreinte sur les hommes, échappe manifestement au champ des représentations comme à celui des revendications. Il faut dire que la bataille de la communauté rohingya pour être reconnue comme composante à part entière de la nation birmane s'accommoderait mal d'un lien organique avec

⁵⁸⁶ Leur nombre serait passé de 40 à 592 entre 1961 et 1981 (Amena Mohsin, 2002, p. 179) et n'aurait cessé de croître depuis lors.

une « puissance étrangère » que l'État n'est déjà que trop enclin à mettre en exergue.

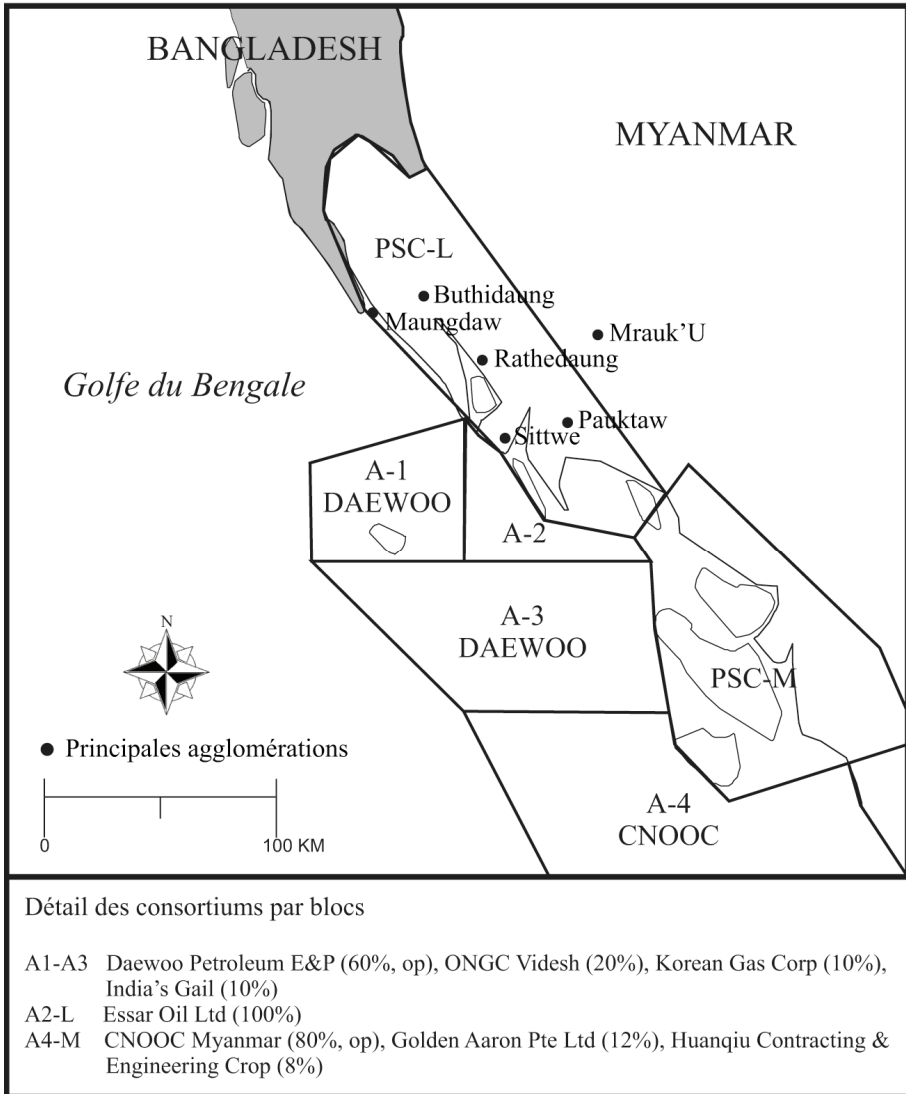
Un récent article du quotidien bangladaishi *The Financial Express* qualifiait le volume du commerce entre les deux pays d'« insignifiant »⁵⁸⁷. Mais la mondialisation de l'économie pousse à une normalisation des relations bilatérales dans le cadre de laquelle il convient que les Rohingya ne constituent pas une gêne. Les projets de construction de barrages sur la rivière frontalière et la signature, en avril 2004, d'un accord pour la construction d'un tronçon de route de 133 kilomètres entre Buthidaung et la ville bangladaishi de Ramu révèlent une volonté commune de désenclaver la région⁵⁸⁸.

Surtout, il est question depuis plusieurs années de procéder à la construction d'un gazoduc de 850 kilomètres qui pourrait permettre d'acheminer la production birmane vers l'Inde via le Bangladesh. Son coût (environ un milliard de dollars) n'est pas perçu comme rédhibitoire aux yeux des réserves estimées. Après de premiers forages décevants dans les années 1970, les côtes arakanaises ont en effet pris une valeur particulière avec d'importantes découvertes récentes.

⁵⁸⁷ Cité in *The Myanmar Times*, 15-21 May 2006, p. 11. Le montant des échanges légaux entre les deux pays s'élèverait à environ 60 millions de dollars pour l'année fiscale 2005-2006 ; le solde commercial s'établissant largement en faveur de la Birmanie qui exporte 55 millions de marchandises chez son voisin occidental (*The Myanmar Times*, 29 May-4 June 2006, p. 3).

⁵⁸⁸ même si la réalisation de cette voie semble aujourd'hui suspendue à la conclusion d'un nouvel accord (*The Myanmar Times*, 29 May-4 June 2006, p. 3).

Carte 21
Les Permis d'exploration pétrolière
attribués en Arakan (Septembre 2006)

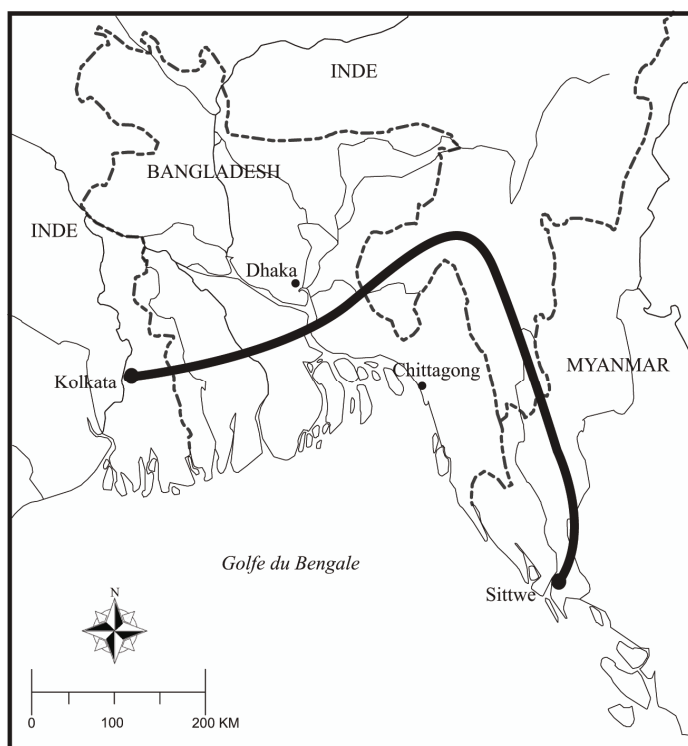


Les études menées sur le A1 – Shwe par l'agence Ryder Scott Co sont des plus prometteuses et encouragent les compagnies à la surenchère pour

l'obtention des blocs⁵⁸⁹. Les nouveaux gisements doivent être exploités par trois compagnies indiennes (Videsh et India's Gail en appui du Coréen Daewoo sur les bloc A1 et A3 et Essar Oil sur le bloc A2). Leurs investissements révèlent la croissance rapide des besoins du sub-continent⁵⁹⁰.

Carte 22

Projet de pipeline entre le Myanmar et l'Inde via le Bangladesh



Source : D'après *La Lettre du Myanmar* n°14, mars 2006

⁵⁸⁹ Entretien avec un cadre d'une entreprise pétrolière asiatique, le 12 septembre 2006.

⁵⁹⁰ D'après les projections de l'Agence Internationale de l'Énergie, la Chine devrait plus que doubler sa consommation d'hydrocarbures d'ici 2025 pour atteindre environ 14 millions de barils par jour dont 11 millions importés. L'Inde, qui importe 70% de son pétrole brut, devrait quant à elle voir ses besoins quadrupler pendant la même période (*Focus Asie du Sud-Est*, n°2, février 2006, p. 8). Sur l'exploitation des hydrocarbures dans le golfe du Bengale, voir également *La Lettre du Myanmar* (bulletin publié par l'Association France-Myanmar des affaires), n°14, mars 2006, p. 4-5.

Un accord a été signé avec l'Inde en mars 2006 pour la vente du produit du gisement A1. Mais les négociations pour la construction du gazoduc achoppent toujours. Le Bangladesh, qui doit accorder le droit de passage du pipeline sur son territoire, a en effet demandé le versement de 625 millions de dollars annuellement et l'autorisation d'importer sans taxe son électricité du Népal et du Bhoutan à travers l'Inde. New Delhi a jugé ces exigences inacceptables et cherche à imaginer d'autres tracés⁵⁹¹. Il serait notamment question de construire un pipeline de 1 200 kilomètres qui contournerait le Bangladesh. Une étude de faisabilité a été confiée dans ce sens à l'entreprise belge Tractebel au début de l'année 2006, mais le gouvernement de Dhaka a demandé à son homologue de New Delhi de reconsidérer sa position notamment au regard du déficit commercial bangladaïsi à l'égard de l'Inde⁵⁹².

On évoque parallèlement l'intérêt qu'aurait la Chine, devenue depuis 2004 le deuxième consommateur mondial de produits pétroliers, à la construction d'un oléoduc qui relierait le port en eau profonde de Sittwe à sa province du Yunnan, créant une route alternative au détroit de Malacca pour les importations chinoises de pétrole en provenance du Moyen-Orient et d'Afrique⁵⁹³. On pense enfin à un pipeline de 1 500 kilomètres reliant l'Arakan à la Thaïlande⁵⁹⁴ et on spécule déjà sur les profondes recompositions géostratégiques que ces nouvelles infrastructures pourraient avoir à l'échelle mondiale : montée en puissance de la Chine moins dépendante sur le plan énergétique, déclin de l'Asie du Sud-Est littorale qui ne constituerait plus un passage obligé pour le commerce intercontinental, etc.

Même si les réserves d'hydrocarbure offshore de la partie septentrionale de la Birmanie justifiaient économiquement la construction d'un gazoduc (ce qui n'est pas avéré à ce stade), il ne serait pas nécessairement souhaitable pour le pays de se condamner à une exclusivité synonyme de monopsonne pour l'acheteur avec lequel il serait ainsi physiquement relié. Certains pensent que la Birmanie aurait bien davantage intérêt à envisager la construction

⁵⁹¹ *The Myanmar Times*, 11-17 July 2005.

⁵⁹² *The Myanmar Times*, 15-21 May 2006.

⁵⁹³ *La Lettre du Myanmar*, n°15, avril 2006, p. 5.

⁵⁹⁴ *La Lettre du Myanmar*, n°14, mars 2006, p. 4-5.

d'une usine de liquéfaction qui lui laisserait les coudées plus franches en matière de commercialisation⁵⁹⁵.

Quand bien même ces projets aboutiraient-ils, il n'est pas certain que leurs conséquences géopolitiques soient à l'avenant des projections actuelles. L'histoire récente de la région est riche de prophéties basées sur les possibles évolutions fondamentales que devaient produire tels ou tels événements « toutes choses égales par ailleurs », oubliant que précisément, les paramètres collatéraux sont nombreux et sujets à leurs propres dynamiques. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est moins ce que sera ou pas telle route, tel gazoduc ou tel oléoduc, que l'importance qu'on prête à son projet dans certaines sphères politico-économiques internationales dont les pouvoirs de pression sont avérés. Et en l'occurrence, ces lobbies, au premier rang desquels les compagnies pétrolières, sont particulièrement désireux de voir assurer une paix durable et une certaine stabilité sociale dans une région par ailleurs endémiquement fragilisée par sa densité démographique rurale et par la précarité de son tissu économique. Dans ce contexte, la question des Rohingya constitue nécessairement un souci.

La stratégie birmane d'injonctions contradictoires à l'endroit des Rohingya peut sans doute se lire pour partie comme une certaine difficulté d'adaptation face à un contexte où il n'est plus possible d'envisager de les chasser purement et simplement vers les pays voisins. Les options bangladaïsi, voire malaise, privilégiées jusque-là, posant désormais plus de problèmes qu'elles n'apportent de solutions, il est difficile de choisir une politique qui tienne compte à la fois de la nécessité de gérer durablement ces populations et de la volonté de l'État de les maintenir à l'écart de la nation. L'option de l'élimination qui, rappelons-le, n'a jamais été sérieusement envisagée, est d'autant moins d'actualité que le régime birman évolue dans un contexte international déjà peu favorable à son endroit et conçu comme potentiellement dangereux. Il n'a donc d'autres choix que de faire face à ce qu'il perçoit comme une anomalie. Les pratiques de la junte et de son armée poussent néanmoins à la rébellion des populations qui ne peuvent ni partir ni rester dans de bonnes conditions. Prédations, exactions et vexations constituent un fardeau assurément difficile à supporter d'autant que la paix relative qui règne dans la région depuis plusieurs décennies devrait

⁵⁹⁵ Entretien avec un cadre d'une industrie pétrolière européenne, le 12 mai 2006.

théoriquement constituer un facteur de normalisation de la situation. Le problème aurait ainsi quelque chose d'inextricable.

10.3 – La communauté internationale comme facteur de stabilisation relatif

L'Occident est globalement peu investi de la question rohingya. On pourrait à cela risquer un certain nombre d'explications. En premier lieu, on l'a dit, la junte au pouvoir en Birmanie est si contestée en Europe comme aux États-Unis qu'on la voit comme la cause unique de tous les maux. C'est en faveur d'un changement de régime que l'on milite, désireux que l'on est de « régler le mal » en amont plutôt que de s'attacher aux symptômes qu'il provoque. À cette priorité militante, il faut ajouter que la cause des minorités opprimées dans leur cadre national est sans doute globalement en perte de vitesse dans les « mouvances progressistes » mondialisées ; les enjeux environnementaux et transnationaux tendant à davantage mobiliser les énergies.

D'autres causes d'exclusion du champ des préoccupations relèvent pareillement de ce que l'on pourrait qualifier de psyché sociale de l'Occident. Elles tiennent cette fois à l'identité des Rohingya eux-mêmes. L'islam peut sans doute, en contre-pied des idées majoritaires, susciter des sympathies. Mais ces dernières peinent, dans le cas des musulmans du nord de l'Arakan, à trouver des modalités d'expression concrètes. Les coutumes locales répondent aussi peu au fantasme occidental de la modernité qu'à celui de la profondeur des traditions ancestrales des « peuples premiers ». Les pratiques obscurantistes nées du repli sur soi imposé depuis des décennies ne plaisent pas davantage que la violence conjugale, la claustration des femmes et les interprétations radicales du Coran.

Les élites musulmanes d'Arakan apparaissent peu sur la carte des affinités. Guère cosmopolites, rarement polyglottes dans le registre des langues occidentales, ayant eu peu accès aux études supérieures, les Rohingya alphabétisés font assez pâle figure dans les forums internationaux. Facteur aggravant : leur extrême division, notée par tous les observateurs, empêche l'émergence d'un discours commun voire d'un porte-parole dont le charisme pourrait naître de l'adhésion qu'il susciterait au sein de la communauté.

On sait l'importance de l'identification d'une cause à une personnalité et il n'y a pas chez les Rohingya de potentielle Aung San Suu Kyi⁵⁹⁶.

La mauvaise fortune des Rohingya dans leur relation affective avec l'Occident est sans doute également liée au peu de soutien dont ils disposent en Asie elle-même. Malgré leur proximité culturelle et ethnolinguistique avec les populations bengalies, seules les vagues d'exil évoquent un tant soit peu un projet commun auquel le Bangladesh n'adhère en aucune façon. Un appui politique de Dhaka, ne serait-ce qu'à travers de quelconques prises de position de la société civile, aurait pu constituer un substitut à la capacité de communication endogène à la communauté. Les Rohingya n'en bénéficient pas.

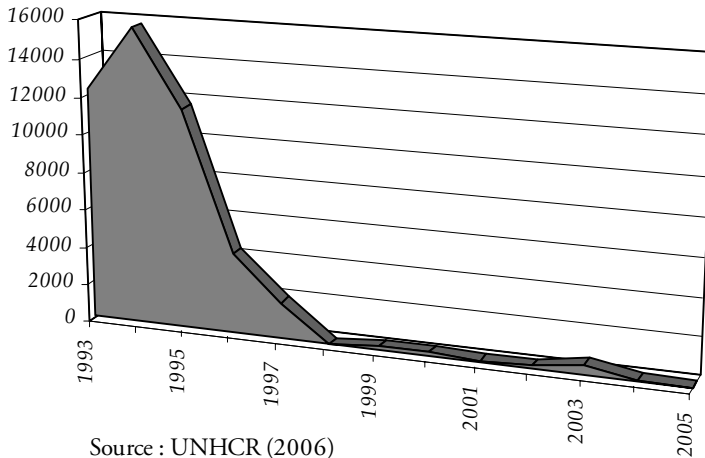
Les composants activistes des opinions publiques occidentales ne sont donc guère en prise avec la question rohingya. Par leur analyse de la stratégie à mener en faveur des droits de l'Homme en Birmanie, ils tendent même à réduire les possibilités d'intervention humanitaire des institutions. Désireux d'assurer un boycott général de la junte birmane, nombre de militants tendent en effet à envisager avec suspicion, lorsque ce n'est pas avec hostilité, toutes formes d'initiatives. Il est donc difficile pour les organisations non gouvernementales de mobiliser des donateurs individuels qui, le plus souvent, n'ont ni le désir ni la possibilité de saisir les arrière-plans du débat.

L'exode de 1992 a néanmoins convaincu les bailleurs de fonds multilatéraux de la nécessité d'une intervention. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés a signé un accord avec les autorités birmanes à la fin de l'année 1993 et a commencé à orchestrer les rapatriements au début de l'année suivante. En théorie, chaque Rohingya de plus de dix-huit ans, devait se voir attribuer à son retour une carte d'identité provisoire de rapatrié (*Returnee Identity Card*) de couleur jaune, mais aussi, lorsqu'il n'en disposait pas déjà, d'un livret de famille (*Family List*) attestant de son enracinement arakanais. À cette fin, l'UNHCR a travaillé de conserve avec les services de l'Immigration et le quartier général du NaSaKa qui,

⁵⁹⁶ Le nombre de biographies et d'essais qui lui sont consacrés est révélateur de l'importance qui peut être donnée à une personnalité conçue comme incarnation d'une juste cause. On citera parmi d'autres Jean-Claude Buhner et Claude B. Levenson, *Aung San Suu Kyi, demain la Birmanie*, Éditions Philippe Picquier, collection Reportages, Paris, 2000, 252 p.

à partir de 1995, ont converti les cartes jaunes en cartes blanches soit les fameux *Temporary Registration Certificates*.

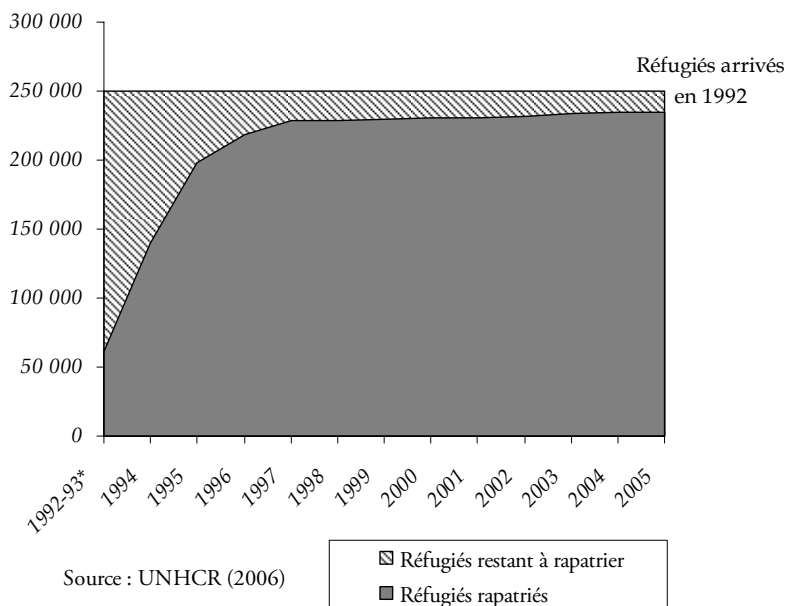
Figure 13
Les Familles rapatriées entre 1992 et 2005



Outre sa présence dans les deux camps désormais permanents du Bangladesh, l'UNHCR entretient donc, malgré le total tarissement des rapatriements depuis 2002, une représentation importante à Maungdaw depuis laquelle il rayonne dans tout le nord de l'Arakan. C'est sans doute le seul endroit au monde où le Haut Commissariat travaille sur la longue durée auprès d'une population résidant dans son pays d'origine et seulement pour partie constituée d'anciens réfugiés.

En 1997, 92% de ceux qui avaient quitté leurs foyers cinq ans plus tôt, soit 230 000 personnes, étaient revenus sur place, ce qui rendait possible, aux yeux de la direction de l'UNHCR, le début d'un désengagement qui devait s'achever, en 2001, par un transfert de charge à un « programme intégré des Nations Unies » à vocation développementaliste coordonné par le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud).

Figure 14
Les Réfugiés rapatriés entre 1992 et 2005
(effectifs cumulés)



L'option a néanmoins dû être abandonnée pour différentes raisons pratiques et institutionnelles. L'indépendance des différentes agences n'a pas véritablement permis la mise en place du programme intégré que ne souhaitaient d'ailleurs pas les autorités birmanes soucieuses de conserver des interlocuteurs distincts. De surcroît, le mandat du Pnud en Birmanie est limité par les bailleurs. Il ne peut théoriquement ni s'engager dans de véritables programmes de développement ni coopérer directement avec les autorités locales, ce qui ne manque pas de provoquer quelques réserves de ces dernières à son endroit. En tout état de cause, de par son statut et son expérience, l'UNHCR est apparu à tous comme le partenaire clé dont il fallait s'assurer la présence dans la durée. Seul problème en l'occurrence, l'organisation a pour vocation, théoriquement exclusive, de gérer les réfugiés et leur rapatriement. Il n'est pas dans ses prérogatives de maintenir sa présence une fois les mouvements achevés. La convention signée sur une base annuelle avec les autorités birmanes depuis 1993 s'inscrit d'ailleurs en écho à cette vocation et ne prévoit pas de mission de « protection » dans la durée.

La précarité de la situation des populations rohingya et surtout leur absence de statut légal dans l'ensemble national birman ont finalement convaincu les bailleurs du Haut Commissariat de l'encourager à maintenir son engagement. La décision a sans doute été facilitée par le fait que les programmes que l'institution devait également développer à l'est du pays, auprès des populations karen enclines à partir chercher refuge du côté thaïlandais de la frontière, n'ont pu être engagés faute d'autorisation. Les Rohingya n'ont donc à souffrir d'aucune concurrence.

C'est toujours sous la coordination opérationnelle de l'UNHCR que les différentes agences des Nations Unies ont pour beaucoup développé des programmes sur place à l'exemple du Programme alimentaire mondial (Pam), de la Food and Agriculture Organisation (FAO) ou, à la marge, du Pnud qui, tout comme le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (Unops), est engagé dans des programmes de microcrédits. Une partie très substantielle des financements de ces organisations est assurée par l'Union Européenne qui accorde une moyenne de onze millions d'euros par an aux actions dirigées vers les Rohingya, notamment dans le cadre de son programme d'action multi-pays d'aide au retour des personnes déracinées et de sa direction générale humanitaire (ex-Echo). Cette dernière soutient activement les programmes de l'UNHCR et de certaines organisations non gouvernementales européennes comme Action Contre la Faim, Aide Médicale Internationale ou la section néerlandaise de Médecins Sans Frontières (Artsen Zonder Grenzen)⁵⁹⁷. Malteser International, ou le Groupe de recherche et d'échanges technologiques (Gret), Bridge Asia Japan et Care ont également des bureaux à Maungdaw. Dans le domaine de la nutrition, de l'agriculture et, surtout, de la santé, elles représentent, à l'échelle des trois *townships*, une capacité d'intervention essentielle. Dans le secteur de l'éducation primaire, secondaire et continue, les différents programmes offerts par le Pam ou l'association philippine Community and Family Services International donnent à plusieurs dizaines de milliers d'enfants, mais aussi à des adultes, un accès unique à l'éducation.

⁵⁹⁷ Pour l'année 2005, le HCR a ainsi bénéficié de la part de la direction générale humanitaire d'un soutien à hauteur de 600 000 euros, MSF-Hollande 500 000, AMI 700 000 et ACF 900 000 (Bureau à Rangoun de la Direction générale humanitaire de l'Union Européenne, septembre 2006).

La marge de négociation des organisations étrangères à l'égard des autorités s'est notablement réduite depuis la destitution, en octobre 2004, du général Khin Nyunt de son poste de Premier ministre et de secrétaire n°1 du SPDC. Les organisations internationales entretiennent depuis lors une relation plus tendue avec le régime dont elles obtiennent de plus en plus difficilement la coopération. En conséquence, elles apparaissent, aux yeux d'une part croissante des Rohingya, comme une caution des abus de l'armée et des NaSaKa puisqu'elles y assistent et ne sont pas en mesure de les dénoncer. Pour autant, elles constituent à l'évidence un facteur de stabilisation objectif. La « protection par la présence » figure, ici comme ailleurs, un des credo de l'intervention humanitaire. Par le dialogue qu'elles continuent à entretenir, à plusieurs niveaux, avec les autorités, mais aussi par le regard extérieur qu'elles représentent, les structures étrangères restent, pour l'heure, un frein essentiel à la détérioration de la situation.

La tolérance, même très relative, dont bénéficient les organisations internationales peut surprendre dans un État très jaloux de sa souveraineté. Les structures publiques civiles et militaires consacrent une énergie non négligeable à tenter de circonvenir, dans des limites acceptables pour leurs propres hiérarchies, une emprise qu'elles jugent de nature à leur attirer des ennuis. Pour autant, elles doivent se montrer coopératives dans la mesure où le SPDC ne bannit pas cette présence étrangère. Il serait a priori relativement aisé de ne pas renouveler le mandat de l'UNHCR au motif que les objectifs fixés par l'accord cadre passé en 1993, ont déjà été atteints. Par simple lassitude et pour se recentrer, ailleurs, sur ses missions classiques, ce dernier pourrait être tenté de se laisser faire. Dès lors, il serait très facile au gouvernement de Nay Pyi Daw de décourager rapidement les agences et les organisations non gouvernementales privées du parapluie protecteur.

Au contraire, l'État consacre officiellement leur rôle en le faisant apparaître dans son appareil réglementaire. En août 2006, le SPDC a ainsi adjoint à sa loi sur le Développement des zones frontières et des races nationales (*Development of Border Areas and National Races Law*) un nouveau texte qui engage l'administration à rendre possibles, dans ces régions, les coopérations « avec les organismes des Nations Unies, les organisations régionales, les États étrangers, les organisations non gouvernementales et les personnes

privées »⁵⁹⁸. La motivation économique ne constitue pas la seule explication rationnelle à ce geste très politique. En Arakan comme dans le reste de la Birmanie, les Organisations internationales et non gouvernementales ne représentent pas, comme cela peut être le cas au Viêt Nam et au Cambodge, une source de revenus importante pour les administrations ou pour ceux qui les représentent. Les tracasseries sont nombreuses mais les prébendes sont faibles.

Pour élucider les motivations du régime, il faudrait chercher d'autres explications. La première voudrait que la junte prenne en considération l'apport que constitue la présence étrangère pour des populations qu'elle ne veut pas gérer mais dont elle ne peut pas pour autant ignorer l'existence. L'aide humanitaire constituerait ainsi un substitut bien compris à un développement nécessaire dont il ne saurait être question par d'autres biais. Déjà un tant soit peu fragilisé par les rébellions shan ou karen, le SPDC éviterait par là même des débordements extrêmes susceptibles de conduire à de nouvelles tensions avec le Bangladesh. En février 2002, le vice-président du SPDC de la province d'Arakan se félicitait d'ailleurs de l'aide apportée par l'UNHCR « pour la construction d'infrastructures » et « la stabilité de la zone »⁵⁹⁹.

Deuxième éclairage possible, la volonté du régime de normaliser un tant soit peu ses relations avec l'Occident ou, en tout cas, d'éviter de s'attirer de sa part des foudres trop brutales. Les ONG et même, toutes internationales qu'elles soient, les agences des Nations Unies, passent clairement pour constituer des émanations des pays du Nord hostiles. En collaborant avec elles, l'État entend donc démontrer que le statut d'« État voyou » que l'on tend à lui attribuer relève de la propagande calomnieuse.

⁵⁹⁸ [Sub-section (h) of Section 7 of the Development of Border Areas and National Races shall be substituted as follows: making arrangement for enabling to co-operate with the United Nations Organizations, International Organizations, Regional Organizations, Foreign States, Non-Governmental Organizations and Persons] (The Law Amending the Development of Border Areas and National Races Law – The State Peace and Development Council Law, n °7/2006, 11 August 2006, point 3).

⁵⁹⁹ Source diplomatique, 13 février 2002.

CONCLUSION

APORIE STRATEGIQUE BIRMANE ET PERSPECTIVES DE CRISE

On l'a dit, il n'y a pas en Arakan d'éternité identitaire. La population actuelle est le fruit de l'histoire des migrations et des rencontres qui ont longtemps irrigué la région. On pourrait dès lors se demander de qui on parle lorsqu'on intitule un ouvrage *Les Rohingya de Birmanie*. Car qu'est-ce qui peut bien, finalement, qualifier la communauté ? Est-ce sa culture, sa langue, son mode de production ? La littérature de ses intellectuels nous renseigne magistralement sur cette question... en ce qu'elle n'y répond pas ou, devrait-on dire plutôt, pas dans ces termes. On est ainsi frappé de voir à quel point la description des coutumes, des traditions et même des pratiques religieuses est marginale dans le corpus.

A l'évidence, ce qui, aux yeux de ces auteurs, fait des Rohingya un ensemble constitué, c'est paradoxalement la Birmanie. L'invasion de l'Arakan par les troupes d'Ava en 1785 puis la colonisation européenne avaient brisé le continuum arakano-chittagonien. Le deuxième conflit mondial et les indépendances nationales qui l'ont suivi ont mis un terme définitif à son existence en tant qu'espace commun. Sont restées des populations de confession musulmane et d'ethnie bengalie qui n'avaient d'autre terre que l'Arakan devenu province birmane. Elles ont dû faire face aux violences d'abord, puis aux politiques d'exclusion dessinées par les responsables de l'État-Nation auquel elles avaient été physiquement associées mais dont elles étaient moralement exclues.

C'est là que l'on retrouve la littérature rohingya. Mohammed Yunus⁶⁰⁰, AFK Jilani⁶⁰¹ ou Abdul Karim⁶⁰² nous disent l'identité de « leur peuple », non à travers ce qu'il serait intrinsèquement, mais par ce qu'il a enduré collectivement dans le processus de mise à l'écart d'un ensemble auquel il a

⁶⁰⁰ Mohammed Yunus, 1994, XX-184 p.

⁶⁰¹ A. F. K. Jilani, 1999, 468 p.

⁶⁰² Abdul Karim, 2000, XIV-130 p.

le sentiment d'appartenir. Et de fait, au Bangladesh où aucune menace ne pèse sur les Chittagoniens, proches parents des Rohingya, leur identité se dilue largement dans une vague provincialité orientale où on peine à reconnaître une quelconque ethnicité. C'est donc bien du côté de Rangoun / Nay Pyi Daw qu'il faudrait rechercher les clés de ce qui représente aujourd'hui un des problèmes humains les plus importants de la région.

Jalouse de son indépendance, la junte birmane se veut imperméable aux pressions extérieures. Système à vocation totalitaire, elle concentre d'autant plus la décision que le système de direction collective qu'elle a institutionnalisé avec le SPDC, s'est en fait effacé en faveur d'une structure pyramidale, largement monocéphale, où le Senior General, chef de l'État, a le loisir de décider seul ce qui convient pour l'ensemble de la nation. Il n'en reste pas moins que dans ce pays de cinquante millions d'habitants répartis sur 677 000 km², le cadre idéologique et ses avatars politico-administratifs n'ont jamais eu l'emprise qu'ils ont pu avoir au cœur de la composante asiatique du monde socialiste (on pense ici aux démocraties populaires, à la Chine et au Viêt Nam avant l'ouverture des années 1990 ou encore à la Corée du Nord aujourd'hui). Ce n'est donc pas « une politique » qu'il convient d'analyser, mais des politiques et des pratiques mouvantes qui ne sont pas seulement fixées par le diabolisme qui, pense-t-on trop souvent dans nos schémas manichéens, leur servirait de fil conducteur.

A l'égal de tous les systèmes de pouvoir, le SPDC et ses avatars élaborent leurs stratégies au gré des contraintes qu'ils subissent, d'un certain sens de l'intérêt collectif, d'une vision politique et du jeu des motivations personnelles. L'État birman n'est pas avare de luttes internes, de volte-face, de superpositions de stratégies contradictoires et de décisions locales qui, sans toujours engager l'ensemble de la nation, ne sont pas sans implications sur son fonctionnement. Ici comme ailleurs⁶⁰³, pour des raisons pratiques, l'État central est notamment contraint de déléguer. Il revient ainsi aux autorités locales de choisir les bénéficiaires de l'ordre social en suivant les directives politiques nationales, mais également en fonction de leurs motivations propres.

⁶⁰³ C. Aubertin et P. Léna (dir.), *Frontières, mythes et pratiques (Brésil, Nicaragua, Malaysia)*, numéro thématique de *Cahier des Sciences Humaines*, vol. XXII, n°3-4, 1986, p. 263-266.

La gestion des populations musulmanes du nord de l'Arakan est d'une certaine manière révélatrice à cet égard. L'État birman, tel qu'il s'est défini à l'indépendance, a fait le choix de ne pas les inclure explicitement dans le cadre national. Le régime militaire au pouvoir depuis 1962 a ensuite, dans ses différentes déclinaisons, œuvré à une définition de la « birmanité » qui a exclu les Rohingya par ce qu'ils incarnaient aussi bien en terme de « race » que de « religion ». Aux commandes de l'État, la junte a également pris la mesure du risque irrédentiste qu'ils représentaient tout en s'employant parallèlement à l'attiser. Tout au long de ce processus, l'administration locale a géré, au gré des contraintes et avec sa propre rationalité la situation dont on lui a confié la gestion. L'oppression à laquelle elle a donné corps est conçue comme rançon de la déloyauté tout en constituant un facteur de déloyauté dans un cercle vicieux dont le régime ne mesure pas forcément les conséquences.

Faute de pouvoir éliminer physiquement les populations rohingya du champ national, le SPDC, l'armée et les différentes déclinaisons de l'administration locale optent à la fois pour l'injonction à une soumission qui leur est en fait acquise depuis soixante ans et un ostracisme confinant à l'aveuglement. L'État birman semble toujours opter pour la stratégie de l'étrangleur ottoman, resserrant avec une lenteur impitoyable son étau sur ceux que l'on peut difficilement ne pas voir comme ses victimes. Mais dans la mesure où il n'y a rien à attendre de l'étranglement qu'un surcroît de tension, la démarche paraît aussi vaine que dangereuse pour l'équilibre national. De fait, l'exclusion des Rohingya de la plupart des statistiques nationales ne saurait suffire à les faire disparaître.

Pour poursuivre dans la métaphore, cette fois dans un registre plus bucolique, on se souviendra que le politicien québécois René Lévesque, évoquant l'attitude du gouvernement fédéral canadien à l'endroit de son peuple, disait que « ce n'est pas en tirant sur les fleurs qu'on les fait pousser ». Et si on comprend bien que l'objectif en Arakan n'est pas de les faire pousser, on peine à imaginer une alternative viable sur le long terme. Dans le cadre du raidissement actuel de la junte, peu de perspectives semblent devoir se dessiner pour les Rohingya. Et quand bien même un changement de régime propice à un processus de démocratisation du système politique se profilerait-il à l'horizon birman, il n'est pas certain qu'il soit de nature à faire notablement évoluer la situation de cette population.

Afin d'alléger les tensions interethniques qui déchirent le pays depuis l'indépendance, on peut penser que le pouvoir central envisagerait une meilleure prise en compte des aspirations locales. L'Arakan pourrait ainsi espérer le respect de son « identité régionale », voire une forme ou une autre d'autonomie. Pour autant, lorsque les élites birmanes, quelles qu'elles soient, pensent à l'Arakan, ce n'est jamais des Rohingya dont il est question mais bien des Rakhine et d'eux seulement. On notera en l'occurrence que si les autorités nationales se sont toujours montrées inflexibles sur la question des musulmans, les activistes politiques arakanais bouddhistes le sont encore bien davantage. Les plus modérés d'entre eux comme U Aye Thar Aung, dirigeant de l'Arakan League for Democracy (parti qui a gagné le plus de sièges en Arakan aux élections de 1990) déclarent que s'il n'y a pas lieu d'exclure « par principe » les musulmans de la citoyenneté, il faudrait réserver ce privilège à ceux qui sont établis dans le territoire depuis la colonisation. Or, les leaders rakhine veulent précisément croire au mythe selon lequel une grande majorité des musulmans serait arrivée en Birmanie dans les années 1950 ou en 1971, au moment où le Bangladesh s'est séparé du Pakistan. Ils rejoignent en cela la vision de l'histoire que veulent donner les autorités militaires régionales, notamment le Western Commander et ses adjoints, qui ne manquent jamais une occasion de le « rappeler » à leurs interlocuteurs.

La convergence de vues entre l'administration civile, l'armée, les mouvements d'opposition birmanes et les mouvements nationalistes rakhine est fréquente s'agissant des Rohingya. Une déléguée arakanaise bouddhiste de la Women League of Burma, organisation d'opposition qui participait à la Conférence mondiale contre le racisme organisée par les Nations Unies à Durban en 2000, a arraché du mur d'exposition les photos des femmes Rohingya apportées par une sympathisante étrangère et qui devaient, parmi d'autres, illustrer l'identité de la femme birmane. De même un séminaire sur l'environnement en Birmanie organisé sous les auspices du National Youth Democratic Front en 2004 à Chiang Mai (Thaïlande) a montré à quel point le problème communautaire transcende la question de la nature du régime politique au pouvoir à Rangoun / Nay Pyi Daw. Khaing Du Wan, l'organisateur de cet événement, par ailleurs militant du mouvement nationaliste Arakan Liberation Party (ALP), a publié dans les actes la liste des participants avec leur origine ethnique, mentionnant, pour un intervenant musulman, le terme « Rohingya ». En conséquence, il a

immédiatement été exclu de l'ALP par son président Khaing Soe Naing Aung et ce dernier a été soutenu dans sa décision par l'United Nationalities League for Democracy (UNLD), mouvement nationaliste birman dont certains membres ont qualifié à cette occasion les Rohingya de « terroristes du Bangladesh ».

Les organisations non gouvernementales étrangères menacent aujourd'hui un autre mouvement rakhine, le All Arakan Students and Youth Congress (AASYC), de le priver de subsides s'il continue à refuser de considérer les Rohingya comme des citoyens de l'Arakan. Malgré la pression, l'AASYC a fait savoir qu'à défaut de « représenter l'ensemble de l'État de l'Arakan » il était dans l'impossibilité d'accepter cette suggestion⁶⁰⁴. Il faut dire que les organisations nationalistes arakanaises, plus ou moins dotées de branches armées, sont véritablement légion. Mais un des facteurs qui leur permet d'afficher un semblant d'unité au sein d'une Arakan National Convention (ANC) est précisément la volonté d'exclusion des Rohingya de l'ensemble politique qu'ils entendent un jour pouvoir constituer. L'ANC réunit aujourd'hui l'Arakan League for Democracy (ALD), l'Arakan Liberation Party (ALP), le Democratic Party of Arakan (DPA), le All Arakanese Students and Youth Congress (AASYC) et la Rakhaing Sangha Union (RSU), mais elle a exclu de son comité central le National United Party of Arakan (NUPA) au nom de l'accord qui, depuis 2000, unit ce dernier à l'Arakan Rohingya National Organization (Arno)⁶⁰⁵. Le front d'hostilité que, depuis l'indépendance de la Birmanie, les organisations rakhine opposent aux musulmans, suffit en soi à expliquer pourquoi ces derniers ont été longtemps réticents à la création d'un État arakanais au sein de l'Union birmane. Les dirigeants rohingya du Jamat al Ulema avaient ainsi remis à la commission d'enquête qui, au lendemain des élections de février 1960, venait statuer sur la question, un memorandum dont il ressortait que la minorité musulmane concentrée dans le nord de l'Arakan devait absolument relever, non d'un État administré par les Arakanais bouddhistes, mais d'un « district spécial » directement dépendant du gouvernement central⁶⁰⁶.

⁶⁰⁴ Dépêche NMG, "Arakanese Youth under ONG Pressure on Rohingya Issue", 8 April 2006.

⁶⁰⁵ National United Party of Arakan, *Statement on Illegal Outster of NUPA from the 1st Arakan National Convention*, n.p., s.l., 10 May 2006.

⁶⁰⁶ Cette position avait été reprise à peu de chose près au cours des mois suivants par la Rohingya Youth Association et par la Rohingya Students Association. Cette dernière a suggéré que la création d'un Etat arakanais, si elle devait avoir lieu, devrait s'accompagner

Maintenant que le Rakhine State fait bel et bien partie du paysage administratif birman, on peut raisonnablement craindre que lorsque la LND de Aung San Suu Kyi suggère la création d'un État fédéral ou à tout le moins l'octroi d'une large autonomie aux régions, elle n'ouvre guère de perspectives de réconciliation. En donnant aux mouvements politiques rakhine la possibilité de gérer les affaires de l'Arakan, elle pourrait bien au contraire poser les bases de nouvelles tensions.

On notera néanmoins que les frontières géopolitiques et les découpages administratifs qui fractionnent aujourd'hui la région ne peuvent pas davantage être considérés comme un aboutissement ultime que toute situation passée. Les identités « raciales » et culturelles, par définition mouvantes, ne constituent pas davantage des critères structurels de nature à figer des appartenances. Le choix d'inclure ou d'exclure une communauté comme les Rohingya de l'ensemble national birman doit en conséquence s'appréhender non dans une perspective déterministe, mais dans le cadre de lendemains à inventer. Au même titre que l'État-Nation est une construction humaine, ce qu'il englobe relève de décisions humaines. Rien n'empêche donc d'imaginer que les choix s'infléchissent. Est-ce une inextinguible pulsion optimiste qui invite à conclure sur une perspective d'évolution positive ? C'est en tout cas sans ironie que l'on empruntera le mot de la fin au général Ne Win, principal artisan de la dictature birmane et de son idéologie « pan bamar » :

*Je voudrais également dire à nos véritables citoyens, les Birmans, qu'ils ne doivent pas traiter avec arrogance les personnes de ce type [ndla : les habitants de Birmanie exclus de la citoyenneté par la loi de 1982], leur disant qu'elles viennent d'outre-mer ou qu'elles sont nos invités. Il faut prendre conscience qu'un jour elles ne feront plus qu'un avec nous et que tous, nous voyagerons sur le même bateau*⁶⁰⁷

d'une partition et de l'octroi d'une autonomie similaire à l'Etat musulman ainsi dessiné (Cité in Moshe Yegar, 1972, p. 102-103).

⁶⁰⁷ [I would also like to tell our true citizens, the Burmese, that they should not treat such persons [associated citizens and naturalized citizens] arrogantly, saying they came from abroad or they are guests, but should realize that one day they will become one with us and all will be traveling in the same boat] (Burma Socialist Program Party Chairman U Ne Win's address at the Seventh Meeting of the Central Committee, 8 October 1982, reproduit in Joseph Aguetant, juin 1998, Annexe XVI).

GLOSSAIRE

AASYC : All Arakan and Youth Congress
ACF : Action Contre la Faim
AFPFL : Anti-Fascist People's Freedom League
ALD : Arakan League for Democracy
ALP : Arakan Liberation Party
AMI : Aide Médicale Internationale
ANC : Arakan National Convention
Arif : Arakan Rohingya Islamic Front
Arno : Arakan Rohingya National Organization
Asean : Association of Southeast Asian Nations
ATB : Animal Transport Battalions
BIHQ : Voir NaSaKa
BIT : Bureau International du Travail
BSPP : Burma Socialist Programme Party
DPDC : District Peace and Development Council
Echo : European Commission Humanitarian Office
FAO : Food and Agriculture Organisation (Nations Unies)
FRC : Foreigner Registration Certificate
Gret : Groupe de recherche et d'échanges technologiques
KaLaYa : Che Lyan Tat Yin (unités d'infanterie)
KaMaYa : Che Myan Tat Yin (commandos d'infanterie)
KNLD : Kamans National League for Democracy
LND : National League for Democracy
MI : Military Intelligence
MKNSO : Mro and Khami National Solidarity Organisation
MSF : Médecins Sans Frontières
NaKaTha : Ne Sat Kone Thwe Ye (Département du commerce frontalier)
NaSaKa : Ne Sat Detha Kup Kè Ye (Office de contrôle des frontières)
(BIHQ : Border Immigration Headquarters)
NDPHR : National Democratic Party for Human Rights
NRC : National Registration Card
NUPA : National Unity Party of Arakan

LES ROHINGYA DE BIRMANIE

Ofpra : Office français de protection des réfugiés et apatrides
OIC : Organisation de la Conférence islamique
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
OMSA : Voir SaHtaYa
ONG : Organisation Non Gouvernementale
Pam : Programme alimentaire mondial (Nations Unies)
PCJSS : Parbattaya Chhattagram Jana Samhati Samiti (The United People's Party of Chittagong Hill Tracts)
Pnud : Programme des Nations Unies pour le développement
RIA : Rohingya Independant Army
RIF : Rohingya Independent Force
RNA : Rohingya National Army
RPF : Rohingya Patriotic Front
RSO : Rohingya Solidarity Organization
SaHtaYa : Sit Htauk Hlan Yé (Bureau de la sécurité militaire)
(OMSA : Office of Military Security Affairs)
Slorc : State Law and Order Restoration Council
SPDC : State Peace and Development Council
Townships : Canton
TPDC : Township Peace and Development Council
TRC : Temporary Registration Certificate
UNHCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNLD : United Nationalities League for Democracy
Unops : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
VPDC : Village Peace and Development Council

BIBLIOGRAPHIE

- Abhakorn** (Rujaya), "The fabrication of Ethnicity and Colonial Polity East of the Salween", in *Proceedings of the Myanmar Two Millenia Conference*, Universities Historical Research Centre, Rangoon, 1999, p. 186-200.
- Abrar** (Choudhury R.), *Repatriation of Rohingya Refugees*, Refugee and Migratory Movements Research Unit, n.p., Dhaka, 1995, 27 p.
- Aguezzant** (Joseph L.), *A Nation Within a Nation – Of the Nationality Question in Northern Rakhine State, Union of Myanmar*, Report submit to UNHCR, n.p., June 1998, 74 p. + Annexes.
- Ahbar as-Sin Wa al-Hind**, *Relations de la Chine et de l'Inde*, trad. Jean Sauvaget, Société d'édition Les Belles Lettres, Paris, 1948, 77 p.
- Alkhtaruzzaman**, "History of Early Muslim Eastern India: A Study of Some Perso-Arabic Sources", in *Journal of the Asiatic Society of Bangladesh (Humanities)*, vol. 50, n° 1-2, 2005 (Golden Jubilee Volume 1956-2005), p. 247-257.
- Ali** (S.M.), "Arakan Rule in Chittagong", in *Journal of the Royal Asiatic Society of Pakistan*, vol. XII, n° 3, December 1967, p. 333-351.
- All Burma Students' Democratic Front**, *To Stand and Be Counted – The Suppression of Burma's Members of Parliament*, All Burma Students' Democratic Front Documentation and Research Centre, Bangkok, June 1998, 352 p.
- Allen** (C.G.H.), *Final Report of the Survey and Settlement of the District of Chittagong, 1888-1898*, s.e., Calcutta, 1900.
- Ashin Siri Okkantha**, *History of Buddhism in Arakan*, PhD thesis, University of Calcutta, n.p., Calcutta, 1990, 305 p.
- Askari** (S.H.), "The Correspondance of Two Fourteenth-Century Sufi Saints of Bihar with the Contemporary Sovereigns of Delhi and Bengal", in *Journal of the Bihar Research Society*, vol. 42, n° 2, 1956.
- Aubertin** (C.) et **Léna** (P.) (dir.), *Frontières, mythes et pratiques (Brésil, Nicaragua, Malaysia)*, numéro thématique de *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. XXII, n° 3-4, 1986.
- Aung Thwin** (Michael), "Athi, Kyun-taw, Hpayay-kyun: Varieties of Commendation and Dependence in Pre-colonial Burma", in Anthony Reid (ed.), *Slavery, Bondage and Dependence in Southeast Asia*, St Martin's Press, New York, 1983, p. 64-89.

- Aung Thwin** (Michael), *Myth and History in the Historiographies of Early Burma. Paradigms, Primary Sources, and Prejudices*, Ohio University Center for International Studies, Monograph in International Studies, Southeast Asia Series 102, Athens, 1998, XI-220 p.
- Aung Thwin** (Michael), *The Mists of Rāmañña – The Legend that was Lower Burma*, University of Hawai'i Press, Honolulu, 2005, XI-433 p.
- Aung Zan**, "Lemro Period, the Beginning of Medieval Arakan", in *Rakhine Magazine*, vol. 19, 1996.
- Ba Tha** (Tahir), *A Short History of Rohingya and Kamans of Burma*, The Institute of Arakan Studies, Chittagong, 1999, X-66 p.
- Banerjee** (A.C.), *The Eastern Frontier of British India*, A. Mukherjee & Co (AMC), Calcutta, 1964, XII-516 p.
- Barbosa** (Duarte), *A Description of the Coasts of East Africa and Malabar in the Beginning of the Sixteenth Century, translation from an early Spanish manuscript*, The Hakluyt Society, London, 1970, 260 p.
- Barros** (João de), *Da Ásia – Décadas I-IV*, Livraria Sam Carlos, Lisbonne, 1973, Fac-similé de l'édition 1777-1778, Régia Oficina, vol. I.
- Berliet** (Ernelle), *Géographie historique et urbanisation en Birmanie et ses pays voisins, des origines (II^e siècle avant JC) à la fin du XIII^e siècle*, Thèse de doctorat de langues, histoire et civilisations des mondes anciens, Université Lumière Lyon 2, 2004, n.p., vol. I (Texte), 307 p. ; vol. II (Illustrations), CLXXXIII planches ; vol. III (Cartes), 33 cartes.
- Berliet** (Ernelle), *Early Arakan – An Ancient City-State in the Bay of Bengal?*, Paper presented to the Conference of the European Association of South Asian Archaeologists, 5 juillet 2005, n.p., 13 p.
- Bernier** (François), *Voyages de François Bernier contenant la description des États du Grand Mogol, de l'Hindostan, du royaume de Kachemire, etc., s.e., Paris, 1830.*
- Bernot** (Denise et Lucien), *Les Khyang des collines de Chittagong (Pakistan oriental) – Matériaux pour l'étude linguistique des Chin*, Plon, Paris, 1958, 148 p.
- Bernot** (Lucien), *Les Cak – Contribution à l'étude ethnographique d'une population de langue loi*, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1967, 268 p.
- Bernot** (Lucien), « Les 'nous' et les 'ils' – Contribution à l'étude des relations interethniques », in *Ethnies* (Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles), Mouton, Paris-La Haye, 1982, p. 277-292.
- Bernot** (Lucien), "Ethnic groups of Chittagong Hill Tracts", in *Asiatic Society of Pakistan Publications* (Dacca), n°5, 1960, p. 113-140.
- Bhattacharya** (Swapna Chakraborti), "Myth and History of Bengali Identity in Arakan", in Jos Gommans & Jacques Leider (eds), *The Maritime Frontier of Burma – Exploring Political, Cultural and Commercial Interaction in the Indian Ocean World, 1200-1800*, KITLV Press, Leiden, 2002, p. 199-212.

- Bocarro** (Antonio), *Década 13 da História da Índia*, Academia Real das Ciências de Lisboa, Lisboa, 1876, vol. I.
- Bolts** (William/Guillaume), *État civil, politique et commerçant du Bengale, ou Histoire des conquêtes & de l'administration de la Compagnie anglaise dans ce pays*, traduit de l'anglais par Demeunier, Gosse fils, La Haye, 1775, 2 tomes en un vol. (222 p. et 240 p.).
- Bolts** (William/Guillaume), *Histoire des Conquêtes de l'administration de la Compagnie anglaise au Bengale*, Michel Lévy Frères, Paris, 1858 (première édition en anglais en 1772), LIX-246 p.
- Bouchon** (Geneviève) et **Thomaz** (Luis Filipe), *Voyage dans les deltas du Gange et de l'Irraouaddy – Relation portugaise anonyme (1521)*, Fondation Calouste Gulbenkian, Paris, 1988, 477 p.
- Boulle** (Pierre), *Le Pont de la rivière Kwai*, Julliard, Paris, 1952, 217 p.
- Boxer** (Charles Ralph), *The Portuguese Seaborne Empire 1415-1825*, Alfred A. Knopf, New York, 1969.
- Braudel** (Fernand), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Colin, Paris, 1949, 1160 p.
- Brito y Nicote** (Felipe de), « Relacion del sitio que el rey de Arracan, y el de Tangú, pusieron por mar y tierra sobre la fortaleza de serion en la India de Portugal el año de 1607 », in *Documentação Ultramarina Portuguesa*, vol. 2, p. 233-241.
- Brown** (David), *The state and ethnic politics in South-East Asia*, Routledge, London-New York, 1994, XXI-354 p.
- Buhrer** (Jean-Claude) et **Levenson** (Claude B.), *Aung San Suu Kyi, demain la Birmanie*, Éditions Philippe Picquier, coll. Reportages, Paris, 2000, 252 p.
- Cady** (John Frank), *A History of Modern Burma*, Cornell University Press, Ithaca, 1965, XII-682 p.
- Callahan** (Mary P.), *Making Enemies – War and State Building in Burma*, Cornell University Press, Ithaca-London, 2003, XX-268 p.
- Campos** (J.J.), *History of the Portuguese in Bengal*, Janaki Prakashan, Patna, 1919, 283 p.
- Cayrac-Blanchard** (Françoise), **Dovert** (Stéphane) et **Durand** (Frédéric) (éds), *Indonésie – Un demi-siècle de construction nationale*, L'Harmattan, coll. Recherches asiatiques, Paris, 2000, 352 p.
- Charney** (Michael W.), *Arakan, Min Yazagyi and the Portuguese: The Relationship between the Growth of Arakanese Imperial Power and Portuguese Mercenaries on the Fringe of Mainland Southeast Asia 1517-1617*, M.A. Thesis, Ohio University, n.p., 1993, 176 p.

- Charney** (Michael W.), "The 1598-99 Siege of Pegu and the Expansion of Arakanese Imperial Power into Lower Burma", in *Journal of Asian History*, vol. XXVIII, n°1, 1994, p. 39-57.
- Charney** (Michael W.), "Crisis and Reformation in a Maritime Kingdom of Southeast Asia: Forces of Instability and Political Disintegration in Western Burma (Arakan), 1603-1701", in *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, vol. 41, n°2, 1998, p. 185-219.
- Charney** (Michael W.), *Where Jambudipa and Islamdom converged: Religious Change and the Emergence of Buddhist Communalism in Early Modern Arakan (fifteenth to nineteenth centuries)*, PhD thesis, University of Michigan, n.p., Ann Arbor, 1999.
- Charney** (Michael W.), "A Reinvestigation of Kombaung-era Historiography on the Beginnings of the Relationship between Arakan and Ava (Upper Burma)", in *Journal of Asian History*, vol. 34, n°1, 2000, p. 53-68.
- Charney** (Michael W.), "Beyond State-centered Histories in Western Burma: Missionizing Monks and Intra-regional Migrants in the Arakan Littoral, c. 1784-1860", in Jos Gommans and Jacques Leider (eds), *The Maritime Frontier of Burma – Exploring Political, Cultural and Commercial Interaction in the Indian Ocean World, 1200-1800*, KITLV Press, Leiden, 2002, p. 213-224.
- Chaudhuri** (K.N.), *Trade and Civilisation in the Indian Ocean: An Economic History from the Rise of Islam to 1750*, Cambridge University Press, Cambridge, 1985, 269 p.
- Chaudhuri** (Sukomal), *Contemporary Buddhism in Bangladesh*, Atisha Memorial Publishing Society, Calcutta, 1982, 334 p.
- Chauveau** (Jean-Pierre), **Jacob** (Jean-Pierre) et **Le Meur** (Pierre-Yves), « L'organisation de la mobilité dans les sociétés rurales du Sud », in *Gouverner les hommes et les ressources – Dynamique de la frontière interne – Autrepart*, n°30, IRD Édition-Armand Colin, Paris, 2004, p. 3-23.
- Chen Lufan**, *Whence Came the Thai Race? An Inquiry*, International Publishing House, Yunnan, 1989.
- Chen Yi-Sien**, "The Chinese in Upper Burma Before A.D. 1700", in *Silver Jubilee Publication*, Departement of Burma Historical Research, Ministry of Union Culture, Rangoon, 1982.
- Chowdhury** (A.M.), "Bengal and Southeast Asia: Trade and Cultural Contact in the Ancient Period", in Nandana Chutiwongs, Himanshu Prabha Ray, Ian C. Glover et al., *Ancient Trade and Cultural Contacts in Southeast Asia*, The Office of the National Culture Commission, Bangkok, 1996, p. 95-114.
- Chowdhury** (Vasant), "The Arakani Governors of Chittagong and their Coins", in *Journal of the Asiatic Society of Bangladesh*, vol. 42, n°2, 1997, p. 145-162.

- Chutiwongs** (Nandana), **Ray** (Himanshu Prabha), **Glover** (Ian C.) et al., *Ancient Trade and Cultural Contacts in Southeast Asia*, The Office of the National Culture Commission, Bangkok, 1996, VI-312 p.
- Cléments** (Alain) (éd.), *Birmanie TOTALitaire*, L'Esprit frappeur n°73, 1994, 122 p.
- Coedes** (Georges), *Les États Hindouisés d'Indochine et d'Indonésie*, Éditions E. de Boccard, Paris, 1964, 367 p.
- Collis** (Maurice), "An Arakanese Poem of the 16th Century", in *Journal of the Burma Research Society*, vol. 13, 1923, p. 224-227.
- Collis** (Maurice) & **San Shwe Bu**, "Arakan's Place in the Civilization of the Bay", in *Journal of the Burma Research Society*, vol. XV, n°1, 1925, p. 34-52.
- Collis** (Maurice), *The Land of the Great Image: Being the Experience of Friar Manrique in Arakan*, Readers Union – Faber & Faber, London, 1946.
- Condominas** (Georges), *L'Espace social à propos de l'Asie du Sud-Est*, Flammarion, Paris, 1980, 539 p.
- Cramoisy** (André) (éd.), *Relation de divers voyages curieux*, s.e., Paris, 1672.
- Damrong Rajanubhab** (Prince), "Our Wars with the Burmese", in *Journal of the Burma Research Society*, vol. 40, n°2, 1957, p. 135-240.
- Dani** (A.H.), "Coins of the Chandra Kings of East Bengal", in *Journal of the Numismatic Society of India*, n°24, 1962.
- Dassé** (Martial), « Les Droits des minorités nationales dans la Constitution birmane de 1947 », in *Journal of the Siam Society*, vol. 66, n°1, 1978, p. 112-138.
- Defert** (Gabriel), *Timor Est, le génocide oublié – Droit d'un peuple et raisons d'États*, L'Harmattan, coll. Recherches asiatiques, Paris, 1992, 324 p.
- Defert** (Gabriel), *L'Indonésie et la Nouvelle-Guinée-Occidentale – Maintien des frontières coloniales ou respect des identités communautaires*, L'Harmattan, coll. Recherches asiatiques, Paris, 1996, 454 p.
- Defert** (Gabriel) (éd.), *Myanmar Contemporain*, Irasec-Les Indes savantes, coll. Monographies nationales, Paris, à paraître (2007).
- Delachet-Guillon** (Claude), *Birmanie côté femmes*, Éditions Olizane, Genève, 2002, 300 p.
- Demangeot** (Jean), *Les Espaces naturels tropicaux*, Masson, Paris, 1976, 190 p.
- Di Crocco** (Virginia M.), "References and Artifacts Connecting the Myanmar Area with Western and Central Asia and China Proper via the Ancient Southwestern Silk Route from ca. the 3rd Century B.C to the 13th Century C.E.", in Nandana Chutiwongs, Himanshu Prabha Ray, Ian C. Glover et al., *Ancient Trade and Cultural Contacts in Southeast Asia*, The Office of the National Culture Commission, Bangkok, 1996, p. 161-180.
- Dovert** (Stéphane) (dir.), *Thaïlande contemporaine*, Irasec-L'Harmattan, coll. Monographies nationales, Bangkok-Paris, 2001, XIII-438 p.

- Douvert** (Stéphane) et **Madinier** (Rémy) (dir.), *Les Musulmans d'Asie du Sud-Est face au vertige de la radicalisation*, Irasec-Les Indes savantes, Paris, 2003, 146 p.
- Douvert** (Stéphane) et **Tréglodé** (Benoît de) (éd.), *Viêt Nam contemporain*, Irasec-Les Indes savantes, Paris, 2004, XXXII-568 p.
- Douvert** (Stéphane) et **Ténédos** (Julien) (éds), *Réfléchir l'Asie du Sud-Est – Essai d'épistémologie*, Irasec-Les Indes savantes, Paris, 2004, 226 p.
- Douvert** (Stéphane), « Autochtones ou minorités ? Reconfiguration politique des espaces sociaux et superposition des représentations », in Rodolphe de Koninck, Frédéric Durand et Frédéric Fortunel (éds), *Agriculture, environnement et sociétés sur les hautes terres du Viêt Nam*, Irasec-Arkuiris, Toulouse, 2005, p. 53-89.
- Dubus** (Arnaud) et **Revise** (Nicolas), *Armée du Peuple, Armée du Roi : Les militaires face à la société en Indonésie et en Thaïlande*, Irasec-L'Harmattan, coll. Analyses en regard, Bangkok-Paris, 2002, XX-256 p.
- Durand** (Frédéric), *Les Forêts en Asie du Sud-Est : recul et exploitation – Le cas de l'Indonésie*, L'Harmattan, coll. Recherches asiatiques, Paris, 1994, 411 p.
- Durand** (Frédéric), « L'Asie du Sud-Est ? Une aire géographique variable », in *Limes*, n°5, novembre-décembre 2000, p. 184-193.
- Durand** (Frédéric), *Forêts, flammes, fonciers : productions spatiales et "trans-territorialité" en Asie du Sud-Est, face aux enjeux environnementaux et développementalistes planétaires*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Toulouse II-Le Mirail, juin 2003, n.p., vol. I, 168 p.
- Eaton** (Richard M.), *The Rise of Islam and the Bengal Frontier, 1204-1760*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles-London, 1993, XXVII-359 p.
- Elliot** (H.M.) & **Dowson** (John) (eds), *The History of India as told by its own Historians*, Kitab Mahal, Allahabad, 1964, vol. III, 374 p.
- Enamul Huq** (Muhammad), *A History of Sufism in Bengal*, Asiatic Society of Bangladesh, Dhaka, 1975.
- Fariah y Sousa** (Manuel de), *The Portugues Asia or the History of the Discovery and Conquest of India by the Portugues – Containing all their Discoveries from the Coast of Africk, to the farthest Parts of China and Japan; all their battels by Sean and Land, Sieges and other Memorable Actions – A Description of those Countries, and many Particulars of the Religion, Government and Customs of the Natives, etc.*, (translated from Spanish by John Stevens), C. Brome, London, 1695, vol. III.
- Feillard** (Andrée) (éd.), *L'Islam en Asie : du Caucase à la Chine*, La Documentation française, coll. International, Paris, 2001, 248 p.
- Feillard** (Andrée) et **Madinier** (Rémy), *La fin de l'innocence ? L'islam indonésien face à la tentation radicale de 1967 à nos jours*, Irasec-Les Indes savantes, coll. Regards croisés, Paris, 2006, 276 p.

- Fistié** (Pierre), *La Birmanie ou la quête de l'unité – Le problème de la cohésion nationale dans la Birmanie contemporaine et sa perspective historique*, Publications de l'École française d'Extrême-Orient, Paris, 1985, VII-459 p.
- Forchhammer** (Emil), *Papers on Subjects relating to the Archaeology of Burma: A Report on the History of Arakan in Three Parts*, Superintendent of Government Printing and Stationary, Rangoon, 1892, 67 p.
- Fortunel** (Frédéric), *L'État, les paysanneries et les cultures commerciales pérennes dans les plateaux du centre Viêt Nam – L'autochtonie en quête de territoires*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Toulouse II, n.p., Toulouse, décembre 2003, 516 p.
- Frasch** (Tilman), "A Buddhist Network in the Bay of Bengal: Relations between Bodhgaya, Burma and Sri Lanka, c. 300-1300", in Claude Guillot, Denys Lombard, Roderich Ptak (eds), *From the Mediterranean to the China Sea*, Otto Harrassowitz Verlag, Wiesbaden, 1998, p. 69-93
- Gleave** (M.B.) & **Prothero** (R.M.), "Population Density and Slave raiding, a Comment", in *Journal of African History*, vol. XII, n°2, 1971, p. 319-324.
- Gommans** (Jos) & **Leider** (Jacques) (eds), *The Maritime Frontier of Burma – Exploring Political, Cultural and Commercial Interaction in the Indian Ocean World, 1200-1800*, KITLV Press, Leiden, 2002, XII-248 p.
- Grabowsky** (Volker), "Forced Resettlement Campaigns in Northern Thailand during the Early Bangkok Period", in *Journal of the Siam Society*, vol. 87 (1&2), 1999, p. 45-86.
- Grabowsky** (Volker), "Population and State in Lan Na prior to the Mid-Sixteenth Century", in *Journal of the Siam Society*, vol. 95 (1), 2005, p. 1-68.
- Grant Brown** (G.E.R.) (compiled by), "Northern Arakan District (or Arakan Hill Tracts)", in *Burma Gazetteer*, vol. A, n.d. (circa 1909), reprinted by Superintendent of Government Printing and Stationary, Union of Burma, Rangoon, 1960, p. 18 [II-34-II p.].
- Gravers** (Mikael), *Nationalism as political paranoia in Burma. An essay on the historical practice of power*, Curzon Press, London, 1999 [1993], xv + 167 p.
- Guérin** (Mathieu), *Des casques blancs sur le plateau des herbes – La pacification des aborigènes des hautes terres du Sud-Indochinois 1859-1940*, Thèse de doctorat d'histoire, Université Paris VII, n.p., Paris, 2003, 516 p.
- Guérin** (Mathieu), **Hardy** (Andrew), **Nguyen Van Chinh** et **Stan Tan Boon Hwee**, *Des montagnards aux minorités ethniques – Quelle intégration nationale pour les habitants des hautes terres du Viêt Nam et du Cambodge ?*, Irasec-L'Harmattan, coll. Analyses en regard, Bangkok-Paris, 2003, XVI-354 p.
- Guerreiro** (Fernão), *Relaçam annual das cousas que fizem os Padres da Companhia de Jesus na India & Iapão*, Manuel de Lyra, Evora, 1602, 259 p.
- Guillot** (Claude), **Lombard** (Denys) & **Ptak** (Roderich) (eds), *From the Mediterranean to the China Sea*, Otto Harrassowitz Verlag, Wiesbaden, 1998.

- Gutman** (Pamela), *Ancient Arakan – With special reference to its cultural history between the 5th and 11th Centuries*, PhD thesis, Australian National University, n.p., Canberra, 1976, IX-183 p.
- Gutman** (Pamela) [texts] & **Zaw Min Yu** [photos], *Burma's Lost Kingdom – Splendours of Arakan*, Orchid Press, Bangkok, 2001, XII-176 p.
- Gutman** (Pamela), "Toward a History of the Architecture of Mrauk'U", in Jos Gommans & Jacques Leider (eds), *The Maritime Frontier of Burma – Exploring Political, Cultural and Commercial Interaction in the Indian Ocean World, 1200-1800*, KITLV Press, Leiden, 2002, p. 163-176
- Guy** (John), "The Lost Temples of Nagapattinam and Quanzhou: A Study of Sino-Indian Relations", in *Silk Road Art & Archaeology*, vol. 3, 1993-1994, p. 291-310.
- Habib** (Irfan), "Agrarian Relations and Land Revenue. North India", in Tapan Raychaudhuri, Irfan Habib, *The Cambridge Economic History of India*, Orient Longman, Cambridge, 2004, vol. I, p. 235-248.
- Hall** (D.G.E.), "Studies in Dutch Relations with Arakan", in *Journal of the Burma Research Society*, vol. 26, 1936, p. 1-31.
- Hall** (D.G.E.), *A History of Southeast Asia*, Mac Millan, London – New York, 1981 (1st ed. 1955), XXXI-1070 p.
- Harvey** (Godfrey Eric), *British Rule in Burma 1824-1942*, Faber & Faber, London, 1946, 100 p.
- Harvey** (Godfrey Eric), *History of Burma from the Earliest Times to 10 March 1824 the Beginning of the English Conquest*, Frank Cass & Co Ltd, London, 1967 (1st ed. 1925), 415 p.
- Hirth** (F.) & **Rockhill** (W.W.) (ed. & transl.), *Chau Ju-Kua: His Work on the Chinese and Arab Trade in the Twelfth and Thirteenth Centuries, entitled Chu-fan-chi*, Oriental Press, Amsterdam, 1966 (1st ed. 1911).
- Hodson** (H.V.), *The Great Divide*, Hutchinson & Co. Publishers Ltd, London, 1969, 563 p.
- Holt** (P.M.), **Lambton** (A.K.S.) & **Lewis** (B.), *The Cambridge History of Islam*, Cambridge University Press, Cambridge, 1977.
- Hubert** (Thibaut d'), "Ālāol's Poetry as a Source for Arakanese History", in *Forgotten Kingdom of Arakan Workshop: From Dhanyawadi to 1962 (Bangkok, 23-24 novembre 2005)*, n.p., Bangkok, 2005, p. 77-88.
- Human Rights Watch**, *Crackdown on Burmese Muslims*, Human Rights Watch, July 2002, 12 p.
- Human Rights Watch**, *Living in Lumbo: Burmese Rohingyas in Malaysia*, Human Rights Watch, 2006, 77 p.
- Husne Jahan** (Shanhnaaj), "The Operative Milieu of Merchants and the Role of the State in Gupta Bengal", in *Journal of the Asiatic Society of Bangladesh (Humanities)*, vol. 50, n°1-2, 2005 (Golden Jubilee Volume 1956-2005), p. 197-217.

- Ibn Battûta**, *Voyage III. Inde, Extrême-Orient, Espagne & Soudan*, François Maspero-La Découverte, Paris, 1982, 462 p.
- Info Birmanie** (Collectif), *Birmanie – La Peur est une habitude*, Assoc. Khiasma-Info Birmanie, s.l., 1999, 128 p.
- Irwin** (Anthony), *Burmese Outpost*, Collins, London, 1945.
- Islam** (Safiqul), “Failure in State-Building: the case of Pakistan”, in *Asian Profile*, vol. 2, n°6, 1984.
- Jilani** (A.F.K.), *The Rohingya of Arakan – Their Quest for Justice*, Ahmed Jilani, s.l., 1999, 468 p.
- Jung-Pang Lo**, “Maritime Commerce and its Relation to the Sung Navy”, in *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, vol. 12, 1969, p. 57-101.
- Kane** (Solomon) (avec la collaboration de Felice Noelle Rodriguez), *La Croix et le Kriss – Violences et rancoeurs entre chrétiens et musulmans dans le sud des Philippines*, Irasec-Les Indes savantes, coll. Focus, Paris, 2006, XX-224 p.
- Karim** (Abdul), *The Rohingya – A Short Account of their History and Culture*, Arakan Historical Society, Chittagong, 2000, XIV-130 p.
- Kathirithamby-Wells** (Jeyamalar) & **Villiers** (John) (eds), *The Southeast Asian Port and Polity: Rise and Demise*, Singapore University Press, Singapore, 1990.
- Khan** (Abdul Mabud), *The Maghs, A Bouddhist Community in Bangladesh*, The University Press Limited, Dhaka, 1999, XVI-232 p.
- Koninck** (Rodolphe de), **Durand** (Frédéric) et **Fortunel** (Frédéric) (éds), *Agriculture, environnement et sociétés sur les hautes terres du Viêt Nam*, Irasec-Arkuiris, Toulouse, 2005, 224 p.
- Kothari** (Rajni) (ed.), *State and Nation-Building*, Allied Publishers, Bombay, 1976, 336 p.
- Kratoska** (Paul H.), **Raben** (Remco) & **Schulte Nordholt** (Henk) (eds), *Locating Southeast Asia – Geographies of Knowledge and Politics of Space*, Singapore University Press-Ohio University Press, Singapore-Athens, 2005, XII-326 p.
- Kulke** (Hermann), “Rivalry and Competition in the Bay of Bengal in the Eleventh Century and its bearing on Indian Ocean Studies”, in Denys Lombard, Om Prakash (eds), *Commerce and Culture in the Bay of Bengal, 1500-1800*, Manohar-Indian Council of Historical Research, New Delhi, 1999, p. 17-35.
- Lach** (Donald), *Southeast Asia in the Eyes of Europe: The Sixteenth Century*, University of Chicago Press, Chicago, 1968.
- Lal Hazra** (Kanai), *The Rise and Decline of Theravada Buddhism in India*, Munshiram Manoharlal, New Delhi, 1998, 449 p.
- Lavigne Delville** (Philippe), **Toulmin** (Camilla), **Colin** (Jean-Philippe) & **Chauveau** (Jean-Pierre), *Negotiating Access to Land in West Africa: A Synthesis of Findings from Research on Derived Rights to Land*, Gret-HED-IRD-Refo, Paris, 128 p.

- Lawson (Philip), *The East India Company: A History*, Longman, London, 1993.
- Leblanc (Vincent), *Les Voyages fameux du Sieur Vincent Leblanc*, Pierre Bergeron, Paris, 1648.
- Lechervy (Christian), « La Birmanie à un tournant », *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation française, n °692, Paris, 27 novembre 1992, 59 p.
- Leclerc (Jacques), « Remarques sur l'idéologie du territoire national en Indonésie », in *Culture et Développement*, vol. VII, n °2, 1975, p. 283-317.
- Leider (Jacques), "These Buddhist Kings with Muslim Names – A Discussion of Muslim Influence in the Mrauk-U Period", in Pierre Pichard et François Robinne (éds), *Études birmanes (en hommage à Denise Bernot)*, Études thématiques n °9, École française d'Extrême-Orient, Paris, 1998, p. 189-215.
- Leider (Jacques), "On Arakanese Territorial Expansion: Origins, Context, Means and Practice", in Jos Gommans & Jacques Leider (eds), *The Maritime Frontier of Burma – Exploring Political, Cultural and Commercial Interaction in the Indian Ocean World, 1200-1800*, KITLV Press, Leiden, 2002, p. 127-149
- Leider (Jacques), "Arakan around 1830 – Social Distress and Political Instability in the Early British Period", in *Arakanese Research Journal* (Arakanese Research Society of Bangladesh), vol. II, 2003, p. 5-24.
- Leider (Jacques), *Le Royaume d'Arakan, Birmanie – Son histoire politique entre le début du XV^e et la fin du XVII^e siècle*, Monographies 190, École française d'Extrême-Orient, Paris, 2004, 571 p.
- Leider (Jacques), "Arakanese Studies: Challenges and Contested Issues Mapping a Field of Historical and Cultural Research", in *Forgotten Kingdom of Arakan Workshop: From Dhanyawadi to 1962 (Bangkok, 23-24 novembre 2005)*, n.p., Bangkok, 2005.
- Lewa (Chris), "We are like a soccer ball, kicked by Burma, kicked by Bangladesh" – *Rohingya refugees in Bangladesh are facing a new drive of involuntary repatriation*, Forum Asia, Bangkok, June 2003, 58 p.
- Lewa (Chris), *Forced labour in full swing – Forced Labour practices in Northern Arakan State, Burma, May-August 2005*, Report submitted to the ILO on 31 August 2005, s.l., 27 p.
- Lewin (T.H.), *The Hill Tracts of Chittagong and the Dwellers Therein, with Comparative Vocabularies of the Hill Dialects*, Bengal Printing Company Ltd, Calcutta, 1869.
- Lieberman (Victor B.), "Ethnic Politics in Eighteenth-Century Burma", in *Modern Asian Studies*, vol. 12, 1978, p. 455-483.
- Lieberman (Victor B.), "Europeans, Trade and the Unification of Burma, c. 1540-1620", in *Oriens Extremus*, vol. 27, n °2, 1980, p. 203-226.
- Lieberman (Victor B.), *Burmese Administrative Cycles – Anarchy and Conquest, c. 1580-1760*, Princeton University Press, Princeton N.J., 1982, XIV-338 p.

- Lieberman** (Victor B.), "Local Integration and Eurasian Analogies: Structuring Southeast Asian History, c. 1350-c. 1830", in *Modern Asian Studies*, vol. 27, n°3, 1993, p. 475-572.
- Lima Felner** (Rodrigo José de) (éd.), *Subsídios para a história da Índia Portuguesa*, Academia Real das Ciências, Lisbonne, 1868, vol. IV.
- Lindquist** (Alan C.), *Report on the 1978-1979 Bangladesh Refugee Relief Operation*, n.p., Washington, June 1979, 17 p.
- Lombard** (Denys), *Le Carrefour javanais – Essai d'histoire globale*, Ed. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1990, vol. I (« Les Limites de l'occidentalisation »), 267 p. ; vol. II (« Les Réseaux asiatiques »), 423 p. et vol. III (« L'Héritage des royaumes concentriques »), 337 p.
- Lombard** (Denys), **Prakash** (Om) (eds), *Commerce and Culture in the Bay of Bengal, 1500-1800*, Manohar-Indian Council of Historical Research, New Delhi, 1999, 416 p.
- Lopes** (David) (éd.), *História dos Portugueses no Malabar por Zinadim*, Imprensa Nacional, Lisbonne, 1899.
- Luce** (G.H.), "The Ancient Pyu", in *Burma Research Society – Fiftieth Anniversary Publication* n°2, Rangoon, 1960, p. 307-321
- Luce** (G.H.), *Phases of Pre-Pagan Burma: Language and History*, Oxford University Press, Oxford, 1985, 187 p.
- Mac Crindle** (J.W.), *Ancient India as Described in Classical Literature*, Oriental Books Reprint Corporation, New Delhi, 1979 (reprinted from Westminster, 1901).
- Magalhaes-Godinho** (V.), *L'Economie de l'Empire portugais au XV^e et XVI^e siècle*, Sevpen, Paris, 1969, 857 p.
- Mahajani** (Usha), *The Role of Indian Minorities in Burma and Malaya*, Vora & Co., Publishers Private Ltd., Bombay, 1960, XXX-344 p.
- Majumdar** (R.C.), *History of Medieval Bengal*, G. Bharadwaj & Co., Calcutta, 1973, 395 p.
- Manguin** (Pierre-Yves), « Les cités-États de l'Asie du Sud-Est côtière – De l'ancienneté et de la permanence des formes urbaines », in *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, vol. 87, 2000, p. 151-182.
- Manguin** (Pierre-Yves), "The amorphous nature of coastal polities in Insular Southeast Asia: Restricted centres, extended peripheries", in *Moussons*, n°5, 2002, p. 73-99.
- Manrique** (Sebastian), *Travels of Fray Sebastian Manrique 1629-1643*, Hakluyt Society, Oxford, 1927, vol. I, 449 p.
- Marques Guedes** (Ana), *Interferência e Integração dos Portugueses na Birmânia c. 1580-1630*, Fundação Oriente, Lisbonne, 1994, 261 p.

- Marshall** (P.J.), "General Economic Conditions under the East India Company", in Sirajoul Islam (ed.), *History of Bangladesh 1704-1971*, Asiatic Society of Bangladesh, Dhaka, 1992, vol. 2 (*Economic History*).
- Maung Htin Aung**, *A History of Burma*, Columbia University Press, New York-London, 1967, X-363 p.
- Meillassoux** (Claude), *Anthropologie de l'esclavage – Le ventre de fer et d'argent*, Presses Universitaires de France, coll. Pratiques théoriques, Paris, 1986, 375 p.
- Merlin** (Louis), *Étude Agro-Socio-Economique du milieu rural du Northern Rakhine State, Union du Myanmar*, rapport au Gret, n.p., s.l., juin 2003, 101 p.
- Mersan** (Alexandra de), « L'expression du particularisme arakanais dans la Birmanie contemporaine », in *Moussons*, n°8, janvier 2005, p. 117-141.
- Mersan** (Alexandra de), *Espace rituel et construction de la localité – Contribution à l'étude ethnographique d'une population de la Birmanie contemporaine : les Arakanais*, Thèse de doctorat d'anthropologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, n.p., Paris, 2005.
- Mey** (Wolfgang), *Genocide in the Chittagong Hill Tracts – Bangladesh*, IWGIA Document n°51, Copenhagen, 1984.
- Miksic** (John) (ed.), *Earthenware in Southeast Asia*, National University of Singapore-Singapore University Press, Singapore, 2003, 378 p.
- Miranda Huici** (Ambroxio), "The Iberian Peninsula and Sicily", in P. M. Holt, A.K.S. Lambton & B. Lewis, *The Cambridge History of Islam*, Cambridge University Press, Cambridge, 1977, vol. 2.
- Mohan Ghosh** (Jamini), *Magh Raiders in Bengal*, Bookland Private, Calcutta-Patna-Allahabad, 1960, 145 p.
- Mohsin** (Amena), *The Politics of Nationalism – The Case of Chittagong Hill Tracts Bangladesh*, The University Press Limited, Dhaka, 2002, XIV-273 p.
- Mukerjee** (R.K.), *The Changing Face of Bengal: A Study of Riverine Economy*, University of Calcutta, Calcutta, 1938.
- Mukherjee** (Ramakrishna), "Nation-Building in Bangladesh", in Rajni Kothari (ed.), *State and Nation-Building*, Allied Publishers, Bombay, 1976.
- Munoz** (Paul Michel), *Early Kingdoms of the Indonesian Archipelago and the Malay Peninsula*, Éditions Didier Millet, Singapore, 2006, 392 p.
- Myanmar** (Ministry of Education), *Accessibility, Quality and Diversity – Basic Education Sector*, The Government of the Union of Myanmar, Ministry of Education, Rangoon, October 2005, 89 p.
- Myanmar** (Ministry of Information), *Chronicle of National Development – Comparison between Period Preceding 1988 and After (up to 12-2-2005)*, Ministry of Information, Yangon, August 2005, 372 p.

- Myanmar** (Universities Historical Research Centre), *The 1947 Constitution and the Nationalities*, Universities Historical Research Centre & Innwa Publishing House, Yangon, 1999, vol. 1 (VI-292 p.); vol. 2 (290 p.).
- Myo Thant Tyn, U Thaw Kaung**, "Myanmar Historic Earthenware", in John Miksic (ed.), *Earthenware in Southeast Asia*, National University of Singapore-Singapore University Press, Singapore, 2003, p. 285-299.
- Nunes Dias** (Manuel), *O capitalismo monárquico português (1415-1549). Contribuição para o estudo das origens do capitalismo moderno*, Fluc, Coimbre, 1963-1964, 2 vol.
- Ovington** (Jean/John), *Voyage de Jean Ovington, fait à Surate, & en d'autres lieux de l'Asie & de l'Afrique*, Guillaume Cavalier Fils Libraire, Paris, 1725 (première édition en anglais en 1689), tome second, VI-318 p.
- Paton** (Charles), "Historical and Statistical Sketch of Arakan", in *Asiatic Researches*, vol. XVI, 1828, p. 353-381.
- Pe Maung Tin, Luce** (G.H.) (transl.), *The Glace Palace Chronicle of the Kings of Burma*, n.p., Rangoon, 1910.
- Pelliot** (Paul), « Deux itinéraires en Chine et en Inde à la fin du VIII^e siècle », in *Bulletin de l'École française d'Extrême Orient*, vol. IV, 1908, p. 131-413.
- Phayre** (Arthur P.), "Account of Arakan", in *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. II, 1841, p. 679-712.
- Phayre** (Arthur P.), *History of Burma including Burma proper, Pegu, Taungu, Tenasserim, and Arakan from the Earliest time to the End of the First War with British India*, Susil Gupta, London, 1967 (1st ed. 1883), XII-311 p.
- Philips** (C.H.), *The Correspondance of Lord William Cavendish Bentinck 1828-1835*, Oxford University Press, Oxford, 1977, vol. I.
- Pichard** (Pierre) et **Robinne** (François) (éds), *Études birmanes (en hommage à Denise Bernot)*, Études thématiques n°9, École française d'Extrême-Orient, Paris, 1998, 449 p.
- Pires** (Tomé), *The Suma Oriental of Tomé Pires: An Account of the East, From the Red Sea to Japan, Written in Malacca and India in 1512-1515 and The Book of Francisco Rodrigues: Rutter of a Voyage in the Red Sea, Nautical Rules, Almanack and Maps, Written and Drawn in the East before 1515*, Asian Educational Services-ed. Kailash, New Delhi & Madras - Paris, 1990, 2 vol. (pagination unique), XCVI-578 p.
- Prakash** (Om), "Coastal Burma and the Trading World of the Bay of Bengal, 1500-1680", in Jos Gommans & Jacques Leider (eds), *The Maritime Frontier of Burma – Exploring Political, Cultural and Commercial Interaction in the Indian Ocean World, 1200-1800*, KITLV Press, Leiden, 2002, p. 93-105.
- Prévost** (Antoine François dit Abbé), *Histoire générale des voyages—Tome XII*, Didot, Paris, 1754, 659 p.

- Pyrard** (François), *The Voyage of François Pyrard of Laval to the East Indies, the Maldives, the Moluccas and Brazil*, Albert Gray (ed. & transl.), Hakluyt Society, 1st serie, n° 76, 77, 80, 1887-90, reprinted by Burt Franklin, New York, n.d., vol. II, 1024 p.
- Qanungo** (Suniti Bhushan), *History of Chittagong (to 1761)*, Signet Library, Chittagong, 1986, 670 p.
- Ray** (Himanshu Prabha), "Early Trans-Oceanic Contacts Between South and Southeast Asia", in Nandana Chutiwongs, Himanshu Prabha Ray, Ian C. Glover et al., *Ancient Trade and Cultural Contacts in Southeast Asia*, The Office of the National Culture Commission, Bangkok, 1996, p. 43-56
- Raychaudhuri** (Tapan), **Habib** (Irfan), *The Cambridge Economic History of India*, Orient Longman, vol. I, 543 p.
- Raymond** (Catherine), "Religious and Scholarly Exchanges between the Sinhalese Sangha and the Arakanese and Burmese Theravadin Communities: Historical Documentation and Physical Evidence", in Denys Lombard, Om Prakash (eds), *Commerce and Culture in the Bay of Bengal, 1500-1800*, Manohar-Indian Council of Historical Research, New Delhi, 1999, p. 87-113.
- Raymond** (Catherine), "An Arakanese Perspective from the Dutch Sources: Images of the Kingdom of Arakan in the Seventeenth Century", in Jos Gommans & Jacques Leider (eds), *The Maritime Frontier of Burma – Exploring Political, Cultural and Commercial Interaction in the Indian Ocean World, 1200-1800*, KITLV Press, Leiden, 2002, p. 177-197.
- Reid** (Anthony) (ed.), *Slavery, Bondage and Dependence in Southeast Asia*, St Martin's Press, New York, 1983.
- Reid** (Anthony), *Southeast Asia in the Age of Commerce 1450-1680*, Yale University-Silkworm Book, Yale-Chiang Mai, 1988, 2 vol. (XVI-275 p. & XV-390 p.).
- Reid** (Anthony), *Charting the Shape of Early Modern Southeast Asia*, Silkworm Book, Chiang Mai, 1999, X-298 p.
- Reynolds** (Craig J.), *Seditious Histories: Contesting Thai and Southeast Asian Pasts*, Singapore University Press, Singapore, 2006, 376 p.
- Risley** (Herbert), *Tribes and Castes of Bengal: Ethnographic Glossary*, Bengal Secretariat Press, Calcutta, 1891, vol. I, 731 p.
- Roberts** (Major R.E.), "An Account of Arakan. Written at Islaàmabad (Chittagong) in June 1777", in *The Asiatic Annual Register 1798-1799* (Miscellaneous Tract), London, 1800, reprinted in *Aséanie*, vol. 3, May 1999, p. 125-149.
- Robinne** (François), *Prêtres et chamanes. Métamorphoses kachin (Birmanie)*, L'Harmattan, Paris, à paraître (2007), 333 p.
- Robinne** (François), « Catégories ethniques versus réseaux transethniques. Critique du concept d'ethnicité appliqué au paysage birman », in Gabriel Defert (éd.), *Myanmar Contemporain*, Irasec-Les Indes savantes, coll. Monographies nationales, Paris, à paraître (2007).

- Rockhill** (W.W.), "Notes on the Relations and Trade of China with the Eastern Archipelago and the Coast of the Indian Ocean during the Fourteenth Century", in *T'oung Pao*, n°16, pt 2, 1915, p. 61-73 & p. 435-455.
- Roy** (A.C.), *History of Bengal Turko-Afghan Period (1206-1538)*, Kalyani Publishers, New Delhi, 1986, 377 p.
- Rozenberg** (Guillaume), « Être musulman, c'est être bouddhiste ? », in Gabriel Defert (éd.), *Myanmar Contemporain*, Irasec-Les Indes savantes, Paris, à paraître (2007).
- Mahmud Ali** (S.), *The Fearful State: Power, People and Internal War in South Asia*, Zed Books, London, 1993, 266 p.
- Salemink** (Oscar), "Moi and Maquis: The Invention and Appropriation of Vietnam Montagnard from Sabatier to the CIA", in Georges W. Stocking Jr (ed.), *Colonial Situations: Essays on the Contextualization of Ethnographic Knowledge, History of Anthropology*, vol. 7, University of Wisconsin Press, Madison, 1991, p. 243-284.
- Salemink** (Oscar), *The Ethnography of Vietnam's Central Highlanders*, University of Hawai'i Press, Honolulu, 2003, 384 p.
- San Baaw U**, "My Rambles among the ruins of the Golden City of Myauk-U", in *Journal of the Burma Research Society*, vol. 16, 1926.
- Sarassawadee Ongsakul**, *History of Lan Na*, Silkworm Books, Chiang Mai, 2005, XVI-328 p.
- Sarkar** (Jadunath N.), "The Conquest of Chatagon 1666 AD", in *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. 3, n°6, 1907, p. 406-417.
- Sarkar** (Jadunath N.), "The Feringi Pirates of Chatagon 1665 AD", in *Journal & Proceedings of the Asiatic Society of Bengal – Numismatic Suppl.*, n°3, 1907, p. 419-425.
- Sarkar** (Jadunath N.), *Studies in Aurangzib's Reign*, M. C. Sarkar, Calcutta, 1933, 302 p.
- Sarkar** (Jadunath N.) (ed.), *History of Bengal*, Dhaka University, Dhaka, 1948, vol. II.
- Sasaki** (Hanae), **Sasaki** (Tatuso), "Myanmar green ware – The klin sites and trade to the Indian Ocean in the 15th-16th centuries", in *Bulletin of Archaeology* (The University of Kanazawa), vol. 26, 2002, p. 1-15.
- Satyanarayana** (Adapa), *'Birds of Passage' – Migrations of South Indian Labour Communities to South-East Asia ; 19-20th Centuries*, A.D., Clara Working Paper n°11, IIAS/IISG, Amsterdam, 2001, 27 p.
- Schober** (Juliane), "Buddhist Visions of Moral Authority and Modernity in Burma", in Monique Skidmore (ed.), *Burma at the Turn of the 21st Century*, University of Hawai'i Press, Honolulu, 2005, p. 113-132.

- Schouten** (Gautier), « Voyage de Gautier Schouten aux Indes Orientales 1658-1665 », in *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie des Indes Orientales*, Rouen, 1727, vol. 1, 592 p.
- Sen** (Sukumar), *History of Bengali Literature*, Sahitya Akademi, New Delhi, 1979, VIII-338 p.
- Serajuddin (Amena M.)**, "The Origins of the Rajas of the Chittagong Hill Tracts and their Relations with the Moghals and East India Company in the Eighteenth Century", in *Journal of the Pakistan Historical Society*, vol. XIX, n°1, 1971.
- Serajuddin (Amena M.)**, "Muslim Influence in Arakan and the Muslim names of the Arakanese Kings: a Resassessment", in *Journal of the Asiatic Society of Bangladesh*, vol. 31, n°1, 1986, p. 17-23.
- Shapan** (Adnan), *Migration, Land Alienation and Ethnic Conflict – Causes of Poverty in the Chittagong Hill Tracts of Bangladesh*, Research & Advisory Services, Dhaka, 2004, XVI-252 p. + 96 pl.
- Siddiq Khan** (M.), "Badr Maqams or the Shrines of Badr-al-Din-Auliya", in *Journal of the Asiatic Society of Pakistan*, vol. VIII, n°1, 1962, p. 17-46
- Simpson** (Robert), **Duffy** (Gaby), **Kolbjornsen** (Nina) **et al.**, *Report on the Joint Assessment Mission – Bangladesh 10 to 17 October 2004*, United Nations High Commissioner for Refugees-World Food Programme, 2004, 53 p.
- Sirajoul Islam** (ed.), *History of Bangladesh 1704-1971*, Asiatic Society of Bangladesh, Dhaka, 1992, vol. 2 (Economic History).
- Sitangshu Bikash Barua**, *Buddhism in Bangladesh*, Prajna Printers, Chittagong, 1990.
- Skidmore** (Monique) (ed.), *Burma at the Turn of the 21st Century*, University of Hawai'i Press, Honolulu, 2005, VIII-304 p.
- Smail** (John R.W.), "On the Possibility of an Autonomous History of Modern Southeast Asia", in *Journal of Southeast Asian History*, vol. II, n°2, July 1961.
- Smart** (R. B.) (compiled by), "Akyab District", in *Burma Gazetteer*, vol. A, 1917, reprinted by Superintendent of Government Printing and Stationary, Union of Burma, Rangoun, 1957, IV-237 p.
- Smith** (Martin), *Burma: Insurgency and the Politic of Ethnicity*, Zed Books Ltd, London-New Jersey, 1993 (1st ed. 1991), XVIII-492 p.
- Smith** (R.B.), **Watson** (W.), *Early South East Asia – Essays in Archaeology, History and Historical Geography*, Oxford University Press, New York-Kuala Lumpur, 1979, XVI-562 p.
- Stevenson** (H.N.C.), *The Hill Peoples of Burma*, Burma Pamphlets n°6, Longmans-Green & Co. Ltd., London-Calcutta, 1944, 50 p.
- Stocking** (Georges W. Jr.) (ed.), *Colonial Situation: Essays on the Contextualization of Ethnographic Knowledge, History of Anthropology*, vol. 7, University of Wisconsin Press, Madison, 1991.

- Subrahmanyam** (Sanjay), *L'Empire portugais d'Asie 1500-1700 – Une histoire économique et politique*, trad. de l'anglais par Marie-José Capelle, Maisonneuve et Larose, Paris, 1999 (1), 385 p.
- Subrahmanyam** (Sanjay), “ ‘Persianisation’ and ‘Mercantilism’: Two Themes in Bay of Bengal History, 1400-1700 ”, in Denys Lombard, Om Prakash (eds), *Commerce and Culture in the Bay of Bengal, 1500-1800*, Manohar-Indian Council of Historical Research, New Delhi, 1999 (2), p. 47-85.
- Subrahmanyam** (Sanjay), “And a River runs trough it: The Marauk-U Kingdom and its Bay of Bengal Context”, in Jos Gommans & Jacques Leider (eds), *The Maritime Frontier of Burma – Exploring Political, Cultural and Commercial Interaction in the Indian Ocean World, 1200-1800*, KITLV Press, Leiden, 2002, p. 107-126.
- Tarafdar** (M.R.), “Trade and Society in Early Medieval Bengal”, in *Indian Historical Review*, vol. IV, n °2, January 1978.
- Tarling** (Nicholas) (ed.), *The Cambridge History of Southeast Asia*, Cambridge University Press, Cambridge, 1999, vol. 1, part. 1 (“From early times to c. 1500”), 358 p.; vol. 1, part. 2 (“From c. 1500 to c. 1800”), 297 p.; vol. 2, part. 1 (“From c. 1800 to the 1930s”), 343 p.; vol. 2, part. 2 (“From World War II to the present”), 360 p.
- Tavernier** (Jean-Baptiste), *Travels in India*, ed. Van Ball, Macmillan, London, 1889, reprinted by Al-Biruni, Lahore, 1976, vol. 1, 842 p.
- Than Tun**, *History of Buddhism in Burma, A.D. 1000-1300*, Burma Reasearch Society, Rangoon, 1978, vol. LXI, Parts I & II.
- Than Tun** (ed.), *The Royal Orders of Burma, AD 1598-1885*, Kyoto University Center for Southeast Asian Studies, Kyoto, 1983, vol. 4.
- Thant Myint-U**, *The Making of Modern Burma*, Cambridge University Press, Cambridge, 2001, 284 p.
- Thomaz** (Luis Filipe F.R.), “Diogo Pereira o Malabar”, in *Mare Liberum – Revista de História dos Mares*, n °5, 1993, p. 49-64.
- Thomaz** (Luis Filipe F.R.), “Portuguese Control over the Arabian Sea and the Bay of Bengal: A comparative Study”, in Denys Lombard, Om Prakash (eds), *Commerce and Culture in the Bay of Bengal, 1500-1800*, Manohar-Indian Council of Historical Research, New Delhi, 1999, p. 115-162.
- Thompson** (Virginia) & **Adloff** (Richard), *The Left Wing in Southeast Asia*, W. Sloane, New York, 1950, XIV-298 p.
- Tibbetts** (Gerald Randall), *Arab Navigation in the Indian Ocean before the Coming of the Portuguese, Being a Translation of Kitāb al-Fawā'id fī usūl al bahr wa'l-qawā'id of Ahmad b. Mājid al-Najdī together with an Introduction on the History of Arab Navigation, Notes on Navigational Techniques and on the Topography of the Indian Ocean, and a Glossary of Navigational Terms*, The Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland, London, 1971, XXVI-614 p.

- Tibbetts** (Gerald Randall), *A Study of the Arabic Texts containing Material on South East Asia*, E. J. Brill for the Royal Asiatic Society, Leiden, 1979.
- Tilman Frasch**, "A Buddhist Network in the Bay of Bengal: Relations between Bodhgaya, Burma and Sri Lanka, c. 300-1300", in Claude Guillot, Denys Lombard, Roderich Ptak (eds), *From the Mediterranean to the China Sea*, Otto Harrassowitz Verlag, Wiesbaden, 1998, p. 69-93.
- Trager** (Franck N.) & **Koenig** (William J.), *Burmese Sit-tàans 1764-1826 – Records of Rural Life and Administration*, The University of Arizona Press, Tucson, 1979, 440 p.
- Tréhondart** (Anne), *Enquête socio-économique dans quatre villages du North Rakhine State*, rapport au Gret, n.p., Rangoun, 2003, 72 p.
- U Maung Maung**, *Burmese Nationalist Movements 1940-1948*, Kiscadale, Edinburgh, 1989, XVII-395 p.
- U Min Naing**, *National Races of Myanmar, National Ethnic Groups of Myanmar*, trans. Hpone Thant, Swift Winds Books, Yangon, 2000, a/h-168 p.
- Van Galen** (Stephan), "Arakan at the Turn of the First Millennium of the Arakan Era", in Jos Gommans & Jacques Leider (eds), *The Maritime Frontier of Burma – Exploring Political, Cultural and Commercial Interaction in the Indian Ocean World, 1200-1800*, KITLV Press, Leiden, 2002, p. 151-162.
- Van Leur** (J.C.), *Indonesian Trade and Society: Essays in Asian Social and Economic History*, W. van Hoeve Ltd., The Hague, 1955.
- Van Schendel** (Willem) (ed.), *Francis Buchanan in Southeast Bengal (1798)*, Signum Press, Dhaka, 1993, 239 p.
- Van Schendel** (Willem), **Mey** (Wolfgang) & **Kumar Dewan** (Aditya), *the Chittagong Hill Tracts – Living in a Borderland*, The University Press Limited, Dhaka, 2001, 326 p.
- Varthema** (Ludovico di), *The Travels of Ludovico di Varthema A.D. 1503-1508*, Hakluyt Society Publications, 1st ser., n°32, 1863, reprinted by Burt Franklin, New York, n.d.
- Vickery** (Michael), *Cambodia and its Neighbors in the 15th Century*, Asia Research Institute, University of Singapore, Working Paper Series n°27, 2004, 73 p.
- Watson** (J.L.) (ed.), *Asian and African Systems of Slavery*, Blacwell, Oxford, 1980, 348 p.
- West Rudner** (David), *Caste and Capitalisme in Colonial India: The Nattukottai Chettians*, University of California Press, Berkeley, 1994, 379 p.
- Wheatley** (Paul), "Geographical Notes on Some Commodities Involved in Sung Maritime Trade", in *Journal of the Malay Branch of the Royal Asiatic Society*, vol. 32, n°2, 1959, p. 5-140.

- Wheatley** (Paul), *Negara and Commandery – Origins of the Southeast Asia Urban Tradition*, Departement of Geography Research Paper n °207-208, University of Chicago, Chicago, 1983, 472 p.
- Whiteway** (R.S.), *The Rise of Portuguese Power in India 1497-1550*, Augustus M. Kelley, New York, 1969.
- Wink** (André), “Al-Hind: India and Indonesia in the Islamic world-economy, c. 700-1800 A.D”, in *Itinerario*, vol. XII, n °1, special issue (*The Ancient Regime in India and Indonesia*), 1988.
- Wissemann Christie** (Jan), “Trade and State Formation in the Malay Peninsula and Sumatra, 300 B.C. – A.D. 700”, in Jeyamalar Kathirithamby-Wells & John Villiers (eds), *The Southeast Asian Port and Polity: Rise and Demise*, Singapore University Press, Singapore, 1990, p. 39-60.
- Wissemann Christie** (Jan), “State Formation in Early Maritime Southeast Asia: A Consideration of the Theories and the data”, in *Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde*, vol. 151, n °2, 1995, p. 235-288.
- Wolters** (O.W.), *Early Indonesian Commerce: A Study of the Origins of Śrīvijaya*, Cornell University, Ithaca, 1967, 408 p.
- Wolters** (O.W.), *History, Culture, and Religion in Southeast Asian Perspectives*, Southeast Asia Program Publications Cornell University-The Institute of Southeast Asian Studies, Ithaca-Singapore, 1999 (1st ed. 1982), 272 p.
- Woodman** (Dorothy), *The Making of Burma*, The Cresset Press, London, 1962, VIII-594 p.
- Yegar** (Moshe), *The Muslims of Burma*, Otto Harrassowitz, Wiesbaden, 1972, XIII-151 p.
- Yule** (Henry), **Cordier** (Henri) (transl. & eds), *The Book of Ser Marco Polo*, Philo Press, Amsterdam, 1975, vol. 2.
- Yunus** (Mohammed), *A History of Arakan – Past & Present*, Imp. Magenta Colour, s.l., 1994, XX-184 p.
- Yusuf Siddiq** (Mohammad), “Epigraphy as a Source for the Study of Islamic Culture in Bengal”, in *Journal of the Asiatic Society of Bangladesh (Humanities)*, vol. 50, n °1-2, 2005 (Golden Jubilee Volume 1956-2005), p. 113-140.

INDEX

- Afghanistan, 35, 54, 67, 109
- Agriculture, 24, 37, 53, 56-63, 67, 75-78, 81, 84-87, 90-91, 94, 99, 121-128, 151, 154, 162-163, 172, 174, 177-221, 228-229, 233, 255
- Aide Médicale Internationale (AMI), 255
- Akyab, voir Sittwe
- Ali Jinnah (Muhammad), 147
- Ali Moertopo, 139
- Alimentation, 37, 61, 63, 90-91, 94, 122, 126, 175, 181, 187-206, 211-212, 218-220, 228-229, 243, 255
- All Arakan and Youth Congress, 263
- Al-Qaeda, 232, 239
- Anacardiens, 203
- Angkor, 53, 74, 77
- Anti-Fascist People's Freedom League (AFPFL), 135
- Arabes, 11, 26, 35, 51, 55, 59, 62-66, 69, 72, 85-88, 98, 178, 225, 236
- Arabie, 57
- Arabie Saoudite, 17, 232, 236
- Arakan Hill Tracts, 117, 149
- Arakan League for Democracy (ALD), 168, 262-263
- Arakan Liberation Party (ALP), 152, 262-263
- Arakan National Convention (ANC), 263
- Arakan Rohingya Islamic Front (Arif), 231-233
- Arakan Rohingya National Organization (Arno), 232, 237-238, 240, 263
- Arakano-chittagonien (ensemble), 19, 43, 64, 67, 76, 79, 85, 93, 109, 112, 116, 134, 146, 159, 181, 186, 246, 259
- Archéologie, 35, 184
- Architecture, 37, 70, 75, 103, 184, 226
- Argent (métal), 53, 87
- Armées, 13-15, 29, 40, 56, 66, 77, 95-102, 113, 148, 150-151, 161-169, 174-176, 184-185, 202, 206-212, 213, 221, 230, 233, 252, 260, 261
- Artsen Zonder Grenzen, voir Médecins Sans Frontières (MSF)
- Asie Centrale, 44, 54, 66
- Asie du Sud, 19, 33-34, 47, 51, 54, 59, 74, 94, 105, 107, 116, 138, 156, 181, 183, 230, 244, 248, 249
- Asie du Sud-Est, 19, 33-34, 47, 51, 54, 59, 74, 94, 105, 107, 116, 138, 156, 181, 183, 230, 248-249
- Association of Southeast Asian Nations (Asean), 238
- Aung San, 146-147
- Aung San Suu Kyi, 231, 252, 264
- Aurangzeb, 103, 107

Ava (royaume), 31, 34, 45, 66, 74, 78, 100, 106, 109-117, 120, 140, 151, 216, 259
Bagdad, 44, 51
Bamar, 14, 17, 23, 28, 34, 39, 44-46, 61, 68-69, 72, 74, 77, 79, 85, 101, 105-113, 117, 125-126, 129, 135, 137, 140, 155, 157, 160, 172, 179, 182, 190-191, 204, 209, 225, 240, 264
Bambous, 200, 204-206, 213, 218, 233
Ban Me Thuot, 136
Banderban, 147
Bangladesh, 17-18, 26, 35, 40, 43, 48, 56, 61, 63, 67, 70, 72, 79, 81, 84, 88, 97, 102, 106, 123, 128, 139, 152-155, 160-167, 176-177, 180-181, 185, 189, 194, 205, 207, 212, 218, 220, 226, 231-232, 235-237, 239-246, 248-249, 252-253, 257, 260, 262-263
Bengale, 11, 23, 27-29, 32, 34-40, 43-47, 50-81, 87-119, 124-140, 146, 151, 153, 162, 165, 172, 185, 226, 237, 241, 248
Biat, 136
Bihar, 26, 71
Bornéo, 179
Bouddhisme, 23-25, 33, 36-38, 41, 48, 50, 66, 68, 71, 72, 93, 103, 107-109, 123, 129-130, 140, 147-148, 152, 178, 182, 184, 197, 213, 216, 226-227, 230, 241, 244-245, 262-263
Brahmapoutre, 60, 89
Brao, 136
Brunei, 238

Bureau des Nations Unies pour le Service d'appui aux Projets (Unops), 255
Bureau International du Travail (BIT), 207, 209-211
Burma Citizenship Law, 156-157
Burma Socialist Programme Party, 152, 156, 265
Buthidaung, 17, 27, 129, 151, 154, 159, 163, 168, 175, 178, 194-197, 236, 246
Calcutta, 40, 43, 45, 51, 61, 63, 72, 84, 92, 114, 117, 119, 155
Cambodge, 24, 53, 62, 74, 77, 136, 199, 207, 257
Candrasuriya, 34
Catholicisme, 86, 88, 97
Céramiques, 53, 57, 61
Ceylan, 35, 38, 68, 92-93
Chakma, 40, 84, 108, 117, 139-140, 157, 180, 183, 205, 216
Champa, 34, 62, 77, 118
Chandra (dynastie), 37-38, 43, 53, 56, 62
Chin, 17, 107, 110, 117, 140, 144, 150, 156, 159, 175, 178, 194, 225
Chine, 47, 51-56, 110, 122, 155-156, 194, 199, 248-249, 260
Chittagong, 17, 26, 35, 40, 44, 46, 50, 54-66, 70, 72, 75-90, 94-99, 102, 104, 107, 112-114, 117, 120, 123, 133, 136, 139, 146-147, 155, 160-162, 179, 181, 216, 223, 235-236, 240, 245
Chittagong Hill Tracts, 64, 84, 112, 117, 136, 139, 146, 161-162, 179, 216, 245
«Choc des civilisations», 25, 239
Cinéma, 240

- Citoyenneté, 17, 143-144, 150,
153, 156-158, 168, 186, 199,
223, 225, 233, 262, 264
- Colonisation, 4, 13, 26, 66, 81-
130, 137, 144-145, 155, 162,
177, 180, 185, 192-193, 216,
225, 230, 241, 259, 262
- Commerce, 26, 33, 35, 38-39, 46-
48, 51, 53-61, 63, 66-68, 79,
84-101, 104, 118, 122-123,
125-126, 151, 172, 183, 193-
201, 207, 216, 219, 220, 226,
239-240, 243, 246, 249, 255
- Community and Family Services,
255
- Conférence mondiale contre le
racisme (Durban), 262
- Constitution, 59, 109
- Coran, 64, 98, 251
- Corvée, 207, 217
- Coton, 61, 87
- De Brito (Filipe de), 94-100
- Démographie, 46, 60, 78, 122,
125, 134, 144, 150, 153, 160,
162, 176-178, 180, 185-186,
189, 194, 198, 250
- Development of Border Areas and
National Races Law*, 256-257
- Dhainet, voir Chakma
- Din Mohamed, 232
- District Peace and Development
Council (DPDC), 164
- Ecobuage, 75, 84, 181, 192
- Écoles coraniques, 178, 190, 214,
228, 231, 237
- Économie, 54-55, 57, 84, 87, 89,
102, 108, 118, 121, 123, 133,
151, 153, 173, 181, 187, 191-
192, 200, 204, 208, 218, 220,
225, 242-246, 250, 257
- Éducation, 24, 128, 151, 155, 172-
174, 178, 190, 199, 214, 228,
231, 237, 255
- Éléphants, 61
- Élevage, 193, 203-206
- Énergie, 147, 246, 249-250
- Enseignement supérieur, 34, 128,
155, 236
- Environnement, 75, 97, 262
- Espagne, 66, 86-87
- Essar Oil, 248
- Essartage, 37, 75, 84, 192, 195
- États-unis, 34, 39, 54, 57, 63, 74,
87, 100, 107, 133, 153, 238-
239
- Europe, 78-79, 91-94, 99, 111-
112, 116, 119-122, 138, 147,
237, 239, 251
- Exportations, 57, 63, 122, 126,
172, 193, 207
- Factorerie, 94
- Femmes, 15, 40, 125, 177, 198,
229, 251, 262
- Fiscalité, 19, 61, 193, 199-221,
249
- Foncier, 100, 159, 176, 185-191,
202, 216, 221
- Fonction publique, 156-157
- Fondamentalisme, 235, 237
- Food and Agriculture Organisation
(FAO), 189, 194-198, 206, 255
- Foreigner Registration Certificate
(FRC), 157, 168
- Forêt, 61, 205
- Founan, 118
- France, 29, 93, 113, 199, 248
- Frontière, 17, 19, 23, 40, 43, 64,
77, 92, 112-116, 120, 124, 127,
134-137, 145-146, 153-154,

- 157, 160-163, 176-177, 216,
231, 235, 239, 244-245, 255
- Gange, 53-54, 60, 63, 66, 78, 81,
86, 88-89, 102, 123
- Gaur, 57, 60, 69-70, 86, 97
- Gazoducs, 246, 249-250
- Ghaznavid, 54
- Goa, 63, 88-89, 92, 94-97, 99
- Grande-Bretagne, 23, 43, 71, 79,
104-109, 111-130, 133, 135-
137, 143-149, 155, 162, 172,
177, 185-186, 192-193, 208,
216-217, 226, 230, 232
- Groupe de Recherche et
d'Échanges Technologiques
(Gret), 108, 145, 187, 189, 194,
206, 255
- Haut Commissariat des Nations
Unies pour les Réfugiés
(UNHCR), 18, 134, 153, 157-
158, 169, 190, 238, 252, 255
- Hautes-terres, 64, 84, 112, 117,
136, 139, 146, 149, 161-162,
179-180, 216, 245
- Hautes-terres (populations), 17,
24-25, 37-40, 63, 75-76, 84,
108, 110, 117, 136, 139-140,
147, 157, 161, 168, 180-183,
192, 195, 200, 205, 216
- Himalaya, 28
- Hindouisme, 54, 63-72, 91, 117,
125, 128
- Hollande, 62-63, 90-93, 102, 112,
136
- Hugli, 60, 102, 103
- Hydrocarbures, 124, 175, 195,
207, 239, 246-250
- Hydrographie, 28, 37, 39, 43, 47,
53-57, 60-61, 63, 66, 76, 78,
81, 85-89, 95, 97, 99, 102, 104,
107, 112-116, 119, 123-124,
127, 129, 134, 150-151, 172,
185, 209, 227, 235, 242-246
- Importations, 122, 172, 195, 198,
249
- Inde, 23, 32-33, 38-39, 46, 48, 51-
59, 62-63, 66-67, 70, 72, 86,
87, 112-115, 122, 130, 133,
146-147, 162, 175, 192, 194,
226, 246-249
- Indépendance (Bangladesh), 138-
139, 152, 161, 245, 259
- Indépendance (Birmanie), 13, 15,
135-151, 176, 186, 199, 208,
259, 261-263
- India Bill, 114
- Indochine, 18, 118, 136-137
- Indonésie, 4, 13, 51, 118, 137,
139, 156, 179-181, 207, 238
- Irrawaddy (bassin), 39, 44, 47, 57,
78, 104, 114, 227, 242
- Irrigation, 60, 81, 121
- Islam, 11, 17-18, 23-27, 34-36, 38,
41, 44, 53-55, 59, 62-72, 81,
84, 87-88, 91, 95-99, 102-106,
109, 111, 117, 121, 125-130,
133-134, 143, 146-165, 168,
174, 178, 182, 184-190, 192,
197, 205-206, 211, 214, 216,
219, 223-232, 235-240, 244-
245, 251, 259, 262-264
- Islamisation, 35-36, 64, 224-245
- Jamat al Ulema, 149-150, 230, 263
- Japon, 130, 206, 209
- Jarai, 136, 180
- Kachin, 137, 140, 144, 150, 152,
154, 156, 159, 225
- Kaladan (rivière), 37, 43, 61, 97,
127, 129, 172
- Kaman, 17, 35, 40, 168, 225

- Kamans National League for
Democracy (KNLD), 168
- Karen, 13, 110, 138, 140, 144,
158-159, 209-210, 213, 225,
237, 255, 257
- Karenni, 140, 144, 150, 156, 158,
225
- Kayah, voir Karenni
- Kayin, 150, 156
- Khaing Du Wan, 262
- Khaing Soe Naing Aung, 263
- Khaleda Zia, 245
- Khami, 17
- Khasia, 147
- Khin Nyunt (général), 18, 165,
184, 210, 256
- Khyang, 117
- Komabaung (dynastie), 31, 225
- Kratié, 136
- Kuch Bihar, 147
- Kutupalong, 177, 241
- Kywan*, 107
- Lemro (rivière), 37, 43, 61, 127,
172
- Lemro (royaume), 39
- Libye, 238
- Ligue musulmane indienne, 147,
162
- Linguistique, 17, 26, 32, 117, 140,
160, 245
- Littérature, 26
- Madrasas, voir Écoles coraniques
- Magadha, 26
- Mahamuni, 34, 38, 108
- Mahatir Muhammad, 238-239
- Malabar, 63, 78, 94, 98
- Malacca, 57-58, 94, 249
- Malaisie, 17, 34, 138, 236, 238,
243
- Maldives, 62-63, 86
- Malteser International, 255
- Mandala* (théorie), 108, 127, 156
- Manrique (Frère augustin
Sebastiao), 45-46, 61-62, 78,
88-89, 92, 100, 102
- Manufacture, 57
- MaPaKa, 163, 174, 230
- Maramagyi, 17
- Mariage, 18, 72, 125, 177, 220,
223, 227
- Maung Aye (général), 210
- Maungdaw, 17, 27, 35, 119, 127,
129, 149-150, 155, 159, 163-
165, 172, 175, 178, 194-197,
202-203, 218-221, 229, 235-
236, 238, 240, 253, 255
- Maures, 35
- Mayu (rivière), 28, 43, 150-151,
172
- Mayu Frontier Administration
Area, 150
- Médecins Sans Frontières (MSF),
241, 255
- Mer, 47-48, 50, 53, 56, 59, 61, 79,
86-87, 90-92, 94, 97, 99, 101,
127, 130, 190, 206, 219, 264
- Mercenaires, 95-104
- Métaux précieux, 53, 87, 93, 121,
156, 212, 214
- Migrations, 17-18, 23, 64-67, 72,
77-78, 89, 103-104, 107, 123-
125, 128, 130, 134, 144-145,
148, 153-155, 159-162, 167,
173-182, 190, 194, 202, 211,
216, 220, 232, 236, 238, 241,
243-244, 251-255, 259
- Military Intelligence (MI), 163,
165, 205
- Mindon, 109

- Moghole (dynastie), 40, 46, 66-69, 81-85, 98, 102-104, 107, 110-111, 120, 128, 225, 245
- Mollahs, 148, 214, 228, 237
- Môn, 34, 39, 41, 45-46, 56, 59, 62, 74, 94-96, 100-101, 106, 110-111, 135, 140, 144, 150, 157-158, 225
- Monopoles, 61, 84, 86, 99, 189, 203-206, 217, 219
- Montague-Chelmsford (rapport), 114
- Mosquées, 70, 84, 99, 148, 173, 184, 187, 190, 214, 221, 224-230, 237, 245
- Mro, 17, 37, 108, 168, 183, 192, 200
- Mro and Khami National Solidarity Organisation (MKNSO), 168
- Muhammad Shuja (Shah), 103
- Mujahid Party Arakan, 230
- Mulvis*, 214, 228, 237
- Musique, 167, 232, 240
- Mythologie, 35
- Naf (rivière), 43, 85, 107, 112-113, 116, 119, 124, 134, 172, 185, 243-245
- Nagamin* (opération), 153-154
- NaSaKa, 163-165, 201-206, 211-220, 228, 233, 243-244, 252, 256
- NaTaLa, 182
- National Democratic Party for Human Rights (NDPHR), 168
- National League for Democracy (LND), 29, 168, 231, 264
- National Registration Card (NRC), 153, 168
- National Unity Party of Arakan, 263
- National Youth Democratic Front, 262
- Nationalisme, 130, 134, 139, 160, 244
- Nayapara, 177, 241
- Ne Win (général), 138, 152, 155-157, 264
- Negrais (cap), 28, 112
- Noor Mohammad, 237
- Nouvelle-Guinée-Occidentale, 4, 14, 139, 180
- Nurul Islam, 232
- Occident, 6, 13, 18, 23, 38, 47, 53, 85, 116-119, 207, 237, 239-240, 251-252, 257
- Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), 237
- Oléoduc, 249, 250
- Or, 61, 163
- Organisation de la Conférence islamique (OIC), 232
- Organisation des Nations Unies (ONU), 134, 139, 149, 159, 167, 189, 194-200, 206, 232, 238, 242-243, 253-257, 262
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 199
- Organisation Non Gouvernementale (ONG), 18, 173, 194, 237, 252, 255-257, 263
- Pagan, 34, 39, 47, 53, 55, 70, 74, 110
- Pagodes, 37, 68, 152, 184, 227, 244-245

- Pakistan, 17, 61, 69, 97, 117, 137,
146-148, 160-162, 213, 216,
226, 236, 238, 245, 262
- Pala (royaume de), 37, 50, 53, 70
- Pandua, 44, 70
- Panglong (deuxième conférence),
138, 140
- Parbattaya Chattagram Jana
Samhati Samiti/The United
People's Party of Chittagong
Hill Tracts (PCJSS), 161
- Pathan, 35, 59, 225
- Pêche, 175, 190, 200, 206, 216
- Pegu, 34, 39, 44, 46, 56, 59, 62,
74, 78, 94, 96, 100-101, 104,
111
- Pendjab, 54
- Perse, 48, 51, 57, 64, 69-70, 72,
100, 104
- Philippines, 138, 213, 255
- Pnong, 136
- Police, 151, 163, 182
- Polo (Marco), 57, 88
- Portugais, 59, 62, 85-106
- Presse, 184
- Prisons, 209, 220, 232
- Programme alimentaire mondial
(Pam), 179, 228, 242, 255
- Programme des Nations Unies
pour le développement (Pnud),
206, 253-255
- Prome, 45, 227
- Pyu, 41, 47, 74
- Racialisme, 29, 48, 157
- Ramree (île), 26, 113
- Rangamati, 147
- Rathedaung, 17, 134, 151, 159,
163, 175, 183, 194-197, 236
- Riz, 37, 61, 63, 84, 90-91, 94,
121-122, 126, 187-206, 212,
218-219, 228-229
- Rohingya Independant Army
(RIA), 231
- Rohingya Independent Force
(RIF), 230, 231-233
- Rohingya National Army (RNA),
232
- Rohingya Patriotic Front (RPF),
231
- Rohingya Solidarity Organization
(RSO), 231-233, 238, 240
- Rohingya Students Association,
230, 263
- Rohingya Youth Association, 230,
263
- Romain (empire), 47
- Royaumes agraires, 53, 56
- Sabatier (Léopold), 136
- Sak, 37, 40, 63, 75-76, 110, 117
- Sākya, 36
- Salim Ulla Salim (Selimullah
Selim), 237
- Salines, 61, 87, 199, 203, 205
- Sangharaja Saramedha, 123
- Santal, 58
- Santé, 119, 151, 199, 218, 235,
241, 255
- Seconde guerre mondiale, 27, 129,
130, 133, 160, 188, 209, 259
- Sédentarisation, 24, 84, 186, 190,
192
- Sein Da, 146
- Sena (dynastie), 54, 70
- Shabbir Hussein, 231
- Shan, 13, 39, 45, 47, 106, 110,
114, 135, 138, 140, 144, 150,
152, 156, 158-160, 165, 209,
213, 225, 257

- Sheikh Mujib, 139, 161
Siam, 45, 62, 74, 77, 106, 140, 207
Sichuan, 51
Siddhârta Gautama, 33, 36
Sîrisudhammarājā, 67-69, 102, 104
Sittwe, 24, 27, 57, 120, 122, 124-126, 130, 144, 154-155, 169, 172, 182, 194-195, 227, 235, 249
Soekarno, 14, 139
Soufisme, 35, 64, 69-70, 72, 235
Srihatta, 56, 81
State Law and Order Restoration Council (Slorc), 14
State Peace and Development Council (SPDC), 14, 164-165, 184, 199-200, 208-210, 239, 256-257, 260-261
Stevenson (colonel), 23, 117
Stieng, 136
Suharto (général), 14, 139
Sultan Ahmed, 149, 155, 230
Sultans, 44, 46, 66, 71, 86, 95, 99, 102, 107, 113, 120
Synchrétisme, 68, 70-71, 109
Syriam, 56, 95-99
Syrie, 57
Tây Nguyên, 179-180
Teknaf, 18, 244
Temporary Registration Certificate (TRC), 168-169, 177, 187, 253
Terrorisme, 233, 238-240, 263
Textiles, 57, 239
Thaïlande, 45, 60, 62, 74, 77, 96, 102, 106, 118, 130, 140, 156, 160, 207, 236, 249, 262
Thamadarājā, 106
Thandwe, 27
Timor oriental, 14, 179
Total, 124, 175, 195, 207
Township Peace and Development Council (TPDC), 164
Tractebel, 249
Traite (des esclaves), 77, 86-104, 107, 225, 229, 241
Transports, 53, 60-63, 92, 121, 127, 174, 198, 205, 210, 212
Travail, 17, 124, 165, 207, 217-218, 233
Tripura, 63, 75-76, 101-102, 112, 147, 161
Turquie, 35, 57, 67, 109
U Aye Thar Aung, 262
U Ba Swe, 150
U Nu, 149-150, 155
Union Européenne, 243, 255, 265
United Nationalities League for Democracy (UNLD), 263
Vereenigde Oostindische Compagnie (VOC), 62-63, 90, 102, 112
Vesali, 37-39, 51, 56
Videsh, 248
Viêt Nam, 18, 24, 75, 77, 118, 122, 136, 179-181, 207, 257, 260
Village Peace and Development Council (VPDC), 164, 169, 174, 187, 193-194, 201, 213-221, 230
Women League of Burma, 262
Yoma d'Arakan (chaîne), 23, 28
Yuan (dynastie), 55
Zamindar, 66, 81, 120, 128, 188
Zerbadees, 125

TABLE DES CARTES

Carte 1	
L'Environnement régional contemporain	12
Carte 2	
Les Principaux Groupes ethniques de Birmanie traduit de Martin Smith (1991) par Christian Lechervy (1992)	16
Carte 3	
Les Principaux Centres politiques au milieu du V ^e siècle	49
Carte 4	
L'Ancienne Route sud-ouest de la soie au VIII ^e siècle d'après les sources chinoises.....	50
Carte 5	
Les Principaux Centres politiques au milieu du IX ^e siècle	52
Carte 6	
Les Étapes des voyageurs arabes et de leur commerce dans le golfe du Bengale au XIII ^e et XIV ^e siècle	55
Carte 7	
Les Principales Étapes du commerce maritime au XVI ^e siècle	58
Carte 8	
L'Espace bengalo-arakanais à la fin XVI ^e siècle	65
Carte 9	
Les Principaux Centres politiques à la fin du XVI ^e siècle	73
Carte 10	
Les Institutions musulmanes dans la région de Chittagong en 1666	82
Carte 11	
Les Institutions musulmanes dans la région de Chittagong en 1760	83
Carte 12	
L'Espace bengalo-arakanais vu par Jacques-Nicolas Bellin au milieu du XVIII ^e siècle.....	105
Carte 13	
La Frontière orientale de l'Inde britannique à la fin du XVIII ^e siècle.....	115

Carte 14	
La Birmanie : découpage administratif défini à l'indépendance.....	141
Carte 15	
Extrait de la carte ethnique de Pierre Fistié (1985)	142
Carte 16	
Les Régions militaires au Myanmar en 2001	166
Carte 17	
Le Nord de l'État birman d'Arakan (Rakhine State)	170
Carte 18	
Le Nord de l'État birman d'Arakan découpage administratif et appartenance religieuse	171
Carte 19	
La Situation alimentaire dans le nord de l'Arakan en juillet 2006.....	196
Carte 20	
Extrait de la carte de distribution des principaux groupes ethniques de Birmanie dessinée par Abdul Karim (2000)	224
Carte 21	
Les Permis d'exploration pétrolière attribués en Arakan (Septembre 2006)	247
Carte 22	
Projet de pipeline entre le Myanmar et l'Inde via le Bangladesh	248

TABLE DES GRAPHIQUES ET DES TABLEAUX

Figure 1	
"Les Races représentées dans le district d'Akyab en 1872 et 1911"	124
Figure 2	
"Les Races représentées dans le district d'Akyab en 1872" (en %)	126
Figure 3	
"Les Races représentées dans le district d'Akyab en 1911" (en %)	126
Figure 4	
La Structure d'encadrement au nord de l'Arakan en 2006	164
Figure 5	
La Population du nord de l'Arakan en octobre 2003 (par genres)	175
Figure 6	
La Population du nord de l'Arakan en octobre 2003 (par groupes ethnolinguistiques)	175
Figure 7	
Production et consommation de riz non décortiqué dans le nord de l'Arakan en 2005-2006 (en tonnes)	195
Figure 8	
Répartition des prélèvements fiscaux par nature en équivalent monétaire (janvier-juin 2005)	201
Figure 9	
Contribution en travail exigée par institution en janvier 2004 (en %)	214
Figure 10	
Contribution en travail exigée par institution en janvier 2006 (en %)	214
Figure 11	
Contribution en travail par type d'activité en janvier 2006 (en %)	215

Figure 12
Contribution en travail par type d'activité
en juin 2006 (en %)215

Figure 13
Les Familles rapatriées entre 1992 et 2005253

Figure 14
Les Réfugiés rapatriés entre 1992 et 2005 (en effectifs cumulés)254

TABLE DES MATIERES

Avant-Propos	9
Conventions.....	11
Introduction.....	13

PREMIERE PARTIE

DES IDENTITES EN CONFRONTATION MAIS QUELLES IDENTITES ?

CHAPITRE 1

SOI ET LES AUTRES : PERCEPTIONS DES ETHNICITES.....23

1.1 – Qui est quoi ? 23

1.2 – Le poids de la taxinomie 25

CHAPITRE 2

RECOURS A L’HISTOIRE, MAIS A L’HISTOIRE DE QUOI ?.....31

2.1 – Une recherche en devenir mais non sans influences 31

2.2 – À la recherche d’une primogéniture : le jeu de dupes des filiations légitimantes.....33

CHAPITRE 3

L’ESPACE ARAKANO-CHITTAGONIEN DE L’EMERGENCE

DES PREMIERS ROYAUMES AU XVI^e SIECLE.....43

3.1 – De l’identité de l’autorité politique..... 43

3.2 – Des effets unificateurs des intérêts économiques..... 47

3.3 – Mrauk’U et Chittagong : Gémellité de destins.....60

3.4 – Superpositions confessionnelles au sein de l’espace arakano-chittagonien 64

3.5 – Identifier les peuples aux structures de pouvoir ou du danger des simplifications74

États versus communautés ? 75

La migration comme instrument politique 77

CHAPITRE 4

LA VAGUE DE COLONISATIONS ETRANGERES

OU DE LA FRACTURE DE L'ESPACE COMMUN 81

4.1 – Le triomphe moghol au Bengale :

De la mixité culturelle à la cristallisation des identités –

Première étape 81

4.2 – Des Occidentaux pourvoyeurs de nouveaux modèles :

De la mixité culturelle à la cristallisation des identités –

Deuxième étape 85

Du commerce, mais quel commerce ? 86

L' « aubaine mercenaire » :

une nouvelle dépendance à la violence 99

4.3 – Invasion des armées bamar et disparition

du royaume de Mrauk'U 105

Recompositions démographiques 106

Intégration culturelle orientale 108

4.4 – Des effets pratiques et des conséquences conceptuelles

de la colonisation européenne 111

L'ordre du monde selon les Britanniques 112

Prise de contrôle effective et recomposition

des relations intercommunautaires 119

DEUXIEME PARTIE – ETRANGERS SUR LEURS TERRES

CHAPITRE 5

ÊTRE OU NE PAS ETRE INTEGRE DANS LE CADRE

NATIONAL BIRMAN..... 133

5.1 – Formation d'un État-Nation

et vision de la « birmanité » 133

Unité dans la diversité ? 135

Forces centripètes versus forces centrifuges :

le marchandage ethnique 140

5.2 – La question rohingya à l'expérience de l'indépendance..... 145

Une région tiraillée par ses héritages 146

L'intégration : une option longtemps débattue 149

La pente de l'exclusion 152

CHAPITRE 6

ENDIGUEMENT INTERIEUR 159

- 6.1 – Gérer les héritages de l'espace arakano-chittagonien :
état de guerre dans une région en paix 159
- 6.2 – Des papiers d'identité ?..... 167
- 6.3 – Cantonner..... 169
- 6.4 – Réduire 176
- 6.5 – Marginaliser 179

CHAPITRE 7

LA GESTION DES RESSOURCES :

PRESSION SUR UN POTENTIEL LIMITE 185

- 7.1 – Le foncier comme denrée rare..... 185
- 7.2 – Un objectif : produire assez 192

CHAPITRE 8

PONCTIONS ADMINISTRATIVES 199

- 8.1 – Le Principe de l'impôt 199
- 8.2 – Expropriations 202
- 8.3 – Monopoles 204
- 8.4 – Corvée..... 207
- 8.5 – Arbitraire fiscal et spirale de l'illégalité 216

CHAPITRE 9

EXCLUSION ET RENFORCEMENT IDENTITAIRE 223

- 9.1 – Ce qui « fait » un Rohingya 223
- 9.2 – Querelles, groupuscules et discrédit 230

CHAPITRE 10

QUELLE INTERNATIONALISATION DE LA QUESTION ?..... 235

- 10.1 – Fondamentalisme : « bienfaits » attendus et dangers réels 235
- 10.2 – Les Rohingya dans le no man's land
de la relation birmano-bangladaïshi 241
- 10.3 – La communauté internationale comme facteur
de stabilisation relatif 251

Conclusion	259
Glossaire.....	265
Bibliographie.....	267
Index	287
Table des cartes	295
Table des graphiques et tableaux	297